











Epures fait le choix, dans un souci de transparence, de mettre à disposition des membres de l'Agence d'urbanisme, le détail du programme d'activité conduit annuellement.

Ce document reprend chacune des études inscrites au programme de l'Agence d'urbanisme en 2021, classée par thématique.

Quelques chiffres clés, annoncent un nouveau chapitre dans lequel chaque étude est détaillée tant dans son contexte et ses objectifs, que dans son exécution.

Un aperçu des différentes publications faites par l'Agence en 2021 est également détaillé par thème.

Ce document permet à chacun des membres d'avoir une vision de l'ensemble des thématiques abordées, des études menées en 2021 ainsi que des partenaires intéressés.

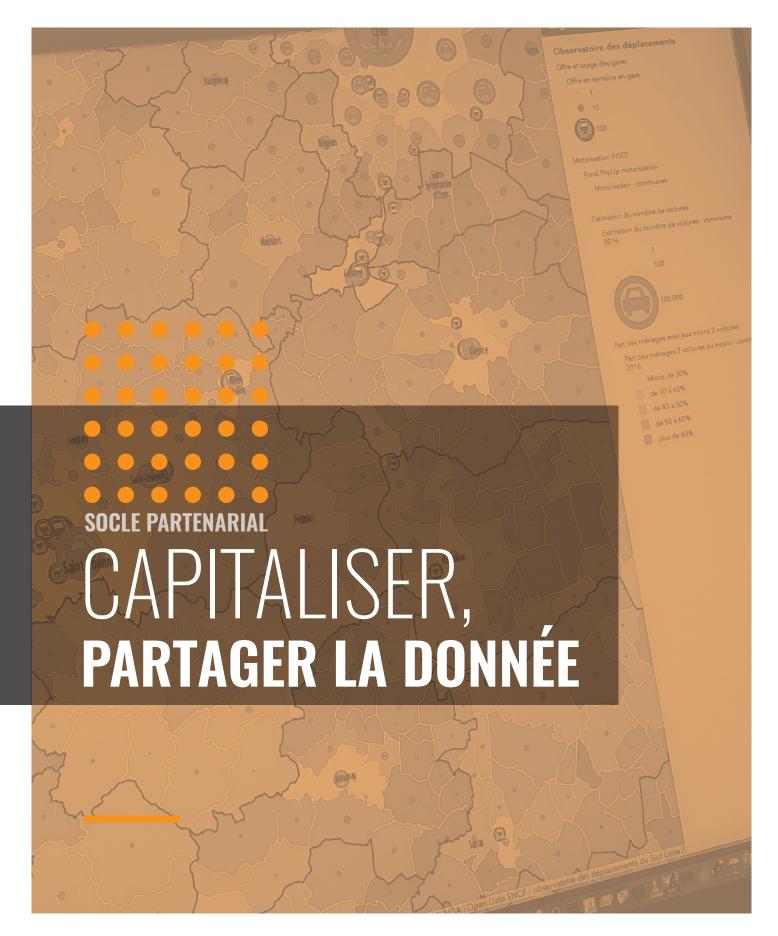
Chaque étude est à disposition des partenaires selon les dispositions fixées par le Conseil d'administration, conformément à la note technique de l'Etat du 30 avril 2015.

SOCLE PARTENARIAL

SOMMAIRE



CAPITALISER, PARTAGER LA DONNÉE	PAGE 4	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	PAGE 114
OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER	PAGE 10	DÉPLACEMENTS	PAGE 130
ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR	PAGE 24	ENVIRONNEMENT	PAGE 144
AIDER, ACCOMPAGNER INNOVER	PAGE 30	FONCIER	PAGE 150
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MÉTROPOLITAIN	PAGE 32	ÉQUIPEMENTS	PAGE 156
PROJET TERRITORIAL	PAGE 58	PROGRAMME SECTORISÉ	PAGE 160
PLANIFICATION COMMUNALE	PAGE 72	PUBLICATIONS	PAGE 164
PROJETS URBAINS	PAGE 82	LEXIQUE	PAGE 218
HABITAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	PAGE 96	PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISÉ 2021	PAGE 220
		TABLE DES MATIÈRES	PAGE 224



Page 4 | Revue de projets 2021



CHIFFRES CLES

1 outil

de mise à disposition des données : e-observ'

1 tableau de bord

de comparaison des epci

7 webinaires et 230 participants



URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES

Pilotes epures: TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

Le réseau urbA4 des 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes a décidé de se doter d'outils afin de mutualiser ses ressources dans l'administration des données. La mutualisation urbA4 concerne en particulier les grosses bases de données, complexes à administrer. Il s'agit à la fois de mutualiser les moyens humains ("ne pas refaire plusieurs fois les mêmes choses") mais aussi de mutualiser compétences et expériences pour que chaque Agence puisse bénéficier de l'expérience des autres.

Compte-rendu d'exécution :

- alimentation du serveur de données mutualisé urhA4
- réunion de suivi de la mutualisation (3 réunions)
- réunions sur les thématique économie, tourisme, déplacement
- alimentation de la base commune
- comité de pilotage de la démarche le 07/12/2021

01/006 MISSION OBSERVATION

Pilotes epures :MEYER Ludovic, TRIOLLIER Guillaume, FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation.

Les observatoires partenariaux sont désormais réunis au sein d'une mission transversale et sont organisés collégialement de manière transversale et partenariale.

L'observation territoriale, cœur de chauffe des Agences d'urbanisme, leur permet de par l'ensemble des dimensions spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, de suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance, croiser et partager les analyses.

Compte-rendu d'exécution :

La mission observation, mise en place en 2020, gère l'activité des observatoires du socle partenarial. Elle réunit une quinzaine de collaborateurs de l'Agence qui assure les missions suivantes :

- préparation et suivi du programme de travail de la mission observation (3 réunions annuelles avec l'ensemble de l'équipe)
- mise en place de l'outil collaboratif "Trello" pour le suivi des publications
- suivi et animation de la mission

En 2021, la mission observation a permis la réalisation d'une vingtaine de publications, de dix webinaires et quelques clubs des observatoires (capacité restreinte pour cause de jauge COVID).

01/158

E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES

Pilotes epures: TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

A la suite de la mise en place de la directive INSPIRE, de nombreuses structures et collectivités locales ont mis en place des outils pour diffuser leurs données. Au niveau local, le SIEL a lancé un SIG départemental (geoloire42), permettant à toutes les structures adhérentes d'accéder à un outil de cartographie comme à la donnée source. Les collectivités locales (Saint-Etienne Métropole, Loire Forez agglo...) s'orientent aussi vers des systèmes d'information géographique partagés avec leurs membres et interopérables entre eux. Dans ce contexte, epures, centre de ressources du territoire, par le biais de son Conseil d'administration de décembre 2015, a validé le principe de la mise en place d'un système interfacé avec les systèmes en place ou en devenir chez les partenaires et qui doit faciliter les échanges de données et mettre en valeur les observatoires portés par l'Agence.



e-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES





Depuis, plusieurs applications ont vu le jour. Toutes ces applications doivent être maintenues à jour et en bon état de fonctionnement.

De plus, de nouveaux développements, de nouveaux outils sont mis en ligne chaque année. Compte-rendu d'exécution:

- mise à jour des applications en ligne
- maintenance en état opérationnel du serveur
- développement de flux de données pour les partenaires
- mise en ligne des rapports de comparaison d'EPCI en septembre

01/192 **MODELE D'OCCUPATION DES SOLS**

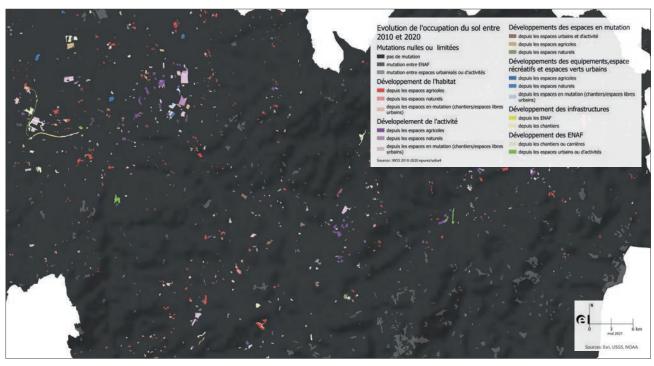
Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

La dernière couche d'occupation du sol utilisée à l'Agence doit être remise à jour en 2020.

L'objectif est de définir et renouveler cette base de données essentielle à l'élaboration des documents d'urbanisme et au suivi des objectifs de sobriété foncière.

MODELE D'OCCUPATION DES SOLS





Compte-rendu d'exécution :

- livraison de la version provisoire du MOS le 05/02/2021
- contrôles qualité, vérification et retour au BE 15 jours plus tard
- livraison finale le 09/04/2021
- finalisation de la mission du BE et clôture du projet le 06/05/2021

01/196

GESTION DES BASES DE DONNEES

Pilotes epures: TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée pour administrer, mettre à jour, intégrer... l'ensemble des données des observatoires du socle partenarial.

Il s'agit de maintenir à jour et en bon état de fonctionnement l'ensemble du socle de données, d'intégrer et/ou saisir de nouvelles données, de réaliser les pré-traitements pour que ces données puissent être directement opérationnelles pour les observatoires ou pour les études partenariales de l'Agence.

Compte-rendu d'exécution :

- alimentation des bases de données et mise à jour des données

01/197 ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

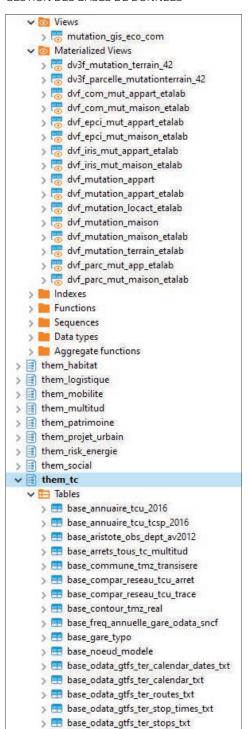
Contexte et Objectifs:

Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée pour gérer les achats de données liées au socle d'observation.

Compte-rendu d'exécution:

- achat données PERVAL 2020
- achat données Adéquation
- achat données CCI commerce
- achat données Diane
- achat INSEE OMPHALE

GESTION DES BASES DE DONNEES





E-MOB SOCLE EXTENSION ET **GESTION**

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs:

Le site internet e-mob est accessible depuis 2014 et permet d'évaluer l'impact financier et environnemental du choix de localisation résidentielle des ménages. Pour fonctionner, cet outil s'appuie sur les informations disponibles via notre socle d'observation.

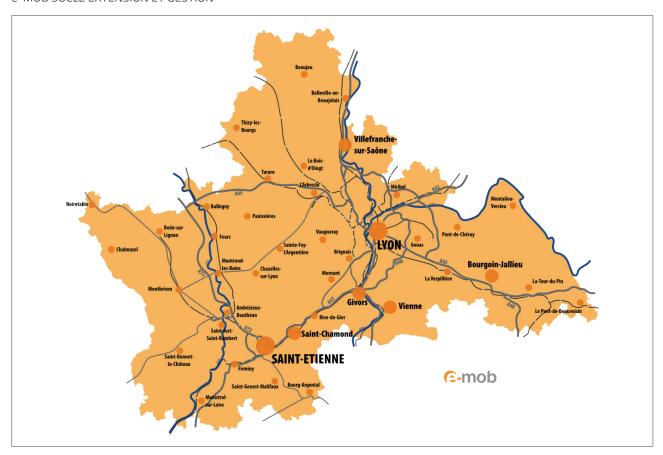
Compte-rendu d'exécution :

L'outil e-mob, développé par epures, est accessible pour tous les ménages souhaitant évaluer l'impact financier et environnemental de leur choix de localisation résidentielle.

Au printemps 2021, une nouvelle version d'e-mob a été mise en ligne afin de proposer un outil métropolitain dont le périmètre s'étend à l'ensemble du territoire du Scot Sud Loire, la proche Haute-Loire, le Nord-Isère et le Rhône.

La nouvelle version d'e-mob est accessible sur le site www.e-mob.fr

e-MOB SOCLE EXTENSION ET GESTION







CHIFFRES CLES

27 publications

des observatoires en 2021 dans 6 thématiques



VALORISATION ET OBSERVATION AMELYSE

Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures: MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

L'objectif pour le Syndicat des Mobilités des Territoires de l'AML, l'inter-Scot et le Pôle métropolitain est triple :

- Sensibiliser les nouveaux élus au territoire de l'Amelyse et à ses enjeux (travail commun avec les autres partenaires : Pôle métropolitain, SMT AML,...)
- Valoriser les travaux spécifiques à l'inter-Scot auprès des nouveaux élus (EPCI, voire communaux).
- Participer à l'émergence d'une observation territoriale A2 à l'échelle de l'Amelyse : en 2020, émergence de méthodologie et structuration des bases de données sur le thème de la logistique

Le socle partenarial de l'Agence accueille ces missions.

Compte-rendu d'exécution :

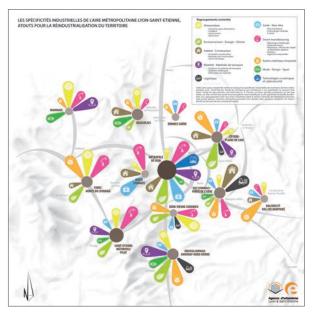
En janvier 2021, les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne ont mis en ligne une vidéo, sous la forme d'un portfolio, qui présente les grands enjeux de l'AMELYSE permettant ainsi de faire passer des messages-clés aux nouveaux exécutifs et aux partenaires communs des 2 Agences, et favoriser le dialogue interterritorial.

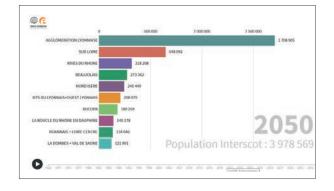
Même si l'enjeu d'une gestion économe du foncier n'est pas nouveau et que tendre vers une plus grande sobriété foncière paraît nécessaire, le concept de « Zéro Artificialisation Nette », issu du Plan biodiversité de 2018, soulève de nombreuses auestions.

Pour comprendre les enjeux et effets induits de ce sujet d'actualité majeur, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont organisé un séminaire en distanciel et fait dialoguer plus de 150 partenaires, le 30 avril 2021.

13 intervenants d'horizons divers - chercheurs, praticiens, écologues, acteurs de la planification, opérateurs fonciers, acteurs de l'aménagement et de la construction - ont ainsi accepté de se prêter au jeu de la controverse pour ouvrir le dialogue et croiser les regards.

VALORISATION ET OBSERVATION AMELYSE







Dans le cadre de la mutualisation de données, l'Agence de Saint-Etienne entretient une base de données spécifique sur les dossiers commerciaux portés en CDAC et CNAC sur le périmètre de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

01/053 OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION

Pilotes epures: RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Dans l'observatoire de l'artificialisation des sols et de la planification, l'Agence d'urbanisme gère le suivi du recollement des PLU et les bases d'occupation des sols.

- Il s'agit, dans le cadre de cet observatoire, :
- de gérer le processus de mise à jour permanente au gré des révisions des documents officiels
- de suivre l'évolution de l'occupation des sols

afin d'effectuer des exploitations en vue de contribuer aux démarches de PLU. PLUi et de Scot.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2021 a donné lieu à la récupération des zonages des PLU et à la construction d'un recollement à la date du 01/01/2021 à l'échelle de l'aire d'observation d'epures.

De plus, suite à l'achat du MOS 2020, une publication des résultats a été réalisée et diffusée en septembre 2021. Cette publication permet de présenter le nouvel outil disponible pour les partenaires de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise pour mesurer la consommation d'espaces, à savoir le MOS 2010-2020.

Elle permet également d'exposer le renforcement du cadre légal avec la loi Climat et Résilience, le positionnement des SRADDET au cœur du jeu et les nouveaux délais légaux exigeants.

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

Pilotes epures: ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Chaque année, l'INSEE publie les résultats officiels du recensement rénové de la population. Au 1er janvier, sont communiquées les populations légales des communes. Au 1er juillet, ce sont les chiffres-clés de la démographie des communes qui sont disponibles (700 variables). Des bases plus détaillées (infra-communales, fichiers de flux) sont accessibles à l'automne.

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES





L'objectif est de mettre en lumière les principales évolutions démographiques dans l'aire d'observation de l'Agence en les replaçant dans le contexte régional.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a permis le lancement de plusieurs travaux :

- La note annuelle des dynamiques démographiques dans la Loire a été publiée en mars.
- En mai-juin, une note a été rédigée sur la population active dans la Loire, avec des entretiens d'acteurs : elle sera publiée fin août.
- Parallèlement, un travail s'est enclenché sur les projections démographiques : échanges sur un possible ajustement des hypothèses Omphale (échange avec l'Insee), audition d'Agences ayant produit

un modèle de projections "maison", approche comparative des différentes possibilités et discussions en interne à epures et au sein du réseau urbA4.

Le second semestre a été consacré à la poursuite du travail sur les projections démographiques, avec une commande spécifique auprès de la direction régionale de l'Insee (projections ajustées par rapport aux derniers résultats du recensement) ainsi que des échanges méthodologiques avec celle-ci.

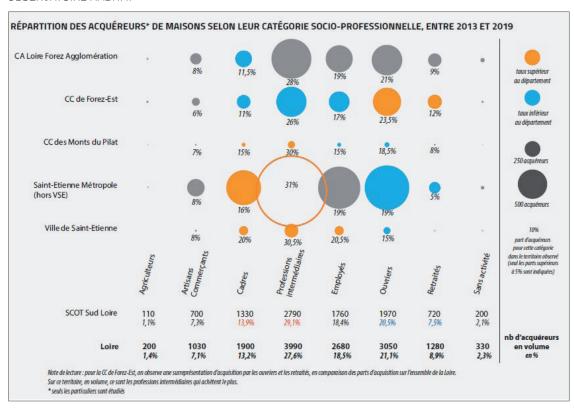
04/003 **OBSERVATOIRE HABITAT**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs:

Dans son rôle d'observation, epures recueille et analyse annuellement des données sur les différents marchés de l'immobilier résidentiel

OBSERVATOIRE HABITAT





d'un territoire regroupant le Sud Loire et la proche Haute-Loire. Cet observatoire rassemble l'ensemble des partenaires de l'habitat, membres de l'Agence. Cet observatoire, animé par epures depuis 1997, comprend annuellement:

- des analyses des différents marchés immobiliers : vente, terrain à bâtir, logements mis en chantier, promotion immobilière... Ce dernier fait l'objet d'un dispositif particulier de pilotage et d'animation,
- l'organisation de temps d'échanges entre les techniciens, les collaborateurs et les professionnels de l'immobilier
- une rencontre habitat, séminaire de restitution de la conjoncture, au 4e trimestre.

Cet observatoire a pour objectifs :

- de développer les échanges entre institutions, entre acteurs privés intervenant dans le champ de l'habitat
- d'apporter des éléments de compréhension sur les évolutions et cerner les dysfonctionnements des marchés du logement à différentes échelles territoriales (Pôle métropolitain, département de la Loire, EPCI).

Compte-rendu d'exécution :

A la fin de l'année 2021, l'observatoire de l'habitat a publié les quatre notes suivantes :

- Analyse du marché, profils des acquéreurs et retours d'expériences, en juin
- Les logements neufs en 2020, chiffres et analyse, en septembre
- Les transactions immobilières 2020, des signaux positifs pour nos territoires, en octobre
- Le marché locatif à loyer maitrisé, une tendance générale stable, en novembre

Un webinaire sur l'observation des loyers (les différentes sources et méthodes) s'est tenu le 3 juillet.

La rencontre annuelle de l'habitat, prévue fin novembre en présentiel, a été annulée au regard de l'évolution du contexte sanitaire en fin d'année.

04/071 OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un dispositif d'observation de la promotion immobilière existe sur le territoire du Scot Sud Loire et de la proche Haute-Loire depuis 2009. A la demande de ses partenaires, epures gère également, depuis 2013, ce dispositif.

Ce volet sur le marché de la promotion immobilière doit permettre de :

- suivre l'activité de la promotion immobilière privée ; avoir une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés
- évaluer les effets des politiques publiques des collectivités

Compte-rendu d'exécution :

Quatre tableaux de bord conjoncturels ont été publiés :

- l'activité de la promotion immobilière au 4^e trimestre 2020, en février
- l'activité de la promotion immobilière au 1^{er} trimestre 2021, en juin 2021
- l'activité de la promotion immobilière au 2^e trimestre 2021, en septembre 2021
- l'activité de la promotion immobilière au 3º trimestre 2021, en décembre 2021

En parallèle, le module e'observ dédié à cette observation est mis à jour régulièrement, après réception des données d'Adéquation. Les notes détaillées trimestrielles ainsi que les données e'observ sont accessibles en ligne, en accès réservé aux adhérents de l'Agence, sur le site internet d'epures.



OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

Pilotes epures : DURANDO Cécile, MEON Adrien

Contexte et Objectifs:

Le territoire du Sud Loire a été un des dix-sept territoires retenus lors de l'appel à candidature lancé en 2012 par le Ministère du Logement pour l'expérimentation nationale sur la mise en place d'observatoires locaux des loyers.

Les premières années ont posé des jalons (rentrer dans une dynamique, identifier et sensibiliser les professionnels locaux,...). La poursuite de l'expérimentation a permis d'atteindre les objectifs fixés et de mettre à profit les acquis méthodologiques, consolider les partenariats et créer de nouveaux liens. L'envergure nationale de ces observations permet d'assurer fiabilité et comparabilité.

La participation à ce travail doit permettre :

- d'améliorer la connaissance du parc locatif privé,
- de disposer de données fiables et comparables,
- d'ajuster certaines politiques publiques locales ou en faire l'évaluation

Les objectifs pour 2021 sont :

- d'analyser les données 2020 et d'en restituer les résultats
- de finaliser la demande d'agrément pour pérenniser et conforter l'existence légale de l'observatoire local des loyers

Compte-rendu d'exécution :

En février 2021, l'Observatoire Local des Loyers du Sud Loire proche Haute-Loire a obtenu l'agrément, et sort de son statut expérimental. Une nouvelle instance doit être créée, la Commission consultative des loyers, composée de 4 collèges (bailleurs, gestionnaires, association de locataires et personnes qualifiées en matière de logement ou statistique). Les membres pressentis pour participer à ces différents collèges, validés par le conseil d'Administration d'epures, ont été contactés au second semestre 2022. Des réponses sont encore attendues à la fin de l'année 2021, ce type de décision relevant souvent d'instances internes aux structures contactées, chacune ayant des calendriers différents. La Commission devrait se réunir au moins une fois en 2022 pour élire son président.

Concomitamment, l'enquête loyer 2021 a été lancée. Onze agences du territoire ont répondu à la sollicitation d'epures et ont transmis leurs données de gestion. Les données des agences FNAIM, Foncia et du réseau Clameur ont également été mobilisées via l'intermédiaire de l'ANIL. La période de collecte auprès des professionnels de l'immobilier s'est terminée en novembre. Plus récemment dans l'année, entre juin et juillet, s'est déroulée l'enquête téléphonique auprès des propriétaires-bailleurs en gestion directe. Cette enquête a été confiée au prestataire Cohda.

Au 4e trimestre 2021, l'exploitation de l'ensemble de ces données a débuté (reformatage et uniformisation des bases, adressage,...). Ce travail se poursuit en 2022, pour aboutir à la publication des résultats.

06/004

OBSERVATOIRE COMMERCE

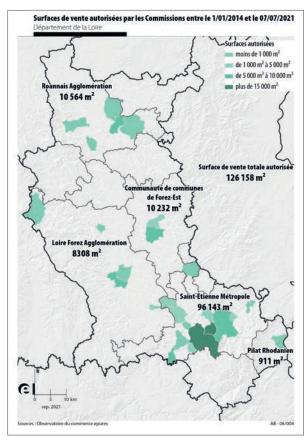
Pilotes epures: BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs:

En cours de reformatage depuis 2020, cet observatoire ambitionne de mettre en place en partenariat avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers, un dispositif d'observation permettant d'éclairer la décision publique et de suivre l'effet des politiques publiques mises en œuvre.



observatoire commerce



Il s'agit d'anticiper, en partenariat, l'émergence des dispositifs de suivi-évaluation des politiques publiques des partenaires engagés dans l'élaboration de documents de planification (Scot et PLUi), voire de schémas de développement de l'urbanisme commercial et autres opérations de revitalisation du territoire (ORT).

L'observatoire du commerce a un triple objectif :

- Acquérir des connaissances sur un territoire. L'enjeu est de produire des informations sur le territoire et d'apporter des connaissances sur le commerce.
- Développer un processus d'intelligence collective. L'enjeu est d'associer les acteurs à la production et au partage des informations et de créer des nouvelles scènes de dialogue autour des questions de commerce,
- Apporter une aide à la décision politique locale. L'enjeu est d'aider et responsabiliser la décision politique locale et d'aider à la mise en œuvre et à l'élaboration des politiques locales de commerce.

L'objectif est de publier une note de conjoncture partenariale pour approfondir la connaissance de l'activité commerciale et appréhender son évolution. A terme, cette note de conjoncture fera l'objet d'une publication annuelle et l'observatoire du commerce se dotera d'autres produits pour accompagner les acteurs locaux dans leur réflexion (note d'étude en lien avec l'actualité, accès aux données vis e'observ...).

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2021 a été l'occasion de reformater l'observatoire du commerce. Pour cela, epures, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire, a construit une note sur les chiffres-clés du commerce à l'échelle du département de la Loire. Cette note dresse le portrait des consommateurs ligériens et leurs pratiques d'achat. Elle fait le point sur l'évolution des formats de distribution et de l'emploi. Enfin, elle comporte une analyse des CDAC et CNAC.

Sa diffusion est prévue en mars 2022.

06/011 OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'observatoire de l'économie s'articule autour de trois grands axes :

1- l'analyse des évolutions économiques de la Loire : analyse annuelle de la conjoncture locale, rédigée depuis vingt ans en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat



de la Loire (CMA), Emplois Loire Observatoire (ELO) et l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF).

- 2- l'animation de rencontres entre les partenaires économiques sous la forme de petits-déjeuners autour des études thématiques annuelles,
- 3- des zooms et des réflexions méthodologiques.

Depuis 2017, epures a renforcé le partenariat, notamment avec les collectivités, via la mise en place d'un groupe technique et diffuse des livrables plus réguliers (un tableau de bord).

Compte-rendu d'exécution :

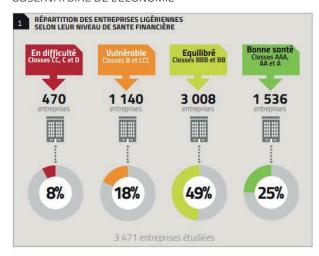
TABLEAUX DE BORDS TRIMESTRIELS Quatre tableaux de bord ont été édités en 2021 : le n° 17 en janvier, le n° 18 en avril, le n° 19 en juillet et le n° 20 en octobre. Les deux derniers tableaux de bord ont été entièrement élaborés à partir du nouveau périmètre des zones d'emploi, permettant ainsi d'intégrer la Plaine du Forez.

PUBLICATION PARTENARIALE

A mi-année 2021, certaines données relatives au bilan économique de l'année 2020 dans la Loire ont été recueillies et traitées. Il s'agit des effectifs salariés privés, de la création d'établissements et du commerce international. L'infographie de ces premiers éléments a commencé.

Comme cela a été le cas l'année dernière, suite à une réunion partenariale, qui s'est tenue en juin 2021, nous avons décidé d'intégrer à cette publication des données portant sur les deux premiers trimestres 2021 afin d'avoir une vision plus récente du contexte économique et de prendre en compte les impacts de la crise

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE





sanitaire sur l'économie. Pour rappel, les nouvelles données portent sur les effectifs salariés (Acoss-Urssaf), les besoins en main-d'œuvre (Pôle emploi), le chômage partiel (Direccte), la demande d'emploi (Pôle emploi), les créations/défaillances d'entreprises (Infogreffe) ainsi que les demandes de reports des échéances (Acoss-Urssaf).

La conférence annuelle a eu lieu le mardi 30 novembre 2021 en visio-conférence. Elle s'est déroulée en deux temps : une présentation des chiffres-clés par les partenaires (epures, ELO, CCI, CMA, Pôle emploi, Urssaf) et une table-ronde sur l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique et l'organisation du travail (en présence de la Banque de France, de la ville de Montbrison et d'Elea). Stéphane Riou, vice-président de l'université de Saint-Etienne, a donné son regard prospectif à court et à moyen termes de cette crise sans précédent.



OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE

Pilotes epures: TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

L'observatoire des déplacements de la région stéphanoise a pour vocation de suivre :

- les évolutions en termes de déplacements
- les effets des politiques de déplacements.

Chaque année, l'observatoire est enrichi en fonction de l'évolution des politiques et de la disponibilité des données afin de :

- Suivre les évolutions des déplacements et de la mobilité dans la région stéphanoise
- Suivre les effets des politiques de déplacements
- Etre un centre de ressources pour toutes les questions traitant des déplacements dans la région stéphanoise
- Etre un lieu d'échanges entre les partenaires. Dans un monde du déplacement où les compétences de chaque collectivité sont très éclatées, ce travail collectif permet à tous les partenaires de mutualiser leurs connaissances au-delà de leur(s) seule(s) compétence(s).

Compte-rendu d'exécution:

- Publication Enjeux de la mobilité en Sud Loire : les opportunités permises par la loi LOM (février 2021)
- Publication la logistique, données et regards d'acteurs (septembre 2021)
- Ecriture d'une publication sur les Modes actifs à paraître en février 2022

07/007

MODELE DE DEPLACEMENTS -ADMINISTRATION ET MISE A JOUR

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre

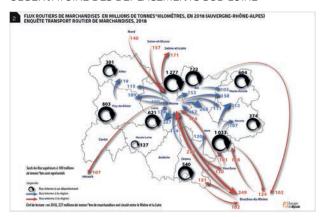
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs:

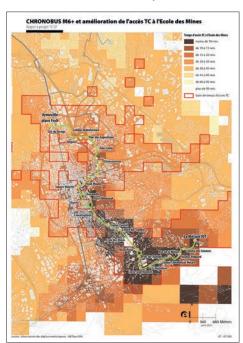
Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de Saint-Etienne Métropole, un modèle multimodal des déplacements partenarial a été développé. Initialement conçu pour les études spécifiques au

OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE



PDU, cet outil est aujourd'hui exploité pour nombre de problématiques de déplacements. Pour permettre la valorisation de l'outil et garantir sa pérennité, Saint-Etienne Métropole a souhaité construire un groupe partenarial de gestion du modèle qui regroupe l'Etat, Saint-Etienne Métropole, le Conseil Départemental de la Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la STAS.

MODELE DE DEPLACEMENTS ADMINISTRATION ET MISE A JOUR





Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre de réflexions partenariales, epures a exploité le modèle des déplacements :

-Pour apporter des éléments d'informations et d'évaluations dans le dossier de candidature de Saint-Etienne Métropole pour un projet de Chronobus M6 La Métare IUT-Armeville Place Foch (appel à projet relatif aux transports collectifs en site propre - Ministère chargé des Transports - Avril 2021) : analyser l'amélioration de l'accessibilité en transport collectif liée au projet, estimer la charge de la nouvelle ligne, évaluer les impacts sur les autres services TC et les autres modes de transport, proposer une évaluation socio-économique et environnementale du projet.

-Pour comprendre les impacts de l'évolution de l'offre de stationnement autour de la gare de Châteaucreux : Relocalisation/Suppression P R existant, règlementation du stationnement en surface, évolution de la capacité d'un nouveau parking en ouvrage (en lien avec la fonction TER). Des hypothèses d'implantation au nord de la gare ou de maintien du site actuel, de dimensionnement du P R ont été testées afin d'apprécier le niveau d'attractivité du projet de P R.

Epures organise et anime des comités techniques réunissant les membres du groupe de gestion partenariale du modèle. En juin dernier, la séance a permis de partager les études réalisées et d'échanger sur la démarche de mise à jour du modèle à venir. En complément, un travail de compilation des données a été engagé pour constituer le référentiel de données du modèle multimodal des déplacements dans sa future version (périmètre, zonage, données socio-économiques). Ce travail se poursuivra en 2022.

08/025

OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

Pilotes epures: RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Suite à la promulgation de la loi portant sur la transition écologique pour la croissance verte, 9 objectifs ont été définis pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique de la France et sa compétitivité économique, préserver la santé publique, protéger l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique.

L'observatoire des transitions environnementales s'inscrit dans ce contexte et aborde dorénavant les thématiques via le prisme de ces objectifs à atteindre.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2021 a donné lieu à :

- la tenue de 2 webinaires sur :
 - les puits de carbone
 - la nature en ville
- la rédaction et la diffusion d'une publication sur les limites planétaires en lien avec l'Ecole des Mines de Saint-Etienne
- l'organisation d'un club sur la nature en ville et sur l'approche sociologique du rapport à la nature

OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES

BILAN À L'ÉCHELLE L'érosion de la biodiversité Niveau dangereux Zone d'incertitude Moyenne Zone d'incertitude Espace de sécurité Faible La perturbation du cycle de La perturbation du cycle du La perturbation du cycle de Niveau dangereux Zone d'incertitude Movenne Espace de sécurité Espace de sécurité Bonne L'atteinte de la couche Non évalué Espace de sécurité à niveau dangereux Bonne L'augmentation des parti-Non évalué



OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS

Pilotes epures: GABION Cyril

Contexte et Objectifs:

L'importance des enjeux de reconquête urbaine et de maîtrise du développement de l'urbanisation a conduit l'Etat, les collectivités locales et l'Epora à s'interroger sur les stratégies foncières à mettre en œuvre dans le cadre de différentes démarches de planification et de contractualisation.

L'observation foncière constitue un préalable nécessaire à la définition d'une stratégie. L'observatoire a vocation à améliorer et capitaliser la connaissance des marchés fonciers locaux et de l'occupation et de la consommation d'espace.

L'observatoire a pour objectif de suivre les évolutions, partager les analyses, proposer des méthodes et des indicateurs.

Compte-rendu d'exécution :

- Recueil et traitement des données sur le marché des terrains à bâtir à vocation économique.

10/008

OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme a engagé la constitution d'un tableau de bord des équipements qui vise à mieux connaître l'offre existante dans les domaines : du sport, de la culture, de la santé, de l'éducation, de la petite enfance et de la gérontologie. La mission consiste à recueillir et traiter un ensemble de données qui sont ensuite mises à disposition des chargés d'études et des partenaires dans e-observ'.

Objectifs de l'étude :

- Connaître l'offre d'équipements et de services dans le département de la Loire
- Suivre ses évolutions
- Contribuer aux politiques publiques thématiques (petite enfance, santé, gérontologie, culture, déplacements...) et aux démarches de planification (PLUI, Scot...)

Compte-rendu d'exécution :

La première publication de l'observatoire, concernant l'accessibilité aux équipements dans le territoire ligérien, a été diffusée début janvier.

Elle a également fait l'objet d'un webinaire début mars.

En 2021, l'observatoire des équipements s'est intéressé à la pratique des sports de nature et les capacités du territoire pour favoriser le développement de ces pratiques. Dans cet objectif, ont été rencontrés différents acteurs du territoire. Une publication retranscrira ces éléments début 2022.

11/013 PUBLICATIONS TRANSVERSALES

Pilotes epures : MEYER Ludovic, THOLONIAT-FRACHISSE Angélique, MEON Adrien

Contexte et Objectifs:

L'observation cherche à comprendre, voire à révéler, analyser et organiser des faits mesurables et suivre leurs évolutions dans le temps et dans l'espace.

L'observation a pour but, à partir de constats, diagnostics et méthodes scientifiques, de dresser des analyses objectives et éclairantes.

Les objectifs opérationnels des observatoires sont simples mais ambitieux dans un monde où l'excès d'information et d'accès à la donnée ne permet pas une prise de distance objective et rationnelle. Il s'agit d'étayer la construction de l'action publique par l'appréhension des évolutions du territoire et de la société.



Compte-rendu d'exécution :

Trois publications transversales de la mission observation ont été mises en œuvre en 2021 :

- une publication sur les nouveaux découpages INSEE est parus en début d'année,
- une note sur le nouveau cadre de contractualisation Etat-Collectivités via les CRTE est parue à l'été 2021. Cette publication, au delà du cadrage général qu'elle présente, insiste particulièrement sur l'importance de la mise en œuvre de suivisévaluations qui sont aujourd'hui sous-estimés mais qui constituent le socle des futures contractualisation. La publication a permis de montrer la capacité de l'Agence à participer à une vision ligérienne d'une série d'indicateurs issus de ses observatoires partenariaux et de la circulaire dite Castex instaurant les CRTE au plan national.
- une publication sur le télétravail publiée en fin d'année. Elle a fait l'objet de nombreux échanges en interne à epures afin de garantir une approche transversale : impact du télétravail en termes d'emploi, d'immobilier d'entreprise, d'habitat, de mobilité, d'énergie.

PUBLICATIONS TRANSVERSALES

ESTIMATION DES EMPLOIS SALARIÉS TÉLÉTRAVAILLABLES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LOIRE :



Exemples:
9 % dans l'hôtellerierestauration, 29 %
dans le transport, 66%
dans la banque, 79 %
dans le numérique ...

93 450 postes salariés privés **26 420** télétravailleurs



31 870 postes salariés privés **5 740** télétravailleurs



Exemples: 9 % dans l'agroalimentaire, 18 % dans la mécanique, 30 % dans l'environnement ...

51 210 postes salariés privés **8 940** télétravailleurs



15 680 postes salariés privés **1 880** télétravailleurs



Les périmètres CRTE

CRTE - Publication transversale





Page 24 | Revue de projets 2021



CHIFFRES CLES

4 584 jours

d'activité en 2021

161 missions

dans le programme partenarial

+375 abonnéss

aux réseaux sociaux



11/001 ANIMATION DU PARTENARIAT

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs:

L'Agence d'urbanisme est un lieu d'échanges, de mutualisation et de partage entre les différents acteurs impliqués dans le développement du territoire. Elle est un espace de dialogue qui facilite l'émergence et la mise en œuvre des projets territoriaux partagés et la cohérence des politiques publiques conduites par ses membres.

Epures entretient des relations avec ses partenaires ainsi qu'avec le monde universitaire et professionnel (CEREMA, PUCA, Universités...) pour échanger et réfléchir aux nouvelles problématiques territoriales et locales et participer à différentes démarches nationales.

L'Agence participe activement à la FNAU à travers la rencontre nationale annuelle, des réunions techniques, les instances ainsi que différentes publications.

Compte-rendu d'exécution :

Epures rencontre ses partenaires et les acteurs du développement ligérien et anime par ces rencontres son partenariat. Les liens avec les partenaires se sont quasi exclusivement tenus par visio, au regard du contexte sanitaire. Cependant, l'Agence a rencontré un certain nombre de nouveaux maires et s'est présentée à différents EPCI. Elle a également rencontré les services de l'Etat autour de ses démarches Petites Villes de Demain et CRTE. Elle a été auditionnée par le CESER sur les questions d'ingénierie territoriale.

Enfin, elle a organisé une rencontre autour de l'ouvrage "Sociologie de Saint-Etienne" et préparé un cycle de séminaires sur la Ville productive avec différents partenaires.

ANIMATION DU PARTENARIAT



11/005 INSTANCES AGENCE

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs:

L'Agence d'urbanisme, outil d'ingénierie territoriale mutualisée, assure la gestion de son activité via différentes instances qui permettent l'administration de la structure, l'animation de la gouvernance et la légitimité de son positionnement.

Compte-rendu d'exécution :

Les instances de l'Agence d'urbanisme se sont réunies à quatre reprises en 2021. L'Assemblée générale annuelle s'est tenue le 8 juin.

11/006 **CENTRE DE DOCUMENTATION**

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs:

Les ressources d'epures (dossiers, études, ouvrages, archives, photos) sont accessibles aux adhérents, partenaires et publics extérieurs au service Documentation. Des outils et actions ont été mis en place pour partager plus facilement ces



ressources documentaires, notamment un accès hiérarchisé à la base documentaire et à la cartophotothèque.

La documentation continue à veiller à la capitalisation et la diffusion des études réalisées dans le cadre du programme partenarial.

Concernant la pédagogie :

- la documentation continue à servir de support technique à l'équipe d'études dans ses recherches et travaux
- elle peut être sollicitée lors des différents ateliers et tables-rondes organisés par epures.
- elle produit une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire)

Compte-rendu d'exécution :

212 études recensées

28 personnes extérieures renseignées

13 bibliographies thématiques établies

38 e-actu' réalisées et envoyées à 493 abonnés.

13 abonnés supplémentaires à e-actu'

Participation à 16 revues de presse métropolitaines (une toutes les 3 semaines), en partenariat avec l'Agence de Lyon.

11/009

INFORMATION NUMERIQUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Pilotes epures: FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Le site internet de l'Agence d'urbanisme est en ligne depuis avril 2018. Son rubriquage, ses différentes entrées, sa lisibilité permettent un accès rapide aux informations. Il est un véritable vivier sur les travaux passés et en cours de l'Agence.

L'objectif est de :

- Communiquer sur la structure et les missions de l'Agence d'urbanisme
- Informer sur ses activités
- Informer sur l'actualité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Informer sur l'état de la réflexion locale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

INFORMATION NUMERIOUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION



- Etre un portail sur d'autres sites et d'autres démarches partenaires autour de thématiques proches
- Hiérarchiser selon les supports, les données et informations en direction du grand public, des adhérents et partenaires et en interne.

Un espace partenaire a été créé pour encore améliorer le service aux adhérents.

Compte-rendu d'exécution :

11 489 utilisateurs du site web, dont 11 347 nouveaux utilisateurs.

42 470 pages vues.

375 mentions j'aime (65 depuis janvier 2021) et 428 abonnés (98 depuis janvier 2021) à la page Facebook de l'Agence

287 abonnés au compte Twitter (25 depuis janvier 2021)

582 abonnés au compte Linkedin (252 depuis janvier 2021)

Lancement du nouveau site internet de l'Agence en avril 2019 comprenant un espace dédié aux partenaires afin qu'ils aient accès aux dates, ordres du jour, comptes rendus des instances, aux éléments constituant le programme partenarial (suivi de programme et fiches programme) ainsi qu'à une veille d'actualités quotidiennes et à des études réservées. A ce jour, il y a 112 abonnés à l'espace partenaires (31 depuis janvier 2021)



11/010 GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme élabore chaque année un programme partenarial d'activités, voté par son Conseil d'Administration. Ce programme est un élément important dans la vie associative car il constitue le "contrat de confiance" entre les partenaires et l'Agence. Outre le temps de préparation de fin d'année et de présentation en comité technique rassemblant tous les partenaires, différents temps de travail sont prévus durant l'année entre epures et chacune des collectivités afin de s'assurer que l'engagement et le déroulement du programme se font de façon conforme aux prévisions.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme partenarial a été validé lors du Conseil d'administration d'avril. Différentes réunions ont été tenues, soit en visio soit en présentiel à partir de mi-mai. Un comité technique partenarial a été organisé fin juin.

Les DGS (ou leur représentant) du collège des membres de droit ont été réunis pour préparer les deux séminaires pour la construction de la feuille de route 2021-2026 d'epures. Le cycle de préparation du programme 2022 a été lancé au 3º trimestre avec les différentes réunions thématiques, les rencontres des partenaires ainsi qu'un comité technique partenarial le 29 novembre.

11/011 **CLUB DES OBSERVATOIRES**

Pilotes epures : MEYER Ludovic, TRIOLLIER Guillaume, THOLONIAT-FRACHISSE Angélique, MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'animation du partenariat constitue une mission permanente de l'Agence. Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par le biais de suivis réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux.

Aujourd'hui, l'effort doit être porté sur la valorisation des travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information. A ce titre, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route fixée par le Conseil d'administration, l'Agence a procédé à la refonte de son système d'observation via la création d'une mission transversale observation.

Cette mission a proposé la mise en place de "clubs des observatoires" dont l'objectif est de partager les rendus et les connaissances du système d'observation.

Ces rencontres mobilisent le partenariat technique et politique de l'Agence.

Compte-rendu d'exécution:

La mission observation transversale mise en place au sein de l'Agence a mis en oeuvre 3 clubs des observatoires en 2021.

Pour rappel, ces instances sont souhaitées dans le cadre de la réforme du socle partenarial de l'Agence comme ouverte aux techniciens et aux élus. Les conditions sanitaires ont obligé l'Agence à mettre en œuvre ces clubs en distanciel en 2021 :

- l'impact de la crise COVID sur l'économie ligérienne (juin 2021)
- la nature en ville (juin 2021)
- la loi d'orientation des mobilités et ses impacts territoriaux locaux (club annulé du fait de la crise sanitaire en mars 2021)

Ces temps forts pour le partenariat sont autant d'occasion de découvrir les données de référence pour chacune des problématiques territoriales abordées, d'échanger avec les autres participants ainsi qu'avec les experts thématiques de l'Agence et de repartir avec des ressources sur les différents sujets.



Par ailleurs, les actes des clubs organisés fin 2020 ont été publiés en février 2021 (Différentes échelles de l'observation des phénomènes démographiques et Les investissements sur le territoire de Saint-Etienne Métropole).

L'ensemble des productions et des rediffusions des clubs sont disponibles sur le site internet d'epures.

11/012 TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) sollicite régulièrement les agences de son réseau dans le cadre de travaux ou de publications. A ce titre, epures contribue et pilote certains travaux.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence a participé aux travaux autour de l'observation des centres-villes, la réflexion sur l'observation foncière ainsi qu'à la future publication de la FNAU sur les solutions d'adaptation fondées sur la nature dans les documents de planification.

11/077 **WEBINAIRES EPURES**

Pilotes epures : MEYER Ludovic, GABION Cyril, MEON Adrien, TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'animation du partenariat constitue le troisième chapitre du socle partenarial de l'Agence.

Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par le biais de suivis réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux. Aujourd'hui, l'effort doit être maintenu mais il doit être accompagné par une intensification de la valorisation des travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information.

Compte-rendu d'exécution :

Sept webinaires, réunissant de 30 à 70 auditeurs chacun, ont été mis en place ; l'ensemble des supports et des rediffusions sont disponibles sur le site internet de l'Agence.

Couverture et desserte en équipements du territoire Ligérien - février 2021

Dynamiques économiques Lyon -Saint-Etienne - mars 2021

Nouveaux zonages de l'INSEE : méthodologie et évolution - avril 2021

DV3F un outil de mesures des marchés fonciers et immobiliers - avril 2021

Transitions environnementales : les puits de carbone - mai 2021

Les données loyers dans la parc locatif privé - juillet 2021

Occupation du sol 2020 : un nouvel outil d'analyse du territoire - septembre 2021.

TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)







PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES

Pilotes epures : MEYER Ludovic, VERDIER Anne-Marie, MARSAUCHE Maud, BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Parce que l'Agence d'urbanisme, entreprise de matière grise, tire sa reconnaissance et sa légitimité de sa capacité d'anticipation et d'innovation, le socle partenarial propose la mise en œuvre d'initiatives méthodologiques et d'espaces d'expérimentation. Ces initiatives seront toujours orientées sur la valeur ajoutée pour le territoire, sa compréhension, son accompagnement.

Compte-rendu d'exécution :

Ce chapitre du socle partenarial contient cinq missions en 2021 :

- une réflexion sur le contenu modernisé des PLU/ PLUI pour laquelle des analyses juridiques sont produites régulièrement.
- l'accompagnement d'un programme de recherche du PUCA « Transition rurale » ou « méga périurbanisation » qui s'entamera en septembre 2021.
- une collaboration entre l'université de Saint-Etienne et Epures, devant se déployer à l'automne et se terminer en 2022, par l'organisation d'un cycle de 4 séances : ateliers de lectures, réflexions et débats sur la "ville productive"
- le suivi et publication des résultats (septembreoctobre) d'un stage en lien avec l'Ecole des Mines de Saint-Etienne sur la mesure de la participation locale à l'atteinte des limites planétaires
- la mise en place d'un tableau de bord attractivité pour lequel deux séances internes ont été mises en œuvre pour un objectif de finalisation en fin d'année

01/980

JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs:

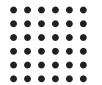
Afin d'améliorer le dialogue Communauté-Communes et d'aider à l'exercice de l'action publique territoriale, epures propose aux membres du collège des membres de droit des journées d'appui. Cette ingénierie à disposition est à utiliser à discrétion, en fonction des actualités, priorités d'actions et besoins de la collectivité et peut être mobilisée sur l'ensemble des thématiques proposées par l'Agence d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Les EPCI et structures membres de droit de l'Agence d'urbanisme bénéficient de jours d'appui technique leur permettant de faciliter le dialogue avec leurs partenaires, dans le cadre du programme partenarial de l'Agence. Ils ont été mobilisés sur demande.



Page 32 | Revue de projets 2021



CHIFFRES

L'interscot de l'aire métropolitaine Lyonnaise :

12 Scot

2 métropoles

7 communautés d'agglomération

29 communautés de communes

157 centralités

de mise en œuvre du volet trame verte et bleue du SRADDET

de surface agricole dans l'Amelyse

habitants par an supplémentaires dans l'Amelyse

personnes âgées de plus dans l'Amelyse d'ici 2040



URBA4

00/096

URBA4 TRAME VERTE ET BLEUE DREAL SRADDET

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), MICHAUD Marc (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures: RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs:

Le réseau des agences d'urbanisme accompagne depuis plusieurs années la DREAL et la Région dans l'élaboration, puis la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) dans les documents d'urbanisme.

Ces années ont permis de mettre en place une véritable politique de sensibilisation et de formation à la Trame verte et bleue (TVB) et de commencer l'évaluation de sa mise en œuvre localement.

Suite à l'adoption du SRADDET Auvergne - Rhône-Alpes fin décembre 2019 et l'intégration des SRCE, l'année 2021 s'inscrit dans la continuité avec les axes de travail suivants:

- Finalisation du guide de mise en œuvre de la TVB du SRADDET et de la grille d'analyse de la TVB dans les Scot
- Participation à la préparation et aux présentations de l'atelier SRADDET sur la TVB
- Mise à jour des supports de formation TVB et appui à la valorisation de ceux-ci
- Préfiguration d'une mission 2022 sur la nature en ville

Compte-rendu d'exécution :

Conformément à ce qui était prévu durant l'année 2021, plusieurs travaux ont été réalisés :

- finalisation du guide de mise en œuvre de la TVB du SRADDET dans les documents d'urbanisme
- finalisation de la grille d'analyse des Scot sur leur prise en compte de la TVB
- Mise à jour des supports de formation TVB
- Préfiguration d'une mission 2022 sur la nature en ville

La préparation de l'atelier TVB de la région a été reporté en 2022 suit au report de l'évènement en lui-même

00/153 URBA4 DREAL CLUB PLUI

Pilotes de l'étude : GAUTHIER Hermance (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia

Contexte et Objectifs :

Le Club PLUi de la Région Auvergne Rhône-Alpes a été créé fin 2015. Ce Club, destiné aux intercommunalités compétentes en matière de PLUi, doit permettre de créer un lieu d'échanges d'expériences autour des problématiques propres à l'élaboration d'un tel projet.

Le réseau des quatre Agences d'urbanisme (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand) a été sollicité et associé dès la phase de préfiguration de 2015. Et depuis 2016, les Agences font partie de l'équipe d'appui à l'organisation des séances du club, ainsi qu'à leur animation, aux cotés de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, ainsi que du CEREMA. Après 5 années de pilotage par la DREAL, celui-ci s'achève pour laisser la place aux Directions Départementales des Territoires. Chaque année, l'une des DDT du territoire régionale prendra en charge le pilotage du club.



Compte-rendu d'exécution :

Le club PLUi a eu lieu 28 septembre 2021. Objectif: relancer le réseau des collectivités, et améliorer le fonctionnement du club au regard du contexte régional en matière de planification.

Localement, le Vice-Président à la cohésion territorial de Saint-Etienne Métropole, Gilles Thizy, est intervenu pour mettre en valeur l'intérêt de participer au club.

00/155 URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT

Pilotes de l'étude : DUPLAIN Maxime (DREAL

AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Depuis 2016, le réseau des Agences d'urbanisme travaille avec la DREAL pour l'analyse de données et l'animation d'ateliers « Politiques locales de l'habitat » dans le cadre de l'Observatoire régional de l'habitat construction ville durable (ORHL). Ces ateliers ont été initiés comme une déclinaison locale du club national des acteurs de la réforme piloté par la DHUP. En 2019, ils se poursuivent dans le cadre du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

L'appui à l'ingénierie des Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes aux services de la DREAL (SHCVD, service habitat, construction, ville durable) s'effectuait dans le cadre du chantier de la réforme de la gestion de la demande de logement social et des attributions, et notamment des innovations apportées par les lois « ALUR », Égalité et citoyenneté », et « ÉLAN ».

En 2021, la DREAL fait le choix d'arrêter le cycle de réunions sur le sujet de la demande et des attributions, qui à l'origine avait mobilisé le réseau Urba4 pour la montée en compétence des EPCI sur les données mobilisables. C'est un sujet qui, par ailleurs, continue d'être alimenté par l'Association régionale des bailleurs sociaux, en partenariat avec la DREAL.

Les ateliers du CRHH se poursuivent sur d'autres sujets en lien avec les politiques locales de l'habitat.

Les ateliers du CRHH ont pour objectif principal de diffuser et partager, auprès des acteurs régionaux, la connaissance, les outils et les expériences menées dans la région ou sur d'autres territoires. Le réseau des Agences d'urbanisme propose de contribuer à l'organisation des ateliers et d'apporter de la connaissance sur les sujets développés lors de ces ateliers.

Compte-rendu d'exécution :

En 2021 les ateliers du CRHH "politique locale des loyers" se poursuivent et ouvre un nouveau cycle d'information et d'échanges sur la connaissance des marchés locaux de l'habitat, après avoir été organisés autour du sujet de la réforme et des attributions durant plusieurs années. Le premier atelier de ce nouveau cycle porte plus particulièrement sur la connaissance des loyers. Il a été pris en charge par UrbaLyon et l'AURG, l'Agence de Clermont-Ferrand et epures étant en soutien.

Du fait du contexte sanitaire particulier et dans le souci de trouver une date commune à l'ensemble des intervenants (DHUP, DREAL, Agences, Saint-Étienne Métropole, Adil de la Drôme), cet atelier initialement prévu au 4e trimestre 2021, est reporté au 25 janvier 2022. Il se tiendra sous forme d'une demi-journée en visioconférence.



URBA4 PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT (PRSE) SANTE ET URBANISME

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), PARRON Valérie (AGENCE REGIONALE DE SANTE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs:

L'enjeu du projetest d'inciter les acteurs locaux, en premier lieu les collectivités, à prendre en compte l'ensemble des déterminants qui ont un impact sur la santé physique, mentale et sociale des individus. Il s'agit de faire de la santé environnementale un critère pleinement intégré dans les politiques locales d'aménagement, quelle que soit leur nature, en privilégiant l'acculturation par l'action.

Le projet, défini dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3, a comme objectifs :

- de monter et animer un comité technique partenarial autour de la thématique urbanisme et santé,
- de conduire des expérimentations sur l'intégration des enjeux santéenvironnement dans les documents de planification et des projets urbains,
- de produire et partager des outils d'aide aux démarches d'urbanisme favorables à la santé.

Compte-rendu d'exécution :

Le 1er semestre a été consacré à la poursuite de l'expérimentation urbanisme et santé pour le Scot Sud Loire :

- partage du diagnostic en comité technique puis en bureau du Scot
- rédaction du diagnostic santé (mai à juillet)

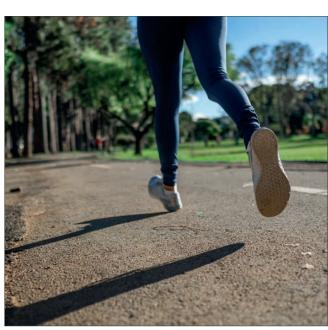
- contribution à la démarche prospective (mai)
- organisation du forum des élus (juin) avec des ateliers de travail sur santé et bien-être/ changement climatique/solidarités et modes de vie.

Il a également été consacré au suivi de l'action 17 du Plan Régional Santé Environnement au niveau régional : échanges entre les Agences d'urbanisme, l'ARS et la DREAL sur les attendus du programme 2021 (mars), analyse croisée des 8 expérimentations menées en AURA (mai), organisation d'un comité technique partenarial élargi (juin) et rédaction du rapport technique de capitalisation (juillet-août).

Le 2^e semestre a été consacré :

- à l'échelle Sud Loire : une réunion de suivi de la prise en compte de la santé dans le diagnostic mais aussi dans les instances échanges avec les techniciens et élus a été organisée avec les techniciens du syndicat mixte, la DDT et l'ARS. Les partenaires présents à cette réunion ont exprimé une satisfaction globale vis-à-vis de cette démarche. L'importance du lien au bureau d'étude en charge de l'évaluation environnementale a été soulignée.

PRSE SANTE ET URBANISME





- à l'échelle régionale : le rapport technique de capitalisation a été rendu à l'ARS et à la DREAL début octobre ; suite à un échange avec celles-ci, il a été amendé et complété (aspects méthodologiques, juridiques). novembre, le réseau a amorcé la rédaction du "document pédagogique" selon une structure au préalable discutée avec l'ARS et la DREAL. Epures a contribué à l'écriture du "playdoyer" adressé aux collectivités et à la rédaction de plusieurs fiches pédagogique : "Scot et démarche santé", "projet urbain et démarche santé".

A la demande de l'ARS, ce travail sera poursuivi en 2022.

00/207

URBA4 ADEME SCENE D'ECHANGE FRICHES ECONOMIQUES

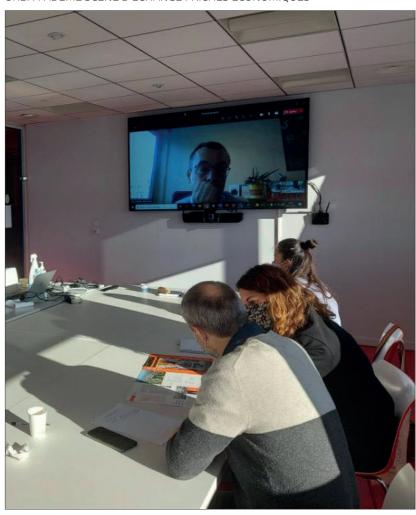
Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

Pour développer le lien l'opérationnel (accompagnement à la réponse à des appels à projets, accompagnement d'expérimentations, valorisation d'actions, d'initiatives...), systématiser production de livrables publications) et s'orienter davantage vers une démarche de projet autour des questions d'adaptation au changement climatique et de trajectoire 2 degrés, un partenariat ADEME/urba4 renouvelé a été mis en place depuis 2020.

L'année 2021 sera principalement consacrée à la poursuite de la réflexion engagée en 2020 sur les friches et à l'identification de nouveaux sujets en lien avec les besoins/attentes des URBA4 ADEME SCENE D'ECHANGE FRICHES ECONOMIQUES



partenaires des agences qui pourraient faire l'objet de réflexions et missions partenariales à venir.

Compte-rendu d'exécution :

Le début d'année 2021 a consisté en la finalisation des fiches opérations de reconversion de friches économiques engagées en 2020.

Une réunion ADEME/URBA4 s'est ensuite tenue en Mars pour échanger sur la proposition d'intervention 2021 et présenter les travaux de chaque agence sur les friches.

L'outil trajectoire 2 degrés, réalisé par l'agence de Clermont Ferrand, a été présenté en Juin au réseau Urba4 et à l'ADEME. Il a été expérimenté sur un territoire de chaque agence au second semestre. Il est toujours en cours de finalisation.



Les scènes d'échanges locales ont fait l'objet d'un mail d'invitation ainsi que d'une trame introductive commune aux 4 agences. La scène organisée par epures s'est tenue le 30 Novembre 2021. Elle a été l'occasion d'un travail collaboratif entre une quinzaine de partenaires techniques de l'agence, pour définir collectivement des pistes de réflexion permettant d'améliorer l'inscription du processus de requalification des friches dans la trajectoire 2°C.

00/219

URBA4 DREAL EPORA ZERO ARTIFICIALISATION NETTE

Pilotes de l'étude : DAVAL Camille (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), EVELLIN-MONTAGNE Carole

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, CONTIN Anne-Gaëlle

Contexte et Objectifs :

Après une année de réflexions et d'échanges sur l'application de la directive de "zéro artificialisation nette", reprise dans le projet de Loi Climat, les services de la DREAL souhaitent lancer une phase complémentaire de l'application différenciée de cet objectif en fonction des caractéristiques des territoires de la Région AURA. Pour cela, la DREAL sollicite l'appui du réseau des agences d'urbanisme pour mettre au point une note de problématique qui serait une base pour conduire une consultation de prestataires chargés de conduire l'analyse des différents espaces concernés de la région, et la façon dont pourrait s'appliquer le ZAN à ceux-ci.

Compte-rendu d'exécution :

En 2021, epures a rédigé une note de problématique qui sera une base pour conduire une consultation de prestataires chargés de mener une analyse des différents espaces concernés de la région, et la façon dont pourrait s'appliquer le ZAN à ceuxci. Cette rédaction a été soumise à une première relecture auprès de la DREAL et une recherche d'exemples auprès des Agences du réseau. Relue et complétée par les Agences, cette note a fait l'objet d'un échange avec les référents DREAL en décembre 2021.

00/220

URBA4 ADEME SUJETS EXPLORATOIRES

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la refonte du programme partenarial des 4 agences AURA avec l'ADEME, le choix a été fait de réaliser une étude de fond sur un sujet chaque année. Pour le démarrage de cette nouvelle organisation, le sujet de la réhabilitation des friches économiques a été choisi.

Pour anticiper les travaux 2022, une mission visant à identifier le prochain sujet sera réalisée en 2021 sous le pilotage de l'Agence de Lyon.

Compte-rendu d'exécution :

Deux réunions d'échange avec les services de l'ADEME ont été organisées pour identifier les priorités de travail en 2022. Pour alimenter les échanges, les agences d'urbanisme ont fait un état des besoins des territoires partenaires, mais aussi des actualités pouvant interroger les collectivités en matière de transition énergétique et climatique.

00/228

URBA4 DREAL SEMINAIRE FONCIER HABITAT

Pilotes de l'étude : BEAUVAIS Félix (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT

Catherine

Contexte et Objectifs:

Le service Habitat Construction Ville Durable de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes organise, depuis 2015,



URBA4 DREAL EPORA ZERO ARTIFICIALISATION NETTE





un séminaire annuel rassemblant les différents acteurs du logement de la région. Il envisage d'organiser un nouveau séminaire fin 2021 ou début 2022, sur la thématique de l'articulation entre les questions foncières et la production de logements. Deux sujets ont ainsi été identifiés par la DREAL par rapport à la thématique volet foncier dans les PLH ou la production de logements neufs dans un contexte de sobriété foncière. La DREAL a sollicité le réseau Urba 4 pour l'aider à choisir le sujet et définir l'organisation et le format du séminaire.

Compte-rendu d'exécution :

La première phase de la mission (aide à la décision du sujet) a été réalisée en mai. Une note d'analyse reprend pour chacun des sujets, les attentes possibles des acteurs vis-à-vis du sujet, des problématiques soulevées et des événements similaires passés ou à venir.

La deuxième phase n'a pas été réalisée, la Dreal ayant décidée de modifier le séminaire en webinaire et de lancer un appel d'offre pour sa réalisation.

00/229 URBA4 EPORA URBANISME TEMPORAIRE

Pilotes de l'étude : BURLAT Arnaud (EPORA)

Pilotes epures : DALARY Lolita,

CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

L'urbanisme transitoire consiste à développer un usage alternatif des bâtiments et des espaces inoccupés au moment d'une vente, d'une réhabilitation d'un bâtiment, ou de l'amorce d'un nouveau projet et permet d'apporter des réponses, dès le court terme, à diverses problématiques: foncières, urbaines, sociales, environnementales... constitue un nouveau mode de faire qui intéresse de plus en plus les propriétaires et gestionnaires de patrimoine, collectivités publiques, leurs partenaires fonciers et les acteurs de l'aménagement.

URBA4 EPORA URBANISME TEMPORAIRE





EPORA sollicite l'appui des trois agences d'urbanisme (epures, UrbaLyon, AURG) pour engager une réflexion sur ce sujet, partager et diffuser les éléments de connaissance acquis ; constituer un référentiel local d'opérations réussies et d'acteurs impliqués. Il s'agit pour l'établissement public foncier de sensibiliser et former ses équipes à ce type de démarches pour favoriser le développement et la promotion de l'urbanisme temporaire dans le portage foncier et les opérations d'aménagement.

Compte-rendu d'exécution :

Deux réunions de coordination entre EPORA et le réseau Urba3 ont permis de cadrer les attentes concernant la recherche d'opérations d'urbanisme temporaire et la réalisation d'entretiens d'acteurs auprès d'EPORA sur cette thématique.

Pour les opérations d'urbanisme temporaire, une vingtaine de sites a été proposé et 9 ont fait l'objet de fiches projets détaillées et infographiées.

Pour les entretiens d'acteurs, une grille d'entretien a été élaborée, 4 ont été réalisés avec différents collaborateurs d'EPORA.

Une réunion de partage avec EPORA s'est tenue en fin d'année sur la présentation des fiches projets et la synthèse des entretiens.

00/230 URBA4 EPORA TERRITOIRE DETENDU

Pilotes de l'étude : BELARDI-MICHALET Sarah (EPORA)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

La notion de « territoire détendu » masque d'importants contrastes selon les territoires de la région AURA (territoires industriels, territoires ruraux, territoires montagnards, quartiers défavorisés ...), mais un certain nombre de symptômes les caractérisent, que cela soit en matière de dévitalisation des centres (vacance des rez-de-chaussée commerciaux, ...), de fonctionnement du parc de logement (vacance dans le parc de logements, besoins de mise à niveau et d'adaptation du parc à la demande), de dynamiques immobilières, ...

Sur ce dernier point, les territoires détendus souffrent globalement d'un manque d'attractivité à l'égard des opérateurs et des acteurs de l'immobilier ... Les promoteurs, dont l'objectif est de capter la valeur foncière et immobilière d'un lieu, sont souvent peu présents, et les sorties opérationnelles des projets portés par les collectivités pas toujours évidentes.

Dans le cadre de son nouveau PPI 2021-2025, pour renforcer son accompagnement auprès des territoires ruraux et périurbains, et favoriser au mieux la revitalisation des centralités, Epora engage une réflexion sur les conditions de mise en place d'une stratégie sur les territoires détendus et sur une évolution des modalités de minoration foncière.

Dans ce contexte, Epora sollicite le réseau des agences d'urbanisme pour approcher la problématique des opérateurs en marché détendu, et ainsi mieux comprendre les ressorts de l'attractivité des territoires pour les acteurs de l'immobilier.

- Il s'agira, à travers cette mission, d'appréhender de manière qualitative les questions suivantes :
- quels sont les critères d'attractivité déterminants des territoires détendus?
- quels sont les points d'appui (caractéristiques sur lesquelles s'appuyer) d'un marché de l'habitat sous faible tension pour le développement de la promotion immobilière, mais aussi d'opération de réhabilitation?
- quels sont les conditions de réussite, les outils et les bonnes pratiques que les territoires détendus peuvent développer pour attirer les promoteurs?



Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée mi-juillet 2021 avec epora, et se finalisera au 1er trimestre 2022. Elle a pour objectif de comprendre les points d'appuis et critères d'attractivité déterminants des territoires détendus du point de vue des opérateurs immobiliers (promoteurs privés et publics) intervenant ou non sur ces territoires.

Dans un premier temps, les Agences ont recensé et qualifié les opérateurs qui sont intervenus sur le territoire de compétence d'Epora entre 2017 et 2020. A partir de cette liste quasi exhaustive, un panel de 15 opérateurs a été choisi en concertation avec epora, dans le but de mener des entretiens avec chacun d'entre eux. Une grille d'entretien a été travaillée à cet effet. Dans un second temps, les contacts ont été pris avec ces opérateurs. A fin décembre 2021, un tiers des opérateurs ciblés ont été rencontrés. Le reste des entretiens est programmé en janvier 2022.

00/231 **URBA4 EPORA ZAN** RENATURATION

Pilotes de l'étude : CHUN-HUNG-KEE Charlène (EPORA)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Les contours de la notion de renaturation apparaissent encore difficiles à définir. C'est pourquoi EPORA, qui porte un stock important de foncier pouvant représenter une contribution importante en matière de renaturation, souhaite, dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif de ZAN, mieux connaitre et comprendre le rôle, la place et les types de renaturation possibles.

Cette étude exploratoire a ainsi pour objectif de constituer une mise de fond permettant de mieux comprendre les mécanismes de la renaturation dans l'écosystème du ZAN, d'identifier les acteurs à mobiliser, de mettre en évidence les enjeux, freins et obstacles (qualité du sol, forme etc.), et d'avoir une première approche des outils d'observation existants ou à développer.

Cetteétudeexploratoiredoitpermettre à Epora d'avoir une meilleure visibilité sur ce que la renaturation implique en matière de stratégie, de procédure, de coût global et de modèle économique pour sa mise en œuvre. L'Epora pourra ainsi mieux conseiller les collectivités et pourra également s'interroger sur le type d'accompagnement, opérationnel et financier, pouvant être proposé à ses partenaires.

Compte-rendu d'exécution :

Les 3 agences d'urbanisme de Grenoble, Lyon et St-Etienne ont mené une série d'entretiens avec certains membres d'Epora afin de connaitre le niveau d'implication et de connaissance de la renaturation dans leur fonctionnement et leur réalisation. Un support de synthèse a été réalisé en fin d'année afin de présenter les résultats fin janvier 2022.

00/234 **URBA4 DREAL ENERGIE** SRADDET

Pilotes de l'étude : BERNARD Evelyne (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures: MARSAUCHE Maud

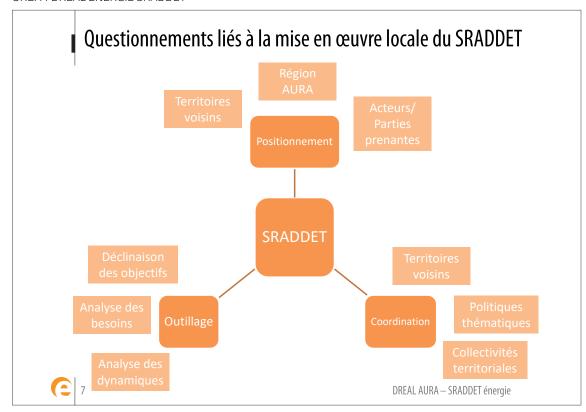
Contexte et Objectifs:

La DREAL souhaite mettre à disposition des DDT d'Auvergne Rhône-Alpes des éléments de territorialisation des objectifs de production d'énergies renouvelables exprimés dans le SRADDET.

Lors d'une réunion le 9 septembre, associant l'ensemble correspondants énergie des DDT, plusieurs éléments ont été présentés : - travaux réalisés par TEARA en matière de territorialisation des objectifs du SRADDET par le SIEL



URBA4 DREAL ENERGIE SRADDET



- les enjeux de la mise en oeuvre du SRADDET énergie dans les documents de planification locale (du scot, au PLU, passant par le PCAET) Suite aux échanges, la DREAL a souhaité cibler sa commande sur la mise en oeuvre des PCAET dans les documents d'urbanisme, et plus particulièrement les PLU/PLUI.

Une présentation de ces travaux a été réalisée le 2 décembre et une note a été remise.

Compte-rendu d'exécution :

Pour accompagner la DREAL sur sa réflexion sur la mise en oeuvre locale du volet énergie du SRADDET AURA, le réseau des agences d'urbanisme a réalisé une note présentant la façon dont les documents de planification peuvent intégrer des objectifs et des orientations sur la maîtrise de l'énergie, le climat et la production d'énergie. Les liens entre les PCAET et

les PLU ont été mis en exergue. Les résultats de ces travaux ont été présenté lors d'un temps d'échange avec les DDTs de la région.

A2

00/032

A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), GEINDRE Hélène (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs:

En 2021, la démarche inter-Scot s'inscrit dans la continuité de la feuille de route 2016-2020 validée par les présidents des 13 Scot.



Les réunions de mars et juin 2021 permettront de définir une nouvelle feuille de route avec les nouveaux exécutifs des Scot.

Cette ligne du programme de travail 2021 assure la présence d'epures sur le volet animation de la démarche.

Compte-rendu d'exécution :

En termes de suivi et d'animation de la scène de travail inter-Scot en 2021, ont été mis mis en place les éléments suivants :

- un comité technique réunissant une fois par mois les chefs de projet Scot. Cette scène, coanimée par les Agences de Lyon et Saint-Etienne et le référent inter-Scot, permet d'animer le déroulement du programme de travail et de faire émerger des sujets de débats ou d'actualité nécessitant une coordination entre les syndicats mixtes
- deux rencontres des nouveaux présidents de Scot ont été mise en œuvre en 2021 (une à eu lieu en distanciel en juin et l'autre a eu lieu en présentiel fin septembre à St Martin en Haut). Ces rencontres permettent aux élus d'orienter le travail partenarial et sont animées par des présentations des études finalisées.

00/128

A2 POLE METROPOLITAIN **VOIE DES CONFLUENCES**

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN) Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs:

Le Pôle Métropolitain est impliqué dans la réalisation d'un grand itinéraire cyclable reliant les territoires des collectivités, membres du Pôle Métropolitain, et dans le maillage de cet itinéraire avec les itinéraires nationaux et européens.

Pour organiser le suivi et la valorisation des aménagements réalisés, le Pôle Métropolitain souhaite mettre à jour les connaissances sur le tracé de la voie verte des confluences, ainsi que quantifier les aménagements restant à produire (par type d'aménagement).

Compte-rendu d'exécution:

Mission non engagée en 2021.







00/130

A2 INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Depuis 2013, dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot, les présidents des syndicats mixtes de Scot ont demandé aux Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon de mettre en place un système de veille et d'observation du commerce de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES



L'objectif est d'appréhender le développement de l'appareil commercial à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Etienne, suivre les évolutions et les logiques des opérateurs commerciaux notamment.

Compte-rendu d'exécution:

Au premier semestre 2021, le groupe projet commerce s'est réuni deux fois pour préparer le programme.

Un groupe projet restreint s'est réuni à plusieurs reprises pour préparer le séminaire commerce de juin du 24 juin 2021. L'inter-Scot, avec l'appui des agences d'urbanisme de St Etienne et de Lyon, a organisé un séminaire destiné aux élus sur "les mutations commerciales dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : quels défiset leviers d'interventions?". Ce séminaire a été animé en trois temps :

- Rétrospective des 10 ans de dynamiques commerciales de l'Amelyse et enjeux induits par les agences d'urbanisme de St Etienne et de Lyon,
- Les impacts du e-commerce en termes d'aménagement du territoire par les agences d'urbanisme et AID Observatoire (à partir d'une étude menée pour la DDT 69 en 2020),
- Les axes de travail pour optimiser l'intégration du commerce dans les Scot par le cabinet d'étude Lestoux et associés.

La base de données des CDAC et CNAC a été mise à jour en juillet 2021.

Au mois de décembre 2021, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont publié le bulletin de veille n° 10 de l'urbanisme commercial de l'AMELYSE. Il comprend la synthèse du séminaire organisé en juin sur « les mutations commerciales l'AMELYSE :



quels défis et leviers d'intervention? », ainsi qu'un zoom sur le e-commerce et ses impacts sur les territoires. Il fait le point sur les nouveautés de la loi Climat et Résilience en matière d'aménagement commercial. Enfin il contient le recensement des projets commerciaux des Scot de juillet 2019 à septembre 2021.

00/159

SMT E-MOB SUIVI ET VALORISATION

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

En 2020, le réseau A2 des agences d'urbanisme a travaillé à l'extension de l'outil e-mob au territoire de la Métropole de Lyon. En 2021, epures accompagnera les collectivités qui le souhaitent pour organiser des temps d'échanges autour de l'appropriation et la valorisation technique d'e-mob.

Compte-rendu d'exécution :

Mission non engagée en 2021.

00/160

A2 IS ENERGIE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), MICHEL Sandrine (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ROANNE)

Pilotes epures: MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Dans la poursuite des travaux 2020 portant sur l'analyse des potentiels de coopération interterritoriale en matière de production d'énergie, les travaux 2021 porteront sur la réalisation de 2 livrables :

- une synthèse communicante
- un dossier intégrant l'ensemble des productions.

Compte-rendu d'exécution :

Le document, reprenant les éléments de production technique et les échanges du séminaire de 2020, a été réalisé durant le 1er trimestre. Une synthèse sous forme d'un document de 4 pages à destination des élus accompagne cette production.

00/169

A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE

Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe

(POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Le réseau des deux agences de l'AMELYSE a rédigé 6 cahiers thématiques permettant d'identifier les enjeux, notamment en matière de logistique, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Etienne. Pour donner suite à ces travaux, le Pôle Métropolitain a souhaité :

- Identifier des méthodes d'observation, de quantification et localisation des flux logistiques à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon/ St-Etienne
- Définir une méthodologie pour asseoirl'animation d'une communauté d'acteurs autour de la logistique et de ses enjeux, en s'appuyant sur un dispositif d'observation solide, à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon/St-Etienne

En 2021, le réseau A2 des agences finalisera la démarche

Le Pôle Métropolitain a confié au réseau des 2 agences d'urbanisme (epures et UrbaLyon) une étude destinée à améliorer la connaissances des flux logistiques.



Compte-rendu d'exécution :

Les agences d'urbanisme ont réalisé une série d'entretiens auprès d'experts de l'observation locale des flux logistiques, de collectivités membres du Pôle Métropolitain ou de professionnels de la logistique et du transport de marchandises, afin d'identifier les besoins de connaissances, de réaliser un état de l'art des systèmes locaux d'observation existants et de recenser les ressources disponibles notamment auprès d'opérateurs privés.

Suite aux réunions d'échanges et webinaire organisés avec les membres du Pôle et les experts mobilisés, les besoins ont pu être classés en 5 grandes catégories.

Une note de synthèse regroupe les principales conclusions de la démarche ainsi que 3 grandes orientations destinées à structurer un système d'observation des flux logistiques à l'échelle du territoire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

00/174

A2 SMT T LIBR TABLEAU DE BORD

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

Poursuivre la consolidation pluriannuelle des données relatives à la gamme tarifaire T-Libr (ventes, recettes, usages...).

Compte-rendu d'exécution :

Les données ont été récupérées et traitées à partir de mi-novembre 2021. La base de données générale a été mise en forme, les analyses et graphiques ont été réalisés et une présentation PowerPoint livrée début décembre 2021 pour être présentée par le SMT en séance avec les partenaires TLibr le 9 décembre 2021.

A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE

Système d'observation de la logistique



1. Vers une description des chaînes logistiques et des liens interentreprises par filière

POUR mieux anticiper les stratégies et besoin de localisation des entreprises et pour optimiser les aménagements futurs

Actuellement exploitable

Localisation des plus gros entrepôts et des établissements Sirène

Informations des développeurs économiques Compléments d'information nécessaires

Qualifier les filières des établissements (type de logistique, activités concernées : artisanat, industrie, commerce...)

Développer une toile logistique permettant de remonter de l'information qualitative et de décrire les relations existantes entre les entreprises



00/186

A2 SMT WEB SIG

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures: TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

Entretenir et mettre à jour le WebSIG propre au SMT-AML (et les BDD afférentes), créé en 2019.

Compte-rendu d'exécution :

- maintien opérationnel
- mise à jour des données de périmètre
- mise à jour des données réseaux TC
- échanges sur l'interopérabilité avec Multitud' 4
- mise à jour des données de référence (INSEE...)

00/198

A2 POLE METROPOLITAIN FEUILLE DE ROUTE

Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe (POLE

METROPOLITAIN)

Pilotes epures : MEYER Ludovic, ARSAC Guillaume, BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

Le Pôle métropolitain est un outil créé en 2012 pour permettre la gouvernance de l'aire métropolitaine lyonnaise par la collaboration de ses EPCI membres (dont l'un a été transformé depuis en collectivité): il porte donc une dimension politique qui lui est substantielle. Il s'agit pour les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon (réseau A2) à travers la présente mission d'aider l'équipe du Pôle à la faire émerger pour le nouveau mandat.

Compte-rendu d'exécution :

Une synthèse A2 « la gouvernance de l'AMELYSE à la croisée des chemins » a été remise au pôle métropolitain en octobre 2021. Il s'agit d'un résumé du regard porté par les Agences sur la gouvernance de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

Elle a vocation à porter un propos concis, interpelant, et destiné à alimenter les instances du Pôle métropolitain.

synthèse constitue

introduction aux 2 livrables A2 adressé en version finale au mois d'octobre 2021, constitutifs de la mission « Feuille de route PM 2021-2026 » - l'un portant sur des analyses propres aux Agences « Regards d'agences » qui consolide plusieurs études et missions des agences d'urbanisme : storyMap A2 / Cahiers du Pôle / études thématiques A2 / débats

controverses A2 / séminaire A2 - 25 mai 2021

-l'autre procédant d'un travail de recueil de témoignages et d'expériences françaises et européennes « Paroles d'acteurs, retour d'expériences »

00/200

Cette

A2 SMT PLANS METROPOLITAINS

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures: TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

Disposer de plans à jour des offres de transport déployées dans le périmètre du SMT-AML (et ses franges), pour faire connaitre les périmètres T-Libr et les intermodalités existantes.

Compte-rendu d'exécution :

- intégration des réseaux TC septembre 2021
- livraison d'un plan complété le 26/07/2021



00/201

A2 IS ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELYSE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), GEINDRE Hélène (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle

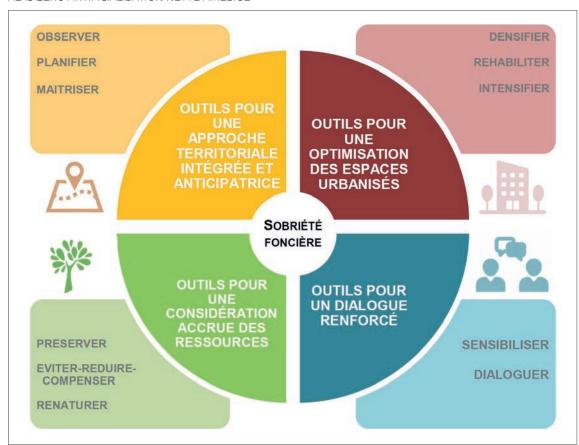
Contexte et Objectifs:

L'instruction gouvernementale de juillet 2019 énonçait le souhait du Président de la République de mettre en place, à court terme, le principe du « zéro artificialisation nette » (ZAN) sur le territoire national. En réponse

à cette instruction, le Préfet de Région Auvergne Rhône-Alpes a élaboré sa stratégie Eau-Air-Sol, adoptée en 2020. Celle-ci prévoit de réduire à l'échelle régionale la consommation foncière d'au moins 50% en 2027 par rapport à la moyenne de consommation foncière réelle annuelle entre 2013 et 2017 à l'échelle de la région (32,5 km2/an), pour atteindre le ZAN en 2040.

Par ailleurs, le projet de loi Climat et Résilience, issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, organise la traduction du ZAN dans le droit de l'urbanisme. Il détermine à la fois un horizon à atteindre, correspondant à l'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050, et des étapes, dont la première correspond à l'objectif de division par 2 de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en 2030. Il prévoit, en outre, que cet objectif est à établir au niveau régional avec une déclinaison entre les différentes parties du territoire.

A2 IS ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELYSE





La mission, confiée aux Agences pour accompagner la DREAL et l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne dans la mise en œuvre du ZAN sur le territoire, se poursuit en 2021, dans une logique itérative de continuité avec les travaux déjà menés et d'adaptation aux évolutions réglementaires et législatives. L'EPORA s'est également joint cette année à la réflexion partenariale, qui évolue vers une démarche plus qualitative et plus opérationnelle. Il s'agit de proposer in fine une boite à outils à destination des Scot et des territoires, leur permettant de s'engager au mieux dans une trajectoire de sobriété foncière et de tendre vers l'objectif ZAN.

Compte-rendu d'exécution :

Une typologie de territoire en 6 classes a été élaborée, mettant notamment en évidence les différents niveaux de tension du marché pour le logement et l'économie, en distinguant les "territoires tendus" et les "territoires détendus". Au cours du premier semestre, un panel d'outils pour la mise en œuvre de la sobriété foncière a été défini pour chaque classe de la typologie, et une première série d'entretiens d'acteurs opérationnels et institutionnels a été menée sur la base de ce support.

Ces échanges, qui se sont poursuivis au second semestre en direction des promoteurs et des acteurs agri-environnementaux, ont confirmé le fait que la typologie de territoire établie reflétait les dynamiques connues et ont permis d'enrichir et de finaliser la boîte à outils. Cette dernière a été complétée par l'élaboration de 6 fiches descriptives portant sur des opérations exemplaires illustratives des 6 classes de la typologie. Une synthèse des 21 entretiens a été réalisée, relayant l'expression des acteurs sur les freins rencontrés et sur l'évolution de leurs métiers et pratiques dans un contexte de renforcement de l'objectif de sobriété foncière.

L'organisation d'un séminaire sur la sobriété foncière à l'horizon 2022 a également été amorcée, à travers de premiers échanges sur son contenu et son déroulé.

Cinq comités techniques d'échanges sur la mission ont été mis en place en février, en avril, en mai, en septembre et en octobre 2021.

00/203 A2 POLE METROPOLITAIN MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs:

Le contexte universitaire à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne est marqué par une augmentation du nombre d'étudiants et un resserrement croissant des liens entre les deux villes et leurs établissements, dans le cadre de l'Université de Lyon qui rassemble douzaine d'établissements lyonnais et stéphanois membres et 25 établissements associés. Ce rapprochement a été néanmoins fragilisé par l'abandon du projet d'université-cible (fusion de l'UJM, Lyon 1, Lyon 3 et l'ENS de Lyon) et la remise en cause des financements Idex qui s'en est suivie.

Objectif:

En 2020, une première étude a été réalisée et livrée au Pôle Métropolitain sous la forme d'un rapport : « La vie des étudiants à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne ; une approche par le logement, la mobilité, la formation et les modes de vie ».

En 2021, l'objectif est de poursuivre ces analyses à travers la réalisation d'entretiens avec des acteurs du territoire.



Compte-rendu d'exécution :

Mission non engagée en 2021 par le Pôle métropolitain.

00/204

A2 POLE METROPOLITAIN IS RESSOURCE EN EAU

Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures: RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

En 2020, à partir d'entretiens d'acteurs institutionnels de l'eau (Services de l'Etat, Agences de l'Eau...), les Agences ont mis en évidence certains enseignements et relevé plusieurs perspectives, notamment sur l'enjeu de la territorialité de la ressource eau. Toutefois, il est aujourd'hui nécessaire de croiser cette vision avec les autres acteurs du territoire tels que les Scot ou EPCI.

Il s'agit, pour cette année, de :

- Partager et valider les enjeux identifiés dans l'étude 2020 avec les acteurs du territoire disposant des compétences aménagement et eau potable
- Identifier et préciser avec eux les principaux messages à délivrer aux élus (présidents de Scot et d'EPCI), et notamment des pistes d'actions concrètes de coopérations interterritoriales qui n'existeraient pas déjà.
- In fine, produire un livrable qui soit un document d'interpellation politique.

Compte-rendu d'exécution :

Suite aux différents entretiens d'acteurs menés tout au long de l'année 2021, un rapport d'étude intitulé "L'eau potable, un défi commun des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne" synthétisant ceux-ci a été réalisé et

diffusé. Il présente les 3 enjeux qui ressortent de ces entretiens à savoir :

- Préserver une ressource en eau potable inégale, sensible et sous pression
- Gérer et protéger la ressource à grande échelle
- Rapprocher la planification de l'eau et la planification urbaine

00/205

A2 POLE METROPOLITAIN TEMPS FORTS

Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures: MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Pôle métropolitain a mis en place, dès 2019, des rencontres avec ses partenaires dénommés "les Matinales du Pôle".

Il demande au réseau des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne de l'accompagner dans l'organisation de ces événements en termes d'apports de fond et d'animation.

Compte-rendu d'exécution:

La mission n'a pas été enclenchée en 2021 par le Pôle métropolitain.

00/206

A2 IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELYSE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Au sortir du débat public mené en 2019 sur les aménagements de long terme du NFL, et dans le contexte de la loi d'orientation des mobilités annonçant le lancement de démarches de création de "réseaux express métropolitains" dans les Métropoles françaises, sous la houlette de SNCF Réseau, les élus de l'inter-Scot ont souhaité que soit conduite en 2020 une mission d'étude pour cerner les enjeux et possibilités de déploiement d'un REM dans l'aire métropolitaine



Lyon - Saint-Etienne (AMELYSE), dans un souci d'articulation entre planification urbaine stratégique et politiques publiques de mobilité durable.

Compte-rendu d'exécution :

Début 2021, a été finalisée et diffusée la version complète et définitive de l'étude réalisée en 2020. Le premier semestre a été consacré à compléter celle-ci avec une compilation des points de vue des chefs de projet des Scot de l'inter-Scot quant aux enjeux territoriaux perçus, vis-à-vis de la perspective de déploiement d'un REM dans l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne. Parallèlement, a été préparée une restitution politique de l'étude, qui a été présentée lors d'une rencontre des Présidents de Scot qui s'est tenue (en visioconférence) le 10 mai.

Enfin, cette étude a fait l'objet d'une présentation/discussion en bureau du SMT-AML en novembre.

00/208

A2 SMT PLAN D'ACTIONS INTERMODALITE INSTANCES

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

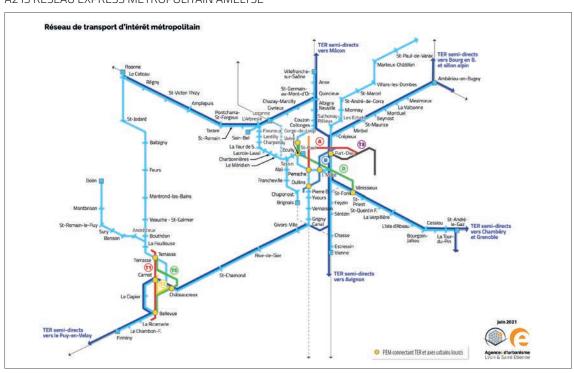
Contexte et Objectifs:

Préparer et coanimer les réunions annuelles de suivi du plan d'actions intermodalité.

Compte-rendu d'exécution :

Le Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise a décidé, dans le courant de l'année, de ne pas organiser d'instances PAI à l'automne 2021.

A2 IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELYSE





00/216

A2 POLE METROPOLITAIN EAU ET AGRICULTURE

Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures :RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs:

Après une année 2020 qui a donné lieu à des entretiens d'acteurs institutionnels, mettant en évidence plusieurs enseignements et enjeux relatifs aux liens étroits entre la ressource en eau et l'agriculture, un document de synthèse a été produit mais reste à finaliser en 2021.

Compte-rendu d'exécution :

Suite aux différents entretiens d'acteurs menés tout au long de l'année 2021, un rapport d'étude intitulé "EAU ET AGRICULTURE", synthétisant les enjeux sur les territoires du Pôle métropolitain, a été réalisé et diffusé. Cette démarche a également permis d'identifier les enjeux de l'eau en fonction des territoires agricoles et d'identifier les solutions à différentes échelles d'intervention.

00/221 A2 SMT AIRES CHALANDISES

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs:

L'objectif de l'intervention est de :

- Finaliser, mettre en page et publier la note d'analyse des aires de chalandise des gares travaillée en 2020, complétée par des encarts informationnels en relation avec les autres études A2 sur le ferroviaire et les gares ; et réalisation d'une synthèse
- Assembler un tableau permettant d'avoir par commune et par gare les parts modales issues des données traitées en 2019-2020.

Compte-rendu d'exécution :

Deux synthèses écrites du travail mené en 2020 pour analyser les aires de chalandise des gares (en diffusion et en rabattement) ont été rédigées entre fin 2020 et début 2021 : une version de 20 pages environ, et une autre d'environ 4 pages. En fin de premier semestre, a été finalisée la version finale de la version "courte", choisie par le Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise, qui en assurera ultérieurement la mise en page puis la diffusion.

00/222 A2 SMT REM AMELYSE

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs:

Cette étude a pour vocation d'initier une démarche partenariale de partage de connaissance, de mise en débat de propositions, pour aider à une convergence sur la définition, l'ampleur territoriale, les clés de réussite, les niveaux de dessertecible d'un futur réseau express métropolitain adapté aux enjeux territoriaux de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne (capitalisant les travaux initiés en 2020 par l'inter-Scot).

Compte-rendu d'exécution :

Le début de l'année a été consacré à investiguer et proposer les études de cas de RER de métropoles européennes à réaliser dans le cadre de l'étude. Dans ce cadre, un comité des directeurs (le 27 avril) et un bureau (le 4 mai) du Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise ont permis de valider le choix des sites suivants : Turin, Lisbonne, Stockholm, Bordeaux, Cologne, Munich, Genève, et Bruxelles.



Ce travail d'analyse a été réalisé dans le courant de l'année, epures étant chargée plus particulièrement d'approfondir les réseaux RER de Munich, Bruxelles et Genève.

Un assemblage de l'ensemble des monographies (sous format de rapport écrit mais aussi de diaporama), puis la réalisation d'une synthèse problématisée ont été effectués au second semestre, et ont fait l'objet d'une restitution auprès du Président du SMT-AMI le 18 novembre.

00/223 **A2 SMT DU PAI AU RER**

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE **METROPOLITAINE LYONNAISE)**

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

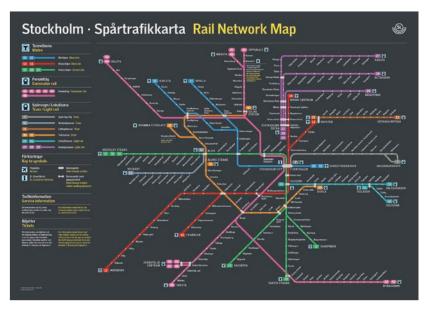
Contexte et Objectifs:

Cette ligne d'étude a pour objectif de lier les enseignements issus du benchmark européen des RER, réalisé cette année, avec les enjeux identifiés et travaillés dans le cadre du plan d'action intermodalités, sur la période 2017-2020.

A ce titre, il s'agit d'approfondir les connaissances d'aménagement et d'exploitation de RER existants, pour mieux appréhender les points à approfondir pour définir les caractéristiques d'un système RER pouvant desservir à l'avenir les Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne et leurs alentours.

Compte-rendu d'exécution :

En fin d'année, des cartographies et diaporamas de synthèse ont été réalisés afin de mettre en perspective les travaux d'analyse réalisés ces dernières années dans le cadre du Plan d'Action Intermodalité, avec les enjeux territoriaux AMELYSE A2 SMT REM AMELYSE



ressortant du travail de benchmark européen des RER, réalisé en 2021 (notamment sur les axes Villefranche/ Vienne et St-Etienne/Ambérieu).

00/224 **A2 SMT WEBINAIRES** INTERMODALITES

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

A2 SMT WEBINAIRES INTERMODALITES





Contexte et Objectifs:

L'intermodalité, sa promotion et sa facilitation constituent l'une des compétences principales du SMT-AML.

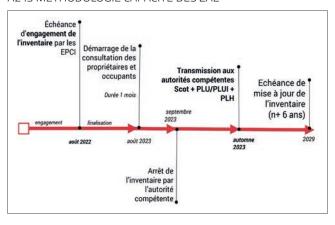
Après avoir capitalisé différents éléments en 2020, et en marge de l'achèvement du cycle de travail collaboratif réalisé entre 2017 et 2020 autour du plan d'action intermodalités (PAI), il est prévu en 2021 de :

- finaliser la publication travaillée en 2020 « Faciliter l'intermodalité dans les gares périurbaines » (entre TER, TC, modes actifs...)
- participer à la préparation et conseiller les contenus d'un cycle de 4 webinaires d'une heure, pour restitution/mise en débat des contenus, au regard des enjeux de l'AMELYSE
- Valoriser la démarche PAI par l'entrée d'acteurs extérieurs et de connaissance de projets qui ne sont pas issus du territoire et créer une dynamique de suivi et d'informations avec nos partenaires sur un autre format.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier webinaire, consacré à l'intermodalité marche/TER, a été organisé le 16 décembre. Les 3 webinaires suivants, programmés début 2022, ont commencé à être préparés fin 2021.

A2 IS METHODOLOGIE CAPACITE DES ZAE



00/225

A2 SMT ENSEIGNEMENTS PAI

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT DES MOBILITES DES TERRITOIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Présenter une analyse des enseignements politiques et techniques que l'on peut retenir des réunions annuelles du PAI menées en 2019 et 2020.

Compte-rendu d'exécution:

Au printemps 2021, epures a contribué à la relecture et à des propositions d'amélioration d'un projet de publication de synthèse "enseignements" du Plan d'actions intermodalité, rédigé par les services du Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise.

00/226

A2 IS METHODOLOGIE CAPACITE DES ZAE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

L'article 220 de la loi climat et résilience du 22 Août 2021 (publiée au Journal Officiel du 24 Août) prévoit un inventaire des ZAE par les autorités compétentes en matière d'économie. Tout type de ZA est concerné (industriel, artisanal, commercial, touristique, tertiaire, aéroportuaire ou portuaire). Cet inventaire doit être produit tous les 6 ans et sera transmis aux autorités compétentes en matière de schéma de cohérence territoriale et en matière de document d'urbanisme ou de document en tenant lieu. L'inventaire est engagé par l'autorité compétente dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi et est finalisé dans un délai de 2 ans.



Au-delà de la loi climat et résilience, les diverses collectivités, EPCI, syndicats mixtes de Scot ou Agence de développement de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (Amelyse) ont déjà mis en œuvre des observations du foncier économique avec des méthodes et des niveaux d'élaboration et de suivi différents et propres à chaque territoire. Les Agences d'urbanisme sont aussi régulièrement sollicitées pour produire des informations sur les potentiels fonciers économiques dans le cadre de l'élaboration ou du suivi des documents de planification et de stratégie territoriale (Scot, PLU, SAE...).

Dans ce contexte, l'inter-Scot souhaite se saisir de la thématique du foncier économique. Il missionne les agences d'urbanisme de St Etienne et de Lyon pour mener une réflexion méthodologique partagée d'observation métropolitaine des ZAE permettant une consolidation des données. L'inter-Scot souhaite des préconisations pour accompagner les autorités compétentes dans leur inventaire et la production de données à différentes échelles (EPCI, Scot) et pouvant préfigurer à terme la mise en place d'un observatoire partagé dédié à l'échelle de l'Amelyse.

Compte-rendu d'exécution:

Le premier semestre a été l'occasion de définir les objectifs, le contenu et la méthodologie de la mission avec le groupe projet inter-Scot. La mission a débuté au deuxième semestre 2021.

La mission a fait l'objet de deux restitutions en groupe projet.

Dans un premier temps, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont apporté :

- -des éléments de contextualisation de la loi Climat et Résilience (objectif de la loi, mécanisme du ZAN, calendrier et échelle),
- -des éléments du vocabulaire utilisé et de compréhension des articles 220 et 222.

Dans un second temps, les Agences ont réalisé un état des lieux des principaux systèmes d'observation existants des zones d'activités économiques et du foncier économique sur l'Amelyse. Les DDT du territoire d'étude ont été interrogées ainsi que les syndicats mixtes de Scot avec des dispositifs d'observation avancés (Sud Loire, Rives du Rhône, Nord Isère). Les Agences ont également interrogé des structures hors Amelyse comme GéoPicardie, l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois et l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise. Ce travail a permis d'identifier les enseignement à la mise en place d'un outil d'observation des ZAE en lien avec la loi Climat et Résilience.

Cette mission sera poursuivie en 2022 pour aboutir au canevas définitif d'une observation partenariale.

00/227

POLE METROPOLITAIN VOIRIES BRUYANTES

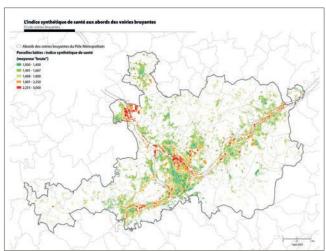
Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures: MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Le Pole métropolitain est parti prenante de la démarche Projet Partenarial d'Aménagement de (PPA) portée par Saint-Etienne Métropole et la DDT42 sur le périmètre Gier/Ondaine/Sud St-Etienne. Dans ce cadre, le Pôle métropolitain soutient les approches liées aux voiries bruyantes.

POLE METROPOLITAIN VOIRIES BRUYANTES





Il a sollicité l'Agence pour réaliser un document de communication sur la méthodologie déployée afin d'alimenter la réflexion des différents membres du Pôle.

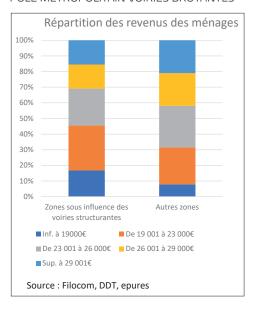
Compte-rendu d'exécution :

Des premiers échanges entre le Pôle métropolitain et l'Agence ont eu lieu en fin de 1^{er} semestre pour permettre d'identifier les objectifs de la publication et d'envisager les grandes lignes de son contenu. Le document pédagogique est organisé de la façon suivante :

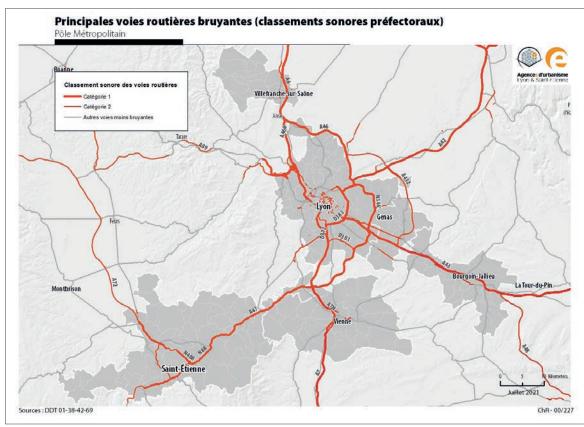
- présentation de l'histoire du développement urbain et des voiries structurantes
- les enjeux urbains des territoires à proximité des voiries, menaces et opportunités
- méthodologie d'analyse des territoires sous influence de voiries structurantes

La finalisation et la mise en page seront faites début 2022.

POLE METROPOLITAIN VOIRIES BRUYANTES



POLE METROPOLITAIN VOIRIES BRUYANTES











CHIFFRES CLES

2 PLUi en projet arrêté en 2021

1 PLUi et

1 Scot
en poursuite d'élaboration



01/030

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DRILLON Laurent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Lors de la séance en date du 29 mars 2018, le Syndicat mixte du Scot Sud Loire a promulgué la mise en révision du Scot approuvé en décembre 2013. Cette révision vise, notamment, à adapter les orientations du Scot au nouveau périmètre du Scot mis en place suite aux évolutions de périmètres des intercommunalités membres du Scot. Ainsi, le PADD et le DOO du Scot vont devoir très sensiblement évoluer et la procédure de révision est la plus adaptée. Aux termes de ce nouveau périmètre, le Scot couvre 199 communes (au lieu de 116 précédemment) et les communes nouvellement intégrées sont soumises aux principes d'urbanisation limitée. Il convient donc d'adapter le contenu du Scot à ce nouveau périmètre tout en adaptant le document aux contextes légaux ayant évolué, ainsi qu'aux orientations politiques des exécutifs des intercommunalités membres.

Le Syndicat mixte s'appuiera sur l'Agence d'urbanisme pour mettre en œuvre cette révision.

Compte-rendu d'exécution :

Depuis début 2021, l'Agence d'urbanisme a poursuivi le travail technique de la phase de diagnostic engagée en 2019-2020. Les réunions de présentation ont été ajournées par la crise sanitaire. L'Agence a

également produit une première version du diagnostic rédigé, soumis à la relecture du SM Scot en juillet 2021. Epures a assisté le SM Scot Sud Loire dans la présentation des éléments de diagnostic en Comité de pilotage (réunissant les PPA) et en Comité syndical, marquant ainsi la fin d'une première phase de révision du document (dernier semestre 2021).

Pour accompagner le SM Scot dans sa volonté de sensibiliser les nouveaux élus aux contenus et enjeux du Scot, epures a rédigé une "note d'interpellation" et a assisté le Syndicat mixte dans l'organisation et l'animation du Forum des élus en juin 2021, traitant du même sujet.

Dans la phase prospective, l'Agence a mis au point avec le SM Scot Sud Loire une méthode de débat et d'animation, ainsi que les supports nécessaires, en vue de la tenue des réunions de travail à partir de septembre 2021. Cette démarche de prospective, qui a réuni des techniciens et des élus autour des défis pour l'avenir du territoire, s'est poursuivie jusqu'en décembre 2021. Les principales productions de "familles de scénarios prospectifs" ont été présentées aux membres du Bureau du Scot en décembre et ont fait l'objet d'un premier échange entre les élus.

Par ailleurs, epures a assisté le Syndicat mixte du Scot Sud Loire dans l'analyse des réponses à la consultation de prestataires pour le paysage, et le dossier de candidature au plan Paysage de l'Etat.

01/152

SAINT-ETIENNE-METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPER) CRTE

Pilotes de l'étude : MEZABER Aissa (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: MEYER Ludovic, MEON Adrien

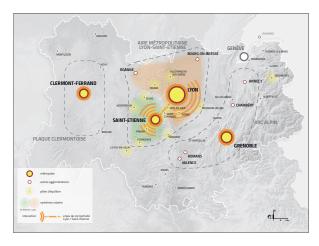
Contexte et Objectifs :

Epures a accompagné en 2020 Saint-Etienne Métropole dans la rédaction des chapitres introductifs (diagnostic de territoire et formalisation des enjeux) du futur volet territorial du Contrat de Plan Etat-Région.

En 2021, en préparation des phases de négociation dudit contrat, l'Agence accompagnera Saint-



SAINT-ETIENNE-METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPER) CRTE



Etienne Métropole dans la formalisation finale de son positionnement et notamment de ses demandes d'inscriptions en termes d'opérations à inscrire.

Parallèlement, le gouvernement a initié début 2021 les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) souhaitant ainsi que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long termes sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

L'Agence accompagne, dans le cadre de cette mission, les services de la Métropole dans la mise en œuvre du suivi-évaluation en construisant la batterie d'indicateurs permettant de suivre le contrat à terme.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme a rédigé le chapitre introductif du document support des demandes de Saint-Etienne Métropole pour l'élaboration du volet territorial du CPER en 2020, ce document a largement été repris par les services de la Métropole pour rédiger le diagnostic territorial du CRTE.

En 2021, l'Agence a apporté son appui aux services pour la mise en place du système de suiviévaluation et la mobilisation d'une cinquantaine d'indicateurs issus de ses observatoires

partenariaux ou de bases de données détenues par d'autres organismes (exemple OREGES).

Cette mission sera finalisée début 2022 par la production de l'état zéro des indicateurs.

01/154 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUI 45 COMMUNES

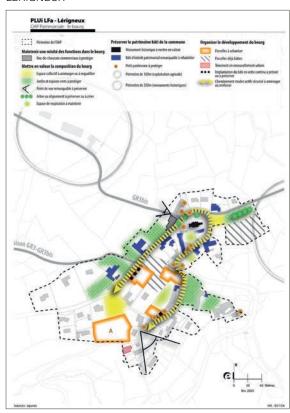
Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs:

A la suite du travail d'élaboration fourni les années précédentes, le projet de PLUi a été arrêté en Conseil communautaire le 26 janvier 2021.

LERIGNEUX





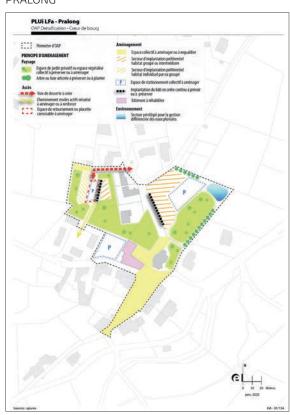
Dès lors, s'enclenche une phase de consultation des personnes publiques associées et des communes pour une durée de 3 mois.

A l'issue de cette phase de consultation, il sera nécessaire d'analyser les avis émis et d'identifier les principaux points de blocage à lever avant le lancement de l'enquête publique et l'approbation.

Compte-rendu d'exécution :

En 2021, le travail de l'Agence a principalement consisté en de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'analyse des avis communes/ PPA, le conseil en matière d'arbitrage de ces avis et la présence en réunion d'échanges avec les PPA. A l'issue de ces arbitrages, les modifications du dossier ne pouvant être remises en question par l'enquête publique ont été initiées au deuxième semestre.

PRALONG



La fin d'année a été consacrée en l'accompagnement de LFa sur la préparation de l'enquête publique qui est organisée du 3 janvier au 10 février 2022.

01/157

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUI 87 COMMUNES

Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération s'interroge sur le lancement d'un PLUi à l'échelle de la totalité de son territoire qui couvre 87 communes. En parallèle de la finalisation du PLUi sur l'ancien périmètre (45 communes), l'EPCI souhaite initier une démarche de sensibilisation/acculturation de l'ensemble des communes qui composent son territoire. Cette sensibilisation consiste en l'organisation de deux séminaires pour les élus et l'élaboration d'un guide pratique sur l'outil PLUi. La collectivité souhaite également tirer le bilan de la procédure en cours sur 45 communes.

Compte-rendu d'exécution:

2021 constitue une année d'acculturation des élus du territoire à 87 communes sur les problématiques de l'urbanisme et les enjeux de la mise en œuvre d'un PLUi. Un premier séminaire a été organisé en février 2021 pour présenter aux élus du territoire ce qu'est un PLUi, son contenu et les grandes réglementations le régissant. Ce séminaire a également été l'occasion d'organiser des ateliers participatifs pour que les élus puissent échanger sur des thématiques diverses autour du PLUi. Un second séminaire a été organisé en octobre 2021 pour continuer cette acculturation et aborder les dernières évolutions réglementaires. Lors de ce séminaire, ont également témoigné des élus d'autres territoires ayant conduit une élaboration de PLUi et la DDT42.

En parallèle, l'élaboration d'un guide à destination des élus sur le PLUi a été travaillée.



L'année 2021 a également été l'occasion de tirer le bilan de la démarche de PLUi à 45 et d'accompagner LFa dans ses réflexions sur la future gouvernance et la méthodologie du ou des PLUi qui couvriront l'intégralité du territoire dans les années à venir.

O1/166 SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT

Pilotes de l'étude : KHAMMAR Nadia (CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - SEM)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de ses saisines et autosaisines, sollicite l'Agence d'urbanisme sur les thématiques de son choix.

Les travaux de l'Agence remis aux membres du Conseil de développement sont intégrés à la finalisation des travaux de ce dernier, soit sous forme d'apport méthodologique soit sous forme d'un rendu annexé à l'avis

Compte-rendu d'exécution :

Les missions pour le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole n'ont pas été enclenchées en 2021 dans l'attente du renouvellement de ses instances.

01/183

SRADDET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures: MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Cette démarche vise à analyser le SRADDET Auvergne Rhône-Alpes qui sera rendu exécutoire début 2020 selon deux angles : l'approche de l'applicabilité des règles principales ayant une influence sur les méthodes de planification territoriale et l'instruction des modalités locales de mises en œuvre dans un principe de subsidiarité entre échelles territoriales et documents cadres (Scot, PLUi, PCAET par exemple).

En 2020, les premiers travaux ont permis d'identifier des champs de travail à investiguer dans le cadre de leur mise en œuvre locale :

- l'identification des bassins de mobilité
- l'armature urbaine
- l'énergie et le climat
- l'analyse des besoins en foncier

En 2021, l'objectif est de produire des notes techniques sur ces 4 champs partagés avec les partenaires de l'Agence.

Compte-rendu d'exécution :

Deux groupes de travail se sont réunis pour travailler sur les orientations du territoire en matière de mise en œuvre du SRADDET. Une publication commune est en cours de finalisation et sera diffusée début 2022.

01/184 SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI

Pilotes de l'étude : SALEN Delphine (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia

Contexte et Objectifs:

Au 1er janvier 2018, Saint-Etienne Métropole est passée du statut de Communauté urbaine à celui de Métropole. Saint-Etienne Métropole a demandé à epures un accompagnement dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a débuté en 2018. La délibération de lancement a été approuvée en décembre 2018.



Afin de respecter le calendrier souhaité par la maitrise d'ouvrage, à savoir un arrêt du projet de PLUi à mi mandat, 2022 est consacrée à la transcription, en collaboration avec les élus communaux et métropolitains, du projet de PADD en outils réglementaires du PLUi (OAP et règlement) sur l'intégralité du territoire de Saint-Etienne métropole. En parallèle, et suite aux débats politiques sur les grandes orientations

SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI





du PADD devant avoir lieu au 1^{er} semestre 2022, le projet de PADD devra être amendé et territorialisé.

Compte-rendu d'exécution:

Avec les élus du comité de suivi, le 1^{er} semestre a été consacré :

- à la reprise en main de l'ensemble des travaux conduits en 2019 et 2020, lors de 9 séances de travail : nature et enjeux de la démarche, contenu du diagnostic, territorialisation des enjeux formulés par les élus du comité de suivi de 2019, intégration du diagnostic plan de paysages.
- au partage des investigations techniques, lors de 5 séances de travail : nature en ville, corridors écologiques, pré-zonages agricole et naturel, patrimoine architectural et paysager, énergies.

En mai, un Copil des 53 maires, une plénière politique avec toutes les communes, ainsi qu'une séance avec les personnes publiques associées ont permis de partager et de clore une première étape dans la phase diagnostic/enjeux, permettant ainsi d'enclencher le travail sur le PADD.

En juin, 4 séances du comité de suivi ont été consacrées aux niveaux d'ambitions qu'il était possible de donner sur certaines orientations du projet de PADD (eau, énergies, habitat, économie de proximité et qualité de vie en villes et villages). L'économie et le commerce sont programmés en septembre. Ces travaux sont la base de groupes de travail avec les élus communaux en fin d'année 2021 (novembre).

Au second semestre (septembre à décembre), la collaboration avec les élus communaux s'est élargie à l'ensemble des 53 communes.

- 4 salves d'ateliers ont été menées dans chacun des neuf groupes de travail :
- > Paysages : conduits par l'équipe Plan de paysages. Ces ateliers ont permis aux élus de renouer avec la démarche de PLUi par une entrée paysagère prétexte à échanger sur tous les sujets de développement d'un territoire.
- > TVB : conduits par le prestataire mandaté pour compléter l'analyse corridors locaux sur l'ensemble du territoire, ces ateliers ont permis aux élus de participer à la construction d'une protection locale en matière de biodiversité.



> Quelles ambitions pour le PADD ? : conduits par epures, ces ateliers ont permis de donner aux élus un cadre de travail métropolitain, de contribuer à la construction d'un PADD pour qu'il incarne le territoire et de tester politiquement les contributions techniques au projet de PADD. Les deux sujets abordés étaient l'Habitat et l'Economie(s).

> Un PLUi en mode projet : conduits par epures, ces ateliers ont permis de sensibiliser les élus à une nouvelle génération de PLUi, à de nouvelle pratiques. Il s'agissait également, grâce à un exercice collectif sur carte, de tester la mise en œuvre d'ambitions politiques en questionnant les intentions d'aménagement sur les espaces bâtis. Sur le plan technique :

Une contribution technique à l'écriture du projet de PADD a été livrée à Saint-Etienne Métropole en avril. Les services ont retravaillé cette rédaction le reste de l'année.

Une version consolidée du diagnostic 2019-2020 a été livrée aux services de Saint-Etienne Métropole avant l'été.

Le pré-zonage A et N, fondé sur l'occupation du sol, est réalisé. L'inventaire des constructions agricoles, livré par SEM début juillet, a été intégré à la rentrée de septembre. Il reste à incrémenter les travaux de SEM en matière de continuités écologiques et d'axes de ruissellement en cours de livraison fin 2021-début 2022 : report à janvier et février 2022 de la finalisation des travaux.

La base gisements fonciers a été livrée en juin à la Métropole en lien avec une livraison au Projet Partenarial d'Aménagement (PPA GOSE).

Les traitements réalisables avec la carte de végétalisation ont été faits. Il reste à les mettre à jour lorsque la base équipement de Saint-Etienne Métropole aura été mise à jour par les communes (report par SEM début 2022).

Des réflexions ont été menées sur la structure réglementaire du PLUi. Des tests méthodologiques réalisés en juin-juillet ont été partagés avec les services de SEM Saint-Etienne Métropole la rentrée de septembre : Gtech du 30 septembre.

L'analyse de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers a été faite sur la base du nouvel outil d'epures : le Modèle d'Occupation des Sols. Ces travaux et le contenu en matière d'artificialisation des sols de la loi Climat et Résilience d'août 2021 ont été partagés avec les services de Saint-Etienne Métropole en gtech le 30 septembre, ainsi qu'en comité de suivi avec les élus, le 14 octobre.

O1/187 SAINT-ETIENNEMETROPOLE PATRIMOINE

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs:

Saint-Etienne Métropole s'est engagée à transformer le label Ville d'art et d'histoire de la ville de Saint-Etienne en Pays d'art et d'histoire à l'échelle de ses 53 communes.

L'obtention du label suppose la réalisation d'un inventaire patrimonial sur l'ensemble des communes.

Epures, par l'intermédiaire d'un doctorant, Guillaume Sodezza, a réalisé en 2007 un inventaire du patrimoine industriel (bâtiments d'activité, maisons patronales, cités ouvrières).

Ce travail s'est poursuivi en 2019 et 2020 avec un recensement complet sur 36 communes (10 nouvelles communes de la Métropole et 26 autres peu inventoriées). Les éléments recensés n'ont été pour l'instant que peu documentés (à faire ultérieurement) mais la priorité a été donnée en premier lieu à la collecte exhaustive.

Dans un premier temps, cette base doit servir à alimenter les travaux en cours dans le cadre de la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire, dont le dossier est à finaliser cette année, et du PLUi en cours de construction (volet patrimoine du diagnostic, PADD et autres pièces réglementaires).



En 2021, il est prévu :

1. de finaliser le recensement sur 13 communes urbaines nécessitant des compléments (centres et hameaux hors patrimoine industriel, maisons de maître et cités ouvrières), 3 communes ayant bénéficié d'un pré-repérage en 2020 (secteur bords de Loire), mais dont le travail de terrain est à terminer.

Ce travail sera réalisé selon la méthode employée en 2019 et 2020.

- 2. d'exploiter les éléments figurant dans la base dans la perspective :
- d'assister le Pays d'Art et d'Histoire à la formalisation d'un récit
- d'identifier les enjeux patrimoniaux sur le territoire de Saint-Etienne Métropole permettant d'alimenter les réflexions sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi
- de mettre au point une méthode d'arbitrage par commune, sur les éléments de patrimoine à faire figurer dans les pièces réglementaires du PLUi.

Compte-rendu d'exécution :

Durant le premier semestre 2021, epures a complété la base de données patrimoine sur certaines communes urbaines de fond de vallée, de manière à disposer d'un recensement exhaustif notamment sur les parties les plus rurales de ces territoires.

Ce deuxième passage a concerné les communes de : Rive-de-Gier, Châteauneuf, Lorette, La Grand-Croix, L'Horme et Saint-Chamond (hors périmètre de préfiguration du SPR) et La Ricamarie.

Par ailleurs, maintenant que la base est pratiquement aboutie, un test d'exploitation a été réalisé sur 2 communes (Saint-Priest-en-Jarez et Cellieu), pour permettre de hiérarchiser l'intérêt patrimonial des objets.

Ce travail a fait l'objet d'une présentation au comité de pilotage, le 10 juin 2021.

01/191

SAINT-ETIENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION

Pilotes de l'étude : MIRMAND Anne-Sylvie (METROPOLE - ST-ETIENNE), MOLIN Côme (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, MEYER Ludovic, MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Le Projet Partenarial d'Aménagement a pour vocation de dynamiser, préciser, fédérer, coordonner et organiser les modalités d'action sur le territoire des vallées industrielles du Gier, de l'Ondaine et du sud Saint-Etienne afin d'améliorer, entre autres, le cadre de vie global et l'attractivité des fonds de vallées. Dispositif issu de la loi ELAN, il s'agit d'un contrat conclu entre l'Etat et les collectivités territoriales et établissements publics; lancé en septembre 2019 par Saint-Etienne Métropole.

Epures a livré un diagnostic complet et une méthodologie pour le choix des sites à enjeux en 2020.

Pour 2021, Saint-Etienne Métropole et les partenaires signataires du contrat de PPA attendent de l'Agence les productions suivantes :

- Partage du diagnostic
- Consolidation de la méthodologie de caractérisation des sites à enjeux
- Suivi plan guide (le BE plan guide a été nommé en juin 2021)
- La préparation de la stratégie foncière du PPA. (Saint-Etienne Métropole doit préciser la méthodologie et l'articulation avec les autres démarches (PLUi particulièrement))
- Voiries bruyantes formulation de préconisations
- Atelier nouvelles façons d'habiter (en lien avec l'université)



Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre 2021 :

Le diagnostic a été partagé et validé lors du COPIL de mai en présence du Président de Saint-Etienne Métropole, de Madame la Préfète, des Maires et des partenaires. Le diagnostic a favorisé une rapide appropriation des données-clés du territoire notamment par le Bureau d'Etudes plan guide (Ville et Paysages mandataire) pour produire son rapport d'étonnement et se lancer rapidement dans la production du plan guide du PPA. Consolidation de la méthodologie de caractérisation des sites à enjeux avec les partenaires et avec le BE Plan guide lors d'un atelier qui s'est tenu en juillet.

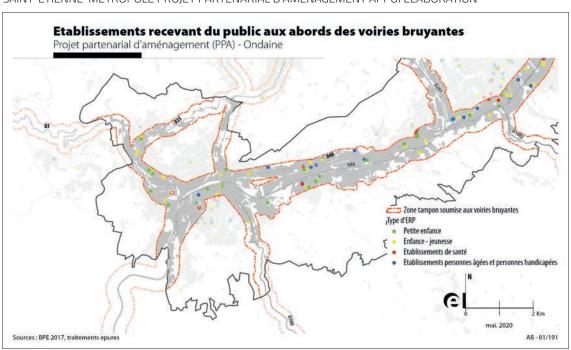
Le premier semestre a également été consacré à la préparation de la stratégie foncière du PPA dont la feuille de route a été transmise par Saint-Etienne Métropole à epures en mai 2021. Elle doit être en phase avec les attentes de SEM et des partenaires.

Enfin, l'étude voiries bruyantes a été finalisée : Un livrable complet a été transmis en avril 2021. Cette étude a permis de mieux connaitre les infrastructures routières et les secteurs qu'elles traversent selon une approche croisée transport, urbanisme et santé environnementale. FIIe permettra d'orienter développement urbain des abords des voiries bruyantes en faisant coincider les attentes qualitatives en matière de "vitrine attractive" du territoire (économique, paysagère, résidentielle...) et les attentes en matière de santé environnementale. Un atelier technique sur site est prévu à l'automne 2021.

Au second semestre 2021:

Mise en œuvre de la stratégie foncière : quatre groupes techniques foncier PPA et leurs préparations en amont ont été conduits, dont un test de méthodologie foncière appliqué à un secteur de voiries bruyantes (secteur Gier). Poursuite au 1er semestre 2022 : partage avec les services SEM et 5eme GT foncier en février.

SAINT-ETIENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION





Suivi du plan guide : Suivi régulier de l'avancement du plan guide du BE, plusieurs ateliers avec les élus, deux réunions spécifiques PPA/PLUi.

Voiries bruyantes : Livraison des éléments d'étude et organisation d'un atelier sensible sur site (Lorette et Grand Croix) en novembre.

Préparation de l'atelier sur les "Nouvelles façons d'habiter" avec les élus moteurs, en octobre 21. Réflexion conduite en partenariat avec l'Université Jean Monnet (Christelle Morel-Journel). Un atelier sur les nouvelles façons d'habiter mais aussi sur les nouvelles façons de concevoir l'espace urbain et le logement, en intégrant et anticipant les nouveaux modes de vie et les évolutions sociétales. A terme, cette réflexion doit permettre de produire des préconisations pour favoriser l'attractivité résidentielle notamment dans les centralités. L'atelier élargi aux élus du PPA

et du PLUi se fera en 2022. Prévu initialement le 23 novembre 2021, cet atelier a été décalé à la demande de Saint-Etienne Métropole.

01/193 SCHEMA CAMPUS MISE EN ŒUVRE

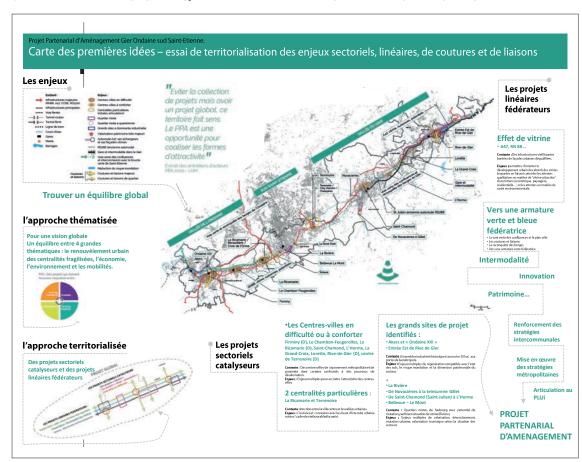
Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs:

Le Schéma Campus 2021-2026 a été initié en 2019, dans le cadre du programme partenarial entre Saint-Etienne Métropole et epures,

SAINT-ETIENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION





de manière consensuelle avec les acteurs de l'enseignement supérieur stéphanois, sous la houlette de la Métropole et avec l'appui technique d'epures. Ce Schéma doit permettre, entre autres objectifs, de proposer une vision consolidée et cohérente à l'échelle du territoire stéphanois ainsi que des projets mûrs et coordonnés dans le cadre du CPER 2021-2027.

Le Schéma Campus 2021-2026 prend la forme d'un plan-guide illustré de cartographies et d'infographies d'une centaine de pages, divisé en 3 grandes parties :

- Structurer le Campus de Saint-Etienne autour de 5 sites majeurs d'enseignement et de recherche
- Développer des aménités urbaines au service des étudiants et des personnels des établissements
- Développer et favoriser les dispositifs en faveur de la vie étudiante

Les grandes orientations posées, il s'agit désormais d'animer ce schéma au travers d'ateliers thématiques impliquant les acteurs gravitant dans le champ de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Compte-rendu d'exécution :

A la demande de Saint-Etienne Métropole, les ateliers de mise en oeuvre du Schéma Campus n'ont pas démarré en 2021.

01/200

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO CRTE

Pilotes de l'étude : BOUVET Sandrine (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs:

Loire Forez agglo s'engage dans un CRTE. Elle souhaite être accompagnée par epures sur la présentation du territoire et le volet indicateurs de suivi.

Compte-rendu d'exécution :

Le portrait de territoire a été rédigé pour début juin. Les correction sont en cours. Le travail sur les indicateurs, initialement programmé pour le second semestre, n'a pas été engagé.

01/201 MONTS DU PILAT ACCOMPAGNEMENT CRTE

Pilotes de l'étude : SALA Patricia (COMMUNAUTE DE

COMMUNES - MONTS DU PILAT)

Pilotes epures: MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs:

À la suite de premiers contacts en janvier 2021, la Communauté de communes des Monts du Pilat, adhérente de l'Agence d'urbanisme, sollicite une inscription au titre du programme partenarial 2021. Il s'agit d'accompagner l'élaboration du projet de Contrat de Relance et de Transition Ecologique entre l'Etat et la Communauté de communes et de formaliser le dossier de synthèse dudit contrat.

Compte-rendu d'exécution :

La mission d'accompagnement mise en œuvre par l'Agence a été menée en mai et juin 2021.

Il s'agissait d'alimenter la réflexion méthodologique et la vision stratégique sur le territoire, en lien direct avec la conférence des maires.

Des compétences complémentaires étaient nécessaires à la bonne réalisation de la réflexion. Epures s'est donc attachée, toujours en accord avec la maîtrise d'ouvrage, à nouer les collaborations nécessaires notamment avec les organismes suivants : SIEL-Territoire d'énergie Loire, l'ALEC 42 et le Parc Naturel Régional du Pilat.

A l'interface des politiques sectorielles et de la démarche de contractualisation, ont été produits des éléments de diagnostic et d'orientation nécessaires à la préparation des échanges et du projet de CRTE.

MONTS DU PILAT ACCOMPAGNEMENT CRTE

多数性	AT1 : la sobriété	61 actions 51%
	AT2 : adaptation	114 actions 96 %
	AT3 : cohésion	54 actions 45 %



Les analyses ont contribué au croisement des enjeux et à leur territorialisation, en lien avec les communes membres.

En réponse aux enjeux définis dans le diagnostic de territoire, la CCMP a souhaité organiser le CRTE autour de 3 priorités stratégiques pour l'action réunies autour de 3 axes transversaux (sobriété, adaptation au changement, cohésion).

Les trois priorités stratégiques pour l'action correspondent aux 36 enjeux identifiés par le diagnostic territorial. Elles constituent la colonne vertébrale du contrat et s'appuient sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés; tous impliqués dans la relance et la mise en œuvre des actions.

01/117 SCOT MONTS DU LYONNAIS

Pilotes de l'étude : GAUTRON Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES -MONTS DU LYONNAIS)

Pilotes epures: MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Dans la poursuite des travaux demandés en 2020, la Communauté de communes des Monts du Pilat souhaite des approfondissements sur plusieurs thématiques :

- les emplois agricoles
- la localisation des emplois (dans et en dehors des zones d'activité)
- l'énergie, notamment la précarité énergétique

Compte-rendu d'exécution :

En 2022, les Agences de Lyon et Saint-Etienne ont complété le système d'observation et de suivi du Scot et PLH des Monts du Lyonnais. Dans ce cadre, un travail a été mené

pour identifier la part des entreprises qui sont situées dans les zones d'activités, ainsi qu'un affinage des données liées aux emplois agricoles.

01/174 COPLER AMO PLUI

Pilotes de l'étude : ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE), GEINDRE Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES -PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures: DALARY Lolita, CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs:

En 2015, la CoPLER a pris la compétence planification et a décidé d'engager l'élaboration d'un PLUi sur son territoire par délibération du 3 décembre 2015. La CoPLER a sollicité l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner techniquement dans cette élaboration. Cette intervention est prévue en plusieurs grandes étapes.

En 2018, l'intervention a porté sur la finalisation des pré-zonages sur les bourgs et la mise au point de l'ensemble des zonages, règlement et OAP sur tout le territoire (zones A, N et bourgs et hameaux).

En 2019, l'Agence a assisté la CoPLER dans la mise au point des pièces nécessaires au dossier de projet arrêté.

En 2020, epures a conduit l'analyse des avis sur le 1^{er} projet arrêté et les échanges avec la CoPLER sur les arbitrages à réaliser pour un second dossier d'arrêt.

En 2021, epures met au point les pièces nécessaires pour un second projet arrêté, suivi de l'examen et la prise en compte des avis des PPA et des observations de l'enquête publique, dans la perspective d'une approbation fin 2021 ou début 2022. Epures accompagne également la CoPLER dans ses échanges avec son avocat-conseil, et lors de l'enquête publique.

Compte-rendu d'exécution:

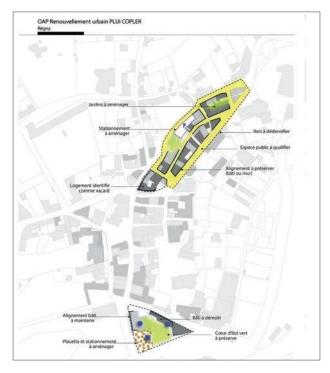
Le PLUi de la CoPLER a fait l'objet d'un second arrêt en Conseil communautaire, le 10 Février 2021. S'en sont suivis 3 mois de consultation des communes et des personnes publiques associées, puis l'enquête publique qui s'est tenue durant le mois de juin.



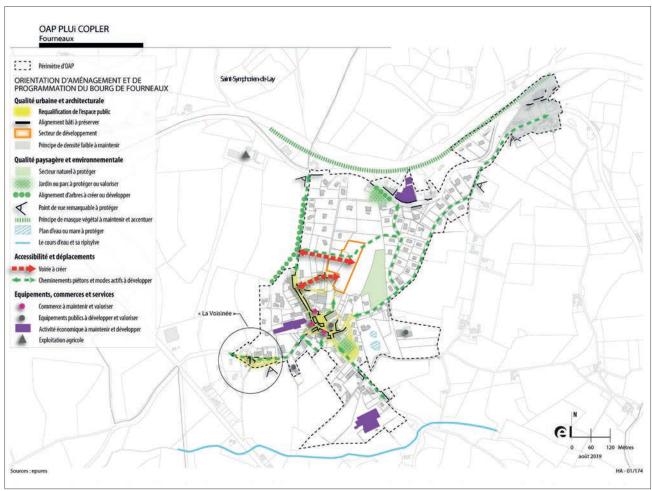
Epures a accompagné l'EPCI durant ces phases, en apportant une analyse technique au fur et à mesure des observations, notamment du public et de la commission d'enquête.

A l'issue des arbitrages de la CoPLER, un nouveau dossier de passage en CDPENAF en décembre a été produit.

Un dossier de PLUi complet et modifié a été rendu à la CoPLER mi-décembre pour relecture et validation, avant approbation du PLUi en février 2022.



COPLER AMO PLUI







CHIFFRES CLES

2 PLU

approuvés en 2021

2 projets

de PLU arrêtés en 2021



LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs:

La ville de La Talaudière est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2011, modifié à 2 reprises en 2012 et 2014.

En décembre 2015, le Conseil Municipal a engagé la révision du PLU, afin de le rendre compatible avec les documents-cadres (Scot, PLH ...) et les récentes lois (Grenelle de l'Environnement, ALUR ...).

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Etienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure.

Le projet de PLU a été arrêté en juillet 2020.

L'objectif est d'assister Saint-Etienne Métropole et la commune dans la mise en révision du document d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Arrêté en juillet 2020, le PLU de La Talaudière a été approuvé le 20 mai 2021 par le Conseil Métropolitain. Le premier trimestre de l'année 2021 a été consacré aux arbitrages à prendre après enquête publique et avis des personnes publiques associées, et à la modification du dossier en conséquence.

02/039

SAINT MARTIN LA PLAINE DECLARATION DE PROJET

Pilotes de l'étude : MARTINEZ Claudine

(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs:

La commune a contacté Saint-Etienne Métropole en janvier 2020 pour un projet d'extension du zoo. La procédure engagée est une déclaration de projet.

Après avoir affiné le projet, celui-ci concerne une extension de plus de 500 m² et est considéré par les services de l'Etat comme une UTN.

Au vu de ces nouveaux éléments, Saint-Etienne Métropole fait appel à l'Agence pour l'aider à faire aboutir la procédure de déclaration de projet en intégrant la création de l'UTN.

Compte-rendu d'exécution:

Le premier semestre 2021 a été consacré à la restitution de l'évaluation environnementale, et à des réunions de concertation sur le projet associant l'exploitant du site, la commune et la Métropole. Elles ont conduit à ne pas poursuivre la procédure, les nouveaux bâtiments du zoo pouvant finalement être réalisés dans le périmètre constructible en vigueur.

02/061

SAINT HEAND DECLARATION DE PROIET

Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THIONOIS Nicolas, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune souhaite agrandir son EHPAD. Pour cela, il est nécessaire de déplacer cet équipement aujourd'hui situé au centre bourg.

La procédure visée serait une déclaration de projet.



La mise en œuvre de cette procédure pourrait réinterroger certains sujets traités lors de la révision du PLU.

Le dossier devra donc apporter une justification détaillée des nouvelles orientations prises par la commune.

Le terrain envisagé, secteur des Terrasses, a été classé en zone AU lors de la révision du PLU.

Cependant, la révision du PLU, approuvé en 2018, avait nécessité le phasage des zones AU afin de respecter les objectifs du PLH. Ainsi, la zone AU des Terrasses avait été classée en zone AU strict.

Ce projet pose donc plusieurs questions :

Si on ouvre cette zone à l'urbanisation, le déclassement d'une autre zone sera sans doute nécessaire pour conserver le rapport de compatibilité avec le PLH.

Quel devenir pour le site actuel de l'EHPAD?

Compte-rendu d'exécution :

Deux réunions se sont tenues depuis mars 2021 :

- Un point d'échanges avec le directeur de l'EHPAD pour enrichir l'argumentaire
- Une réunion de présentation du projet réunissant l'ensemble des PPA (syndicat mixte du SCoT Sud Loire, ARS, Département...) s'est tenue courant mai afin de présenter les principaux objets de la Déclaration de Projet portée par la commune et SEM. La DTT n'a pas pu être représentée mais a signifié ses remarques postérieurement à la réunion.

Le dossier de déclaration de projet a été finalisé par epures en juillet 2021 et remis à SEM. Depuis le 30/09/2021

- Après l'enquête publique, plusieurs modifications ont été portées au dossier afin de prendre en compte les avis formulés.
- Le dossier a été numérisé conformément aux standards CNIG en vigueur
- L'approbation du document est prévue pour le 27/01/2022

02/099

SAINT NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU

Pilotes de l'étude : DESHAYES Dominique

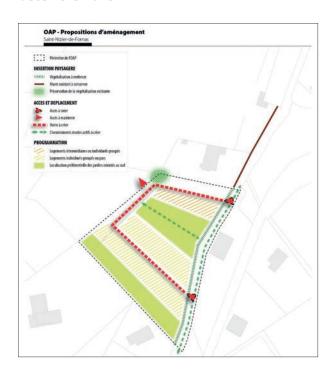
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

St-Nizier-de-Fornas est une commune qui a intégré Saint-Etienne Métropole en 2017. La commune a délibéré pour mettre en révision son PLU et les maitrises d'ouvrage ont demandé à epures de les accompagner techniquement dans cette révision.

Entre 2017 et 2018, epures a réalisé le diagnostic et établi les orientations du PADD en coordination avec la commune. En 2019, la déclinaison règlementaire et la rédaction des justifications ont été effectuées, aboutissant à un arrêt du projet en décembre 2019.





Fin 2020, epures a accompagné la nouvelle équipe municipale dans l'analyse des avis des PPA et de l'enquête publique.

L'année 2021 est consacrée aux modifications du dossier suite aux arbitrages communaux afin d'approuver le document en mai 2021 au Conseil communautaire de SEM.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à l'arrêt du projet de PLU fin 2019, l'équipe municipale s'est positionnée sur les observations faites par les PPA et lors de l'enquête publique. Epures a modifié les pièces du dossier en conséquence, qui a été approuvé en Conseil communautaire le 20 mai 2021.

02/100 LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU

Pilotes de l'étude : DESHAYES Dominique (METROPOLE -ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

La Gimond est une commune qui a intégré Saint-Etienne Métropole en 2017. La commune a délibéré pour mettre en révision son PLU et les maitrises d'ouvrage ont demandé epures de les accompagner techniquement dans cette révision. Le travail a débuté au sein de la commission d'urbanisme de la commune en décembre 2017 avec une présentation du diagnostic urbain, paysager, fonctionnel, sociodémographique et foncier sur la commune. Les travaux sur le PADD se sont engagés en 2018, suivis de leur traduction règlementaire en 2019. L'arrêt du dossier du PLU est prévu en 2021.

Compte-rendu d'exécution:

L'année 2021 a été consacrée à la reprise du PLU avec la nouvelle équipe municipale : 4 réunions techniques avec la commune ont été organisées, dans une phase de finalisation des outils réglementaires du dossier.

Les arbitrages communaux ont été présentés lors de deux réunion de concertation: une auprès des Personnes Publiques Associées et une réunion publique

Le dossier complet de PLU a été finalisé et remis en octobre pour un arrêt de projet en Conseil métropolitain le 2 Décembre 2021.

02/136

SAINT-ETIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs:

Saint-Etienne Métropole a pris la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2016. Ainsi, l'Agglomération peut procéder à des modifications des PLU communaux dans l'attente de l'élaboration du PLUi. Epures apporte un appui dans les procédures.

Compte-rendu d'exécution :

En 2021, epures n'a pas été sollicitée pour conduire une procédure de modification. Cependant, l'Agence apporte son appui technique à Saint-Etienne Métropole dans les dossiers de modification de PLU que la Métropole conduit en régie.

SAINT-HÉAND





VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : DUBOIS Gérard (MAIRIE -

VEAUCHE)

Pilotes epures: THIONOIS Nicolas, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs:

Depuis 2020, epures accompagne la commune de Veauche sur les évolutions de son document d'urbanisme (PLU).

En 2020, epures a accompagné la commune dans une procédure de modification et dans la préparation de la révision générale du PLU.

La commune va délibérer début 2021 pour lancer la révision et epures accompagnera la commune sur cette procédure pendant une durée de 3 à 4 ans.

En 2021, le programme de travail prévoit :

- La finalisation de la modification de droit commun, deux scénarios se profilent :
- Le dossier de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale : finalisation du dossier pour arrêt envisagé en avril 2021 et approbation de la modification prévue pour la fin du 3e trimestre 2021.
- Le dossier de modification est soumis à évaluation environnementale : finalisation du dossier pour arrêt envisagé en juin 2021 et approbation de la modification prévue pour la fin du 4ème trimestre 2021.
- Le lancement de la révision du PLU (délibération prévue en janvier). Les premières étapes sont la réalisation d'un diagnostic détaillé et dans un second temps l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Compte-rendu d'exécution :

L'étude consiste à accompagner la commune dans l'évolution du document en vigueur. A l'origine, deux démarches sont prévues : une modification de droit commun et la révision du document.

Modification:

Le projet de modification concerne principalement l'ouverture d'une zone AU (nord de la zone des Murons II) et d'autres objets secondaires (cheminements piétons, correction de deux erreurs matérielles, suppression d'un PAPAG).

Une première version du dossier a été élaborée par epures.

Après saisine de la MRAE par la commune, le projet a été soumis à évaluation environnementale.

En mars 2021, la commune a engagé des échanges avec les Personnes publiques associées (Etat, MRAE, SCoT Sud Loire) afin :

- D'apporter à la MRAE des éléments (documents de travail, études...) justifiant que le recours à l'évaluation environnementale n'était pas nécessaire.
- De présenter des objets supplémentaires à intégrer à la révision (développement commercial à proximité de la Gare).

Le bureau d'études CESAME, choisi par la commune en avril 2021 pour assurer l'évaluation environnementale de la révision du PLU, avait pour mission annexe de produire des éléments qui seraient transmis à la MRAE à l'automne afin de permettre la poursuite de la procédure sans recourir à une évaluation environnementale. Afin de mieux intégrer les enjeux soulevés dans la procédure de révision (utilisation du foncier, loi Climat et Résilience...), la commune a décidé

Révision :

Une délibération de prescription de la révision du PLU de Veauche a été prise le 26 janvier 2021.

en décembre 2021 d'abandonner

la procédure et de traiter ses objets

dans le cadre de la révision.



Les diagnostics socio-économiques et urbains/fonciers et l'Etat initial d'environnement (EIE) ont été présentés en Mairie (2 réunions) et aux Personnes publiques associées (1 réunion).

Une première version du PADD a été élaborée au second semestre (2 réunions de travail) et présentée aux PPA en fin d'année (1 réunion).

L'année 2022 sera consacrée à la réalisation du règlement et des OAP. L'arrêt du projet est prévu pour janvier/février 2023.

02/035 MONTROND-LES-BAINS PROCEDURES

Pilotes de l'étude : CREGNIOT Guillaume (MAIRIE - MONTROND-LES-BAINS)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs:

La commune de Montrond-les-Bains a souhaité être accompagnée par l'Agence d'urbanisme, sur deux évolutions de son PLU.

Procédure de modification :

La commune a identifié plusieurs points de son PLU qu'elle souhaiterait faire évoluer :

- Modifier l'OAP Meylieu pour permettre l'aménagement de toilettes sur le parking de stationnement poids lourds
- Permettre l'aménagement d'une aire d'accueil de camping
- Faire évoluer/ajuster le coefficient de biotope qui bloque une part importante des PC. Ce coefficient de biotope a été mis en œuvre de façon spécifique lors de la révision du PLU en concertation avec les PPA. Une attention particulière et une justification détaillée seront nécessaires sur ce

point. Envisager une concertation avec les PPA et plus particulièrement l'Etat sur ce point.

- La reprise du chapitre sur les destinations autorisées en zone A
- L'intégration du schéma directeur d'eaux pluviales

C'est une procédure de modification simplifiée qui est mise en œuvre pour répondre à ces demandes.

Procédure de déclaration de projet :

La commune a été contactée par un porteur de projet pour la création d'un parc photovoltaïque. Le projet aurait vocation à s'implanter à l'ouest de la rue des Sagnes sur des terrains appartenant à la collectivité et pourvus d'un transformateur EDF. La commune souhaite donc faire évoluer son PLU afin de pouvoir accueillir ce projet.

La procédure qui semble la plus adaptée à ce jour est la déclaration de projet. Le lancement de la procédure ayant pris du retard, cette mission continuera sur 2022.

Compte-rendu d'exécution :

Les deux procédures d'évolution du PLU de la commune de Montrond-les-Bains sont en cours. La modification simplifiée sera approuvée en début d'année 2022; les principaux objets sont l'adaptation du règlement écrit, la modification d'une orientation d'aménagement et de programmation et l'ajout d'un sous-zonage.

La seconde procédure mise en œuvre via une déclaration de projet doit permettre de voir aboutir un projet de développement de panneaux solaires au sol surplombant un bassin de gestion des eaux pluviales sur la commune. Elle est menée en collaboration avec le porteur de projet et se poursuivra en 2022.

02/054

SAINT ANDRE LE PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU

Pilotes de l'étude : ACHARD Jean (MAIRIE - SAINT-ANDRE-LE-PUY)

Pilotes epures: DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

La commune de Saint-André-le-Puy dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2005,



réalisé par epures. Depuis, ce PLU a fait l'objet de 3 procédures de modification en 2008, 2010 et 2017. La commune souhaite aujourd'hui reconsidérer le contenu de son PLU et entamer une procédure de révision de son document.

La mission d'epures consiste à apporter les éléments nécessaires à la réflexion, à proposer et à conseiller les élus lors des différentes phases d'élaboration :

- assistance à l'élaboration du diagnostic et précision des besoins
- assistance à l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durables
 assistance à l'élaboration du projet de plan local d'urbanisme.

Outre l'élaboration du dossier de PLU décrite ci-dessus, la mission consiste à :

– animer les réunions et rédiger les comptesrendus (visés et diffusés par la collectivité)

SAINT-ANDRE-LE-PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION



- conseiller la commune dans la définition de son projet et sa traduction réglementaire
- assister la commune dans le déroulement de la procédure. Compte-rendu d'exécution : La révision du PLU de la commune de Saint-André-le-Puy a commencé au

premier semestre 2021.

L'année 2021 a été consacrée à la réalisation du diagnostic, de l'état initial de l'environnement et la définition des enjeux servant de support à l'élaboration du PADD. Ces éléments ont été travaillés lors de 5 réunions :

- 4 réunions techniques organisées en collaboration avec la commune
- 1 réunion de présentation du PLU en conseil municipal

Le diagnostic et l'EIE ont été entièrement rédigés et envoyés à la commune pour relecture en fin d'année.

Epures a également accompagné la commune dans la rédaction du cahier des charges pour sélectionner le bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale du PLU.

SAINT-ANDRE-LE-PUY





ST MARCEL DE FELINES PROCEDURE PLU

Pilotes de l'étude : LAFOUGERE Frédéric (MAIRIE - ST-MARCEL-DE-FELINES)

Pilotes epures : THIONOIS Nicolas, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs:

Le PLU de la commune de Saint-Marcel-de-Félines a été approuvé le 18 juin 2013. Il a fait l'objet de 4 modifications.

La commune de Saint Marcelde-Félines souhaite apporter des adaptations à son PLU qui ne remettent pas en cause les orientations du PADD.

Ont été identifiés à ce jour les points suivants :

- Permettre l'aménagement d'un parking de covoiturage entre la RD1082 et la gare de péage ;
- -Autoriserlatransformationdecertains rez-de-chaussée commerciaux pour autoriser du logement.

Il s'agira d'accompagner la commune de Saint-Marcel-de-Félines dans sa démarche d'évolution de son PLU. Pour ce faire, une procédure de modification sera mise en œuvre.

Epures conseillera la commune sur la procédure la plus adaptée en fonction des points à modifier, réalisera le dossier nécessaire à la procédure et les modifications sur les pièces du document d'urbanisme une fois la procédure approuvée.

Compte-rendu d'exécution :

Le projet de modification de droit commun comportait à l'origine deux objets :

- Permettre la réalisation au sein d'une zone agricole d'une aire de covoiturage
- Permettre l'installation d'une micro zone d'activité dans un secteur situé hors agglomération

Une réunion de lancement s'est tenue courant mai en Mairie de Saint-Marcel-de-Félines afin de déterminer les besoins de la commune.

Une seconde réunion avec l'Etat, la Communauté de communes de Forez Est, la Chambre d'Agriculture et le syndicat mixte a permis de trouver un accord sur la procédure. Il a été convenu:

- Que le dossier de modification comporte comme objet unique l'aire de covoiturage, avec création d'un STECAL.
- Que la commune devait prendre le temps d'imaginer un projet plus abouti concernant la création de la zone d'activité.

Epures a réalisé le premier dossier de modification pour l'aire de covoiturage et l'a remis à la commune en juillet 2021.

Un travail important a été réalisé en interne afin : - d'accompagner la commune dans la réalisation du dossier de dérogation à la règle de constructibilité limitée

- de corriger les pièces numérisées du document qui comportaient des erreurs notables vis-à-vis de la norme CNIG.

Le projet est prévu d'être approuvé le 24 janvier 2022.

Durant le mois de décembre 2021, la commune a sollicité epures afin d'engager une nouvelle procédure d'évolution du document d'urbanisme (création d'une zone d'activité).

02/103

SAINT MEDARD EN FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU

Pilotes de l'étude : DESHAYES Sébastien (MAIRIE - ST-MEDARD-EN-FOREZ)

Pilotes epures : SECHER Amélie



Contexte et Objectifs:

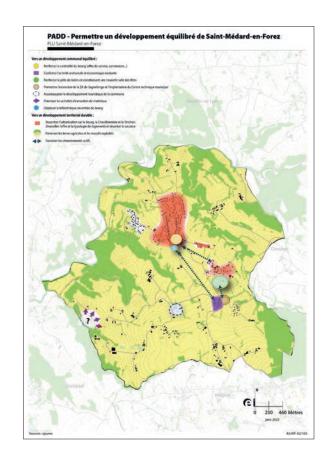
La commune de Saint-Médard-en-Forez a lancé la révision générale de son PLU en 2021 afin de permettre :

- La prise en compte des dernières évolutions législatives, la dernière modification du PLU datant de 2012,
- Etudier la possibilité d'autoriser le développement d'activités de loisirs,
- Prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales,
- Encadrer le développement urbain futur de la commune,
- Requestionner les secteurs de développement de l'habitat.

Compte-rendu d'exécution:

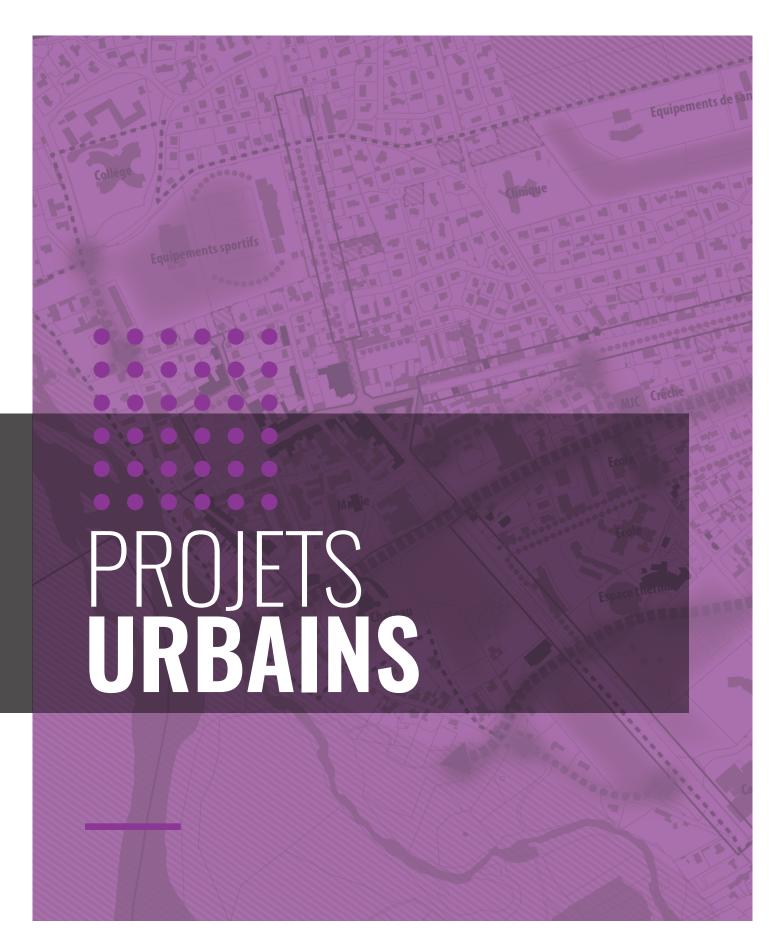
La révision du PLU de la commune de Saint-Médard-en-Forez a commencé au premier semestre 2021. Le diagnostic du territoire a été réalisé et a déjà fait l'objet de présentations en commune et aux personnes publiques associées.

Au second semestre, epures a accompagné la mairie dans la définition des grandes orientations de son projet communal à inscrire dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Ces orientations seront présentées aux personnes publiques associées début 2022.



SAINT-MEDARD-EN-FOREZ





Page 82 | Revue de projets 2021



52%

des logements de la ville de Saint-Etienne construits avant les premières règlementations thermiques en 1971

6715

arbres plantés à Saint-Etienne depuis 2007 au sein des projets urbains portés par l'Epase

50 actions

dans le plan guide élaboré par le centre-ville de Firminy



SAINT-ETIENNE MAISON DES PROJETS

Pilotes de l'étude : ESQUENAZI Anne (MAIRIE - SAINT-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La ville de Saint-Etienne souhaite mettre à jour et actualiser les contenus de la Maison des Projets, située rue Louis Braille, en vue du nouveau mandat.

Parmi les améliorations souhaitées, certaines vont être conduites en interne à la Ville de Saint-Etienne (contenus), d'autres en partenariat avec l'EPASE (maquette bois), d'autres avec des prestataires extérieurs (vidéos...).

Les contributions d'epures sont attendues sur des apports thématiques et sur une contextualisation métropolitaine du projet urbain stéphanois appuyée sur la maitrise des documents cadres et des stratégies métropolitaines de l'Agence.

Les contours de la mission ont fait l'objet d'un réajustement en décembre du fait du contexte sanitaire (maison des projets actuellement fermée) et du souhait de la Ville de Saint-Etienne d'internaliser la mise à jour du livre du projet urbain.

En 2021, la mission d'epures se concentrera sur la mise en récit du territoire et de sa contextualisation.

Compte-rendu d'exécution:

Epures a proposé un contenu de vulgarisation de la géographie stéphanoise, de la mise en récit du territoire et de sa contextualisation. Une première présentation a eu lieu en mars. Cette étude a été reprise fin 2021, le livrable sera fait début 2022.

03/254

CHAMBON FEUGEROLLES QUARTIER REPUBLIQUE CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : MARTIN-BLONDET Solène (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE)), BLAISON Renaud (EPORA), GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ETIENNE), LOURMET Mathilde (CAP METROPOLE),

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

En 2019, epures a réalisé à la demande de la commune du Chambon-Feugerolles, d'Epora et de Saint-Etienne Métropole, une étude de programmation urbaine pour préciser le devenir d'un terrain en friche dans le secteur République. Ce terrain est repéré dans le Schéma d'Accueil des Entreprises de Saint-Etienne-Métropole (SAE) et fait l'objet d'une convention avec Epora.

En 2019, le diagnostic ainsi que plusieurs scénarios d'aménagement contrastés ont été étudiés. Deux d'entre eux ont fait l'objet de pré-chiffrages.

En 2020, les scénarios d'aménagement ont été réexaminés à la lueur des études de sol réalisées conjointement par Epora et la commune du Chambon-Feugerolles assistée de Cap Métropole. En 2021, il s'agit de finaliser la mission avec la présentation de ces schémas d'aménagement au nouvel exécutif, pour validation d'un scénario préférentiel à mettre en œuvre.

Compte-rendu d'exécution :

En fin d'année 2020 et au cours du premier trimestre 2021, epures a réajusté les esquisses suite à l'étude de sol réalisée par Epora et à la mise à jour du contenu de l'étude qui a été présenté lors d'un comité technique au mois de février 2021.



SAINT-ETIENNE ATLAS DES HABITATS REUSSIS

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Réaliser un atlas d'opérations d'habitat réussies existantes dans les différents types de tissus urbains de la ville de Saint-Etienne (centre médiéval, centre d'époque moderne, faubourgs, quartiers de reconstruction après guerre, quartiers d'habitat récent) et expliquer en quoi il s'agit d'opérations réussies.

Compte-rendu d'exécution:

La mise en forme du document a été finalisée au mois de janvier 2021 et diffusée à l'ensemble des partenaires concernés.

03/264

EPASE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES

Pilotes de l'étude : PAIRE Romain (EPASE), QUADRIO Stéphane (EPASE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Contribution d'epures aux projets urbains des territoires opérationnels de l'EPASE et de Saint-Etienne Métropole. Participation aux ateliers. Organisation de rencontres de partage et d'information sur les projets en cours entre chargés d'opération et chargés d'étude (Epase / epures / SEM) : échanges sur les projets en cours, échanges de bonnes pratiques...

Compte-rendu d'exécution :

En 2021, participation d'epures à 4 réunions GOP (Groupe opérationnel partenarial) de l'Epase. La rencontre annuelle entre les équipes n'a pas pu avoir lieu pour cause de crise sanitaire.

03/265

RIVE DE GIER AMO CARTO RENOUVELLEMENT URBAIN

Pilotes de l'étude : BUGEAU Delphine (MAIRIE -

RIVE-DE-GIER)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

La commune de Rive de Gier dispose de données multiples sur son projet de renouvellement urbain du centre ville. Elle souhaite que l'Agence d'urbanisme l'assiste dans la réalisation d'une cartographie de synthèse de l'ensemble de ces éléments en vue de la concertation qui va être menée auprès du public.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a constitué une série de plans au format AO représentant la commune. A également été réalisée la mise à jour d'une cartographie d'identification des opérations de renouvellement urbain sur le centre ville et la confection d'un poster de communication sur le projet de renouvellement urbain du centre ville.

03/267

SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS CHAPELLE DEVENIR

Pilotes de l'étude : BONNET Bernard (Maire de Saint-Maurice-en-Gourgois), DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs:

La collectivité vient de réaliser un espace public dans son centre bourg suite à la démolition d'un îlot bâti vétuste.

Cette nouvelle place de village borde une ancienne chapelle en cour d'acquisition par la collectivité à l'euro symbolique.



Elle est de surface réduite, en mauvais état et n'est pas repérée au titre des monuments historiques (MH).

Dans la population les avis sont partagés entre démolition ou préservation, mais pour quel usage et à quel coût pour la collectivité?

Aussi, le Maire souhaite l'inscription d'une mission d'assistance pour questionner le devenir possible de cet élément de patrimoine avant toute intervention.

Compte-rendu d'exécution:

Cette mission a été réalisée au cours du premier semestre 2021 avec :

- l'organisation d'une visite du site, réunissant des élus et associations du patrimoine de Saint-Mauriceen-Gourgois, le chargé de mission en charge du Pays d'Art et d'Histoire à Saint-Etienne Métropole et l'Architecte des Bâtiments de France, pour échanger sur la valeur patrimoniale de la chapelle, - la synthèse de documents historiques sur le passé de l'édifice, la synthèse des éléments issus de la base de données patrimoine epures/Saint-Etienne Métropole et la réalisation de scénarii diversifiés mettant en scène des principes de réutilisations possibles.

L'ensemble de ces éléments a été présenté en comité technique associant les élus et les partenaires concernés, à la suite de quoi, ils ont été compilés dans une note de synthèse diffusée en juillet 2021.

Les conclusions de l'étude ont été présentées en conseil municipal au mois de novembre 2021.

03/268

ABOEN DEVENIR ANCIENNE ECOLE

Pilotes de l'étude : JOUVE Christian (Maire d'Aboën), DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

SAINT MAURICE EN GOURGOIS EXEMPLE DE PROJET QUALITATIF ET SIMULATION





Contexte et Objectifs :

La collectivité est propriétaire d'une ancienne école située à l'entrée du village d'Aboen.

Il s'agit d'un bâtiment de caractère patrimonial qui s'est abîmé au fil du temps.

La collectivité souhaite aujourd'hui la rénover, sans avoir une idée très précise de la vocation à lui donner, ni même des coûts d'aménagement envisageables pour ce faire.

La réutilisation de ce bâtiment interroge plus largement les capacités de confortement du village faisant écho au PLUi en cours sur Saint-Etienne Métropole.

C'est pourquoi, la commune assistée de Saint-Etienne Métropole, sollicite epures, l'Agence d'urbanisme pour la réalisation d'une étude de programmation urbaine de manière à identifier les actions à mettre en oeuvre à court et moyen termes.

Compte-rendu d'exécution:

Au cours du premier semestre 2021 enures :

- a réalisé un diagnostic illustré faisant ressortir les atouts et contraintes du site.
- a réalisé des projections démographiques pour analyser la pertinence ou non d'implanter une micro crèche dans la commune,
- a mis au point divers scénarii d'aménagements possibles, étayés de références similaires dont certaines issues d'expériences locales.

L'ensemble de ces éléments a été réalisé et échangé au sein de 3 groupes de travail techniques associant le maire et ses adjoints et les techniciens en charge du suivi du dossier à Saint-Etienne Métropole.

Au second semestre, une visite de site a été organisée à Saint-Didier-Sur

Rochefort autour d'un programme similaire, pour permettre aux élus d'Aboën d'échanger avec le gérant et la commune maître d'ouvrage du projet. Cette mission est à finaliser au premier semestre 2022, à la suite d'un échange avec l'architecte conseil du département et d'un pré-chiffrage des aménagements à prévoir.

03/272 FIRMINY DIAGNOSTIC URBAIN

Pilotes de l'étude : CHALAND Christophe (MAIRIE - FIRMINY), BESSE Rachel (MAIRIE - FIRMINY), BESSON-FAYOLLE Corinne (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs:

Dans le cadre de son projet urbain communal, la ville de Firminy sollicite l'appui de l'Agence d'urbanisme epures pour réaliser un diagnostic multithématique et pour établir des orientations urbaines. La nouvelle équipe municipale souhaite en effet avoir une vision élargie des enjeux urbains de sa commune et plus particulièrement de son centre-ville.

Firminy, troisième commune de Saint-Etienne Métropole, possède une histoire forte qui a forgé son identité sociale et culturelle et ce diagnostic veillera à mettre en avant cette richesse. Il aura également pour objectif d'analyser les interactions en œuvre entre le centre-ville, marqué par des signes de fragilité sociale et les quartiers périurbains, qui, comme dans d'autres communes de l'Ondaine, semblent bénéficier d'une plus grande attractivité, résidentielle ou économique (liens vallées / coteaux). Aussi, une analyse des enjeux urbains des entrées de ville, très marquées par les flux avec la Haute-Loire, sera faite par le biais d'une étude trafics et mobilités sur ces secteurs.

L'un des objectif du diagnostic est de proposer des orientations urbaines et de construire les bases du projet urbain à déployer en début de mandat.



Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre 2021, epures a réalisé un diagnostic urbain complet de la commune comprenant : un portrait du territoire, une analyse des documents de planification, une analyse urbaine multithématique, 13 entretiens d'acteurs techniques et d'élus, une approche foncière. L'Agence a également livré des éclairages spécifiques sur le marché immobilier de la commune et sur le commerce en centre ville.

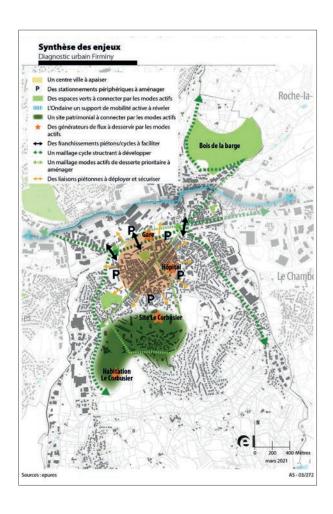
Ces éléments ont été partagés en amont lors de deux groupes techniques (GT1 le 13 avril 2021 et GT2 le 25 mai 2021) puis ils ont été présentés lors d'un comité de pilotage qui s'est tenu le 17 juin.

Au second semestre : définition des orientations urbaines et identification de sites ou de thématiques à enjeux. Un atelier "carte sur table" le 8 septembre a réuni les élus, techniciens et les associations qui avaient participé aux entretiens d'acteurs. Un groupe technique en novembre pour consolider et hiérarchiser les actions. Un COPIL en décembre, présentation des actions et pistes pour le plan guide 2022. Livraison du diagnostic complet et des entretiens d'acteurs.

La dimension partenariale du projet, par la présence notamment des services de Saint-Etienne Métropole aux Gtech et COPIL, a permis d'assurer les liens avec les projets métropolitains.

FIRMINY DIGNOSTIC URBAIN





03/275

SAINT-ETIENNE ACCOMPAGNEMENT SUIVI DES PROJETS URBAINS

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit (MAIRIE -SAINT-ETIENNE), ESQUENAZI Anne (MAIRIE -SAINT-ETIENNE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Contribution d'epures aux projets urbains des territoires opérationnels de la Ville de Saint-Etienne. Participation aux ateliers. Organisation de rencontres de partage et d'information sur les projets en cours entre chargés d'opérations et chargés d'études, échanges sur les projets en cours, échanges de bonnes pratiques.



Compte-rendu d'exécution :

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est organisateur, en association avec la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) et le Cerema, d'un concours d'idées national en vue d'élaborer des propositions visant, à l'occasion de projets de renouvellement urbain, à renforcer la résilience de quartiers de ville exposés à des inondations (8 sites à l'échelle nationale). La ville de Saint-Etienne, lauréate AMITER sur le site La Rivière Valbenoite, a sollicité epures pour participer à la commission locale du jury. Une commission locale a eu le 8 avril pour analyser les 12 candidatures reçues et proposer une sélection au jury national. Une visite de terrain avec les 12 équipes retenues, des techniciens et des élus a eu lieu en avril. Cela a permis à epures de présenter les études conduites par l'Agence sur ce secteur (référentiels fonciers, étude urbaine en 2019, diagnostic du PPA et présentation des enjeux rivières, voiries bruyantes et santé environnementale développées dans le projet partenarial d'aménagement (PPA). A l'issue d'un premier jury intermédiaire, une audition des 7 équipes retenues a eu lieu en mairie le 4 octobre auquel epures a activement participé. Le jury final qui s'est déroulé en novembre à Paris a retenu JOAB Léa SORET comme équipe lauréate et Pascaline Thiollière comme équipe mentionnée. Des suites sont à prévoir en 2022.

Poursuite du livrable Maison des Projets entamée en 2020 et transmission des fiches.

03/226

EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : CARTOUX Sophie (EPORA), URBAN Guy (EPORA), CHUN-HUNG-KEE Charlène (EPORA)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs:

Epora assiste certaines collectivités dans leur projet de requalification urbaine, mais la démarche de mise en œuvre n'est pas toujours clarifiée et nécessite une coordination entre les différents acteurs. Pour cela, Epora a souhaité l'intervention de l'Agence d'urbanisme, de manière à préciser les attentes en termes de projets urbains à travers la réalisation d'études de cadrage sur des îlots de petites tailles et de différentes communes.

En 2021, il s'agit de réaliser des études de cadrage urbain pour aider à la mise en œuvre de différents projets. Il est proposé une assistance pour clarifier de 1 à 3 projets différents. Epures réalisera les analyses et propositions d'aménagement nécessaires à la mise en œuvre des projets d'aménagement identifiés.

Compte-rendu d'exécution :

Mission non engagée en 2021.

03/253

EPORA ST BARTHELEMY LESTRA CENTRE BOURG

Pilotes de l'étude : SIMONE Pierre (MAIRIE - ST-BARTHELEMY-LESTRA)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs:

La commune de Saint-Barthélémy Lestra souhaite l'intervention d'Epora pour l'assister dans une démarche de restructuration d'un îlot central dans leguel est implantée la mairie.

Un projet intergénérationnel est en réflexion avec Loire Habitat sur une partie de parcelle et la collectivité envisage le déplacement d'un restaurant/bar/superette, à l'est, dans un futur bâtiment neuf à réaliser. Des réhabilitations sont également à prévoir, ainsi que la création d'une offre de stationnement public.



Pour l'accompagner dans cette démarche, Epora a fait appel à l'Agence d'urbanisme pour la réalisation d'une étude de cadrage urbain, préalable à l'engagement d'une convention d'étude et de veille foncière avec la collectivité.

Compte-rendu d'exécution:

Cette mission a été réalisée au cours du premier semestre 2021 avec :

- la réalisation d'un diagnostic illustré faisant ressortir les atouts et les contraintes du site,
- la mise au point de principes d'aménagement qui ont été débattus en groupe de travail technique avec le maire et ses adjoints, Epora et Loire Habitat. L'ensemble des scénarii a également été présenté plus largement à l'ensemble du conseil municipal et des techniciens de l'intercommunalité.
- la mise au point d'un scénario préférentiel. Ce dernier a fait

l'objet d'estimations sommaires de coûts d'aménagement (foncier et travaux) ainsi qu'à la mise au point d'un calendrier de phasage possible. L'ensemble de ces éléments a été réalisé et échangé au sein de groupes de travail techniques associant, à minima, le maire et ses adjoints et les techniciens d'Epora en charge du suivi du dossier. 7 réunions d'échange et de validation ont été nécessaires à la finalisation de cette mission. La note de synthèse détaillant les différentes phases a été finalisée en décembre 2021.

03/257 MONTBRISON COEUR DE VILLE

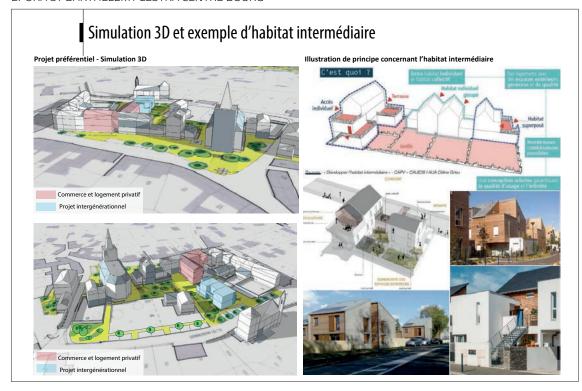
Pilotes de l'étude : BRUN Kevin (MAIRIE - MONTBRISON)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs:

En 2018 la ville de Montbrison a rejoint le dispositif Action Cœur de Ville « Réinventons nos cœurs de ville ». Ce programme a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes movennes et conforter le rôle de moteur

EPORA ST BARTHELEMY LESTRA CENTRE BOURG





de ces villes dans le développement du territoire en favorisant la mise en œuvre de projets urbains novateurs. Les actions de revalorisation concrètes à mener s'articulent autour de cinq axes prioritaires:

- Axe 1 : la réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ;
- Axe 2 : le développement économique et commercial ;
- Axe 3: l'accessibilité, les mobilités et connexions;
- Axe 4 : la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine
- Axe 5 : l'accès aux équipements et services publics

A partir de ces axes prioritaires la Ville de Montbrison a travaillé pour définir 45 actions dont l'objectif est de faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains innovants en centre-ville, adaptés aux marchés et aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale, et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain.

La commune souhaite mobiliser l'appui de l'Agence d'urbanisme afin d'identifier des indicateurs permettant de mesurer, de la façon la plus objective possible, les résultats des actions engagées dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Compte-rendu d'exécution :

Epures accompagne la ville de Montbrison dans la définition d'une grille d'indicateurs d'évaluation de la démarche Action Cœur de Ville dont la commune est lauréate. A l'issue de la définition de ces indicateurs, un état zéro a été démarré et sera livré en 2022. Il servira de point de départ de l'évaluation de la démarche sur les prochaines années.

03/266

EPORA MONTS DU PILAT ST GENEST MALIFAUX ETUDE URBAINE

Pilotes de l'étude : HEYRAUD Stéphane (COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS DU PILAT), BLAISON Renaud (EPORA)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal, VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs:

La commune de Saint-Genest-Malifaux dispose d'une petite zone industrielle dans le secteur du Pilat, dont une partie est encore en activité et une autre en friche depuis une quinzaine d'années (ancienne entreprise Fima).

Il s'agit d'un site sensible d'un point de vue environnemental, car concerné par une zone humide, et d'un point de vue urbain, car situé à proximité du centre de Saint-Genest-Malifaux.

Aujourd'hui l'offre économique sur le secteur est en inadéquation avec la demande, aussi cette zone représente un véritable enjeu pouvant permettre de redynamiser l'offre à une échelle intercommunale.

C'est pourquoi, la communauté de communes des Monts du Pilat a décidé de faire appel à Epora et epures, pour l'assister dans une mission de cadrage urbain, préalable à une intervention plus opérationnelle. L'objet de cette intervention est d'apporter un éclairage sur la pertinence à acquérir un tel foncier avec :

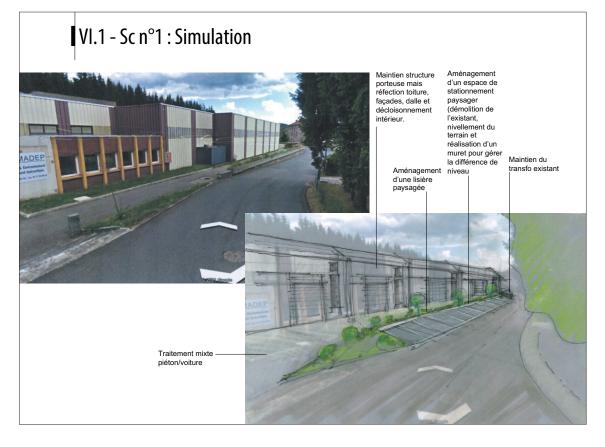
- une estimation de la capacité d'urbanisation du site pour y développer de l'économie (hors industrie)
- le type de produit économique qu'il serait pertinent de mettre en œuvre à cet endroit,
- un éclairage sur les coûts d'aménagement envisageables (pré-bilan avec estimation des dépenses et recettes).

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du 2^e trimestre 2021, epures a :

- rédigé une proposition de mission détaillée,





- réalisé un diagnostic illustré faisant ressortir les atouts et contraintes du site,
- mis au point plusieurs scénarii d'aménagement contrastés, permettant à la collectivité de statuer sur les grands principes d'aménagement à retenir.

L'ensemble de ces éléments a été échangé lors de 3 réunions techniques avec les élus de la commune de Saint-Genest-Malifaux, les techniciens d'Epora et la Communauté de communes des Monts du Pilat en charge du suivi de ce dossier.

Au cours du dernier trimestre 2021, epures a finalisé une note de synthèse des travaux effectués, intégrant un dernier scénario d'aménagement.

Le document a été remis aux partenaires concernés en janvier 2022.

03/270

VIRIGNEUX ACCOMPAGNEMENT ECO QUARTIER

Pilotes de l'étude : FARJON Jean-Christophe

(MAIRIE - VIRIGNEUX)

Pilotes epures: CONSTANTIN Chantal,

MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs:

Virigneux est une commune d'environ 600 habitants, située à une quinzaine de km de Feurs et de Montrond-les-Bains, dans l'intercommunalité des Monts de Lyonnais.

La collectivité possède une carte communale récente (décembre 2019), dans laquelle un terrain d'environ d'1 ha a été identifié en immédiate extension du bourg pour recevoir de nouvelles opérations de logements. Le foncier appartient en totalité à la collectivité.

Consciente du potentiel urbanisable de cette zone et de l'impact que pourrait avoir de nouvelles



constructions sur la perception de la silhouette du bourg, la commune souhaite une assistance technique pour l'aider à préciser ses exigences en terme d'aménagement urbain (intégration des logements dans la pente, proportion, aspect extérieur, clôtures, prise en compte des aspects environnementaux...), à verser dans un cahier des charges de consultation pour encadrer, au mieux, l'intervention de futurs concepteurs.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du premier semestre 2021, epures :

- a réalisé un état des lieux étayé de références en correspondance avec les spécificités du site, de manière à mieux cerner les attentes de la collectivité.
- a dessiné avec la collectivité des scénarii diversifiés de manière à mettre en exergue les contraintes en terme de desserte,
- a organisé une visite de site, de manière à permettre aux élus de Virigneux d'échanger avec d'autres élus sur des expériences similaires en terme de procédure d'aménagement.

Au cours du dernier semestre, epures a échangé plus en détail avec la collectivité sur le type de consultation envisageable.

La commune a émis le souhait de s'orienter sur un concours d'architectes de manière à disposer de réponses variées.

A la suite de quoi, epures a finalisé une note de synthèse reprenant l'ensemble des éléments échangés.

Ce document a été diffusé à la commune ainsi qu'à la communauté de communes des Monts du Pilat en décembre 2021.

Il servira à alimenter le cahier des charges de consultation à diffuser par la commune.

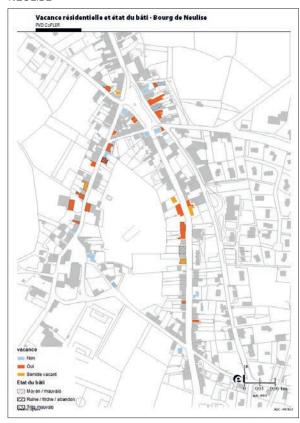
03/271

COPLER EPORA ACCOMPAGNEMENT PETITES VILLES DE DEMAIN

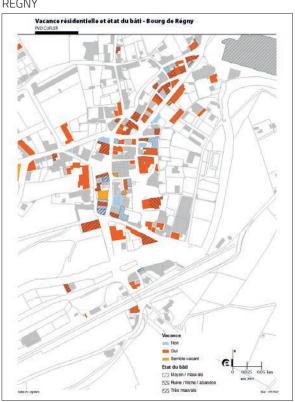
Pilotes de l'étude : MOLLEN Justine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE), **ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES -**PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle

NEULISE



REGNY





Contexte et Objectifs :

Lauréates depuis le 11 décembre 2020 du programme national « Petites Villes de Demain » (PVD), les communes de Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Just-la-Pendue, Régny et Neulise ainsi que la CoPLER ont souhaité lancer un faisceau d'actions favorables au renforcement des quatre polarités structurantes, aujourd'hui fragilisées à différents niveaux par des situations de vacance dans le logement, des difficultés de maintien des services et des commerces, la présence de friches industrielles...

La CoPLER a demandé à epures de l'accompagner dans la construction du programme d'actions. L'approche envisagée s'inscrit dans une complémentarité avec le PLUi et dans une perspective de mise en œuvre des premières intentions esquissées par celui-ci, au travers d'un appui à l'élaboration du projet urbain sur les quatre centres-bourgs.

Compte-rendu d'exécution :

Deux séances préparatoires avec les communes et la CoPLER, en septembre et en octobre, ont permis de valider la fiche programme ainsi que le calendrier et de définir les bases d'un cadre de fonctionnement partagé.

Une première phase d'expertise s'est déployée par la suite jusqu'en fin d'année, comprenant deux volets :

- Un diagnostic de l'habitat à l'échelle des quatre centres-bourgs a été conduit, associant la mobilisation des données des fichiers fonciers à un travail de repérage sur le terrain et d'échanges avec les communes. L'habitat vacant, le bâti dégradé, les logements potentiellement indignes et les logements potentiellement énergivores ont ainsi été localisés. Une analyse plus approfondie a permis de caractériser le profil des logements vacants et potentiellement indignes ainsi que le profil des propriétaires concernés. Les résultats ont été présentés le 20 décembre lors d'un CoTech dédié à la guestion de l'habitat.

- Une première séance de travail communale sur le projet urbain a été réalisée autour d'une visite du centre-bourg et d'un atelier "carte sur table" avec le Conseil Municipal. Il a permis de mettre en évidence les atouts et les faiblesses du centre-bourg et d'échanger sur les projets de la commune concernant l'habitat, la mobilité, les équipements, commerces et services. La tenue de ces ateliers dans les trois autres communes se poursuivra en 2022.

03/276

SAINT SIGOLENE PETITES VILLES DE DEMAIN

Pilotes de l'étude : CHABOT Isabelle (MAIRIE - STE-SIGOLENE)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs:

La commune de Sainte Sigolène est située dans la partie nord-est du département de la Haute-Loire. Commune rurale, à forte tradition industrielle, Sainte-Sigolène est confrontée aujourd'hui à une certaine stagnation démographique et une vacance commerciale et d'habitat significative et néfaste à son dynamisme. Dans cette optique, la commune est lauréate de l'appel à projet de l'Etat « Petites Villes de Demain » (PVD) qui lui permettra de lancer un programme d'actions favorables au développement de ses fonctions de centralité. Epures a accompagné la ville de Sainte-Sigolène dans la définition de ses besoins dès le premier semestre 2021, en amont de la signature de la convention d'adhésion Petites Villes de demain afin de lui proposer un accompagnement technique adapté, au plus juste des besoins pour faciliter l'élaboration de la stratégie, la prise de décision et la planification des actions.

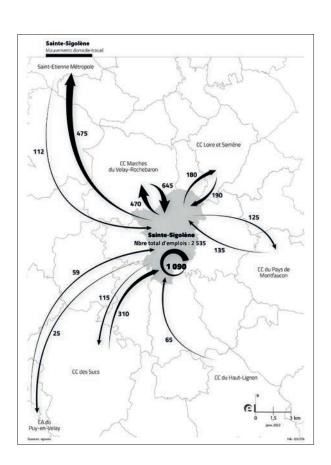


Pour cela, l'accompagnement de l'Agence intègre les principes suivants :

- Être souple, itératif et adapté aux spécificités de la commune et de son contexte
- Faciliter la coordination avec le chef de projet
- Faire participer, dès le début de la démarche, les acteurs locaux, les habitants... que la commune souhaite associer au dispositif.
- Partager l'identification des opportunités et contraintes d'évolution et d'aménagement du bourg,
- Aider à la prise de décision par une analyse des avantages et inconvénients des différentes hypothèses d'action ou d'organisation de celles-ci.

Compte-rendu d'exécution :

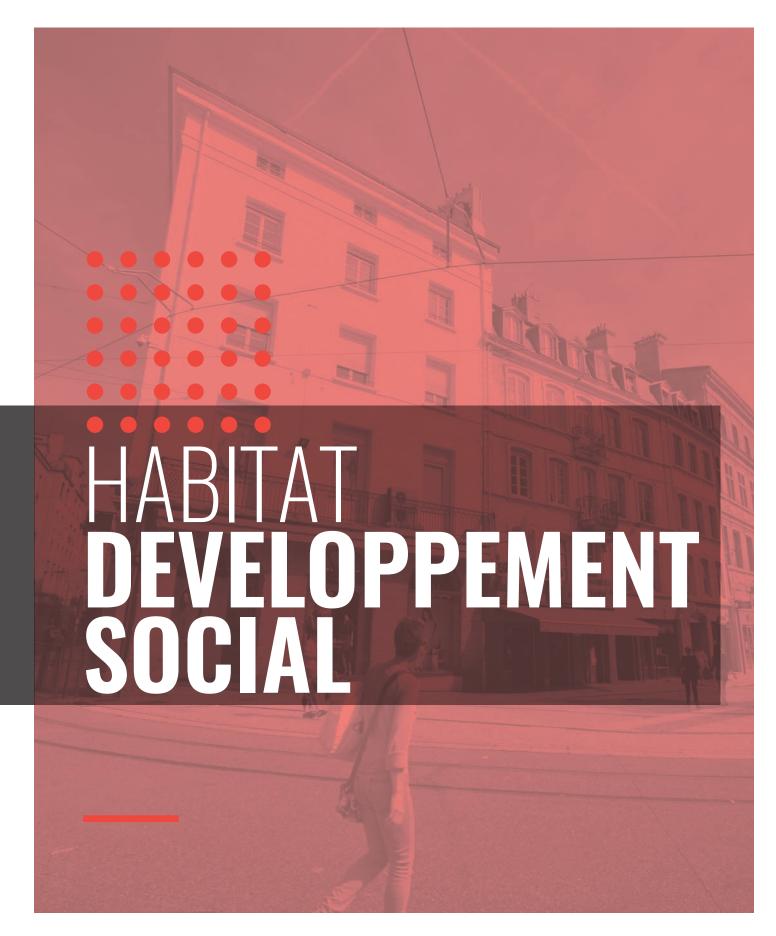
Epures accompagne la ville de Sainte-Sigolène dans la réalisation d'une étude de redynamisation de son centre ville dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain. La convention d'adhésion Petites Villes de Demain a été signée à l'automne 2021 et a acté le lancement de l'étude. La fin d'année 2021 a été consacrée à l'analyse de



SAINTE SIGOLÈNE



premiers éléments de diagnostic (histoire du développement, morphologie urbaine, caractéristique de l'habitat, patrimoine, mobilité, socio-démographique, tissu économique, ...). Ces premiers éléments de diagnostic ont été travaillés et partagés avec l'ensemble du conseil municipal lors d'une journée d'atelier participatif dont la matinée était consacrée à un arpentage de la commune et l'après midi a un atelier "carte sur table". Cette journée a permis de faire ressortir les atouts et faiblesses perçus par les élus de la commune. La réalisation du diagnostic se poursuit sur le début d'année 2022 avec notamment la réalisation d'entretiens d'acteurs afin de compléter les analyses d'une approche sensible du territoire.





CHIFFRES CLES

18 %

de la population de SEM vit dans un quartier inscrit au contrat de ville

1 000 €/m²:

prix médian d'un appartement à Saint-Etienne en 2020 (première fois depuis 2014),

+8 % par rapport à 2019

765 634

le chiffre officiel du nombre d'habitants dans la Loire d'après le dernier recensement de la population de l'Insee (2019).



HABITAT

04/005

SAINT-ETIENNE METROPOLE -PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

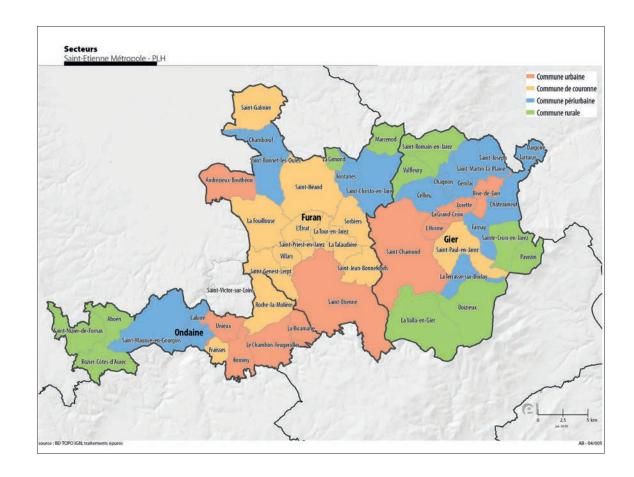
Saint-Etienne Métropole a adopté en mai 2019 son troisième Programme Local de l'Habitat, pour une période de 6 ans. La Métropole met en œuvre les actions de ce programme. Un bilan doit également être mené annuellement.

L'objectif pour l'année 2021 est de formaliser le bilan annuel et d'accompagner la Métropole dans la mise en œuvre du PI H.

Compte-rendu d'exécution:

Les données ont été collectées et analysées pour la réalisation du bilan 2020 au premier semestre. Le bilan est organisé selon les orientations du PLH. Ces éléments ont été partagés en comité technique en juin puis présentés en comité de pilotage en juillet. Le rapport a été présenté dans les instances de Saint-Etienne Métropole à l'automne (bureau, commission habitat...).

En parallèle au bilan, les fiches par commune regroupant chiffres clés sur la démographie et l'habitat, ont été réalisées sur l'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole.





SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES

Pilotes de l'étude : POLIZZI Véronique (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

La poursuite de l'observation et de l'intervention sur les copropriétés est un enjeu majeur du PLH 3 de Saint-Etienne Métropole qui se fixe pour objectif de :

- Réduire le nombre de copropriétés dégradées ;
- Prévenir la dégradation des copropriétés du territoire ;
- Améliorer la gestion des copropriétés ;
- Susciter l'investissement dans les copropriétés.

Pour ce faire, un observatoire des copropriétés a été mis en place dès 2006 afin de repérer les copropriétés de plus de 20 logements présentant des signes de fragilité et d'identifier des secteurs d'interventions. Cet observatoire est géré par l'Agence d'urbanisme epures.

En 2012, l'observatoire a été révisé avec l'outil d'observation de l'Anah (Veille et Observation des Copropriétés – VOC). 4 175 copropriétés ont été signalées dans l'outil Anah comme présentant des signes de fragilité. Parmi celles-ci plus de 1 100 sont classées D, cumulant plusieurs dysfonctionnements. L'observatoire a été croisé avec les outils de l'agence de l'énergie (Alec 42).

Les objectifs de l'analyse proposés par l'Agence sont :

- Améliorer la connaissance du parc de logements dans les grandes copropriétés (localisation, caractéristiques, évolutions, état de dégradation ...)
- Alimenter le Programme Local de l'Habitat (PLH) et les observatoires de l'habitat, les dispositifs d'intervention sur le parc privé : OPAH, Plans de sauvegarde, POPAC, PIG...
- Identifier les copropriétés en difficulté et présentant des signes de fragilité afin de prioriser les secteurs d'interventions
- Prévenir les dégradations dès les premiers signes de fragilisation et sensibiliser les acteurs de la copropriété au fonctionnement correct de ces immeubles. Il s'agit d'éviter la dégradation de situations qui nécessiteraient des opérations spécifiques curatives très onéreuses.

Compte-rendu d'exécution :

Après définition des attentes de Saint-Étienne Métropole en termes d'observation des copropriétés privées sur son territoire, le projet de développement d'un outil websig a été présenté à l'ANAH locale, en présence de la Maitrise d'ouvrage. Sur proposition d'epures, l'ensemble des indicateurs nécessaires à l'observation, mobilisant différentes sources de données, et ceux qui devront pouvoir être interrogés via l'outil websig ont été déterminés lors de cette réunion de travail. Certains indicateurs seront alimentés par les acteurs du territoires (Saint-Étienne Métropole, ALEC 42, Soliha,...).

Suite à ce premier travail, epures a commencé à constituer la base de données complète, qui servira de support au développement de l'outil websig, et qui sera régulièrement actualisée.

La consolidation de la base est prévue pour fin janvier 2022 et l'étude se poursuit avec pour objectif 2022 principal le développement de l'outil WebSig et l'appropriation par les acteurs du territoire.



04/076 ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Pilotes de l'étude : GILIBERT Elisabeth (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), DEUX Cécile (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), co-piloté par le Département de la Loire et l'Etat, approuvé en 2013, est arrivé à son terme fin 2018. Le travail de révision du PDH a débuté en 2019, le Conseil Département

Les logements conventionnés

1 - 5
6 - 10
11 - 23

11 - 23

12 km

et la DDT de la Loire étant accompagnée par un prestataire externe, et sera validé fin 2020 pour une durée de 6 ans.

Ce plan est adossé à un Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) dont epures a en charge la mise en œuvre et le suivi. Il s'agit d'assister les pilotes du PDH dans l'animation de l'observatoire, au regard des enjeux et orientations identifiés dans le nouveau Plan Départemental de l'Habitat.

L'année 2020 a été consacrée à la définition et au cadrage de l'ODH, sa mise en œuvre effective débutera en 2021.

Par rapport au PDH/ODH précédent, les EPCI du territoire seront associés et membres à part entière du Cotech de l'ODH. Le programme et le contenu de celui-ci seront validés par la Maitrise d'ouvrage DDT/CD42 mais aussi par les EPCI volontaires.

Compte-rendu d'exécution :

Le contenu de l'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) a été validé avec la DDT et le Département en début d'année et se structure de la manière suivante :

- Un socle d'indicateurs de base, données de cadrage permettant de poser le contexte et de suivre les évolutions du territoire en lien avec les orientations du PDH. L'ensemble de ces indicateurs sera analysé et présenté en 2021 sous la forme d'une note d'analyse faisant office de l'état zéro.
- Une série d'indicateurs composites visant à suivre les tendances dans le département (à partir de 2022)
- Des études ou enquêtes thématiques, en lien avec les orientations du PDH (travail à partir de 2022)

En 2021, à plusieurs reprises, dans diverses instances (Cotech et Copil PDH en mars, et section départementale du CRHH en juin), epures a présenté la nouvelle organisation de l'Observatoire.



Epures a également travaillé sur l'ensemble des indicateurs de l'ODH, les a analysé et restitué sous forme d'une note rédigée, qui a été présentée aux membres du Cotech le 7 décembre. Cette note fera l'objet d'une mise en page en janvier 2022 et sera diffusée via les sites internet de la DDT, du Département et d'epures. Lors de ce dernier Cotech, ont également été définis les 2 indicateurs composites qui seront travaillés en 2022, ainsi que le thème qui fera l'objet d'un travail d'approfondissement : les enjeux communs du parc communal et du parc privé conventionné.

04/078

SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Le contexte universitaire stéphanois est marqué par une forte augmentation des effectifs étudiants. Cette évolution, si elle renforce le dynamisme et l'attractivité de la ville, peut amener ponctuellement à un manque de places dans les établissements, les équipements et le parc de logements.

La démarche sur le logement des étudiants a commencé en 2014, suite à l'écriture du premier Schéma Campus. Elle repose sur le travail d'un groupe partenarial composé de personnes impliquées (AMOS, CROUS, DDT, UJM, VSE...) qui sontfidèles aux réunions et demandeuses d'études pour mieux comprendre le contexte stéphanois. En 2019, le dispositif de suivi du logement étudiant conduit par epures et Saint-Etienne Métropole est labellisé, en tant qu'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) par la FNAU, l'AVUF, l'ADCF et France Urbaine dans le cadre d'une mise en réseau d'observatoires du logement étudiants et de la constitution d'un observatoire national.

En 2021, Saint-Etienne Métropole souhaite se doter d'un outil de suivi de l'ensemble de la vie étudiante et scientifique, à la fois pour mesurer son attractivité auprès des étudiants et des chercheurs, mais aussi pour mieux connaître les besoins des étudiants au-delà du logement, notamment en termes de déplacements.

Les objectifs de la démarche d'observation sont :

- Continuer à apporter des éléments de suivi et de compréhension du logement étudiant sur le territoire
- Elargir l'observation à l'ensemble de la vie étudiante et scientifique : analyse d'indicateurs sur l'attractivité étudiante et scientifique, analyse des déplacements des étudiants, recueil d'autres éléments s'ils sont disponibles
- Renforcer la dynamique partenariale amorcée depuis 2014, favoriser les échanges (malgré le contexte de la crise sanitaire), alimenter les partenaires en pistes d'actions
- Participer à la définition d'indicateurs communs au niveau national dans le cadre du réseau en cours de constitution suite à l'AMI de la FNAU, de l'AVUF, de l'ADCF et de France Urbaine.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré à la définition des indicateurs du nouvel observatoire de la vie étudiante et scientifique de SEM. Pour cela, des partenaires ont été auditionnés : l'Université de Lyon, l'Université Jean Monnet, le CROUS, la Ville de Saint-Etienne, le journal L'Etudiant...

Début juillet, un groupe de travail rassemblant les établissements d'enseignement supérieur, les services de SEM et les services de VSE, a permis la présentation des indicateurs retenus ainsi que les traitements des données récoltées.



Le deuxième semestre a été consacré à plusieurs travaux :

- la mise en œuvre de l'enquête annuelle auprès des résidences étudiantes, avec la Ville de Saint-Etienne qui travaille aussi sur cette problématique : 41 résidences, foyers et internats ont été enquêtés ;
- l'organisation d'un groupe de travail sur le logement des étudiants (7 décembre 2021);
- le lancement d'une enquête auprès des établissements d'enseignement supérieur (élaboration et mise en ligne du questionnaire, en appui à la chargée de mission enseignement supérieur recherche de SEM).

Ont été livrés les documents de présentation des deux groupes de travail, l'un en juillet, l'autre en décembre.

Résidences étudiantes, foyers et internats Observatoire Territorial du Logement Etudiant Site Manufacture Residences, foyers et internats: Sypologie CROUS Poyers Habitat Jeunes Autres foyers Internats Internats Campus Site Métare Site Fauriel Site Métare CMR - 04/07

04/088

SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs:

Les travaux sur le PLH ont montré que le marché immobilier est peu dynamique et concurrentiel entre territoires (conditions attractives en périphérie / renouvellement urbain des communes urbaines plus contraint) et avec les autres marchés du logement (marché de seconde main...). Une des orientations du PLH est de conforter le marché de la promotion immobilière par la mise en place d'outils de régulation, notamment à l'échelle intercommunale.

L'objectif est :

- de permettre une connaissance et un suivi partagés des principaux projets immobiliers privés et publics ;
- d'optimiser la programmation des opérations et éviter les effets de concurrence entre les opérations immobilières à la vue des conditions de marché sur la Ville-Centre et à l'échelle de la Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

Lors d'une réunion technique, Saint-Etienne Métropole a souhaité prendre du temps pour modifier le tableau de suivi des opérations, élaboré par elle, pour l'intégrer à d'autres outils en sa possession. De ce fait, la mission de l'Agence est à adapter et à décaler en partie sur l'année 2022.



SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE DE LA VACANCE

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du PLH3, l'importance de la vacance du parc privé a été mise en avant. Le besoin d'une étude (plus qualitative que quantitative) sur la connaissance de la vacance s'est fait ressentir et a démarré en 2020.

L'objectif est de mieux connaître la vacance sur les territoires les plus touchés pour décliner des actions, d'autant qu'il est constaté une augmentation générale de la vacance sur le territoire de la Métropole.

Une première phase d'étude a permis de quantifier l'importance de la vacance par type de communes (communes urbaines, de couronne, périurbaines, et rurales) et en fonction des typomorphologies de bâti (bâti ancien, faubourgs, grands ensembles,...). L'analyse a pris en compte différentes durées de vacance (2 ans, 5 ans) et la situation des communes (développement de l'habitat, croissance démographique).

La conduite de cette étude expérimentale se prolonge sur l'année 2021 par une sélection de communes appartenant à chacune des typologies identifiées et dans des communes qui voient leur taux de vacance croître ou au contraire s'infléchir.

- Saint-Etienne (intra boulevard urbain avec un ciblage de certains secteurs)/ Saint-Chamond / Firminy
- Saint-Priest-en-Jarez / Saint-Galmier (commune article 55)
- Saint-Maurice-en-Gourgois / Génilac (commune article 55)
- Rozier-Côtes-d'Aurec / Doizieux

Il s'agit d'identifier et de comprendre les éléments intervenants dans le processus de constitution de la vacance ou de résorption :

- Oualité du bâti
- Quartier, environnement, peuplement
- Conditions de marché
- Développement d'une offre neuve concurrentielle
- Dispositifs et stratégies des acteurs publics (EPCI , commune...)
- Stratégie des propriétaires (abandon de biens, rétention foncière, succession, effet du statut de la copropriété bloquant des travaux ...)

Ces éléments pourront ensuite être utilement mobilisés dans le cadre de l'observation territoriale et des politiques publiques métropolitaines.

Compte-rendu d'exécution :

En mars, la méthodologie de l'étude, les résultats de la phase diagnostic et le choix des secteurs d'étude, résultats du travail 2020, ont été présentés au cotech partenarial regroupant Saint-Étienne Métropole, la ville de Saint-Étienne et la DDT, puis au Groupe Politique de l'Habitat (GPH) de Saint-Étienne en juin.

Entre juillet et novembre, neufs entretiens auprès des 5 communes retenues (Firminy, Saint-Galmier, Genilac, Rozier-Côtes-d'Aurec Saint-Etienne (quartiers Crêt de Roc Ouest et Peuple-Boivin-Saint-Jacques) et de quatre opérateurs locaux (Cap Métropole, Epase, et Soliha) ont été menés dans le cadre du volet qualitatif de l'étude : présentation d'éléments de diagnostic (via des fiches portrait de territoire et cartes travaillées en amont) et recueil de leur retour terrain sur les phénomènes de vacance observés sur leurs territoires ou périmètres d'intervention.

La synthèse de ce travail a été présenté à Saint-Étienne Métropole en fin d'année, en vue de préparer une restitution au Cotech au début de l'année 2022. L'étude est amenée à se poursuivre en 2022.



LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Pilotes de l'étude : MALAVAUD Christophe (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - LOIRE

FOREZ)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un observatoire de l'Habitat a été mis en place sur Loire Forez agglomération. Il s'appuie sur les expériences passées de l'ex-CALF et l'ex-Pays de Saint-Bonnet-le-Château. Cet observatoire - qui a déjà une visée qualitative - souhaite développer sa visée opérationnelle, afin d'ajuster au mieux les actions du nouveau PLH, et en faire l'évaluation.

Dans ce contexte, l'agglomération a souhaité mener un travail de connaissance du marché immobilier de logements sur l'ensemble de son territoire. Après une analyse des données Perval, entre 2018 et 2020, affinée en 2020 notamment à travers des entretiens d'acteurs professionnels locaux (agences immobilières et notaires) et un travail d'analyse des données dans les centresbourgs et centres-villes, c'est maintenant sur le tissu pavillonnaire que l'agglomération souhaite travailler. Se pose effectivement la question du devenir des zones pavillonnaires anciennes où les enjeux de requalification sont sans doute importants.

Compte-rendu d'exécution :

A la demande de Loire Forez agglomération, epures a transmis quelques données actualisées relative aux transactions immobilières.

L'analyse du marché immobilier n'a pas fait l'objet d'une étude particulière en 2021. 04/096 LOIRE FOREZ

AGGLOMERATION MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE

Pilotes de l'étude : MALAVAUD Christophe (COMMUNAUTE

D'AGGLOMERATION - LOIRE FOREZ)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

La rénovation du parc de logements est un des enjeux clé de la transition énergétique, enjeu exprimé tant à l'échelle nationale que localement. S'il existe aujourd'hui des moyens importants dédiés à la rénovation énergétique, l'approche reste le plus souvent peu pro-active. On s'inscrit essentiellement dans une logique individuelle, une logique de guichet où les propriétaires accèdent à des aides financières dans une démarche volontaire. Si cette logique fonctionne bien, elle ne permet cependant pas une intensification de la rénovation énergétique et ne touche qu'une partie du public visé.

Des expériences menées à l'échelle locale ou nationale montrent l'intérêt de mener des démarches dans une logique de quartier pour toucher un plus grand nombre de propriétaires et permettre de mutualiser les moyens. La DDT de la Loire a souhaité inscrire, au programme partenarial 2021 de l'Agence, une étude répondant aux questions suivantes (étude 04/099):

- Comment réussir une opération de "massification" bénéficiant à des ménages de profils différents, à l'échelle d'un quartier par exemple ?
- Comment faire adhérer l'ensemble des parties prenantes (habitants, usagers, ...) à une telle opération ?



Loire Forez agglomération souhaite s'inscrire dans cette démarche, notamment pour mieux connaitre son tissu pavillonnaire ancien (secteurs résidentiels des années 60/70, 80). Dans ce cadre, une approche pré-opérationnelle sur le territoire de Loire Forez agglomération permettra d'identifier les secteurs d'habitat individuel présentant du potentiel en matière de rénovation énergétique

Compte-rendu d'exécution:

en place un dispositif adapté.

Trois secteurs pavillonnaires ont été choisis :

groupée, pour éventuellement mettre

- quartier des Purelles à Montbrison/ Savigneux (illustration d'une commune urbaine)
- quartier les Parottes à Sury-le-Comtal (illustration d'une commune péri-urbaine)
- commune de Sauvain (illustration d'une commune rurale en secteur de montagne)

Sur ces trois secteurs, un travail fin d'identification de la typomorphologie du tissu bâti a été réalisé et a permis de cibler les secteurs pavillonnaires post 1945 "structurés" ou "au coup par coup", qui vont servir d'analyse test pour l'ensemble de l'étude.

Le 3 septembre, lors du 2e cotech partenarial, les premiers tests de qualification de ces trois secteurs, à partir de familles de critères, liés aux habitants et aux logements, en termes de freins et leviers permettant le passage à l'acte d'une opération territorialisée et groupée de rénovation énergétique globale, ont été présentés. (cf compte-rendu d'exécution 04/099).

SAINT-ÉTIENNE



04/098

ETAT ENQUETE LOGEMENTS AIDES PAR L'ANAH

Pilotes de l'étude : CARRE Arnaud (DDT - LOIRE),

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

La rénovation énergétique des logements (privés et publics) est un axe fort de la politique nationale, en lien d'une part avec les objectifs de transition énergétique (diminution de la consommation énergétique, diminution des gaz à effet de serre,...) et les objectifs de lutte contre la précarité énergétique (diminution des factures énergétiques des ménages les plus modestes). Afin de mieux identifier la réalité de l'efficacité des aides accordées par l'Anah, et plus largement mieux connaître la réalité des démarches engagées par les ménages pour la rénovation énergétique, et les résultats réellement obtenus, la DDT souhaite faire réaliser une enquête sur des ménages ayant perçu précédemment des aides de l'Anah.



Compte-rendu d'exécution :

L'enquête a été confiée à un groupe de 3 étudiants de l'IUT - technique de commercialisation - de Saint-Etienne. Une réunion de lancement en octobre a permis aux étudiants de prendre connaissance du sujet et des attendus vis à vis de l'enquête. Une première trame du questionnaire a été proposée par les étudiants en fin d'année. L'enquête sera réalisée au premier trimestre 2022.

04/099

ETAT MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE

Pilotes de l'étude : CARRE Arnaud (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

La rénovation du parc de logements est un des enjeux clé de la transition énergétique, enjeu exprimé tant à l'échelle nationale que localement. S'il existe aujourd'hui des moyens importants dédiés à la rénovation énergétique, l'approche reste le plus souvent peu pro-active. On s'inscrit essentiellement dans une logique individuelle, une logique de guichet où les propriétaires accèdent à des aides financières dans une démarche volontaire. Si cette logique fonctionne bien, elle ne permet cependant pas une intensification de la rénovation énergétique et ne touche qu'une partie du public visé.

Des expériences menées à l'échelle locale ou nationale montrent l'intérêt de mener des démarches dans une logique de quartier pour toucher un plus grand nombre de propriétaires et permettre de mutualiser les moyens.

Cette étude s'inscrit dans cette perspective et cherchera à répondre aux questions suivantes :

- Comment réussir une opération de massification bénéficiant à des ménages aux profils différents (sociologie/âge/revenus, statut d'occupation...), à l'échelle d'un quartier par exemple. Par opération de massification nous entendons une opération de rénovation globale territorialisée, via un passage à l'acte groupé.
- Comment faire adhérer l'ensemble des parties prenantes (habitants, usagers, ...) dans une telle opération.

L'objectif de ce travail est ainsi de :

- Faire un état des expériences menées en la matière
- A partir de critères facilitant ou bloquant la rénovation énergétique et d'une analyse des tissus urbains, identifier des secteurs homogènes d'intervention
- Construire une méthodologie d'interventions (étapes, freins/leviers, outils...), impliquant l'ensemble des acteurs parties prenantes de la rénovation énergétique

Compte-rendu d'exécution :

Le premier volet de l'étude, la phase de benchmark, a été conduite au 1^{er} semestre. Une revue littéraire a été produite ainsi que quelques entretiens d'acteurs :

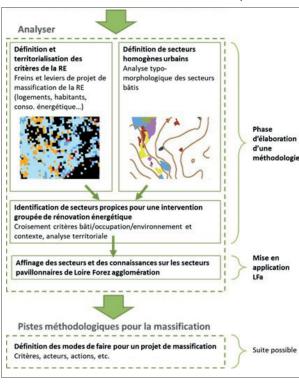
- ALEC 42 sur ses missions d'accompagnement des ménages et des copropriétés
- Rennes Métropole sur sa démarche opérationnelle 1,2,3 BBC vers une rénovation des maisons individuelles
- Seine-et-Marne Environnement (agence départementale de sensibilisation à l'environnement) sur sa démarche opérationnelle de rénovation énergétique groupée dans le pavillonnaire.

Ces éléments, ainsi que les échanges avec les membres du Cotech de l'étude (DDT, LFa, ALEC42,Adil42-43 et Département), ont permis d'identifier certains leviers ou freins à la rénovation énergétique, et ont conduit à la deuxième phase de l'étude au 2e semestre. Il a été élaboré à partir d'un choix de critères sur les logements et les ménages, une méthode d'identification de secteurs homogènes d'intervention. Cette méthode a été construite et testée sur le territoire de Loire Forez agglomération.



Le rendu de l'étude est prévu au 1^{er} trimestre 2022, après analyse territoriale et qualification plus fine de quelques secteurs sur le territoire de Loire Forez agglomération. (cf. compte-rendu d'exécution 04/096).

ETAT MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE



04/100

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION FORUM HABITAT

Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE FOREZ

AGGLOMERATION)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs:

Loire Forez agglomération souhaite organiser un forum local sur l'habitat. Ce forum n'a pu se dérouler en 2020 en raison des conditions sanitaires. La Communauté d'agglomération souhaite qu'epures anime la table ronde prévue.

Compte-rendu d'exécution :

Le Forum s'est tenu le 14 décembre 2021, sous un format mixte. L'Agence a animé l'ensemble de l'après-midi ainsi que la table ronde.

04/101

COPLER VACANCE DANS LE PARC DE LOGEMENTS

Pilotes de l'étude :
GEINDRE Hélène (COMMUNAUTE
DE COMMUNES - PAYS ENTRE
LOIRE ET RHONE), ROGER Vincent
(COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : DURANDO

Cécile

Contexte et Objectifs:

Dans le cadre du PLUI de la Copler, un objectif de traitement de la vacance à l'échelle Epci a été fixé et décliné sur chacun des 16 bourgs suivant leur part dans le volume de cette vacance.

Compte-rendu d'exécution :

Après le partage des objectifs et la prise de connaissance des travaux précédents (dans le cadre du PLUi), l'actualisation des cartes géolocalisant les logements vacants (via les données des fichiers fonciers) dans les 12 communes hors du dispositif Petites Villes de Demain (PVD) et la rédaction d'une fiche par commune présentant la situation de vacance





dans le bourg (nombre de logements, type de logements, évolution entre 2015 et 2020) ont été travaillées entre septembre et octobre. Ce travail a été utilisé comme support d'entretiens avec les 12 communes, rencontrées individuellement en novembre. Il s'agissait de vérifier les états de vacance et les mettre à jour avec l'aide des élus. Ce travail d'actualisation a été complété par du terrain, entre novembre et décembre, pour apprécier visuellement l'état extérieur du bâti des logements vacants ou supposés.

L'étude se termine au 1^{er} semestre 2022.

2022.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

05/008

SAINT-ETIENNE -DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)

Pilotes de l'étude : LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE), GUILLOTEAU Clément (EPASE)

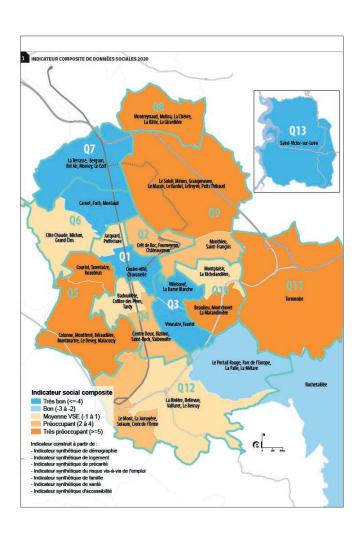
Pilotes epures: GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Initialement conçu pour suivre, par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation/ dévalorisation de l'ensemble des quartiers de la ville de Saint-Etienne et ainsi permettre à la ville de tirer les enseignements nécessaires à l'ajustement des politiques publiques, le Dispositif de Veille Sociale des Quartiers Stéphanois (DVQS) est apparu comme devant évoluer vers une demande renouvelée, notamment de la part des élus.

Les nouveaux objectifs proposés par la ville sont les suivants :

- garder l'approche généraliste sur l'ensemble des quartiers avec un zoom particulier sur les quartiers en contrat de ville,
- suivre dans le temps les indicateurs et analyser leurs évolutions.
- comparer les indicateurs avec d'autres échelles de comparaison (agglomération, département, région, national),
- faire émerger des problématiques et avancer des hypothèses qui pourraient expliquer ces phénomènes,
- confronter ces hypothèses avec l'avis du groupe « experts de l'observation ».
- partager les résultats avec les partenaires du DVQS, techniciens, direction générale des services et élus de la ville de Saint-Etienne.





Les travaux de 2020 portant sur la réalisation d'une note de synthèse multi-thématiques ont fait apparaître le besoin d'avoir un approfondissement sur la thématique de l'accessibilité et de la mobilité dans les quartiers : la population accèdet-elle facilement aux équipements répondant aux besoins du quotidien ? L'offre de transport en commun est-elle adaptée ? Les emplois de proximité sont-ils facilement accessibles en fonction des différents modes de déplacement ?...

Compte-rendu d'exécution :

- Actualisation des données dans les thématiques suivantes : démographie, logement, précarité, accès à l'emploi, fragilité sociale, santé accessibilité aux équipements.
- Rédaction d'une note de synthèse multithématique à destination des élus
- Traitements de données issues de Pôle Emploi, prise de contact avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'obtention de données sociales en vue du montage de dossiers pour le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée dans les quartiers Sud-Est et de Montreynaud
- Transmission de données sur les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans dans les quartiers Sud-Est pour la réalisation d'un projet étudiant (monographie du quartier)
- Recueil des attentes des partenaires pour la réalisation d'une note sur l'accessibilité des emplois et des équipements dans les différents quartiers de la ville
- Traitement des données relatives à l'accessibilité des emplois et des équipements.

05/016

SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS

Pilotes de l'étude : CONVERS Catherine

(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Observer pour mieux agir est l'enjeu pour les partenaires et acteurs du Contrat de ville. Cet observatoire est un outil nécessaire pour réaliser les bilans du contrat de ville et mesurer les objectifs de réduction des écarts de précarité sur l'agglomération.

La centaine d'indicateurs de contexte recueillis, analysés et partagés chaque année, viendra appuyer les bilans-suivis des actions du contrat de ville et éclairer les choix d'ajustement des interventions annuelles du contrat de ville. L'observatoire alimentera aussi la démarche d'évaluation en continue du Contrat de ville.

Compte-rendu d'exécution :

- -Mise à jour des données thématiques de l'observatoire à l'échelle des quartiers en politique de la ville.
- -Transmission de données sociales pour les Centres Sociaux du Creux (Saint-Chamond), Saint-Julien/Crêt de l'Œillet (Saint-Chamond), de La Bachasse (Saint-Paul-en-Jarez)
- -Transmission de données relatives à la répartition des logements sociaux dans les quartiers en politique de la ville.
- -Traitements et analyses multithématiques (démographie, situations socio-professionnelles, niveaux de formation initiale, revenus...) sous PowerPoint de l'étude sur la jeunesse dans Saint-Etienne Métropole.
- -Mise à jour des données et de l'analyse pour l'accessibilité en transport collectif dans les quartiers.
- -Traitements et réalisation de cartographies sur la situation de la jeunesse pour préparer la réunion sur la prévention spécialisée auprès des élus de Saint-Etienne Métropole



- -Réalisation d'une cartographie pour distinguer les communes de types 1 et 2 dans le cadre de la Convention Intercommunale d'Attribution des logements
- -Présentation de la situation de la jeunesse dans le cadre des rencontres des observatoires en Auvergne-Rhône-Alpes
- -Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'évaluation du contrat de ville, validation des indicateurs d'évolution, traitements des premières données disponibles et validation du format de fiches de données à réaliser.
- -Présentation des travaux de l'observatoire dans le cadre de la commission cohésion sociale
- -Transmission des données Pôle Emploi afin de compléter le dossier de demande de labellisation "Cité de l'emploi" pour les relais emploi
- -Transmission de données pour aider à monter un dossier OPAH-CD dans le quartier de la Chapelle (Andrézieux-Bouthéon)
- -Transmission de données pour aider la ville de Rive-de-Gier dans le montage d'un diagnostic social sur le guartier du Grand-Pont
- -Réalisation des fiches quartiers en vue de l'évaluation du contrat de ville.

05/054 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION OBSERVATOIRE EMPLOI

Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures: GABION Cyril

Contexte et Objectifs:

Le diagnostic élaboré lors du Contrat de Ville avait fait apparaître un besoin de connaissance des populations en recherche d'emploi, notamment le public féminin en recherche d'emploi et/ou le public peu qualifié. A cet effet, l'observatoire de l'emploi s'est fixé comme objectif:

- Avoir une connaissance des personnes en recherche active
- Permettre de cibler les personnes qui ne sont pas dans un circuit connu de recherche d'emploi. Identifier leur profil et lever les freins à leur démarche de retour à l'emploi

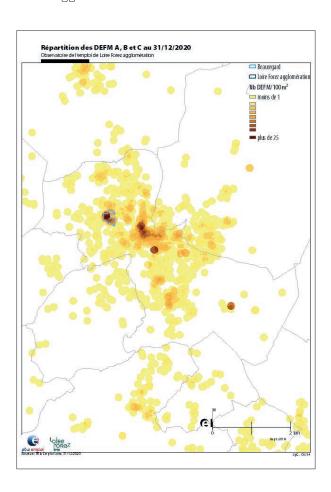




– Connaitre les besoins en formation et les mettre en lien avec les besoins des entreprises.

Compte-rendu d'exécution:

- -Recueil et analyse de données du Département de la Loire relative au handicap et le Revenu de Solidarité Active au 31/12/2019
- -Adressage des données sur les demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2020
- -Recueil et analyse de données du Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi au 31/12/2019
- -Présentation de l'analyse des données 2019 dans le cadre du comité technique de l'observatoire -Présentation de l'analyse des données 2020 dans le cadre de la réunion de lancement de l'appel à projet 2022 du contrat de ville de Loire-Forez agglomération.



05/057 SAINT-ETIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM

Pilotes de l'étude : BOUCHET Sylvain (METROPOLE - ST-ETIENNE), ROUSSEAU François (MAIRIE -ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs:

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, de la Convention intercommunale d'attribution (CIA) et du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID), la demande, les attributions et l'occupation HLM font l'objet d'études : analyse de la demande de juillet 2012 à juillet 2013 (étude 2014) puis de juillet 2013 à juillet 2014 (étude 2016), étude des attributions en 2015 (2017) et analyse des données de la base OPS (occupation du parc social) de 2016 (étude 2018).

L'objet de l'étude est de produire une analyse croisée de l'offre, de la demande, des attributions et de l'occupation HLM en 2019, en mettant en exergue les évolutions observées par rapport aux précédentes études.

L'objet de l'étude est de produire une analyse croisée de l'offre, de la demande, des attributions et de l'occupation HLM en 2019, en mettant en exergue les évolutions observées par rapport aux précédentes études.



Compte-rendu d'exécution :

La majorité des données nécessaires à sa conduite (données sur l'occupation du parc social, enquête OPS 2018, et données sur les demandes et attributions 2020) ont été réceptionnées et traitées au premier semestre. Au 2e semestre, les données relatives aux demandes de mutations internes au parc social ont été transmises par la DDCS, ce qui a permis de finaliser les traitements, l'analyse et l'écriture de la note.

Cette étude a fait l'objet d'une note technique, mettant en parallèle le profil des occupants du parc social avec celui des demandeurs et des attributaires (ou emménagés récents), ainsi l'évolution par rapport à la situation 2016, qui avait fait l'objet d'une étude en 2019. Cette analyse a été mise en perspective avec la politique d'attribution définit dans le cadre de la CIA (Convention Intercommunale d'Attribution) par Saint-Étienne Métropole et les bailleurs sociaux notamment.

05/058

UNIEUX SIDR CTG INDICATEURS SOCIAUX

Pilotes de l'étude : CHAPRON Philippe (MAIRIE -

UNIEUX)

Pilotes epures : GABION Cyril

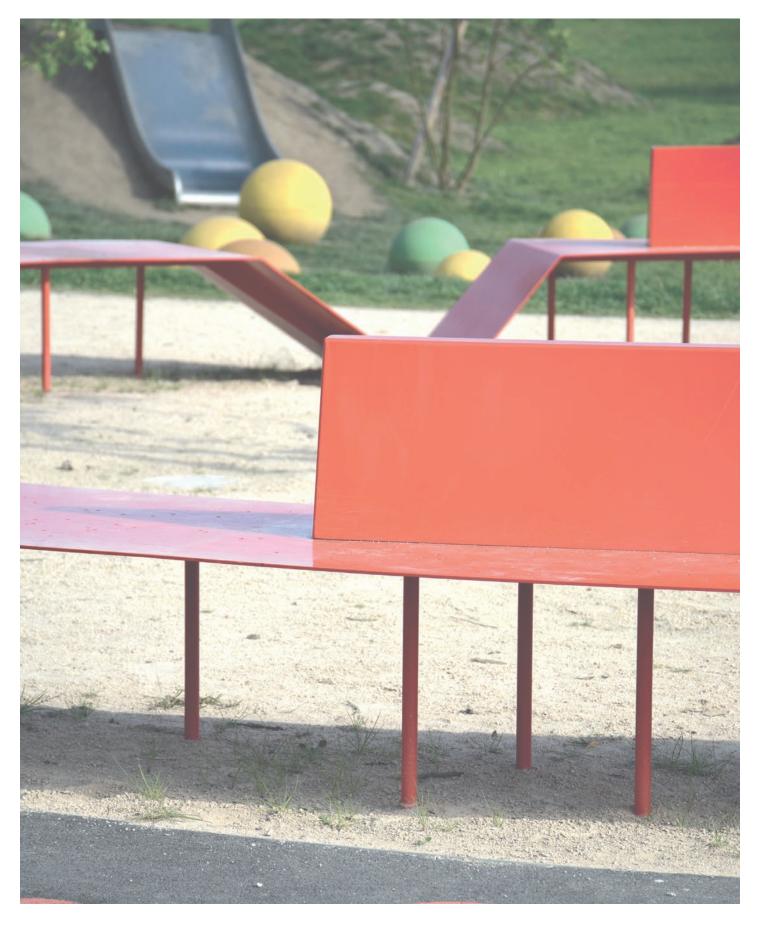
Contexte et Objectifs :

Le Syndicat Intercommunal des Rives (Unieux, Fraisses, Caloire, Saint-Paul-en-Cornillon) s'est associé avec les communes de l'Ouest Métropolitain (Aboën, Rozier-Côte-d'Aurec, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Nizier-de-Fornas dans le cadre de la mise en place d'une Convention Territoriale Globale. Pour le montage de ce dossier, un besoin de données sociales, démographiques et économiques étaient demandés.

Compte-rendu d'exécution :

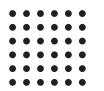
- Tableau de données thématiques
- Note d'accompagnement des variables





Revue de projets 2021 | Page 113





CHIFFRES CLES

+ 3,6 %

(+ 6 770 postes) d'effectifs salariés privés dans la Loire en un an

des entreprises ligériennes présentent une santé financière saine ou équilibrée

360 designers répartis dans 280 établissements au sein de SEM

78 %
des entreprises créées
en 2019 à SEM sont encore
actives en 2021



06/080

SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE ET VSE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers. Les collectivités sont en attente de données d'observation sur l'impact économique de ces opérations. Sur ces périmètres existent par ailleurs des objectifs en termes de nombre d'habitants et de nombre d'emplois. C'est pourquoi, la variation de l'emploi constitue un indicateur de performance clé et participe ainsi à l'évaluation des actions menées par VSE et

l'EPASE. Il est donc indispensable de suivre finement l'évolution des établissements et de l'emploi sur ces secteurs en mutation.

Cette démarche est rendue possible grâce à un partenariat étroit entre epures et l'URSSAF. Ce travail partenarial permettra de doter l'EPASE et la ville de Saint-Etienne d'un outil de pilotage pour leurs politiques publiques.

Ce travail portera sur deux périodes d'analyse pour avoir une meilleure visibilité de l'impact des projets d'aménagement sur les effectifs salariés tout en ne perdant pas de vue les évolutions récentes (2018-2020 et 2012-2020).

Compte-rendu d'exécution :

Comme chaque année, epures a procédé en juin 2021 à une extraction des établissements de Saint-Etienne Métropole à partir de la base DIANE. Ces établissements ont été géolocalisés en interne afin d'envoyer un fichier à l'Acos-Urssaf associant SIRET et quartiers.

A partir de là, l'Acoss-Urssaf a transmis en juillet 2021 à epures les données nécessaires à la réalisation de l'étude (nombre d'établissements et effectifs salariés privés par quartier et par secteur d'activité).

Les traitements ont débuté fin juillet 2021 pour un rendu sur la forme de données-clefs d'ici la fin de l'année.

En dehors des données de l'Urssaf sur les effectifs salariés privés, epures a utilisé la base DIANE pour identifier les indépendants sans salarié et l'emploi public, données fortement représentées dans certains quartiers. La diffusion de la publication synthétique aura lieu début 2022.



06/083

SAINT-ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Pilotes de l'étude : GONON Bertrand (METROPOLE

- ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs:

La démarche a été initiée en 2011 par la mise en place d'un Schéma d'Accueil Economique (SAE) devenue démarche OAE. Depuis cette date, epures l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, assiste Saint-Etienne Métropole dans cette démarche. Le service économique de la Métropole a la charge de la mission.

L'OAE est un outil d'observation qui permet de partager et de renseigner les entreprises, les investisseurs, les élus et/ou les techniciens sur l'offre d'accueil. Les objectifs pour la Métropole sont, d'une part, d'avoir une meilleure attractivité vis-à-vis des entreprises et des investisseurs et d'autre part, d'être plus précis dans les réponses apportées.

L'OAE est une démarche qui aide SÉM à la décision. Elle permet de préparer la programmation pluriannuelle d'investissements et de prioriser les interventions. L'OAE permet d'avoir une meilleure définition des priorités.

Compte-rendu d'exécution:

Le premier semestre a permis de :

- finaliser les analyses du marché des transactions en immobilier d'entreprise et en foncier économique,
- ajuster et mettre à jour l'analyse 2020 de l'offre foncière et de la demande exprimée des entreprises,
- présenter au nouvel interlocuteur de SÉM l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de la démarche OAE depuis 2012 (base de données, sig, analyses...)

Le premier trimestre a été l'occasion également de préparer le programme 2021 et de retravailler les indicateurs de la prochaine note de conjoncture de l'automne 2021. La note de conjoncture initialement prévue à l'automne 2021 est reportée au premier semestre 2022. Le service Offre d'Accueil aux Entreprises de SÉM transmettra à epures les données de l'offre foncière publique et les données de la demande exprimée des entreprises en février 2022. En parallèle, l'analyse des transactions en immobilier d'entreprise et en foncier économique à partir de DV3F est en cours à fin décembre et sera finalisée en janvier 2022.

06/096 SAINT ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI

Pilotes de l'étude : PARET Dominique (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs:

A l'échelle du territoire de Saint-Etienne Métropole, la promotion de l'entrepreneuriat passe par le soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprises, Saint Etienne Métropole coordonne pour le compte de la Région les acteurs de la création d'entreprises.

Epures, dans le cadre de son programme partenarial et le DépartementIntelligence Economique de la CCI ont développé en 2013 une méthode de caractérisation des créateurs d'entreprises présents



sur le territoire de Loire Sud depuis 2007 afin d'identifier les facteurs favorisant ou contraignant la pérennité des entreprises. Puis, une première phase d'étude a été réalisée en 2014 dans le cadre du processus expérimental de suivi post création pour les entreprises créées en 2012 dans les filières stratégiques du territoire. Ce travail est depuis, reproduit annuellement.

L'objectif de l'étude est de quantifier et qualifier les entreprises créées sur le territoire en adoptant une approche communale.

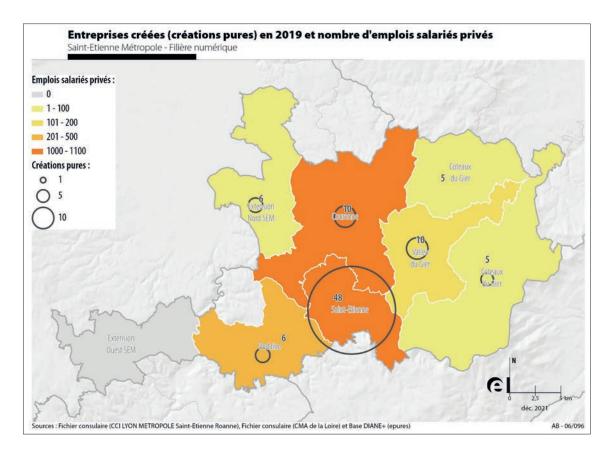
Compte-rendu d'exécution :

Suite à une reconfiguration interne du service entrepreneuriat de Saint-Etienne Métropole, à de nouvelles demandes de la Direction Economie et à des discussions entre Saint-Etienne Métropole et la CCI sur le mode de contractualisation, la validation de la fiche-programme a eu lieu en juin 2021.

Enjuillet 2021, epures s'est chargée de l'extraction des données issues de DIANE : Les données concernant les entreprises créées en 2019 à

Saint-Etienne Métropole, Roannais agglomération et Lyon Métropole ainsi que le suivi économique des entreprises créées depuis 2012. La CCI n'ayant pu procéder que tardivement à l'extraction des données issues des fichiers consulaires (fichiers de la CCI et de la CMA), les traitements n'ont pu démarrer que début décembre.

Suite à la réunion du 29 novembre dernier avec la CCI et Saint-Etienne Métropole, il a été décidé de ne pas procéder à l'axe 2 de l'étude cette année. En effet, l'analyse de la création d'entreprises au sein des pépinières de Saint-Etienne Métropole nécessite un investissement actif du service entrepreneuriat de la Métropole pour l'obtention de données auprès de leurs ressortissants. Ce travail prévu n'a finalement pas pu être conduit en 2021.





Les traitements des données et leur analyse ont donc bien avancé en décembre pour ce qui est des autres axes: l'analyse des entreprises créées en 2019; le suivi économique des entreprises créées depuis 2012; la création d'entreprises au sein des filières Industrie de la santé - Manufacturing - Numérique; la comparaison des dynamiques de création au sein de Saint-Etienne Métropole de Lyon. Ils se pour suivront en janvier 2022 et seront restitués à Saint-Etienne Métropole début 2022.

06/110 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANTENNE CNAM

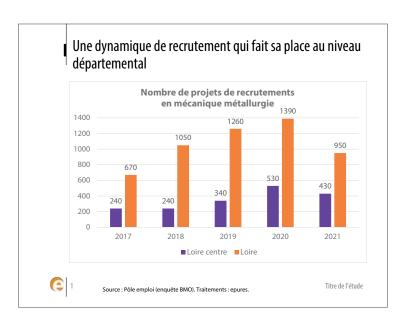
Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique, GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Le Cnam est l'opérateur public de la formation professionnelle des adultes tout au long de la vie. Il est dédié à l'enseignement à tous et partout. Présent sur l'ensemble des régions françaises métropolitaines, le Cnam dispose d'une capacité à déployer ses activités et son offre de services dans une logique d'aménagement du territoire et d'accès à tous à la formation.

Afin d'amplifier la dynamique initiée au bénéfice des villes moyennes, le Cnam a mis en place un programme « Au Coeur des Territoires » qui permet de prendre en compte de manière concrète la diversité de ces territoires pour un accès équitable à une formation professionnelle adaptée, de proximité et de qualité.



Dans ce cadre, Loire Forez agglomération en lien avec l'opération « Action coeur de Ville » de la Ville de Montbrison et le contrat Territoires d'industrie « Thiers Ambert Montbrison » a manifesté son intérêt pour une future ouverture d'une antenne du Cnam sur son territoire, candidature qui a été retenue en avril 2021. Cette candidature a notamment été motivée par les enjeux en matière d'emplois et de formations pour le territoire : un tissu industriel riche avec des besoins de main d'œuvre important mais qui ne sont pas toujours pourvus ou pas localement, des taux de scolarisation en-dessous de la moyenne et des niveaux de qualification majoritairement inférieurs au BAC, un enjeu en termes de mobilité, une offre de formation locale dans l'enseignement supérieur peu développée qui impose aux jeunes souhaitant se former au-delà du BAC de quitter le territoire.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- Améliorer la capacité du territoire à mieux s'adapter aux besoins de recrutement actuels et futurs des entreprises locales ;
- Cibler le secteur industriel comme enjeu prioritaire de développement d'une offre de formation adaptée ;
- Améliorer le niveau de formation des actifs du territoire tout en favorisant leur ancrage territorial :
- Mieux valoriser l'apprentissage et l'alternance des jeunes.



Afin d'évaluer le degré de maturité du projet et de déterminer le calendrier de la future ouverture de l'antenne, le CNAM doit disposer d'une étude qui explicite le projet. Epures travaillant depuis 2019 sur la question de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales (GPECT) au sein du territoire de Loire-Forez agglomération, il est apparu pertinent de poursuivre cette collaboration dans le cadre de cette étude. Cette étude se fera en partenariat avec ELO, Emploi Loire Observatoire sur le volet lien emploi-formation.

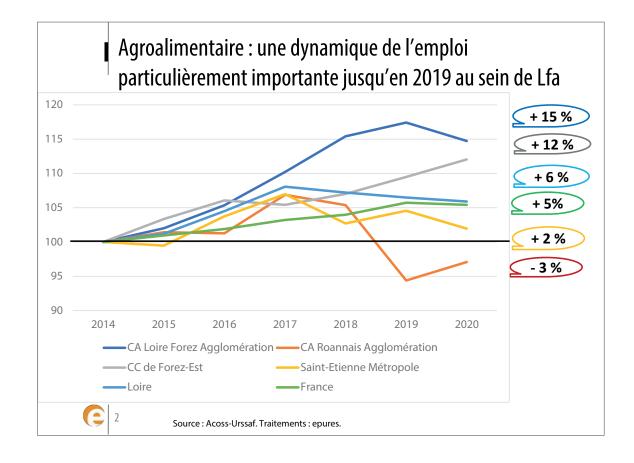
Compte-rendu d'exécution :

Après un temps de calage nécessaire, le diagnostic a démarré en juillet 2021 avec le traitement des effectifs salariés privés et des besoins en main d'œuvre des entreprises sur les filières identifiées : textile-habillement, métallurgie-mécanique, chimie-pharmacie, bois-meuble, industrie agroalimentaire. Les traitements sur les DEFM et la formation ont eu lieu en août 2021. La mise en commun et le croisement de ces données ont donné lieu à une restitution en

comité de projet le 30 septembre 2021 en présence de Loire-Forez agglomération, la ville de Montbrison, le Cnam et Pôle emploi.

Suite à l'envoi d'un courrier de présentation de la démarche par Loire-Forez agglomération à des entreprises du territoire en octobre, epures et ELO ont réalisé 10 entretiens individuels avec des entreprises locales issues des secteurs ciblés en novembre 2021.

Le 01 décembre 2021, un atelier a été organisé pour finaliser cette première phase d'étude, à savoir l'identification des besoins de formation des entreprises du territoire. Cet atelier qui s'est déroulé à Loire-Forez agglomération a réuni des entreprises qui ont été auditionnées, des représentants des acteurs économiques, des acteurs du service





public de l'emploi local, des établissements scolaires et de la formation du territoire. epures et ELO ont présenté le portrait du territoire à partir d'une vidéo afin d'organiser un travail en sous-groupes pour faire émerger les besoins.

Un deuxième comité de projet a été planifié le 18 janvier 2022. Epures et ELO devront restituer une synthèse des entretiens d'entreprises et proposer une note d'enjeux.

06/111 FOREZ EST ZONES ECONOMIQUES

Pilotes de l'étude : FOINELS Jocelyne

(COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Forez Est souhaite un accompagnement dans l'élaboration de leur schéma d'accueil économique, dans l'objectif de :

- -mieux connaître l'offre foncière
- -positionner l'offre de Forez Est par rapport aux offres des territoires voisins
- -adapter l'offre aux besoins des entreprises

Compte-rendu d'exécution :

La période de novembre 2020 à avril 2021, a été l'occasion de réaliser le diagnostic du Schéma d'accueil économique de Forez Est. Ce diagnostic a permis de :

- Mieux connaître le contexte économique (emplois, transferts d'établissement...) et le contexte socio-démographique (population, flux domicile-travail...) du territoire,
- Recenser l'ensemble des espaces économiques du territoire de Forez Est sous SIG et identifier les espaces économiques existants autour de la communauté de communes,
- Recenser et expertiser l'offre foncière publique des espaces économiques,
- Expertiser la demande exprimée en foncier économique et en immobilier des entreprises,
- Analyser le marché des transactions en immobilier d'entreprises et en foncier économique des 10 dernières années,
- Positionner l'offre foncière par rapport à la consommation foncière passée,

- Confronter l'offre foncière aux besoins des entreprises et au marché.

Le diagnostic a été construit avec l'équipe technique de Forez Est et partagé avec les élus de la commission économique en mars 2021.

O6/117 SAINT ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES

Pilotes de l'étude : ARNOULD Nathalie (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du programme partenarial depuis 2020, epures s'est vu confier la mission de réaliser une étude de faisabilité d'un observatoire de l'impact économique de la pratique du design sur notre territoire, afin de mieux valoriser, médiatiser, évaluer et orienter la politique publique de développement et d'attractivité du territoire.

L'objectif de cette première étude était de considérer l'opportunité d'un observatoire de l'impact économique de la pratique du design sur notre territoire, répondant à des propositions issues des assises du design (fin 2019) : proposition d'observatoires





territorial et national du design. Deux territoires, la Région Hauts-de-France et la Région Auvergne Rhône Alpes sont les territoires pilotes de cet observatoire national du design.

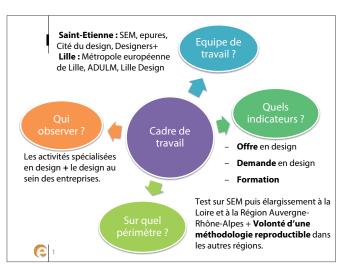
Cette étude est pilotée par epures et la mission Design management Saint-Étienne Métropole commanditaire. Elle est réalisée en mode collectif avec la Cité du design, Designers, Lille Design et l'ADULM, Agence d'Urbanisme de Lille.

Les objectifs de l'étude 2021 sont les suivants :

- Finaliser l'étude de faisabilité en adaptant et en testant l'enquête « Demande en design »
- Mettre en place un Observatoire du design : diffuser l'enquête « Offre en design » en AURA ; diffuser l'enquête « Demande en design » en AURA ; ldentifier les formations en design ; mettre en place un support numérique communiquant.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude de faisabilité d'un observatoire du design a été restituée à Saint-Etienne Métropole début 2021.



Initialement, il avait été décidé de lancer l'enquête sur l'offre en design lors de la biennale du design. Cette dernière ayant été reportée en raison de la crise sanitaire, l'enquête a également été repoussée.

Une conférence de presse a été organisée par Saint-Etienne Métropole en présence de Gaël Perdriau le 24 novembre afin de lancer le nouveau site internet "L'expérience design" ainsi que l'Observatoire du design.

Ce n'est qu'à partir de ce lancement que le questionnaire à destination des designers a été rendu public.

Pour des raisons de respect du traitement des données (RGPD), c'est la Ville de Saint-Etienne qui réceptionnera les réponses des designers de la Métropole de Saint-Etienne et qui les transmettra à epures pour leur traitement et leur analyse début 2022. Ce calendrier a été confirmé en décembre 2021 par une réunion de l'équipe projet composée de Saint-Etienne Métropole, la Cité du design, Designers et epures. Un webinaire sera programmé fin janvier 2022 par Saint-Etienne Métropole afin de relancer les designers.

Le questionnaire relatif à la demande en design (destiné aux entreprises utilisatrices ou non du design) sera testé en parallèle.

06/118

ETAT IMPACT FISCALITE URBANISME SUR PLANIFICATION

Pilotes de l'étude : ROUX Stéphane (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les collectivités disposent d'un certain nombre d'outils fiscaux, ces derniers constituant leurs principales recettes.

La fiscalité de l'urbanisme est de plus en plus relayée dans les rapports récents sur le ZAN « Zéro Artificialisation Nette » comme un levier qui permettrait de lutter contre l'artificialisation des sols, voire comme un mode de financement au profit de la densification ou de la renaturation.



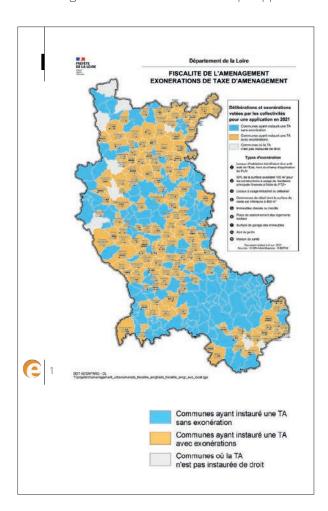
Ce travail exploratoire tente de répondre à deux problématiques :

- Quel est l'impact de la fiscalité ? il s'agira de différencier, à partir d'un travail bibliographique, les impacts de la fiscalité pour l'habitant, pour l'investisseur, pour l'entreprise et pour la collectivité.
- Quels sont les outils fiscaux mis à disposition des collectivités pour orienter la planification et l'aménagement ? il s'agira de recenser l'ensemble des outils fiscaux et de réfléchir à ceux qui sont particulièrement intéressants pour notre territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Une réunion de lancement entre la DDT et epures a été organisée en mai 2021.

En interne à epures, s'en est suivi un travail d'identification des différents dispositifs fiscaux en distinguant les outils de fiscalité qui apportent



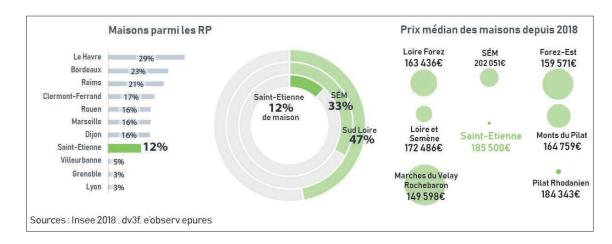
des recettes aux collectivités afin de conduire des politiques d'aménagement et d'urbanisme, des outils de défiscalisation qui ont un effet levier sur les destinataires pour faciliter la mise en œuvre par les collectivités des politiques d'aménagement et d'urbanisme. Par choix méthodologique il a été décidé de partir des enjeux des politiques publiques afin d'identifier les outils fiscaux.

Une réunion DDT/epures a eu lieu le 15 septembre afin de présenter ces premiers éléments. La réunion a répondu aux attentes quant à l'identification des outils, à leur typologie et aux réflexions sur les effets leviers potentiels. Il a été confirmé que les subventions ne seraient pas analysées dans le cadre de cette étude.

Collectivement, ont été pointés les outils fiscaux qui feront l'objet d'un affinement dans la suite de l'étude et ceux qui ne seront pas l'objet d'analyse complémentaire (parce que des outils nationaux ou parce que des outils sans effet levier en matière d'aménagement et/ou d'urbanisme).

Des entretiens d'acteurs ont été conduits par epures en décembre auprès de l'Agence d'urbanisme de Rennes, de la COPLER et de Saint-Jean Bonnefonds. Ils se poursuivront début 2022 et ont pour objectif de voir comment se décline de manière opérationnelle la fiscalité dans une collectivité et quels sont les effets leviers qui on été identifiés.





06/119 **EPA SCOPE**

Pilotes de l'étude : GUILLOTEAU Clément (EPASE)

Pilotes epures: GABION Cyril

Contexte et Objectifs:

Le Projet Partenarial d'Aménagement l'EPA Saint-Etienne doit intégrer les enjeux de l'aménagement urbain durable dans sa stratégie. A terme, leur stratégie de suivi et d'évaluation doit prendre la forme d'un observatoire qui permettra à l'EPA de mesurer les effets de son action sur le territoire stéphanois d'une part, et de se comparer à ses principaux homologues d'autre part.

Au regard des axes stratégiques de l'EPASE tels que définis dans son futur contrat de PPA, l'observatoire permettra de répondre aux quatre grandes déclinaisons du développement urbain durable:

- Le pilier social : la ville accessible, servicielle et inclusive
- L'enjeu environnemental : la ville post-carbone, zéro artificialisation des sols et zéro déchet
- Le défi économique : la ville innovante, productive et attractive
- La gouvernance : la ville participative, collaborative et réflexive

Compte-rendu d'exécution :

- -Réunions de calage de la mission 2021
- -Réflexions et validation de nouveaux indicateurs à intégrer dans le tableau de données et utilisables dans les analyses thématiques
- -Recueil et traitements des indicateurs mobilisés dans l'observatoire

-Mise à jour de l'analyse des données du MACRO SCOPE pour les quatre piliers du développement du rable: pilier social (peuplement, précarité, habitat, éducation, santé, équipements) ; environnemental (pollution atmosphérique, nuisances sonores, îlots de chaleur urbains, mobilités); défi économique (modèle économique, emploi, tourisme, commerce) gouvernance (participation citoyenne, management du projet urbain)

-Production du MICRO SCOPE, une note synthétique communicante pour le pilier social (démographie, précarité, habitat, équipements).

Couverture Epa scope





06/120

SAINT ETIENNE METROPOLE PORTRAITS ECONOMIQUE SANTE MANUFACTURING

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE), LABROUSSE Laurence (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

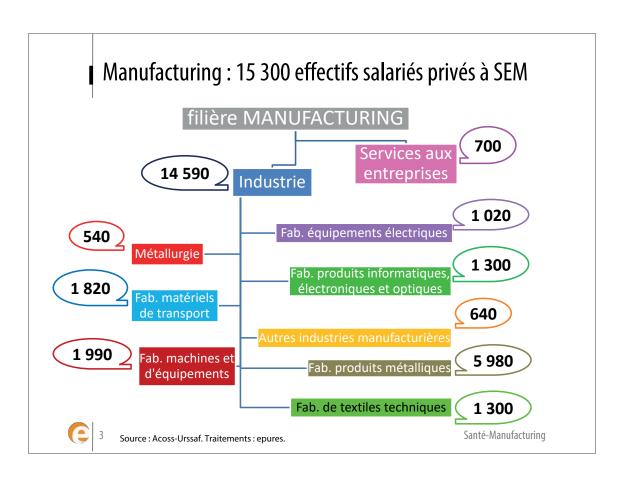
Contexte et Objectifs:

Les filières Santé et Manufacturing, filières dites « prioritaires », sont deux piliers de l'écosystème industriel, économique, scientifique et académique du territoire de Saint-Etienne Métropole. Alors que des feuilles de routes stratégiques d'animation, de structuration et de développement de ces filières sont en cours d'élaboration au sein de Saint-Etienne Métropole avec l'objectif principal d'accélérer le développement et la croissance des secteurs concernés, il importe de disposer de données macro-économiques fiables et à jour.

En 2020, une séance de travail entre epures et la Direction de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation Saint-Etienne Métropole permis d'établir une définition des filières prioritaires que sont le Manufacturing et la Santé sur la base de la nomenclature des activités françaises (codes APE) de l'INSEE. Ce travail est issu d'un benchmark sur les classifications existantes et d'une application au territoire local.

Une fois les contours des filières arrêtés, epures a fourni des données à jour sur :

- Les effectifs / nombre d'établissements ainsi que l'évolution dans le temps
- Des éléments de comparaisons avec la région AURA et le territoire national





- Les traits de spécificité économique des deux filières à même de permettre d'apprécier le degré de spécialisation du territoire sur certains champs des filières « Santé » et « Manufacturing » - Le nom des entreprises clefs.

Objectif de l'étude 2021 : affiner le travail de connaissance des deux filières prioritaires en proposant de nouveaux indicateurs. Proposer quelques données de cadrage sur les filières Numérique et Agroalimentaire.

Compte-rendu d'exécution :

Le portrait économique MANUFACTURING a été présenté en février 2021 à Saint-Etienne Métropole, au pôle de compétitivité CIMES et à MECALOIRE. Ce fût l'occasion de procéder à une analyse collective de certaines données. Quelques affinements ont été réalisés par epures par la suite.

epures a été sollicitée par la Métropole de Saint-Etienne pour présenter ce portrait dans le cadre d'un groupe de travail dédié à la préparation du campus des métiers et des qualifications en mars 2021.

Le portrait économique SANTE a fait l'objet de nombreux échanges avec Saint-Etienne Métropole et NOVEKA afin de contribuer à une meilleure connaissance de cette filière. Des améliorations ont été apportées pour le rendre plus opérationnel. Il a été ensuite présenté par epures lors de l'assemblée générale de NOVEKA qui s'est tenue le 15 juin 2021. Une séance de travail a été programmée par la suite entre epures et le PDG de SIGVARIS, Président de NOVEKA, afin de croiser les différents éléments d'analyse relatifs à la filière.

En parallèle des portraits, epures a participé aux restitutions des travaux

conduits par la Banque de France sur la santé financière des entreprises de Saint-Etienne Métropole, dans un souci de cohérence avec les portraits et les toiles industrielles.

06/121

SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

La toile industrielle est un outil d'aide à la décision créé à Dunkerque en 2009 par l'Agence d'Urbanisme de la Région Flandre-Dunkerque. Depuis, l'intérêt pour la toile s'est affirmé alors que la méthodologie s'est affinée. Plusieurs territoires s'en sont saisis et les applications se sont diversifiées : ce qui était initialement un outil prospectif est aujourd'hui aussi un outil au service de la promotion du territoire. C'est dans ce cadre-là qu'epures a acquis dès 2019 la méthodologie dans le cadre du socle partenarial, pour l'appliquer au territoire des partenaires de l'Agence.

La toile industrielle est un outil territorial d'aide à la décision. Elle consiste en une représentation des différents flux et relations entre les acteurs industriels d'un territoire. Elle permet de comprendre, en un seul coup d'œil, les relations tissées entre acteurs économiques. Elle s'adapte au contexte territorial et s'applique à une problématique particulière du territoire : elle ne peut être exhaustive puisqu'elle part nécessairement d'un angle, d'une problématique.

Saint Etienne Métropole souhaite mettre en place une démarche filière dédiée aux 2 grandes filières du territoire : Manufacturing et Santé.

La filière Santé, c'est un tissu industriel dense ; des infrastructures et des ressources humaines de haut niveau ; des innovations historiques et sociétales majeures ; un environnement régional favorable à une complémentarité et à une collaboration accrue entre Saint-Etienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.



En 2021, Saint-Etienne Métropole souhaite améliorer sa connaissance de la filière Santé, filière structurante du territoire. La construction d'une Toile autour de cette filière apparait comme un outil facilitant qui illustrerait les interrelations entre tous les acteurs de cet écosystème, au sein de Saint-Etienne Métropole mais aussi avec les autres territoires.

Compte-rendu d'exécution :

Janvier-mai 2021: en interne à epures, structuration des bases de données en vue de la réalisation d'une première Toile sur la Santé (identification des entreprises, mise sous alerte, acquisition d'un logiciel de mise en réseaux des liens et prise en main, veille presse et numérique ...).

Avril 2021 : séance de travail avec NOVEKA (animatrice, chefs d'entreprises, VP du pôle) et Saint-Etienne Métropole pour présenter la démarche et définir collectivement la problématique.

Objectif : mieux connaître l'écosystème de l'industrie de la santé pour attirer de nouvelles entreprises et créer de nouvelles opportunités pour les entreprises du territoire.

Mai-juin 2021 : suite aux décisions prises par le groupe de travail, réalisation par epures d'une première Toile Industrie de la Santé.

Juin-septembre 2021 : poursuite de l'enrichissement de la Toile par epures selon la méthode mise en place entre janvier et mai 2021. Conduite de 7 entretiens auprès des entreprises afin d'enrichir la Toile en direct sur les liens fournisseurs, clients, sous-traitance. Plusieurs séances de travail avec NOVEKA et Saint-Etienne Métropole.

18 octobre 2021: présentation par epures à Saint-Etienne Métropole et NOVEKA d'une nouvelle version de la Toile Industrie de la Santé enrichie des entretiens d'entreprises. Les partenaires ont pris conscience de l'intérêt de conduire des entretiens pour recueillir des informations de qualité. Le format de la Toile a été techniquement validé sous réserve de quelques ajustements à apporter (identification de sous-catégories d'entreprises de la santé, ...).

Novembre-décembre 2021 : prise en compte des demandes de modifications en vue d'une présentation à deux chefs d'entreprises référents en janvier 2022.

O6/122 SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING

Pilotes de l'étude : LABROUSSE Laurence (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

La toile industrielle est un outil d'aide à la décision créé à Dunkerque en 2009 par l'Agence d'Urbanisme de la Région Flandre-Dunkerque. Depuis, l'intérêt pour la toile s'est affirmé alors que la méthodologie s'est affinée. Plusieurs territoires s'en sont saisi, et les applications se sont diversifiées : ce qui était initialement un outil prospectif est aujourd'hui aussi un outil au service de la promotion du territoire. C'est dans ce cadre-là qu'epures a acquis dès 2019 la méthodologie dans le cadre du socle partenarial, pour l'appliquer au territoire des partenaires de l'Agence.

La toile industrielle est un outil territorial d'aide à la décision. Elle consiste en une représentation des différents flux et relations entre les acteurs industriels d'un territoire. Elle permet de comprendre, en un seul coup d'œil, les relations tissées entre acteurs économiques. Elle s'adapte au contexte territorial et s'applique à une problématique particulière du territoire : elle ne peut être exhaustive puisqu'elle part nécessairement d'un angle, d'une problématique.



Saint Etienne Métropole souhaite mettre en place une démarche filière dédiée aux 2 grandes filières du territoire : Manufacturing et Santé.

La filière «Manufacturing» sur le territoire de Saint Etienne Métropole repose historiquement sur un tissu d'entreprises mécaniciennes dense et sur des excellences scientifiques différenciantes. Ainsi les forces en présence couvrent l'ensemble de la chaine de valeur de la recherche académique au transfert de technologie, de la création d'entreprises au développement d'entreprises.

En 2021, Saint-Etienne Métropole souhaite améliorer sa connaissance de la filière Manufacturing, filière structurante du territoire. La construction d'une Toile autour de cette filière apparait comme un outil facilitant qui illustrerait les interrelations entre tous les acteurs de cet écosystème, au sein de Saint-Etienne Métropole mais aussi avec les autres territoires. L'outil Toile industrielle a notamment été retenu par la Métropole au regard de son intérêt dans le contexte de crise covid actuel et de sa capacité à être un outil de pilotage, d'anticipation des conséquences de situations de crise et un outil rebond permettant de mettre en avant les potentiels du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Janvier-mai 2021: en interne à epures, structuration des bases de données en vue de la réalisation d'une première toile sur le Manufacturing (identification des entreprises, mise sous alerte, acquisition d'un logiciel de mise en réseaux des liens et prise en main, veille presse et numérique ...).

Mai 2021 : un groupe de travail sur l'élaboration de la toile industrielle Manufacturing, composé de Saint-Etienne Métropole, epures, CIMES, IUMM et MECALOIRE, a permis à epures de présenter la démarche et aux partenaires de définir collectivement les problématiques.

Automobile : mieux connaître l'écosystème anticiper les effets du passage du thermique à l'électrique

Biens d'équipements industriels (BIE) : identifier le tissu de sous-traitants pour créer de nouvelles opportunités, enrayer les délocalisation et relocaliser.

Mai-juin 2021 : suite aux décisions prises par le groupe de travail, passage par epures d'une Toile Manufacturing à deux toiles Automobiles et BIE. Adaptation de la méthodologie.

Juin 2021 : un comité technique associant les partenaires économiques, les organismes de formations et les réseaux d'entreprises du Manufacturing ont été réunis par Saint-Etienne Métropole. epures a présenté la démarche ainsi que les premiers jets des Toiles. L'objectif, en plus d'informer, était d'associer des partenaires susceptibles d'alimenter la démarche.

Juin-juillet 2021 : poursuite de l'enrichissement des Toiles par epures selon la méthode mise en place entre janvier et mai 2021. Conduite de 7 entretiens auprès des entreprises afin d'enrichir les Toiles en direct sur les liens fournisseurs, clients, soustraitance. Entretiens avec l'IUMM et MECALOIRE.

Juillet 2021 : séance de travail avec l'Agence d'urbanisme de Dunkerque, créatrice des "Toiles industrielles" afin de rendre les Toiles plus accessibles et communicantes. Gros travail en interne de modifications qui se poursuivra en septembre.

Octobre 2021 : poursuite des entretiens d'entreprises (2). Présentation des "Toiles industrielles" aux développeurs économiques de Saint-Etienne Métropole afin de les impliquer dans la démarche.



Novembre 2021: Comité stratégique en présence de Saint-Etienne Métropole, CIMES, MECALOIRE et de l'IUMM. Il s'agissait de présenter les premières "Toiles industrielles" et d'évoquer la suite de la démarche. Ce fut l'occasion pour Saint-Etienne Métropole de revenir sur les objectifs de la démarche, pas toujours bien identifiés selon les partenaires et de clarifier le rôle de chacun autour de la thématique du Manufacturing.

Présentation par epures de la démarche "Toile industrielle" lors du gofab organisé par la CCI sur la mutation de l'industrie automobile. Prises de contact avec des entreprises.

06/123

FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES

Pilotes de l'étude : FOINELS Jocelyne (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures: BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

En 2020, la Communauté de communes de Forez Est a sollicité epures pour l'accompagner dans l'élaboration de son schéma d'accueil économique. L'enjeu du SAE est double. Il s'agit de garantir une offre d'accueil adaptée aux besoins des entreprises et de permettre un développement raisonné du territoire qui s'organise pour les entreprises et leur développement.

En 2020 et au début du premier semestre 2021, epures a réalisé le diagnostic économique du territoire et le recensement des espaces économiques.

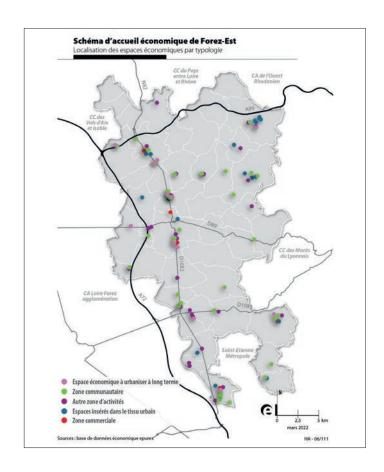
En 2021, la Communauté de communes souhaite poursuivre la mission et sollicite epures pour l'accompagner dans sa réflexion sur la définition d'une stratégie de développement économique.

Compte-rendu d'exécution :

Le contenu de la mission a été défini au premier semestre et a débuté en septembre 2021.

Forez Est a souhaité apporté des modifications au diagnostic notamment sur les périmètres des espaces économiques et leur typologie. En conséquence, le Sig et les cartes associées ont été mis à jour. Epures a livré à Forez Est un jeu cartographique numérique et papier des espaces économiques (une carte à l'échelle de l'EPCI déclinaison par communes disposant d'un espace économique). Ceci complète le pdf interactif des espaces économiques réalisé en 2020.

Le dernier trimestre a été l'occasion d'élaborer la synthèse du diagnostic sous la forme d'une matrice AFOM (forces/opportunités, faiblesses/menaces) et d'identifier les grandes orientations et les enjeux du territoire en termes d'espaces économiques et de foncier économique. Ces éléments ont été présentés et débattus en commission économique du 6 octobre 2021.





Page 130 | Revue de projets 2021



9 350 pers.

de + de 5 ans enquêtés lors le l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²)

10 €:

le tarif du nouvel abonnement réduit mensuel STAS

24 lignes

régulières de transports inter-urbain ligériennes aujourd'hui gérées par la Région



07/155 SUD LOIRE GRANDES INFRAS

Pilotes de l'étude : CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs:

Dans le cadre de ses missions, epures assure une veille technique et réglementaire sur les sujets de planification de la mobilité : lois, actualité, production de notes stratégiques à la demande de Directions générales ou des services

De plus, la fin du projet d'autoroute A45 a conduit l'Etat a engager une vaste étude de l'amélioration de la mobilité entre Lyon et Saint-Etienne.

A la vue de l'actualité sur ces sujets et de leur importance, il semble nécessaire de formaliser l'assistance technique de l'Agence d'urbanisme L'objectif est donc de suivre les lois et orientations nationales et régionales, et de produire des avis, analyses, argumentaires, notamment sur :

- Démarche DREAL Lyon Saint-Etienne
- Accessibilité de la Métropole stéphanoise
- Débat d'orientation multimodale de la région lyonnaise / Nœud Ferroviaire Lyonnais
- Les projets et études intéressant indirectement
 SÉM mais néanmoins structurants : notamment
 TGV Lyon-Turin

Compte-rendu d'exécution :

En 2021, cette ligne d'étude a permis de documenter et suivre plusieurs sujets relatifs aux infrastructures et services de mobilité : "club des techniciens vélo" proposé par le Département de la Loire ; données de trafic et perspectives d'évolution autour de la RD500 (Département de la Loire, Saint-Etienne Métropole, Scot Sud Loire) ; Forum des mobilités organisé à Montrond les Bains par la Communauté de communes de Forez-Est le 10 juin ; suivi des dossiers de l'étoile ferroviaire lyonnaise, de l'élargissement à 2x3 voies d'A46 sud, du plan vélo métropolitain de Saint-Etienne Métropole (tout au long de l'année)

07/169
ENQUETE MENAGE
DEPLACEMENTS 2020
EMC2



Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs:

Les principaux acteurs de la mobilité du bassin de vie stéphanois (EPCI, Région, CD42, ETAT, SCOT) portent le projet de réalisation d'une nouvelle « Enquête Ménages-Déplacements » à l'horizon de l'hiver 2019-2020. L'objectif d'une telle enquête, dont la précédente édition date de l'année 2010, est de réaliser une photographie des pratiques de déplacements des résidents du bassin de vie, permettant de dresser une vision globale du fonctionnement du territoire en matière de mobilité de ses habitants. Cette enquête constitue un élément essentiel pour que les politiques publiques de mobilité soient cohérentes avec la demande en déplacements des habitants du territoire. Ainsi ces résultats alimenteront directement les travaux du PLUI.

L'Agence d'urbanisme a été missionnée dès 2018 pour animer les travaux préliminaires, concevoir le cahier des charges (sur la base du modèle national), établir les projections financières et la convention de partenariat entre la dizaine de structures qui seront impliquées dans ce projet, suivre la phase de collecte et mener des exploitations et analyses. La phase de collecte (réalisation des enquêtes auprès des habitants) a



commencé en décembre 2019 et devait s'achever en Mai 2020. La crise du Coronavirus et le confinement ont imposé de suspendre la tenue des enquêtes depuis le 13 Mars 2020. La reprise des enquêtes est programmée sur la période Mars – Mai 2021.

Les objectifs assignés sont de :

- Poursuivre l'accompagnement de Saint-Etienne Métropole, qui porte la maitrise d'ouvrage de ce projet partenarial.
- Amener une expertise
- Assurer l'animation partenariale
- Garantir le respect du protocole national en matière d'Enquête Ménages

Compte-rendu d'exécution :

- préparation de la reprise de l'enquête prévue en septembre 2021
- préparation et animation du comité technique n°9 avec l'ensemble des partenaires le 01/09/2021
- suivi de l'enquête, travail sur les zonages, adaptation du plan de sondage.

Suite à une nouvelle recrudescence de la "crise Covid", l'enquête sera finalement arrêtée le 11/12/2021 alors qu'un peu plus de 80% des enquêtes prévues étaient réalisées. Elle ne pourra pas reprendre en 2022 et devra donc être analysée en mode légèrement dégradé.

07/185 SAINT-ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

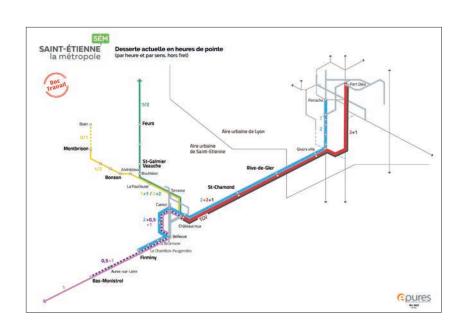
Le débat public et institutionnel sur le « Nœud Ferroviaire Lyonnais » a pour but de définir le schéma cible de fonctionnement du réseau ferré régional à long terme tout en mettant en œuvre des mesures à court terme d'amélioration. Cette démarche se construit par définition autour des enjeux des gares lyonnaises (Part Dieu et St Exupéry).

SEM, au même titre que plusieurs autres agglomérations de la Région (Chambéry, Grenoble, Annecy notamment) réunies dans le réseau des villes Auvergne Rhône Alpes a fait valoir qu'audelà de la question stratégique de la structuration du NFL et de l'accès à Lyon, les questions locales à l'Etoile Ferroviaire Stéphanoise (EFS) structurée en 4 branches, doivent être traitées à l'occasion de la dynamique de réflexion en cours.

Aussi SÉM souhaite engager une démarche d'étude partenariale (Région, Etat, Sncf, Intercommunalités voisines de SÉM) destinée à structurer « l'Etoile Ferroviaire Stéphanoise ». Le principe est proposé au CPER 2021-2027 et nécessite l'expertise de l'Agence d'urbanisme sur les questions techniques (état des lieux, définition du plan d'action, relations avec les Bureaux d'étude).

Les objectifs assignés sont les suivants :

- fédérer les partenaires locaux autour du sujet local stéphanois (collectivités du Sud Loire et de la proche Haute-Loire)
- défendre les intérêts et besoins de SEM au sein de la démarche partenariale





- rédiger la convention partenariale de conduite de l'étude et participer à l'écriture du cahier des charges de consultation des BET d'ingénierie ferroviaire.

Compte-rendu d'exécution:

En début d'année a été rédigée puis diffusée une note de synthèse des études réalisées en 2020 pour Saint-Etienne Métropole, en lien avec une réunion technique partenariale tenue le 30 mars. Epures a par ailleurs suivi, en visioconférence, les travaux d'un colloque consacré aux réseaux express métropolitains, tenu à Bordeaux le 11 février, à l'instigation de la Région Nouvelle Aquitaine. En fin de premier semestre, des cartographies de scénarii ont été réalisées pour présenter l'expression des besoins de desserte souhaités par Saint-Etienne Métropole auprès de ses partenaires institutionnels.

Le dernier trimestre a été marqué par la tenue de plusieurs réunions techniques permettant de préparer le lancement effectif des études de l'étoile ferroviaire stéphanoise, programmé pour début 2022.

07/190

FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE

Pilotes de l'étude : BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez-Est souhaite réfléchir de manière concertée à l'amélioration des différentes offres de transport existantes ou à développer sur son territoire, et en lien avec ses voisins. L'objectif est donc d'élaborer un schéma de mobilité durable (co-voiturage, TAD, modes actifs, ...) co-construit avec les différents acteurs du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

En début d'année ont été préparés puis tenus 3 ateliers territoriaux d'élus destinés à travailler les enjeux et pré-orientations du futur schéma des mobilités de Forez-Est, les 2, 4 et 11 mars. Les apports de ces ateliers ont fait l'objet d'une synthèse ; et s'est également tenu un comité de concertation des partenaires institutionnels de Forez Est, le 23 mars. Au printemps a ensuite été lancé le travail d'élaboration du plan d'action du schéma, qui a été discuté au long du second semestre. Ce plan d'action a été présenté et travaillé lors d'un atelier d'élus tenu à Feurs le 20 octobre, puis a été repris pour finaliser un document global final achevé en fin d'année.

SYNTHÈSE ENJEUX



07/191

SAINT-ETIENNE METROPOLE P+R CHATEAUCREUX

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE), BUCHWALTER Florent (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le projet de développement urbain du quartier de Châteaucreux, lancé au début des années 2000, entre aujourd'hui dans une nouvelle phase avec



désormais une attention particulière portée sur le secteur Nord de la ZAC constituée autour du Pôle d'Echanges. Plusieurs projets d'envergures font concrètement entrer ce secteur stratégique en phase opérationnelle; le récent prolongement du réseau tramway rendant par ailleurs ce site plus accessible et connecté à son environnement urbain.

Chaque opération en genèse sur Châteaucreux Nord (transfert P R, Centre de maintenance TER), Patinoire d'Intérêt Métropolitain, Programme immobilier tertiaire et habitat, possède ses propres besoins de stationnement. Il en ressort l'enjeu de concevoir une offre adéquat, efficiente, s'appuyant dans la mesure du possible sur la mutualisation et le foisonnement.

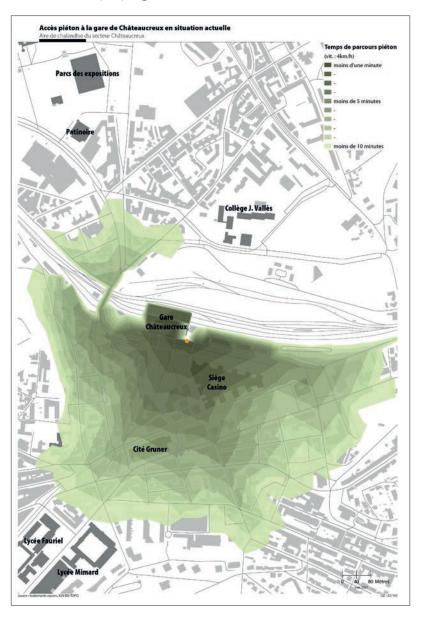
De plus la démarche d'étude d'amélioration de la mobilité entre Lyon et Saint-Etienne repose la question de l'accessibilité du Pôle d'Echanges de Châteaucreux et l'amélioration du rabattement tous modes, dont le véhicule particulier, complémentairement aux offres de mobilité disponibles.

Avant de passer en phase opérationnelle sur le projet de nouveaux parkings en ouvrage, il est nécessaire de mener une étude d'opportunité qui permettra de préciser les besoins de chaque équi pement programmé sur Châteaucreux Nord, notamment au travers d'une analyse des parts modales à définir au regard de l'origine des usagers, de chaque usage et des autres offres de mobilité disponibles sur le quartier.

Il s'agira aussi de considérer quelle place cette nouvelle offre de stationnement prendra dans le système global d'accès au PEM Châteaucreux.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été engagée dès le début de l'année, et a fait l'objet de 4 comités techniques partenariaux, qui se sont tenus les 25 janvier, 26 février, 6 mai et 29 juin. Ils ont été complétés par une rencontre technique avec les services de la SNCF et le programmiste de la future patinoire SÉMle 4 février, pour échanges et compléments d'information. L'étude a été reprise en fin de second semestre, sur la base d'un recentrage du projet sur un P R en ouvrage à aménager en face sud de la gare. La modélisation des dimensionnements a ainsi été engagée et sera finalisée au début 2022, lors d'un Comité Technique programmé le 24 janvier.





07/192 GOUYONNIERE CONTRAT D'AXE SUD PLAINE

Pilotes de l'étude : CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE), COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs:

Depuis 2019, un comité de pilotage coprésidé par la Préfecture de la Loire et le Conseil départemental organise des études relatives à l'amélioration du fonctionnement du nœud de La Gouyonnière. A fin 2020 il est envisagé à terme de la démarche un plan d'action de sécurité routière, ainsi qu'une amélioration de l'offre

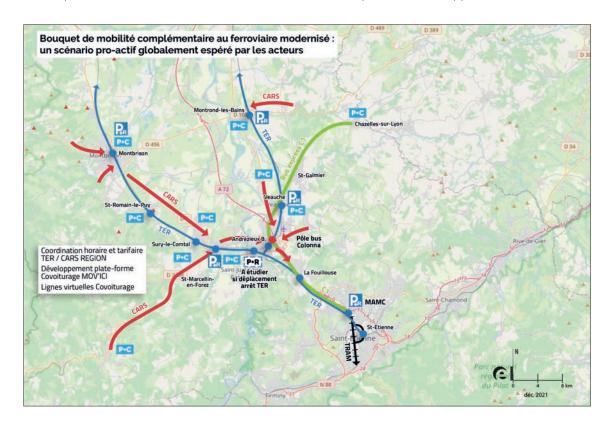
multimodale alternative à l'autosolisme en sud plaine du Forez ainsi que pour les liaisons avec Saint-Etienne, en lien avec des planifications urbaines moins orientées sur l'automobile.

Cette démarche croisant projets de mobilité et action publique sur un projet urbain durable en sud plaine se traduirait par une animation intégrée de type "contrat d'axe", dont l'objectif principal est de fédérer l'ensemble des acteurs institutionnels concernés dans un projet transversal.

Compte-rendu d'exécution :

Les échanges techniques relatifs au projet de contrat d'axe Saint-Etienne / plaine du Forez se sont poursuivis au premier semestre ; ils ont notamment fait l'objet d'une présentation lors d'un comité de pilotage dédié le 11 mars, à l'invitation de Mme la Préfète de la Loire et de M. le Président du Département.

10 entretiens d'acteurs institutionnels ont été programmés en septembre / octobre, sur la base d'une grille de questionnement commune. Une restitution synthétique de chaque entretien a été réalisée, ainsi qu'un rapport de synthèse croisant les positions développées dans ces entretiens, avec les enjeux de développement territorial du





sud plaine et la gestion des mobilités quotidiennes autour du secteur de la Gouyonnière.

07/193 SAINT ETIENNE METROPOLE FERROVIAIRE GRAND CROIX

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Des réflexions ontémergé ces dernières années sur l'opportunité de création d'une halte ferroviaire à hauteur du site ex-Tissafil, sur la commune de La Grand-Croix, dans le sillage des études préliminaires d'amélioration de l'étoile ferroviaire stéphanoise et des liaisons Saint-Etienne/Lyon.

La question de cette halte pose également celle de son rôle et de ses fonctions (rabattement VP, lien au réseau Stas et au projet urbain, accessibilité depuis l'échangeur A47 et la future voie verte, etc...).

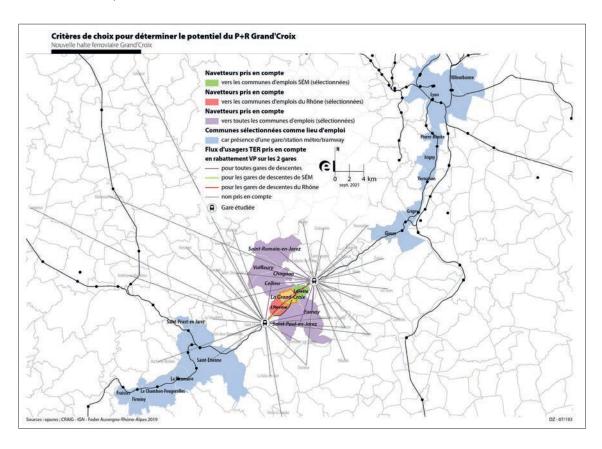
Il est attendu de cette étude la réalisation d'une démarche comparative avec le développement des capacités et fonctionnalités des pôles d'échanges multimodaux existants à Saint-Chamond et à Rive de Gier.

Puis dans un second temps, l'objectif est d'approfondir, le cas échéant, les potentialités et conditions de développement d'une halte et d'un parc relais à La Grand-Croix.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée au printemps et a fait l'objet de 4 comités techniques,permettant d'avancer / resserrer le travail technique sur différents scénarii.

Le 10 janvier 2022, l'étude finalisée a été présentée au Vice-président et aux services de Saint-Etienne Métropole, validant un projet basé sur un seul scénario préférentiel.





07/194 SAINT-ETIENNE NOUVELLES MOBILITES URBAINES

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit

(MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

La Ville de Saint-Etienne est régulièrement questionnée sur l'opportunité et la faisabilité d'un déploiement de trottinettes en libre service, notamment en centre-ville. Or celui-ci apparait comme très contraint (voies étroites, cohabitation entre usagers et modes de transport, gestion du stationnement, relief...)

L'objectif de l'étude est de faire le point sur l'existence et sur les conditions de fonctionnement de tels services déployés dans des grandes agglomérations françaises européennes également marquées par de fortes contraintes urbaines, viaires et topographiques ; et également de proposer une analyse qualitative des opportunités et menaces qu'apporterait un tel service dans le centre de Saint-Etienne. Une attention devra être apportée aux complémentarités et/ou concurrences qui pourraient exister au regard de l'offre déjà existante de vélos en libre service.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude n'a été engagée qu'en toute fin d'année 2021, mais a permis de répondre aux principaux enjeux soulevés par l'hypothèse d'un déploiement de trottinettes en centre-ville de Saint-Etienne. Une réunion de restitution / partage de l'étude a été tenue le 19 janvier 2022. 07/195

SAINT ETIENNE METROPOLE PREFIGURATION VOLET PLANIFICATION MOBILITE

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE), DELORME Annick

(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs:

La Métropole de Saint-Etienne a pour perspective d'engager une révision de son document de planification des mobilités (PDM) après réception et analyse des résultats de l'enquête ménages (EDMC), à horizon fin 2021.

SEM est par ailleurs en cours d'élaboration de son PLUi, dont plusieurs axes de travail dégagent des enjeux forts en matière de prise en compte des questions de mobilité, de développement des alternatives à l'autosolisme, de meilleur partage multimodal des voiries et espaces publics.

L'objectif, en 2021, est de mener une démarche d'anticipation de travail technique partenarial sur plusieurs aspects-clés de la problématique mobilité, au regard de la planification et du projet du territoire métropolitain.

Compte-rendu d'exécution:

Une réunion d'échanges techniques entre Saint-Etienne Métropole a eu lieu le 11 mai, consacrée aux perspectives d'engagement d'un Plan de mobilités pour la Métropole.

Un travail de préfiguration a été réalisé à l'automne pour proposer et discuter, auprès des services de Saint-Etienne Métropole, une stratégie, un calendrier et une méthode d'élaboration d'un PDM pour la période 2022-2024.

Ces éléments ont été restitués sous forme de 4 notes techniques dédiées.

Une attention particulière a été accordée aux liens forts à établir entre le projet de PDM et élaboration, déjà en cours, du PLUi métropolitain.



07/196

SAINT-ETIENNE MISE A JOUR DONNEES SIG VELO METROPOLE

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit

(MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs:

Dans le cadre de la mutualisation des services et ressources entre Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole, la ville de Saint-Etienne souhaite consolider une base de données homogène concernant les aménagements cyclables à l'échelle du territoire de Saint-Etienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution:

Saint-Etienne Métropole et la ville de Saint-Etienne ont souhaité conforter un référentiel de données concernant les aménagements cyclables dans le territoire de la Métropole. Epures a réalisé une mise à jour de son référentiel des aménagements cyclables (au cours du 2^e semestre 2021) et mis à disposition de ses partenaires ce référentiel (flux de données)

07/197

SAINT-ETIENNE TERRENOIRE CIRCULATION ET TC

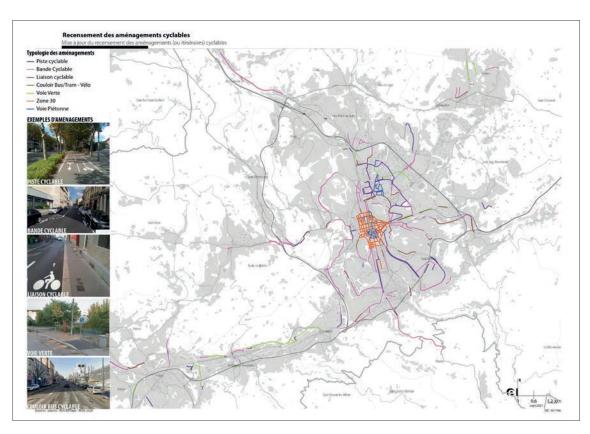
Pilotes de l'étude : ESQUENAZI Anne (MAIRIE -

ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs:

La ville de Saint-Etienne s'est engagée dans un projet d'aménagement du quartier de Terrenoire se traduisant dans un premier temps par l'amélioration de l'habitat avec notamment un programme de requalification des Hauts de Terrenoire (démolition de logements collectifs et reconstruction) et une opération de réhabilitation urbaine de la rue Louis Destre (acquisition foncière, démolition et reconstruction).



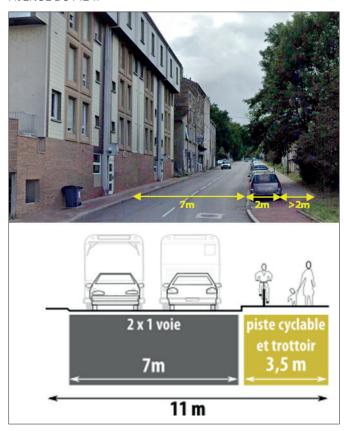


Dans ce contexte, la ville de Saint-Etienne s'interroge sur une amélioration possible des déplacements dans le quartier de Terrenoire en prenant en compte les contraintes liées à sa configuration spécifique (le coeur du quartier comme passage systématique de certains flux routiers et notamment des poids lourds pour accéder à la déchetterie), les besoins de desserte du quartier et la mobilité des habitants (amélioration de la desserte TC du bas du secteur de la Perrotière par exemple).

L'étude vise à identifier les principales difficultés liées aux flux routiers (VL, PL et TC) dans le quartier de Terrenoire et de proposer des mesures en faveur d'une amélioration de la situation.

Dans un premier temps l'étude répondra aux enjeux d'amélioration de la desserte en transport collectif, puis s'attachera à proposer des actions en faveur d'une amélioration de la circulation routière.

AVENUE DU PILAT



Compte-rendu d'exécution :

Epures a réalisé un diagnostic mobilité dans la quartier de Terrenoire destiné à lister les points noirs de trafic routier, de réinterroger la place des modes actifs dans le quartier. Ce travail a permis de proposer aménagements des ponctuels de la voirie pour réduire certaines nuisances routières, de proposer des aménagements d'itinéraires modes actifs et des évolutions de l'offre de transport collectif. Ce travail se poursuivra en 2022 et sera partagé avec les partenaires de la ville de Saint-Etienne et d'epures.

07/198

LA TALAUDIERE SCHEMA DE MOBILITE

Pilotes de l'étude : GONZALEZ-GRAIL Ramona (METROPOLE - ST-ETIENNE), DURAND Julien-Pierre (METROPOLE -ST-ETIENNE)

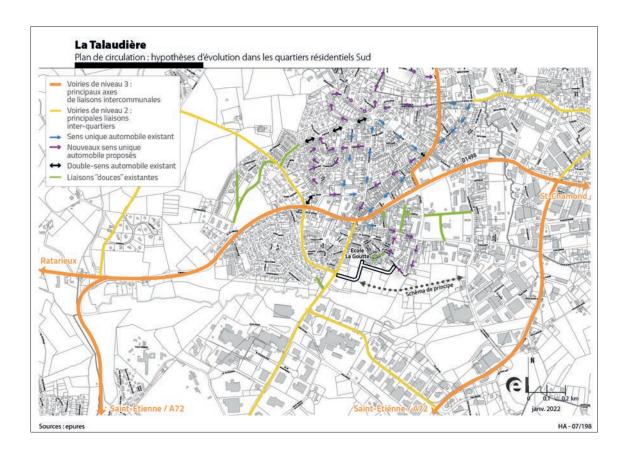
Pilotes epures : ARSAC Guillaume, VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

La Ville de La Talaudière est engagée dans une démarche de qualification de son centre-ville, de renouvellement urbain et d'apaisement des circulations motorisées.

Dans ce cadre, elle souhaite élaborer une stratégie globale en matière de mobilité, à l'échelle de son centre-ville élargie aux liaisons avec les quartiers alentours, et intégrant les enjeux d'accessibilité au secteur de Molina et aux communes voisines.





Le schéma de mobilité permettra d'assembler des propositions de reprise du plan de circulation, de définition d'axes cyclables et/ou piétonniers, en intégrant les enjeux de qualification des espaces publics, d'aménagement de voiries, de desserte de la commune par le réseau Stas, etc...

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée le 1^{er} juillet ; elle a été réalisée au second semestre. Son avancement a été scandé par 2 comités de suivi tenus les 3 septembre et 30 novembre, ainsi que par un atelier de concertation élus / associations / population organisé le 7 octobre. L'étude finale a été restituée fin décembre.

07/199

BELLEGARDE EN FOREZ PLAN DE CIRCULATION

Pilotes de l'étude : LAFFONT Jacques (MAIRIE -

BELLEGARDE-EN-FOREZ)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

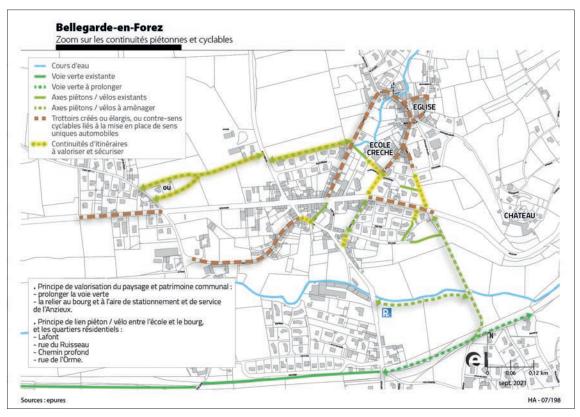
Contexte et Objectifs :

Le centre du village de Bellegarde en Forez est un bourg médiéval, dont la trame viaire se trouve être peu adaptée aux circulations automobiles. Des sens uniques ont été mis en place, partiellement, à hauteur de la mairie et de l'église, mais ne sont pas suffisamment compris et respectés, posant la question d'un besoin d'une approche plus globale de la question des circulations, réglementations et aménagements d'espaces publics dans le centre du village.

Compte-rendu d'exécution :

Le cadrage de l'étude a eu lieu le 12 juillet ; son avancement a fait l'objet d'une réunion de travail avec la municipalité le 15 septembre. L'étude finale a été restituée fin octobre.





07/200 SAINT ETIENNE METROPOLE TCSP 2021

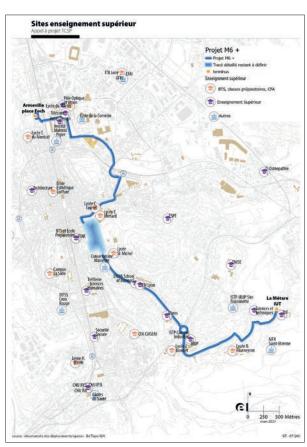
Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le Ministère des transports a lancé fin 2020 un appel à projet "transports en commun en site propre et pôles d'échanges multimodaux", auquel les autorités organisatrices de mobilité avaient possibilité de répondre au printemps 2021.

Epures a appuyé Saint-Etienne Métropole, dans ce cadre, pour concevoir et réaliser un dossier de réponse, présentant le projet de diamétralisation / amélioration d'une ligne de trolleybus desservant de nombreux quartiers et équipements métropolitains stéphanois.





Compte-rendu d'exécution :

Les équipes d'epures ont assuré la réalisation d'un dossier de réponse à l'appel à projet de l'Etat consacré aux transports en commun en site propre, entre mi-mars et fin avril.

De nombreuses réunions de travail, visites de terrain, réalisation de cartographies, modélisation de la charge de trafic prévisible, ont permis l'écriture et la mise en page du dossier présentant le projet porté par Saint-Etienne Métropole. Au final, la Métropole a été lauréate de cet appel à projet.

07/201 FOREZ EST ZONE A FAIBLE EMISSION ETUDE OPPORTUNITE

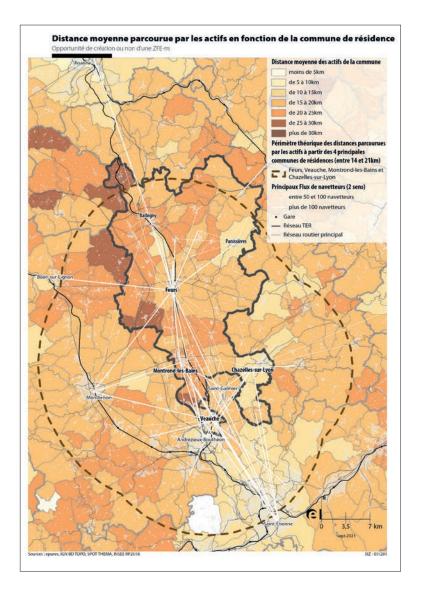
Pilotes de l'étude : LEVY Grichka (COMMUNAUTE DE COMMUNES -FOREZ EST)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) impose, article 85, aux EPCI de plus de 20 000 habitants et couverts par un Plan Prévention de l'Atmosphère (PPA) de réaliser une étude d'opportunité sur la création d'une Zone à Faibles Emissions Mobilités (ZFE-m). L'objectif étant de réduire les émissions de polluants liées à la circulation routière, une ZFEm est un périmètre précis dans lequel la circulation des véhicules les plus polluants est réglementée voire interdite.

Cette étude doit permettre d'estimer si une ZFEm est adaptée pour répondre aux enjeux d'amélioration de la qualité de l'air, ou si les mesures en matière de mobilité proposées dans le PCAET par exemple suffisent.



Avec plus de 63 600 habitants intégrant la commune de Veauche concernée par le PPA de Saint-Etienne, la Communauté de Communes de Forez Est est concernée par la réalisation d'une étude d'opportunité de ZFEm.

Compte-rendu d'exécution :

Une note de synthèse a permis d'expliciter l'opportunité de réaliser une ou plusieurs ZFEm dans le territoire de Forez-Est. Les principales conclusions de l'étude ont été présentées au service et élus de Forez-Est, de l'Etat et d'atmo-Auvergne Rhône-Alpes. Cette étude renvoie a une réflexion mutualisée sur le secteur spécifique de La Gouyonnière entre les EPCI directement concernés.



Page 144 | Revue de projets 2021



CHIFFRES CLES

7 149 6Wh objectif régional de production photovoltaïque en 23030

1 projet

de territoire pour la gestion de l'eau dans la Loire

480 décès

par an du fait des particules et No2 dans Saint-Etienne Métropole



08/075 DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE

Pilotes de l'étude : DE MONTMAGNER Gonzague (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilotes epures: RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs:

L'observatoire du SAGE a été conçu en 2018. Il s'agit d'un outil de pilotage qui permet le suivi de la mise en oeuvre du SAGE. Sur l'année 2020 epures a mis à jour ce tableau de bord, amélioré son ergonomie et a réalisé un travail d'intégration sur le site e-observ' pour permettre une diffusion la plus large possible.

Par ailleurs, cet observatoire doit aussi préparer l'émergence d'un PTGE (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau).

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2021 a donné lieu à des relectures critiques et une participation à la rédaction de la publication PTGE. Par ailleurs, concernant le volet eau de e-observ, epures a identifié et hiérarchisé avec le département les données à mettre en ligne. epures a récupéré ces données et préparé la mise en ligne qui sera effective début 2022.

08/080

SAINT ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU

Pilotes de l'étude : MALHERBE Cécilia (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures: RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a contractualisé avec la Région AuRA,

pour la réalisation d'un Contrat Vert et Bleu (CVB), sur la période 2016-2020 qui vise à la protection et à la restauration des continuités écologiques. Dans ce cadre, un plan d'actions a été élaboré pour répartir les rôles de chaque maître d'ouvrages et ce, en 4 volets :

- un volet "études" qui a pour objectif d'approfondir la connaissance sur des espèces, milieux naturels et de leur fonctionnement.
- un volet "urbanisme" qui vise à intégrer la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les documents de planification
- un volet "animation" qui vulgarise et communique sur les avancées du territoire, les connaissances existantes et les résultats des actions menées en termes de TVB
- un volet "travaux" qui réalise des travaux de gestion et de restauration des continuités écologiques

Saint-Etienne Métropole a souhaité associer epures dans l'accompagnement et la réalisation d'un certain nombre d'actions prévues dans ce contrat, visant plus particulièrement le volet urbanisme du contrat et la déclinaison de la TVB dans les documents locaux d'urbanisme:

- Elaboration du schéma TVB stratégique de SEM
 Grille d'évaluation de la mise en œuvre de la TVB dans les documents locaux d'urbanisme de SEM
- Création et gestion d'un outil de mise à disposition des données du Contrat Vert et Bleu de SEM (SEMap)

Une prolongation d'une année a été signée avec la Région afin de finaliser certaines études et de lancer les dernières actions prévues.

Compte-rendu d'exécution:

L'année 2021 a donné lieu à la récupération de l'ensemble des données pour mettre à jour et optimiser le web-Sig TVB de SEM. Pour ce faire, des échanges entre SEM, le CEN Rhône-Alpes et epures ont été réalisés. Toutefois, certaines données n'ont pas pu être mises à jour ou ajoutées du fait d'une absence prolongée au sein du CEN dont la mission est de préparer les données pour la mise sous le web-Sig.



08/090
FOREZ EST
DEVELOPPEMENT
ENERGIES
RENOUVELABLES

Pilotes de l'étude : LEVY Grichka (COMMUNAUTE DE COMMUNES -FOREZ EST)

Pilotes epures: MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs:

La communauté de communes de Forez Est souhaite se lancer dans une stratégie de développement des énergies renouvelables pour mettre en oeuvre les objectifs de son plan climat.

Pour accompagner le lancement de cette démarche, la communauté de communes de Forez Est a souhaité réaliser une sensibilisation de ses élus sur les différentes filières et la variété des modalités de mise en oeuvre.

L'objectif de cette mission est donc d'accompagner la communauté de communes de Forez Est dans la mise en place de ces séances de sensibilisation.

Compte-rendu d'exécution:

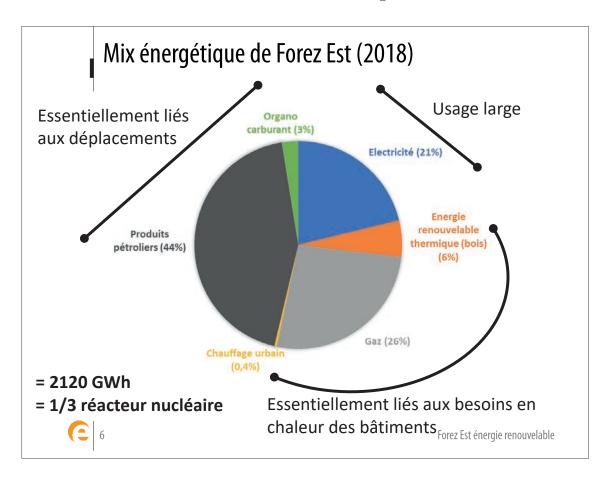
6 séances ont été organisées et animées pour répondre aux objectifs de la mission.

Le 17 mai, un atelier avec les élus a permis d'identifier les questionnements et les projets en émergence sur le territoire.

Puis 4 webinaires par filières ont eu lieu :

Le 26 mai, sur la méthanisation avec les présentations des mairies de St Laurent Chabreuges, Chazelles sur Lyon et St Romain la Motte.

Le 31 mai, sur l'éolien avec les présentations de Roannaise des énergies, Ailes de Taillard et la mairie de Burdignes.





Le 7 juin, sur le solaire avec les présentations de ZAC du rocher, Vienne Condrieu agglo, Centrale villageoise, mairie Les Haies, Ferme photovoltaïque, mairie de Ste-Agathe la Bouteresse,

Le 14 juin, sur le bois énergie avec les présentations des mairies de Montrond-les-Bains, Saint-Barthélemy Lestra et Lucinges

Le 5 juillet a été organisé un atelier de clôture avec le retour des élus sur les expériences présentées et un travail sur des pistes de réflexions pour alimenter la démarche de stratégie énergie renouvelable de l'EPCI.

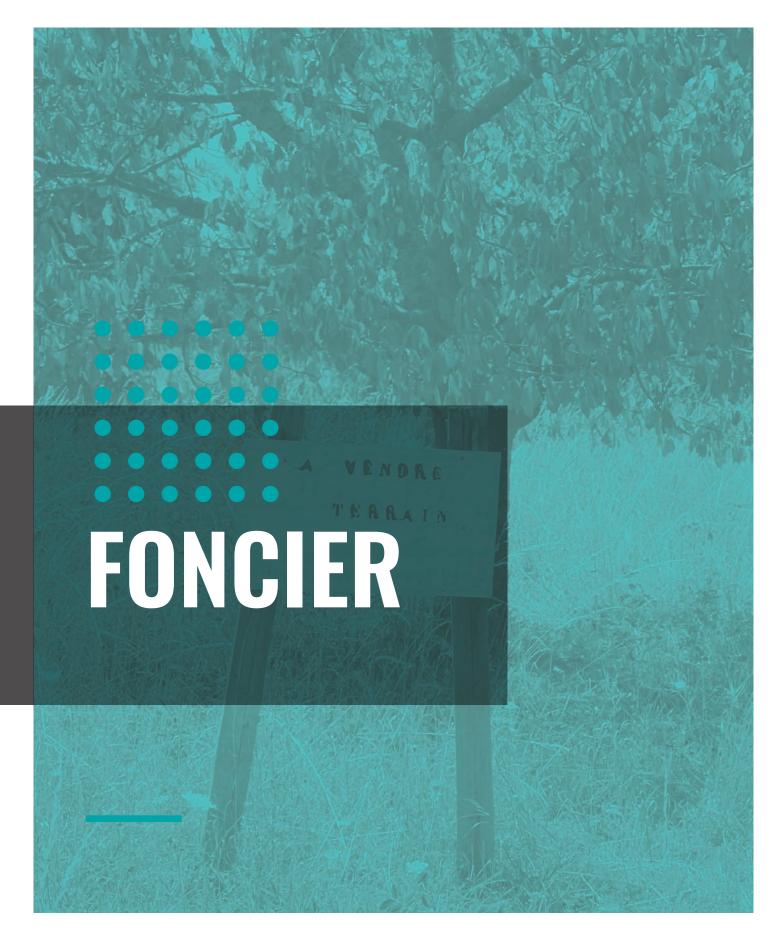
Pour accompagner ces différents temps, epures a réalisé des montages des vidéos des webinaires. Une synthèse de l'atelier de clôture a été remise à la fin de l'été.



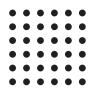




Revue de projets 2021 | Page 149



Page 150 | Revue de projets 2021



CHIFFRES CLES

78%

des mutations de terrains à vocation économique de la Loire ont eu lieu dans le Scot Sud Loire entre 2010 et 2020

26 €/M₂

prix moyen dans La Loire



09/153

EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA

Pilotes de l'étude : URBAN Guy (EPORA)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, DUCROCQ Laetitia, SECHER Amélie, PONSONNET Laurane

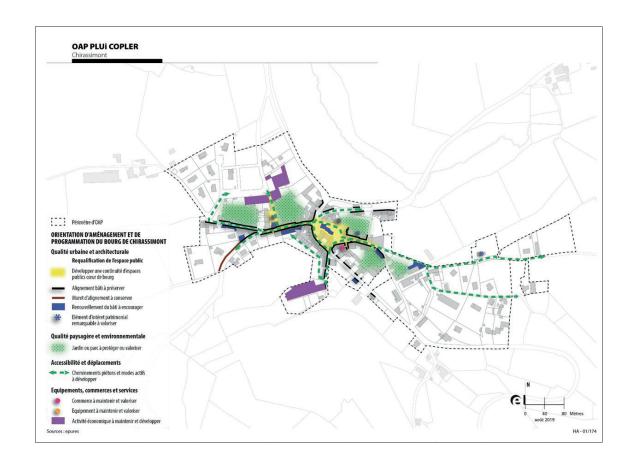
Contexte et Objectifs:

Epures accompagne techniquement l'élaboration de 3 PLUI : Loire Forez agglomération, Copler, Saint-Etienne Métropole. Epora n'est pas PPA et donc n'est pas associé à ces élaborations. Cependant ces documents ont des objectifs ambitieux en matière de renouvellement urbain, qui ne font pas l'objet d'échanges établis dans le cadre de la procédure.

Travailler à l'articulation des objectifs fixés en matière de renouvellement urbain dans les PLUI et les actions d'Epora sur ces territoires : avoir des échanges les plus en amonts possibles pour inscrire des éléments réalistes et qui pourront être suivis d'une phase plus opérationnelle ou pré-opérationnelle accompagnée par l'Epora.

Compte-rendu d'exécution :

Les réunions d'échanges Epora et Epures sur les différentes procédures de planification et/ou d'études se sont tenues fin 2021 et en janvier 2022. Ces réunions ont permis d'échanger sur l'état d'avancement des études sur le territoire de la Copler : le PLUI, l'étude sur les logements vacants, l'accompagnement dossier PVD. Sur Forez Est, epures a présenté la démarche de réflexion sur le logement (préfiguration d'un PLH). Sur LFa et SEM, epures a présenté l'état d'avancement des élaboration des PLUI des deux FPCI et le bilan du PLH pour SEM.





09/162

ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE TERRITORIALE

Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE), ROUX Stéphane (DDT - LOIRE), COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), ROGER Vincent (COMMUNAUTE DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)

Pilotes epures : CONTIN Anne-Gaëlle, CORTEY Ghislaine, MEYER Ludovic

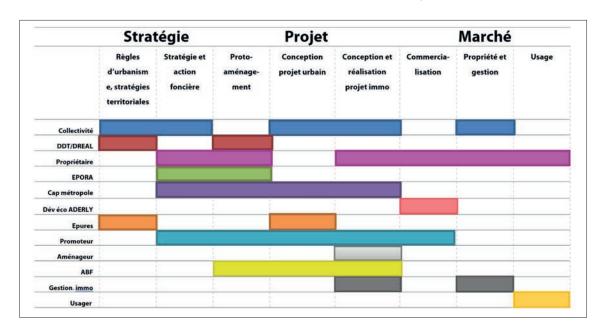
Contexte et Objectifs:

L'un des axes majeurs pour tendre vers le "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) identifié dans la feuille de route Sol du préfet de Région, adoptée en 2020, concerne la réutilisation des friches. Plus récemment, le projet de loi Climat et résilience a introduit un principe de recensement des friches constructibles par les observatoires de l'habitat et du foncier, ainsi que la nécessité pour les collectivités, souhaitant ouvrir de nouveaux espaces à l'urbanisation, de démontrer préalablement l'absence d'espaces mobilisables dans le tissu urbanisé existant, en particulier de friches.

Dans la Loire, l'importance des friches par leur nombre et leur surface constitue une caractéristique spécifique héritée d'un passé d'accueil d'industries. Par ailleurs, la vocation industrielle actuelle de la Loire transparait à travers le maintien des activités anciennement implantées (mécanique, métallurgie, textile...) et leur modernisation vers des secteurs innovants porteurs de valeur ajoutée. Dans ce contexte, la prégnance des friches rend indissociable toute réflexion sur un développement économique plus sobre en foncier de la guestion complexe de la mutation de ces espaces.

Dans la continuité des travaux conduits en 2020, l'objectif de la démarche menée en 2021 est d'apporter un éclairage sur la contribution possible des friches économiques ligériennes pour un développement économique répondant à l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » décliné par le projet de loi Climat et Résilience. Elle vise en particulier à approfondir :

- Les modalités de quantification des friches, un préalable à toute stratégie sur ces espaces.





- Les conditions de l'adéquation actuelle entre les gisements fonciers de type "friche" et les besoins en matière de développement économique.

Cette démarche s'articule par ailleurs avec les travaux conduits sur le sujet de l'objectif de "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) avec l'Agence d'urbanisme de Lyon, dans le cadre de l'inter Scot.

Compte-rendu d'exécution :

Des entretiens avec 8 acteurs intervenant sur le foncier de type friche dans une perspective de développement économique (CCI, ADERLY, services foncier et développement économique de SEM, un promoteur, une agence immobilière) ont été menés au premier

semestre. Une synthèse de décryptage du marché ligérien pour le foncier et l'immobilier d'entreprise, mettant en exergue la place des friches au sein de ce système, a été réalisée à la lumière de ces échanges. Cette analyse a été complétée par une étude de cas, dans le cadre de laquelle les trajectoires résidentielles de 5 entreprises s'étant implantées sur des friches sur tout ou partie de leurs parcours ont été reconstituées. L'analyse de ce panel, constitué à la fois de start-up locales et d'entreprises patrimoniales implantées de longue date sur le territoire, a permis d'illustrer différentes configurations et stratégies d'investissement des friches par les entreprises.

Un travail de pré-recensement des friches économiques a été conduit au second semestre. A partir d'un benchmark croisant 8 études, de premiers éléments de définition de l'objet "friche" et une revue des bases de données mobilisables pour leur recensement ont été établis.





Deux réunions de présentation ont été réalisées :

- Le 11 mars pour partager les résultats des analyses conduites en 2020, qui portaient plus particulièrement sur la question de l'habitat,
- Le 8 décembre pour présenter les travaux poursuivis en 2021 sur le volet friches et développement économique.

L'ensemble des éléments produits dans le cadre de cette mission a permis de mettre en évidence un certain nombre de questions posées par l'application de l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » :

- Des questions stratégiques portant d'une part sur le marché de l'immobilier résidentiel et l'égalité d'accès au logement, d'autre part sur le marché de l'immobilier d'entreprises et les capacités d'exploitation du potentiel foncier des friches à des fins économiques,
- Des questions méthodologiques sur le travail de définition des friches et leur recensement.

09/163

LOIRE FOREZ AGGLO GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES

Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION), NOTTIN Dorine (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte national de rationalisation de la consommation foncière et local de raréfaction de l'offre, Loire Forez agglomération souhaite conduire une étude de qualification des gisements fonciers à vocation économique pour adapter sa politique et optimiser sa stratégie foncière d'accueil et de développement des activités économiques sur son territoire.

Dans le cadre du programme partenarial au titre des actions à engager en 2021, LFa souhaite confier à epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise une mission de qualification des gisements fonciers économiques disponibles et des conditions de leur mutation et mobilisation au profit de l'accueil de nouvelles activités économiques.

Cette mission s'inscrit dans la continuité des réflexions des travaux conduits dans le cadre de l'élaboration du SAE en février 2020 et du PLUi à 45 communes.

La mission doit permettre à LFa de :

- -Disposer d'un observatoire foncier actualisé (données actualisées par LFa en janvier 2020)
- -Contribuer à l'élaboration du futur PLUi à 87 communes
- -Adapter sa stratégie foncière en matière d'accueil et de développement des entreprises
- -Anticiper la mobilisation des interventions foncières possibles

La mission doit aboutir à une sélection de plusieurs gisements fonciers stratégiques susceptibles d'être densifiés, recyclés, mutés ou aménagés pour optimiser les ressources et les opportunités foncières du territoire en répondant aux objectifs de la politique communautaire de développement économique et plus généralement en confortant l'attractivité du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été l'occasion de définir les objectifs, le contenu et la méthodologie de la mission en concertation avec la communauté d'agglomération. La mission s'étalera sur 24 mois et a débuté en novembre 2021.

Une réunion entre epures et Loire Forez agglomération a permis de présenter, pour chaque structure, sa méthodologie de recensement des gisements fonciers et d'élaborer une méthodologie commune. Epures a transmis ses premiers résultats en décembre, résultats qui seront consolidés en janvier 2022.





CHIFFRES CLES

52%

des séjours en région AURA donnent lieu à une activité touristique

22 500

licenciés dans une fédération liée à un sport de nature dans la Loire



10/031 SAINT ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS MENAGERS

Pilotes de l'étude : BREUIL Alexandre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Les modalités de collecte des déchets ménagers sont très diverses sur les 53 communes de Saint-Etienne Métropole, en lien avec les choix opérés par les communes et les collectivités compétentes pour la collecte avant transfert à SEM. Depuis la prise de compétence, SEM procède à des modifications ponctuelles, notamment des fréquences de collecte en porte-à-porte, dans un objectif de long terme d'harmonisation de ces modalités, en tenant compte des contextes de morphologie et densité urbaines. En revanche, SEM ne dispose pas à ce jour d'un cadre général permettant de préciser et faire approuver politiquement la cible à atteindre. Ce cadre est nécessaire pour harmoniser les modalités de collecte, sans les uniformiser pour autant.

L'étude consiste à réaliser une typologie des différentes zones de collecte, tenant compte de la densité de population, du type d'habitat (individuel/collectif), de la présence de fonctions économiques, de l'ancienneté de l'urbanisation (incidences fortes sur l'accessibilité en véhicule lourd et sur les capacités de remisage d'équipements de collecte sur domaine privé) ou de l'intérêt paysager ou patrimonial du secteur. La taille des zones de collecte devra être choisie ni trop grande, pour éviter

une trop forte hétérogénéité au sein de la zone, ni trop petite, pour servir effectivement de support au choix des modalités de collecte et à la définition des tournées de collecte.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée en février.

Dans un premier temps, il a été rendu un état des lieux portant sur plusieurs critères (densité, patrimoine bâti, typomorphologie...) des communes du territoire.

A partir des éléments mis en évidence, il a ensuite été construit une proposition de zonage (4 types) pouvant correspondre aux besoins de collecte des déchets. Cette proposition, rendue mi-mars, a été concertée avec l'équipe technique de SEM afin qu'elle puisse s'en servir pour leurs échanges futurs avec les élus.

Une note méthodologique rédigée en juin reprend les différents éléments qui ont été analysés et construits.

10/032

DEPARTEMENT PROSPECTIVE LECTURE PUBLIQUE

Pilotes de l'étude : PANSIER-BARTHELEMY Catherine (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilotes epures: THIONOIS Nicolas, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte de mutation institutionnelle et territoriale, une réflexion est engagée par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia sur la territorialisation de son action et de son offre de service aux territoires. La mise en place d'un nouveau Plan Lecture à partir de 2021, vise la mise en œuvre d'une politique ambitieuse pour la territorialisation de son action et de son offre de service.

La Direction Départementale du Livre et du Multimédia souhaite donc poursuivre l'accompagnement initié en 2020 afin d'approfondir un ou plusieurs scénarios d'implantation du Learning center.



Souhait d'une vision territoriale plus fine des espaces disponibles pour implanter un Learning center en intégrant des critères complémentaires (accessibilité, prix du foncier, proximités géographique des partenaires (acteurs culturels, économique,...)

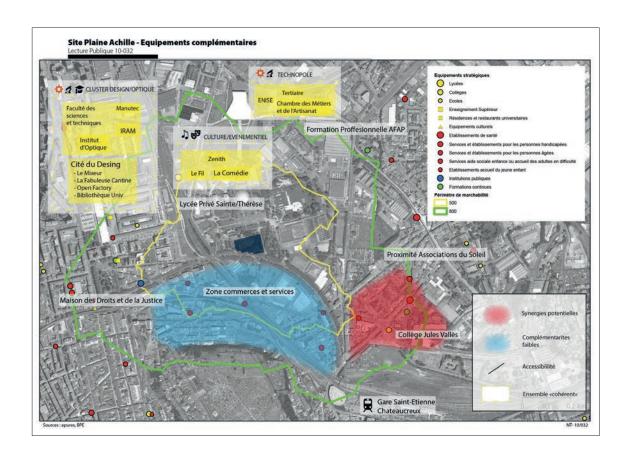
Compte-rendu d'exécution :

La mission s'est déroulée de Mars à Juin avec la tenue de 4 réunions :

• Une réunion COTECH en Avril 2021 afin de présenter l'analyse des 7 sites pouvant accueillir un Learning center

- Une réunion COPIL afin de déterminer quels sites feraient l'objet d'un approfondissement d'étude
- Une réunion COTECH en Mai 2021 afin de présenter les résultats de l'enquête terrain
- Une réunion COPIL pour déterminer quels seraient les sites les plus pertinents.

Le document de restitution a été remis à la maitrise d'ouvrage en Juin 2021





01/202 PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT DONNEES PATRIMOINE

Pilotes de l'étude : GARDET Sandrine (PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs:

Le Parc Naturel Régional du Pilat dispose d'une base de données patrimoine historique.

Elle nécessite aujourd'hui d'être restructurée pour en faciliter l'accès auprès de tous les publics (associations, grand public, collectivités partenaires, ...).

La prestation de service 2021 mise en oeuvre en 2021 consiste à apporter un appui méthodologique au Parc, pour l'aider à produire une base compatible avec celle d'epures.

Compte-rendu d'exécution:

En octobre 2021, après avoir préparé les éléments nécessaires (PPT de présentation de la méthode mise en œuvre sur la base patrimoine de SEM), epures a animé un atelier entre géomaticiens et chargés de mission, de manière à échanger sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour réaliser une base communicante.

Au terme de cet échange, epures a rédigé une note de synthèse assortie de divers éléments techniques (PPT de synthèse, thésaurus, échange de flux de consultation, métadonnée descriptive, fichiers de requête...).

Ces documents ont pour but de servir à uniformiser les deux bases de données.

06/090

PUBLICATION EVOLUTIONS ECONOMIQUES DE LA LOIRE

Pilotes epures: THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs:

Une des activités de l'observatoire de l'économie concerne l'analyse des évolutions économiques de la Loire. Il s'agit de mettre en page la publication "les évolutions économiques dans la Loire".

Compte-rendu d'exécution :

La mise en page a été réalisée par epures et refacturée auprès des partenaires de l'étude : ELO, CCI. CMA et l'URSSAF.

11/099

FNAU PUBLICATION DEMARCHE SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE

Pilotes de l'étude : CHALOIN Zoé (FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

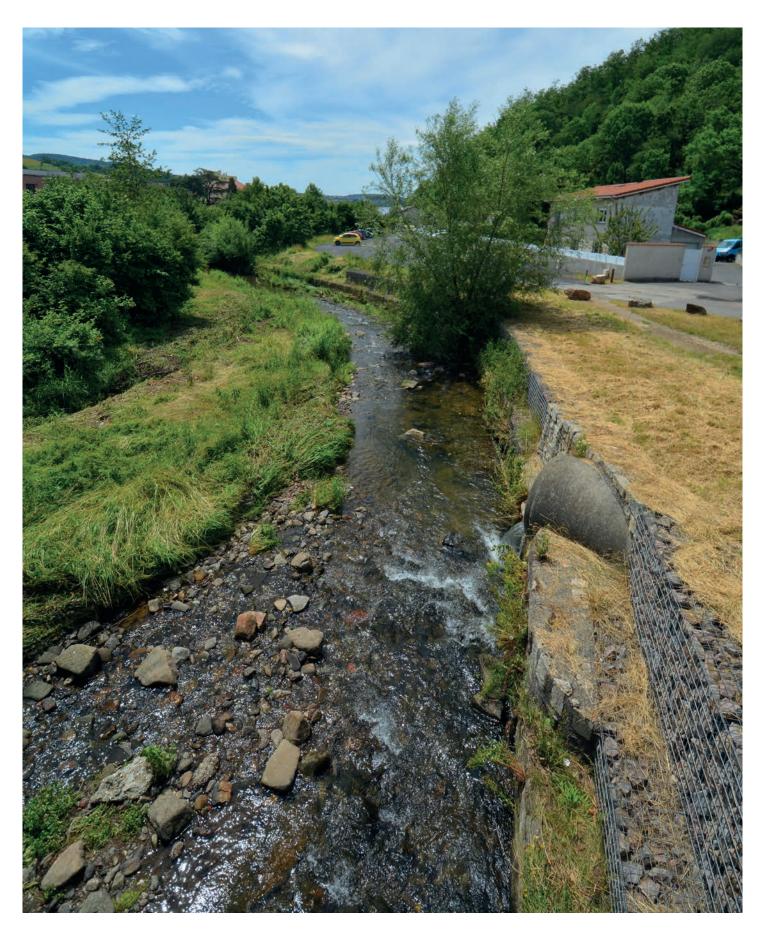
Contexte et Objectifs:

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sollicite régulièrement les Agences de son réseau dans le cadre de travaux ou de publications. En 2021 et dans le cadre du projet ARTISAN piloté par l'ADEME et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la FNAU a conclu un partenariat autour d'une publication du réseau national des Agences ayant pour but de faciliter l'intégration des « Solutions Fondées sur la Nature » dans les documents de planification, en identifiant les bonnes pratiques et en produisant des recommandations en ce sens.

Ainsi epures a contribué à cette publication à paraitre en 2022.

Compte-rendu d'exécution :

Depuis la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, l'arsenal législatif n'a eu de cesse de mettre l'accent sur l'identification et la protection de la Trame Verte et Bleue dans les différentes échelles de planification (Scot, PLUi, PLU...). A ce titre, plusieurs travaux de modélisation de cette Trame Verte et Bleue (TVB) à des échelles macros ont été réalisés afin de poser un cadre global sur lequel s'appuyer pour une déclinaison locale. Toutefois, entre l'échelle 1/100 000e de la TVB du SRADDET et celle des documents d'urbanisme, il était nécessaire de créer de la connaissance à une échelle intermédiaire. C'est dans ce cadre qu'epures a élaboré une méthodologie d'identification automatique de la TVB au 1/25 000e mise en valeur dans la publication de la FNAU à paraitre en 2022.





Page 164 | Revue de projets 2021



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Rapport

Feuille de route 2020 - 2026 - 1. Regard d'Agences

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Epures 09/2021, 26

Le Pôle Métropolitain est un outil créé en 2012 pour permettre la gouvernance de l'aire métropolitaine par la collaboration de ses EPCI membres (dont l'un a été transformé, depuis, en collectivité) : il porte, donc, une dimension politique qui lui est substantielle ; il s'agira, pour les Agences d'urbanisme de Saint -Etienne et de Lyon (réseau A2), à travers la présente mission, d'aider l'équipe du Pôle à la faire émerger.

Cote: EPU 21 001

Accès: Confidentiel - interne



Power point

GP ZAN: programme 2021

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Epures 02 à 09/2021, 23 + 28 + 29p.

La mission, confiée aux agences pour accompagner la DREAL et l'inter -Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint -Etienne dans la mise en œuvre du ZAN sur le territoire, se poursuit en 2021, dans une logique itérative de continuité avec les travaux déjà menés et d'adaptation aux évolutions réglementaires et législatives. L'EPORA s'est également joint cette année à la réflexion partenariale, qui évolue vers une démarche plus qualitative et plus opérationnelle. Il s'agit de proposer in fine une boite à outils à destination des Scot et des territoires, leur permettant de s'engager au mieux dans une trajectoire de sobriété foncière et de tendre vers l'objectif ZAN.

Cote: EPU 21 002 Accès: Partenarial



Plaquette

L'essentiel des Scot : synthèse des 13 Scot de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise Référence : Interscot - 02/2021, 16 p.

L'aire métropolitaine Lyon -Saint -Etienne couvre deux Métropoles (Lyon et Saint -Etienne) et quatre pôles urbains de plus de 50 000 habitants (Vienne, Villefranche, les Portes de l'Isère, Roanne) ; elle comprend treize Scot.

Ce morcellement institutionnel permet difficilement d'agir à l'échelle où les problèmes se posent : économie, solidarité, déplacements, environnement.

Les élus ont ainsi engagé depuis 2002 des démarches de coopération métropolitaine pour susciter un dialogue, développer des partenariats, mener des études en commun, partager des projets.

La poursuite de nos objectifs communs, traduits dans un Chapitre commun s'inscrit dans une dynamique d'enrichissement mutuel veillant à assurer la bonne articulation des procédures.

Chaque élaboration, modification, révision de Scot est dès lors l'occasion de traduire une vision commune des enjeux, de valoriser les enjeux propres aux territoires et plus spécifiquement pour les espaces à l'interface des Scot.

Ce recueil synthétique de nos 13 Scot formant l'aire métropolitaine Lyon Saint -Etienne est à votre disposition pour parfaire l'interconnaissance de nos territoires et de nos orientations.

Cote: EPU 21 003 Accès: Diffusable





Renco Auteur

Power point

Rencontre inter-Scot - Accueil des Présidents de Scot

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 29/03/2021, 50 p.

La rencontre des présidents de l'inter -Scot a pour objectifs la définition du programme d'études et le suivi de son avancée ainsi que des rencontres entre élus intermédiaires plus thématiques.

Cote: EPU 21 004 Accès: Partenarial



Plaquette

Les CRTE de la Loire : nouveau cadre contractuel entre état et collectivités

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 08/2021, 18 p.

Les CRTE, contrats territoriaux de relance et de transition écologique sont engagés pour 6 ans, jusqu'en 2026. Au nombre de 9 dans la Loire, ils doivent mobiliser le plan de relance auprès des collectivités autour d'un projet de territoire porté par la collectivité.

Dès à présent, epures, outil d'ingénierie territoriale et acteur de référence sur les enjeux de transition écologique, accompagne les collectivités dans la mise en œuvre et le suivi de leur CRTE.

Cote : EPU 21 007 Accès : Diffusable



Rapport

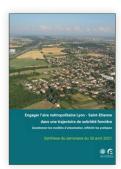
La gouvernance de l'aire métropolitaine à la croisée des chemins - Un éclairage proposé par les agences d'urbanisme

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 09/2021, 8 p.

La présente synthèse A2 « A la croisée des chemins » est un résumé du regard porté par les Agences relativement à la gouvernance de l'aire métropolitaine Lyon Saint -Etienne. Elle a vocation à porter un propos concis, interpelant et engagé, « sans fard », destiné à alimenter les instances du Pôle Métropolitain rapidement (comité des directeurs et réunion des présidents) qui se tiendront au début de l'automne 2021, comme en a formulé la demande le Directeur du Pôle en juillet 2021.

Cote: EPU 21 008

Accès: Confidentiel - interne



Plaquette

Engager l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne dans une trajectoire de sobriété foncière - Questionner les modèles d'urbanisation, infléchir les pratiques - Synthèse du séminaire du 30 avril 2021

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2021, 10 p.

Même si l'enjeu d'une gestion économe du foncier n'est pas nouveau et que tendre vers une plus grande sobriété foncière paraît nécessaire, le concept de « Zéro Artificialisation Nette », issu du Plan biodiversité de 2018 soulève de nombreuses questions. La poursuite de cet objectif induit en effet un nouveau paradigme de l'aménagement du territoire, et questionne fortement nos manières de concevoir



le développement urbain. C'est pourquoi l'écriture législative de cet objectif dans le cadre du projet de loi « Climat et résilience » mobilise et interpelle toutes les forces de l'ingénierie publique territoriale, anticipant les nouveaux outils et leviers nécessaires pour agir sobrement.

Pour comprendre les enjeux et effets induits de ce sujet d'actualité majeur, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint -Etienne ont réussi à organiser un séminaire en visio et à faire dialoguer plus de 150 partenaires le 30 avril 2021.

13 intervenants d'horizons divers - chercheurs, praticiens, écologues, acteurs de la planification, opérateurs fonciers, acteurs de l'aménagement et de la construction - ont ainsi accepté de se prêter au jeu de la controverse pour ouvrir le dialogue et croiser les regards.

L'Amelyse est ainsi apparue comme un laboratoire idéal pour conduire une approche multiscalaire et multi -acteurs, développer une approche plus écologique de l'urbanisme, favoriser une gestion différenciée des espaces, et comme un espace approprié pour un dialogue en confiance.

A travers ce séminaire, un cycle riche d'échanges partenariaux s'est ainsi s'engagé.

Cote: EPU 21 009 Accès: Diffusable



Rapport

Préparation du CRTE Monts du Pilat - Diagnostic et enjeux, stratégie et projets

Auteurs : Epures 06/2021, 60 p.

En réponse aux enjeux définis dans le diagnostic de territoire, la CCMP a souhaité organiser le CRTE autour de 3 priorités stratégiques pour l'action réunies autour de 3 axes transversaux (sobriété, adaptation au changement, cohésion).

Les trois priorités stratégiques pour l'action correspondent aux 36 enjeux identifiés par le diagnostic territorial.

Elles constituent la colonne vertébrale du contrat et s'appuient sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés ; tous impliqués dans la relance et la mise en œuvre des actions.

Cote : EPU 21 010 Accès : Diffusable



Rapport

Feuille de route 2020 - 2026 - 2. Paroles d'acteurs, retours d'expériences

Auteurs : Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Epures 09/2021, 45 p.

Le Pôle Métropolitain est un outil créé en 2012 pour permettre la gouvernance de l'aire métropolitaine par la collaboration de ses EPCI membres (dont l'un a été transformé, depuis, en collectivité) : il porte, donc, une dimension politique qui lui est substantielle ; il s'agira, pour les Agences d'urbanisme de Saint -Etienne et de Lyon (réseau A2), à travers la présente mission, d'aider l'équipe du Pôle à la faire émerger.

Cote: EPU 21 011

Accès : Confidentiel - interne





Plaquette

Tendre vers le « Zéro artificialisation nette » - 1. Décryptage, enjeux et questionnements

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

12/2020, 14 p.

Cote : EPU 21 012 Accès : Diffusable



Plaquette

Tendre vers le « Zéro artificialisation nette » - 0. Objectifs de la mission d'ingénierie A2 et méthode de travail

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2020, 6 p.

Dans le cadre de leurs programmes partenariaux respectifs, les Agences d'urbanisme ont proposé de mobiliser leurs socles d'observation et leurs expertises, et d'accompagner leurs partenaires dans la réflexion collective ZAN au travers de cinq grand chantiers transversaux complémentaires et itératifs les uns vis -à -vis des autres, exposés dans ce document.

Cote: EPU 21 013 Accès: Diffusable



Plaquette

Tendre vers le « Zéro artificialisation nette » - 2. Processus de développement depuis 50 ans dans l'Amelyse : quels impacts sur le foncier ?

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2020, 24 p.

Cote : EPU 21 014 Accès : Diffusable



Plaquette

Tendre vers le « Zéro artificialisation nette » - 3. L'artificialisation des sols dans les Scots de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2020, 80 p.

Cette analyse a pour objectif de mettre en évidence le chemin parcouru par les Scot sur la dernière décennie en matière de limitation de l'artificialisation des sols et de consommations d'espaces agricoles et naturels.

Cote: EPU 21 015 Accès: Diffusable







Zéro artificialisation nette (ZAN) - Expertise territoriale

Auteurs : Epures 08/12/2021, 35 p.

- Information loi Climat et Résilience/ Friches
- Présentation des travaux sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) menés en 2021 à l'interface Friches/ Développement économique

Cote : EPU 21 016 Accès : Diffusable



Power point

Zéro artificialisation nette : présentation des études ZAN 2020 -2021 - Information sur les évolutions législatives

Auteurs : Epures 11/03/2021, 37 p.

- Information loi Climat et Résilience/ Friches
- Présentation des travaux sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) menés en 2021 à l'interface Friches/ Développement économique

Cote: EPU 21 017 Accès: Diffusable



Plaquette

Sobriété foncière sur l'AMELYSE : vers une approche différenciée de la mise en œuvre du ZAN sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2021, 14 p.

Fortes de leur connaissance des phénomènes territoriaux à l'œuvre et de leur capacité d'accompagnement des acteurs dans une logique de dialogue et d'écoute, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint -Etienne sont engagées depuis 2020 auprès de leurs partenaires dans une démarche d'appréhension du « Zéro Artificialisation Nette », en lien avec le contexte national et régional lié à la trajectoire « zéro artificialisation nette ».

Cette démarche, conduite à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon – Saint -Etienne (AMELYSE) dans le cadre de l'inter -SCoT, a permis en 2020 d'engager une réflexion partenariale mobilisant les différents SCoT et l'Etat. En 2021, cette réflexion partenariale s'est élargie à d'autres partenaires, notamment Epora et la Région.

Dans la continuité des travaux 2020, pour prendre en compte les dynamiques de développement propres à chaque territoire et développer une approche différenciée de la mise en œuvre du ZAN, une approche typologique a été déployée. Son objectif est de contribuer à la construction d'une boite à outils pour inscrire l'aire métropolitaine Lyon -Saint -Etienne dans une trajectoire de sobriété foncière.

Il s'agit ainsi d'identifier des outils, des marges de manœuvre et des leviers permettant de favoriser un développement sobre en foncier qui tienne compte des différentes réalités territoriales (niveaux de tension du marché foncier et immobilier, part des espaces déjà urbanisés et des espaces agricoles...).



La démarche associe :

- Une approche méthodologique par typologie de territoire illustrant les dynamiques à l'œuvre sur l'aire métropolitaine
- Une approche opérationnelle avec une focale sur les acteurs de la construction, du logement, du développement économique, de l'environnement et de l'agriculture dans le cadre d'entretiens individuels et d'un séminaire d'échanges
- Une approche d'outillage des acteurs et des territoires pour les aider à mettre en œuvre le ZAN, à travers un panel d'outils illustrés par des exemples d'opérations exemplaires.

Cote : EPU 21 018 Accès : Diffusable



Power point

Sobriété foncière sur l'AMELYSE - 3. Démarches et outils

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2021, 91 p.

La récente loi Climat & résilience promulguée le 22 aout 2021 comporte de nombreuses dispositions en matière d'urbanisme et d'environnement qui vont nécessiter de faire évoluer les pratiques actuelles en matière d'aménagement et de développement du territoire. Elle fixe notamment un objectif de réduction de la consommation foncière d'au moins 50 % sur la période 2021 –2030, et demande de fixer des objectifs pour atteindre l'objectif de Zéro artificialisation nette d'ici 2050.

Pour accélérer cette trajectoire de sobriété foncière, une circulaire ministérielle du 31 aout 2021 invite l'ensemble des acteurs de l'aménagement à tout mettre en œuvre pour limiter la consommation d'espaces, que ça soit à travers les outils opérationnels (GOU, PPA, ORT, ...), les outils de planification (SRADDET, SCoT, PLUI, ...) ou les dispositifs d'accompagnement (programmes ANCT, crédits de France relance, ACV, PVD).

La première partie de ce document vise ainsi à identifier, sans vouloir être exhaustif, les principales démarches et outils à disposition des acteurs et des collectivités de l'AMELYSE pour une meilleure gestion et un usage plus économe de la ressource « sol ».

Ces outils, à mobiliser à toutes les échelles, sont présentés selon les objectifs auxquels ils contribuent, à savoir le développement d'une approche territoriale intégrée, l'optimisation des espaces urbanisés, la considération accrue des ressources agro –environnementales, et la promotion du dialogue et de la pédagogie, cela afin de permettre un développement du territoire métropolitain plus sobre en foncier. Les collectivités locales comme les opérateurs et constructeurs publics et privés mettent déjà en œuvre bon nombre de ces outils et actions qui génèrent moins d'artificialisation des sols. Pour amplifier les impacts vertueux et tendre vers un aménagement plus durable, il s'agit aujourd'hui d'imbriquer et d'articuler ces différentes démarches et actions.

La deuxième partie de ce document permet de caractériser les différents types de territoires présents sur l'AMELYSE et d'identifier les outils, les actions, les leviers les plus adaptés selon les différentes réalités territoriales rencontrées (niveaux de tension du marché foncier et immobilier, part des espaces déjà urbanisés et des espaces agricoles...), cela afin que chaque territoire puisse s'inscrire dans une trajectoire de sobriété foncière qui tienne compte de ces spécificités. Il s'agit ainsi d'une approche qualitative, réflexive et partenariale de la territorialisation de l'objectif ZAN.

Cote: EPU 21 019 Accès: Diffusable





Rapport

Sobriété foncière sur l'AMELYSE - Regards croisés des acteurs de l'aménagement

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2021, 32 p.

Pour favoriser l'engagement de l'aire métropolitaine Lyon -Saint -Etienne dans une trajectoire de sobriété foncière qui tienne compte des différentes réalités territoriales composant ce grand territoire (niveaux de tension du marché foncier et immobilier, part des espaces déjà urbanisés et des espaces agricoles...), les agences d'urbanisme de Lyon et de Saint -Etienne et leurs partenaires ont développé une approche qualitative de la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette.

Cette approche qualitative de l'objectif ZAN vise à prendre en compte les dynamiques de développement propres à chaque territoire et à identifier les outils, marges de manœuvre et leviers permettant aux acteurs de la chaîne de l'aménagement d'être plus sobres en foncier.

Pour enrichir la démarche et l'identification des outils favorables à la sobriété foncière sur le territoire de l'aire métropolitaine Lyon -Saint -Etienne, des entretiens ont été réalisés auprès de différents acteurs œuvrant à l'échelle de ce territoire. Un panel volontairement diversifié a été recherché à travers la sollicitation :

- D'acteurs opérationnels, institutionnels, agro -environnementaux,
- D'acteurs disposant d'une vision et d'une action à l'échelle du grand territoire de l'AMELYSE,
- D'acteurs dont l'action est plus territorialisée et/ou plus thématique (construction, logement, développement économique, environnement...).

Ces entretiens ont permis de mieux comprendre les enjeux, les difficultés, les freins rencontrés par les acteurs dans la mise en œuvre de l'objectif ZAN et d'identifier les pratiques et nouveaux modes de faire que chacun met en œuvre pour être plus sobre en foncier.

Ce document constitue ainsi une synthèse transversale des principaux enseignements et enjeux que l'on peut tirer de la vingtaine d'entretiens conduits entre juillet et octobre 2021. Ils ne sont donc pas exhaustifs.

Il convient de préciser que cette synthèse se veut fidèle aux propos des acteurs rencontrés. Elle s'inscrit en complémentarité de la boîte à outils de la sobriété sur l'AMELYSE, dans laquelle ces éléments bénéficient d'une mise en perspective plus large.

Cote: EPU 21 020 Accès: Diffusable





Plaquette

OAP et règlement : deux outils au service de la mise en œuvre du PADD - Concevoir leur doctrine d'emploi en complémentarité

Auteurs : Epures Référence : EPURES - 01/2022, 10 p.

L'Agence d'urbanisme, avec l'appui de ses partenaires, conduit depuis 2016 un processus d'amélioration/optimisation de son conseil auprès des collectivités et de sa production sur les documents réglementaires. Cette action vise à faciliter la compréhension et l'application méthodologique des lois et décrets successifs de modernisation des PLU et des SCOT.

Les réflexions portent sur des points précis et fondateurs pour les PLUi et les SCOT, et sont systématiquement étayées par l'appui juridique d'un avocat -conseil, avant d'être partagées et co -élaborées avec les partenaires financeurs de ces travaux et directement intéressés à leurs résultats dans les documents de planification.

Avec la montée en puissance des PLUi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'outil que constituent les Orientations d'Aménagement et de Programmation pour traduire le projet d'aménagement de la collectivité. Pierre Soler -Couteaux, professeur à l'Université et avocat au barreau de Strasbourg, a délivré le 18 novembre 2020 une conférence en format webinaire, mettant en exergue les complémentarités et continuités entre OAP et règlement, et proposant des indications méthodologiques pour améliorer l'écriture de la norme d'urbanisme dans le PLU.

La présente publication restitue l'exposé de Maître Soler -Couteaux.

Cote: EPU 21 021 Accès: Diffusable



Plaquette

Ambition territoires 2030 Auvergne-Rhône-Alpes : Schéma régional d'aménagement et développement durable et d'égalité des territoires : guide de lecture et de mise en œuvre du volet trame verte et bleue du SRADDET

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 05/2021, 24 p.

Ce guide, à destination des partenaires et des techniciens en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme, synthétise l'ambition régionale en matière de protection et de restauration de la trame verte et bleue.

Il présente le contenu du SRADDET, qui constitue le nouveau cadre régional pour la trame verte et bleue, et les principales différences avec les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique.

En ce sens, il facilite la prise en main du schéma sur le volet trame verte et bleue par ses utilisateurs et les accompagnent dans la mise en œuvre des règles du schéma par des exemples de traduction dans les documents d'urbanisme et de planification.

Cote : EPU 21 029 Accès : Diffusable





Plaquette

Occupation des sols 2020 et zéro artificialisation nette : dynamiques récentes et outils de mesure

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 16 p.

Cette publication permet de présenter le nouvel outil disponible pour les partenaires de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise pour mesurer la consommation d'espaces, à savoir le MOS 2010 - 2020.

Elle permet également d'exposer le renforcement du cadre légal avec la loi climat et résilience, le positionnement des SRADDET au cœur du jeu et les nouveaux délais légaux exigeants.

Face à ces nouveaux défis, epures a d'ores et déjà mis en place une veille attentive sur les outils d'observation au regard de la future mesure d'artificialisation des sols.

Cote : EPU 21 031 Accès : Diffusable



Power point

Le MOS 2020 : un nouvel outil pour analyser le territoire

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 20 p.

Les webinaires d'epures sont des présentations d'études, de concepts, d'outils, de méthodes dans un format court ouverts à toute personne intéressée.

Ce webinaire avait comme sujet "Occupation du sol 2020 : un nouvel outil pour analyser le territoire".

Ce fût l'occasion de vous présenter les progrès techniques en termes de précision et de fiabilité par rapport à notre ancien outil Spot Thema mais également ses limites.

Ce fût aussi l'occasion de vous présenter les premiers enseignements de son exploitation sur l'aire d'étude d'epures en 2020 mais également l'évolution de cette occupation des sols entre 2010 et 2020.

Cote : EPU 21 032 Accès : Diffusable



Power point

Préparation de la stratégie foncière du PPA - Groupe technique n°1

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 29/09/2021, 62 p.

Préparation d'une stratégie foncière dans le cadre du PPA GOSE.

Cote: EPU 21 045

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Projet Partenarial d'Aménagement Gier Ondaine Saint-Etienne sud -Point foncier

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 05/07/2021, 42 p.

Cote: EPU 21 046

Accès: Confidentiel - interne









PPA stratégie foncière - Gtech n°4

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 06/12/2021, 11 p.

Cote: EPU 21 047

Accès: Confidentiel - interne

Power point

Session de formation des élus de Loire Forez agglomération au PLUi

Auteurs : Epures 2 documents, 15 p. + 25 p.

2021 constitue une année d'acculturation des élus du territoire à 87 communes sur les problématiques de l'urbanisme et les enjeux de la mise en œuvre d'un PLUi. Un premier séminaire a été organisé en février 2021 pour présenter aux élus du territoire ce qu'est un PLUi, son contenu et les grandes réglementations le régissant. Ce séminaire a également été l'occasion d'organiser des ateliers participatifs pour que les élus puissent échanger sur des thématiques diverses autour du PLUi. Un second séminaire a été organisé en octobre 2021 pour continuer cette acculturation et aborder les dernières évolutions réglementaires. Lors de ce séminaire, ont également témoigné des élus d'autres territoires ayant conduit une élaboration de PLUi et la DDT42.

Cote : EPU 21 061 Accès : Partenarial



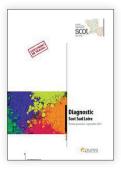
Plaquette

Le Scot, un projet à construire : des actions pour le territoire et les habitants

Auteurs : Epures 06/2021, 36 p.

Dans le cadre de la révision du Scot Sud Loire, après la réalisation du diagnostic du territoire, et à l'entame de la phase d'élaboration du projet, ce présent document a pour ambition d'interpeller les élus du Scot Sud Loire sur la portée et les leviers d'action de ce document de planification. Les sujets abordés ne visent pas l'exhaustivité d'un « portrait de territoire » mais se veulent stimulants, pour construire un document visant une action publique avec « l'humain » au cœur de ses préoccupations.

Cote: EPU 21 070 Accès: Diffusable



Rapport

Diagnostic Scot Sud Loire

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2021, 433 p.

Rédaction provisoire du diagnostic du Scot Sud Loire

Cote: EPU 21 071 Accès: Partenarial





Power point

Scot Sud Loire : révision - Production 2021

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 2021

Depuis début 2021, l'Agence d'urbanisme a poursuivi le travail technique de la phase de diagnostic engagée en 2019 -2020. Les réunions de présentation ont été ajournées par la crise sanitaire.

Pour accompagner le SM Scot dans sa volonté de sensibiliser les nouveaux élus aux contenus et enjeux du Scot, epures a rédigé une "note d'interpellation" et a assisté le Syndicat mixte dans l'organisation et l'animation du Forum des élus en juin 2021, traitant du même sujet.

Dans la phase prospective, l'Agence a mis au point avec le SM Scot Sud Loire une méthode de débat et d'animation, ainsi que les supports nécessaires, en vue de la tenue des réunions de travail à partir de septembre 2021. Cette démarche de prospective, qui a réuni des techniciens et des élus autour des défis pour l'avenir du territoire, s'est poursuivie jusqu'en décembre 2021. Les principales productions de "familles de scénarios prospectifs" ont été présentées aux membres du Bureau du Scot en décembre et ont fait l'objet d'un premier échange entre les élus.

Cote: EPU 21 072 Accès: Partenarial



Power point

Echanges avec Epora sur le programme Copler

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 12/2021, 20 p.

Les réunions d'échanges entre Epora et Epures sur les différentes procédures de planification et/ou d'études se sont tenues fin 2021 et en janvier 2022.

Ces réunions ont permis d'échanger sur l'état d'avancement des études sur le territoire de la Copler : le PLUI, l'étude sur les logements vacants, l'accompagnement du dossier PVD.

Cote: EPU 21 074 Accès: Partenarial



Power point

Echanges avec Epora PLUi(s) LFa

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 01/2022, 11 p.

Les réunions d'échanges entre Epora et Epures sur les différentes procédures de planification et/ou d'études se sont tenues fin 2021 et en janvier 2022.

Sur LFa epures a présenté l'état d'avancement de l'élaboration du PLUI.

Cote: EPU 21 076 Accès: Partenarial



Rapport

Saint-Etienne Métropole - Démarche PLUi - Production 2021

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2021,

Cote: EPU 21 099

Accès: Confidentiel - interne



AMÉNAGEMENT RURAL



Power point

Etude sur les effets en matière d'aménagement territorial de l'essor du e-commerce

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 24/06/2021, 2 documents

- 1. Le e -commerce : chiffres clés et acteurs
- 2. Scénarios d'évolution du e -commerce à l'horizon 2025 et impacts territoriaux
- 3. Enjeux et leviers d'intervention pour les Collectivités

Cote : EPU 21 096 Accès : Diffusable

AMÉNAGEMENT URBAIN



Rapport

PLUi SEM - Fiches typo morpho - Etude des typologies et formes urbaines

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/2021, 15 p.

Le territoire est organisé selon un maillage de communes constituées de différents quartiers qui présentent des formes urbaines variées. De là naissent des paysages urbains ou plus ruraux, caractérisés par des implantations, des volumes, des hauteurs et des densités bâties différents.

Ce « tissu urbain » est en constante évolution. Il s'étend ou se renouvelle en s'appuyant sur un grand nombre de formes urbaines existantes. Cependant, de forts décalages peuvent être constatés entre formes urbaines et contexte paysager urbain avec un bâti qui ne s'insère pas toujours bien dans son environnement naturel ou plus urbain. Il peut s'ensuivre des problématiques paysagères, écologiques mais aussi d'acceptation sociale.

Ainsi, l'étude de la typo-morphologie est un outil indispensable à la compréhension du territoire.

Ce document met en évidence des secteurs homogènes du point de vue des formes bâties, du paysage urbain, des ambiances en 7 typologies.

Les emprises représentées correspondent à des quartiers ou sous -ensembles bien identifiables par leur organisation, leurs fonctions, les gabarits et le style architectural dominant des édifices.

Il s'agit de tissus hérités du développement des villes, bourgs et villages au fil du temps (centres anciens, faubourgs, extensions récentes...). Les spécificités de chaque secteur sont une base pour comprendre l'organisation du territoire et réfléchir à son potentiel d'évolution et de transformation.

Cote: EPU 21 022 Accès: Diffusable





Power point

Le Chambon -Feugerolles Quartier République, secteur de la Bargette - Note de synthèse complétée avec les études techniques de sols et le pré-bilan

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 02/2021, 17 p.

Finalisation de la mission débutée en 2019 avec la présentation des schémas d'aménagement au nouvel exécutif, pour validation d'un scénario préférentiel à mettre en œuvre.

Cote : EPU 21 025 Accès : Diffusable



Power point

Saint-Genest-Malifaux : étude de cadrage urbain site ex FIMA - Note de synthèse

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2021, 83 p.

La commune de Saint-Genest-Malifaux et l'intercommunalité des Monts du Pilat souhaitent l'intervention d'EPORA et d'epures pour les assister dans une mission de cadrage urbain concernant la requalification d'une petite zone économique située en extension du centre de Saint-GenestMalifaux.

Cette zone est occupée par un ancien bâtiment industriel (ancienne usine FIMA, fabricant de menuiseries), dont les locaux sont aujourd'hui partiellement vacants.

Il s'agit d'un site sensible d'un point de vue environnemental et urbain, car concerné par une zone humide au nord et par le centre de Saint-Genest-Malifaux au sud -est.

A cet endroit, l'offre économique est en inadéquation avec la demande.

Aussi, cette zone représente un véritable enjeu pouvant permettre de redynamiser l'offre économique à une échelle intercommunale.

Il est proposé une étude de cadrage urbain en 4 phases :

- 1 Cadrage de la mission
- 2 Diagnostic illustré
- 3 Scénarii d'aménagement contrasté
- 4 Estimation sommaire des coûts d'aménagement et prébilan sur 3 scénarii d'aménagement préférentiel.

Cote : EPU 21 026 Accès : Diffusable



Power point

Saint-Maurice-en-Gourgois : chapelle en devenir - Note de synthèse

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 10/2021, 30 p.

La commune de Saint-Maurice-en-Gourgois souhaite l'assistance des services en charge du patrimoine à SÉM (PAH notamment), de l'État (Architecte des Bâtiments de France) et d'epures pour l'assister dans une démarche légère en vue de questionner le devenir d'une chapelle attenante à un ancien couvent aujourd'hui transformé en logements.

Ce bâtiment, en mauvais état, est un point noir sur la place nouvellement aménagée.



Par ailleurs, la Chapelle est particulièrement visible, étant donné sa situation dans un virage en bordure de la RD3.

Au sein de la population, les avis sont partagés entre démolition ou préservation, mais pour quel usage et à quel coût pour la collectivité ?

Aussi, la collectivité souhaite questionner le devenir possible de cet élément de patrimoine avant toute intervention.

Cote: EPU 21 027 Accès: Diffusable



Rapport

Cahier des charges de consultation - Réalisation d'un lotissement communal Commune de Virigneux

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 12/2021, 40 p.

La commune de Virigneux est propriétaire de 2 ha de terrains dans la partie avale du village. Sur ce site particulièrement exposé en vue lointaine, elle souhaite aujourd'hui réaliser une opération de logements, dont 1 ha seulement pourra être construit dans les 10 prochaines années.

Néanmoins, la collectivité souhaite disposer d'un projet d'ensemble en prévoyant la réalisation d'environ 36 logements sur l'intégralité du site (2 ha), dont 18 seront construits à court terme sur 1 ha (10 prochaines années) et 18 autres à plus long terme (au -delà des 10 prochaines années) sur l'autre moitié du site. Il est à noter que la réalisation de cette dernière phase est incertaine au regard des directives du nouveau texte de loi entré en vigueur récemment (loi climat et résilience).

C'est pourquoi, préalablement à une intervention plus opérationnelle, la collectivité souhaite conduire un concours de maîtrise d'œuvre pour disposer de la meilleure réponse technique et architecturale pour urbaniser ce site.

Cote : EPU 21 028 Accès : Diffusable



Plaquette

Les démarches « urbanisme favorable à la santé »

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 24/06/2021, 20 p.

Présentation des démarches Urbanisme Favorable à la Santé à epures lors d'une master class "Enjeux sociaux et politiques de santé"

Cote: EPU 21 042 Accès: Diffusable



Rapport

Etude urbaine stratégique de la commune de Firminy

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 10/2021, 118 p.

Dans le cadre de son projet urbain communal, la ville de Firminy a sollicité l'appui de l'agence d'urbanisme epures pour réaliser un diagnostic multithématique et pour établir des orientations urbaines.

Ce document compile les travaux conduits en 2021 : Une analyse urbaine qui a mis en lumière les interactions à l'œuvre entre le centre -ville, marqué par des signes de fragilité sociale, et l'ensemble des quartiers qui l'entoure. Une synthèse



des entretiens d'acteurs et de l'atelier « carte sur table » afin de mieux connaitre les attentes et mieux comprendre les usages. Enfin, à l'issue du croisement du diagnostic et des paroles d'acteurs, 6 enjeux urbains ont été identifiés et un programme d'actions à conduire à court, moyen et long terme est proposé, première étape d'une réflexion qui se poursuivra en 2022 afin d'établir le plan guide communal.

Cote: EPU 21 048 Accès: Partenarial



Power point

Diagnostic urbain de Sainte-Sigolène : 1ers éléments et compléments

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 06/12/2021 + 26/01/2021, 2 documents

La commune de Sainte -Sigolène sollicite l'appui de l'agence d'urbanisme epures pour l'accompagner dans le lancement d'un programme d'actions favorable au développement de ses fonctions de centralité,

Un accompagnement organisé en 3 étapes structurantes :

- Diagnostic territorial pour percevoir les dynamiques et définir les enjeux
- Stratégie pour partager une vision d'avenir et construire le projet via un plan guide
- Programme d'actions permettant de mettre en œuvre, en impliquant tous les acteurs

Cote: EPU 21 062 Accès: Partenarial



Rapport

Etat zéro des indicateurs Action Cœur de ville à Montbrison : note de synthèse

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 12/2021, 19 p.

Lancé par le ministère de la Cohésion des territoires en 2017 et piloté par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), le programme Action Cœur de Ville permet de définir le projet de territoire portant sur la redynamisation et la revitalisation des centres des villes moyennes en France.

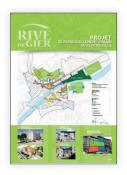
La convention -cadre Action Cœur de Ville de Montbrison a été signée le 26 septembre 2018 entre la Ville de Montbrison, Loire Forez agglomération, l'Etat et les autres partenaires du projet (Action Logement, Banque des Territoires, ANAH, CMA et CCI), et la Région Auvergne -Rhône -Alpes, partenaire financeur de la démarche.

Entre 2018 et 2020, vingt -six actions matures ont été annexées à la convention -cadre. En parallèle, la Ville a lancé une étude transversale appuyée sur la maîtrise d'œuvre du Collectif Virage, groupement d'étude externe. Cette étude a été articulée en trois phases : (1) diagnostics multicritères sur les cinq axes thématiques ACV ; (2) mise en avant de cinq secteurs prioritaires du centre -ville ; (3) élaboration du plan guide et du programme d'actions final de l'opération et définition des périmètres des ORT.

La démarche cœur de ville, partenariale, associe donc une multitude d'acteurs publics et privés sur plusieurs secteurs et se décline en plusieurs axes thématiques. Il est par conséquent important d'évaluer le programme selon ses objectifs définis au lancement.

Cote: EPU 21 063 Accès: Partenarial







Plaquette

Projet de renouvellement urbain du centre-ville de Rive-de-Gier : panneau

Auteurs : Epures 09/2021, 1 p.

Panneau du projet de renouvellement urbain du centre-ville de Rive -de -Gier

Cote : EPU 21 064 Accès : Diffusable

Rapport

Ademe - Urba4 Scène d'échanges locales epures : friches et Trajectoire

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 30/11/2021, 14 p.

L'ADEME et les quatre agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône -Alpes ont animé, en 2020 et 2021, une démarche sur la qualification des friches économiques dans l'objectif d'accompagner les territoires et les porteurs de projets foncier vers des requalifications de friches intégrant les enjeux de transition environnementale et énergétique.

En parallèle à la réalisation d'un outil de qualification des friches économiques, quatre ateliers avec les acteurs parties prenantes ont été menés sur chaque territoire de compétence des agences d'urbanisme : les scènes d'échange locales. Il s'agissait de :

- Rassemblerune diversité d'acteurs, partenaires des agences : intercommunalités, SCOT, établissements publics fonciers, DDT, etc.
- Débattre et échanger sur la requalification des friches économiques
- Faire connaître la démarche de l'ADEME et l'outil trajectoire 2°C expérimenté cette année

Une diversité de formats et de sujets a été abordé dans les 4 scène d'échange en fonction des spécificités de chaque territoire.

Cote : EPU 21 100 Accès : Partenarial



Power point

Occupation Temporaire, Urbanisme Transitoire, Tiers -Lieux

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise 2021, 10 documents

- Acculturation sur l'Occupation Temporaire / l'Urbanisme Transitoire / les Tiers -Lieux :

Informer sur les Bénéfices / Limites / Points de vigilance / Enseignements

- Fiches pratiques d'opérations d'Occupation Temporaire / d'Urbanisme Transitoire / de Tiers - Lieux :

Instruire les sites cibles retenus sur la base d'un benchmarking, selon des indicateurs définis avec EPORA

- Référentiel des acteurs de l'Occupation Temporaire / de l'Urbanisme Transitoire / des Tiers - Lieux :

Déterminer le niveau d'acculturation d'EPORA via des entretiens avec des collaborateurs d'EPORA + Identifier les compétences/acteurs de l'OT/UT/Tiers -Lieux (ingénierie urbaine dédiée)

Cote: EPU 21 101

Accès: Confidentiel - interne





Rapport

Epascope : Observatoire de l'aménagement urbain durable - Opération d'Intérêt National de Saint -Etienne

Auteurs : Epures ; Etablissement Public d'Aménagement de Saint -Etienne 12/2021, 93 p.

Depuis sa création en janvier 2007, l'établissement public d'aménagement de Saint -Etienne (EPASE) inscrit son action de revalorisation urbaine de la ville en concordance avec les enjeux du développement durable, entendu comme un mode de développement humain cherchant à concilier le progrès économique et social et la préservation de l'environnement.

Loin d'une vision figée du devenir du territoire, l'EPASE construit un projet de ville chemin faisant en l'adaptant continuellement aux évolutions de l'écosystème urbain.

A mi-parcours de l'intervention de l'EPASE sur le territoire stéphanois, l'observatoire de l'aménagement urbain durable est l'opportunité de mesurer les effets de l'action de revalorisation urbaine, de disposer d'une meilleure compréhension de certains phénomènes rencontrés localement et, ainsi, d'être en capacité de requestionner certains choix passés afin d'imaginer les bifurcations possibles du projet urbain.

Ainsi l'EPASE a sollicité les compétences d'epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, afin de l'accompagner à la réalisation de cet observatoire.

En substance, l'édition 2021 est réhaussée de 12 nouveaux indicateurs, donnant l'occasion d'affiner un peu plus le regard porté sur le territoire stéphanois et sur l'intervention de l'EPASE.

Cote : EPU 21 140 Accès : Diffusable



Rapport

Epa Micro-scope: pilier social 2021

Auteurs : Epures ; Etablissement Public d'Aménagement de Saint -Etienne 12/2021, 20 p.

En 2021, l'observatoire de l'aménagement urbain durable s'enrichit d'un nouveau format, plus analytique et synthétique, au service de la compréhension du territoire d'intervention de l'EPA Saint -Etienne. Inspiré du nom donné à l'instrument d'observation optique, l'EPA « MICRO » SCOPE est un outil précieux qui permet d'obtenir une image agrandie du territoire stéphanois et d'éclairer les phénomènes qui le traversent.

Dans une perspective comparative avec des métropoles contrastées (Lyon, Marseille, Bordeaux) et des villes analogues (Le Havre, Clermont -Ferrand, Grenoble), le regard de l'observateur est porté à l'échelle communale et est ajusté par une série de focus thématiques. Concrètement, l'analyse s'appuie non seulement sur les indicateurs de l'EPA SCOPE, mais aussi sur le répertoire d'études réalisées par l'agence d'urbanisme epures, et complétées par des références aux travaux académiques en études urbaines.

La première édition de l'EPA MICRO SCOPE se concentre sur le pilier social de l'observatoire de l'aménagement urbain durable, car il constitue le socle commun à partir duquel la ville peut se penser, se faire, se vivre. C'est d'autant plus fondamental qu'à Saint -Etienne – ville reconnue « inclusive et durable » par l'Unesco – les valeurs humaines héritées de son histoire industrielle et ouvrière ont forgé une société urbaine impliquée dans le développement de la ville, par -delà les crises et les défis qui s'imposent au territoire. En pointant le regard sur les enjeux de la ville accessible, servicielle et inclusive, l'EPA MICRO SCOPE objective les transformations mais aussi les fragilités du territoire d'intervention de l'EPA Saint -Etienne.

Cote: EPU 21 141 Accès: Diffusable





ARCHITECTURE - PATRIMOINE

Power point

Base de données patrimoine - Juin 2021

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 06/2021, 28 p.

Point d'étape sur les compléments 2021 en cours, exemples d'exploitation de la base sur deux communes test et suites à donner.

Cote: EPU 21 023 Accès: Diffusable



Rapport

Assistance à la réalisation d'une base de données patrimoine sur le Parc Naturel Régional du Pilat

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 07/10/2021, 17 p.

En 2022, le PNRP va réviser sa charte. Un des éléments phare sera le patrimoine. De ce fait, le parc veut procéder à un nettoyage en profondeur de sa base, de manière à valoriser ce qui doit l'être.

- Présentation de la base de données patrimoine SEM/epures, dont base SIG champs par champs
- Structure des bases de données patrimoine du PNRP

Cote: EPU 21 024 Accès: Diffusable



Power point

Présentation epures patrimoine lors des 3èmes journées d'études patrimoniales Université Jean Monnet - Session 1 : l'agglomération stéphanoise et la valorisation du patrimoine industriel

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 02/2021, 31 p.

Depuis 2009 l'agence d'urbanisme epures travaille à constituer une base des éléments de patrimoine de Saint -Etienne Métropole.

Cette base a été actualisée depuis 2018 pour alimenter d'une part le projet pays d'art et d'histoire (PAH) et d'autre part alimenter les éléments de diagnostic du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi de SEM).

Ces travaux ont été conduits de 2018 à 2020 à épures et dans les services de SaintÉtienne métropole.

Cote : EPU 21 043 Accès : Diffusable



CADRE JURIDIQUE



Plaquette

OAP et règlement : deux outils au service de la mise en œuvre du PADD - Concevoir leur doctrine d'emploi en complémentarité

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 01/2022, 10 p.

L'Agence d'urbanisme, avec l'appui de ses partenaires, conduit depuis 2016 un processus d'amélioration/optimisation de son conseil auprès des collectivités et de sa production sur les documents réglementaires. Cette action vise à faciliter la compréhension et l'application méthodologique des lois et décrets successifs de modernisation des PLU et des SCOT.

Les réflexions portent sur des points précis et fondateurs pour les PLUi et les SCOT, et sont systématiquement étayées par l'appui juridique d'un avocat -conseil, avant d'être partagées et co -élaborées avec les partenaires financeurs de ces travaux et directement intéressés à leurs résultats dans les documents de planification.

Avec la montée en puissance des PLUi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'outil que constituent les Orientations d'Aménagement et de Programmation pour traduire le projet d'aménagement de la collectivité. Pierre Soler -Couteaux, professeur à l'Université et avocat au barreau de Strasbourg, a délivré le 18 novembre 2020 une conférence en format webinaire, mettant en exergue les complémentarités et continuités entre OAP et règlement, et proposant des indications méthodologiques pour améliorer l'écriture de la norme d'urbanisme dans le PLU.

La présente publication restitue l'exposé de Maître Soler -Couteaux.

Cote : EPU 21 021 Accès : Diffusable

ECONOMIE



Rapport

Ville productive : formes historiques, réalités contemporaines et conditions futures de la «ville productive» - Questions et enjeux pour les centralités fragilisées

Auteurs : Epures ; Université Jean Monnet Référence : EPURES - 11/2021 + 12/2021, 4 + 4 p.

Au cours de l'été 2020, une équipe de chercheur es et de praticien nes s'est mobilisée pour répondre à un appel à projets du PUCA intitulé « Quelle place pour quel travail en ville ? Les conditions économiques, sociales et environnementales de la ville productive ». La proposition, centrée sur Saint -Étienne, était guidée par l'idée de maintien d'activités productives dans la ville existante — de manière discrète dans les espaces centraux ou dans les tissus urbains constitués, ou de manière plus visible en périphéries, dans des zones d'activités fonctionnellement dédiées —, par des interrogations sur des activités productives non perçues comme telles — liées, par exemple, aux initiatives de rénovation ou de revitalisation de friches ou de locaux vacants — et par la volonté d'explorer les conditions d'un redéploiement des activités productives dans les centralités urbaines.

Non retenu, ce projet a néanmoins continué à alimenter l'intérêt tant du côté de la recherche que du côté des acteurs de la production de la ville et de l'analyse des dynamiques territoriales. Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise et les chercheur·es impliqué·es proposent de poursuivre la réflexion sur le sujet de la « ville productive », alimentée par les travaux retenus par le PUCA1.



La logique est plutôt celle d'un atelier de lectures, réflexions et débats sur la « ville productive », ses formes historiques, ses réalités contemporaines et ses conditions futures, en focalisant les travaux sur les centralités fragilisées et la signification, pour leurs habitant es, leurs usager ères, leurs fonctions, etc. du renforcement voire du renouvellement des activités productives.

L'atelier rassemble des collaborateur rices d'epures, de l'Agence d'urbanisme de Lyon, de la Cité du Design (sous réserve), de l'EPA de Saint -Étienne, du Pôle métropolitain (sous

Cote: EPU 21 005 Accès: Diffusable



Plaquette

L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine Lyon -Saint -Etienne - bulletin de veille n° 10

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2021, 24 p.

Ce dixième bulletin de veille comprend la synthèse du séminaire sur « les mutations commerciales l'AMELYSE : quels défis et leviers d'intervention ? » organisé en juin 2021 par l'inter -Scot en collaboration avec les agences d'urbanisme de Saint -Etienne et de Lyon.

Il comporte notamment un zoom sur le e -commerce et ses impacts sur les territoires. Ce bulletin de veille fait aussi le point sur les nouveautés de la loi Climat et Résilience en matière d'aménagement commercial. Et enfin il contient le recensement des derniers projets commerciaux.

Un livrable à lire et à relire pour comprendre les mutations de l'activité commerciale et leurs impacts sur l'organisation des territoires.

Cote : EPU 21 094 Accès : Diffusable



Power point

Les mutations commerciales dans l'aire métropolitaine Lyon Saint -Etienne : quels défis et leviers d'interventions ? - Séminaire du 24 juin 2021

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 24/06/2021, 20 p.

Ce séminaire qui a eu lieu en juin 2021 a été animé en trois temps :

- Rétrospective des 10 ans de dynamiques commerciales de l'Amelyse et enjeux induits par les agences d'urbanisme de St Etienne et de Lyon,
- Les impacts du e -commerce en termes d'aménagement du territoire par les agences d'urbanisme et AID Observatoire (à partir d'une étude menée pour la DDT 69 en 2020),
- Les axes de travail pour optimiser l'intégration du commerce dans les Scot par le cabinet d'étude Lestoux et associés.

Cote: EPU 21 095 Accès: Diffusable





Etude sur les effets en matière d'aménagement territorial de l'essor du e-commerce

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

24/06/2021, 2 documents

1. Le e -commerce : chiffres clés et acteurs

- 2. Scénarios d'évolution du e -commerce à l'horizon 2025 et impacts territoriaux
- 3. Enjeux et leviers d'intervention pour les Collectivités

Cote: EPU 21 096 Accès: Diffusable



Power point

Inventaire ZAE: GP n°1 à 3

Auteurs : Epures 2021, 3 documents

L'inter -Scot souhaite à son tour se saisir de la thématique du foncier économique. Il missionne les agences d'urbanisme de St Etienne et de Lyon pour mener une réflexion méthodologique partagée d'observation métropolitaine des ZAE permettant une consolidation des données. L'inter -Scot souhaite des préconisations pour accompagner les autorités compétentes dans leur inventaire et la production de données à différentes échelles (EPCI, Scot) et pouvant préfigurer à terme la mise en place d'un observatoire partagé dédié à l'échelle de l'Amelyse.

Cote: EPU 21 097 Accès: Partenarial



Power point

Schéma d'accueil économique de Forez Est : synthèse du diagnostic et perspectives

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 06/10/2021, 9 p.

Elaboration de la synthèse du diagnostic sous la forme d'une matrice AFOM (forces/opportunités, faiblesses/menaces) et d'identifier les grandes orientations et les enjeux du territoire en termes d'espaces économiques et de foncier économique.

Cote: EPU 21 098

Accès : Confidentiel - interne



Power point

LFA: dynamiques et tensions dans 5 secteurs d'activité

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 48 p.

Diagnostic partagé qui permet d'identifier les enjeux auxquels le territoire est ou sera confronté dans le champ du développement économique, de la formation, des compétences

Cote : EPU 21 106 Accès : Diffusable





Rapport

Faisabilité d'un observatoire du design

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 03/2021, 43 p.

Saint -Etienne Métropole est un territoire stratégique et symbolique en matière de design.

Il apparait incontournable de mieux connaître ce secteur d'activité si difficile à cerner via les méthodologies et bases de données classiques.

L'étude de faisabilité de la mise en place d'un observatoire de l'impact économique de la pratique du design montre qu'une telle démarche serait réalisable et pertinente sur le territoire de SaintEtienne Métropole.

Cote: EPU 21 107

Accès: Confidentiel - interne



Rapport

La Toile industrielle de la filière Manufacturing

Auteurs : Epures Référence : EPURES - 18/06/2021, 16 p. - La toile industrielle : définition - La toile industrielle de Dunkerque

- La toile industrielle de Saint - Etienne Métropole

Cote: EPU 21 108 Accès: Partenarial



Power point

Les dynamiques économiques Lyon Saint-Etienne

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 03/2021, 30 p.

Les webinaires d'epures sont des présentations d'études, de concepts, d'outils, de méthodes dans un format court ouverts à toute personne intéressée.

Cote: EPU 21 109 Accès: Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 18

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 04/2021, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 4e trimestre 2020 :

- Une stabilisation de la santé financière des entreprises
- Un recul du salaire moyen par personne
- Des pertes d'effectifs salariés dans tous les secteurs à l'exception de la construction et de l'intérim
- Une baisse du taux de chômage qui suit les tendances régionale et nationale



NB Impact Covid 19: Les trois premiers trimestres 2020 ont été marqués par le brutal ralentissement économique qui s'est amorcé à compter du 17 mars à la suite des mesures de confinement qui ont été prises pour freiner l'épidémie de la Covid -19. Le début d'une légère reprise économique s'était fait ressentir au 3e trimestre avant de s'arrêter brutalement au 4e trimestre suite à la mise en place d'un second confinement d'environ un mois et demi.

Cote: EPU 21 110 Accès: Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 19

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 07/2021, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 1er trimestre 2021 :

- Une légère dégradation de la santé financière des entreprises.
- Une croissance du salaire moyen par personne.
- Les effectifs salariés repartent à la hausse dans tous les secteurs à l'exception du commerce qui se stabilise.
- Une baisse du taux de chômage qui suit la tendance nationale.

NB Impact Covid 19: Les trois premiers trimestres 2020 ont été marqués par le brutal ralentissement économique qui s'est amorcé à compter du 17 mars à la suite des mesures de confinement qui ont été prises pour freiner l'épidémie de la Covid -19. Le début d'une légère reprise économique s'était fait ressentir au 3e trimestre avant de s'arrêter brutalement au 4e trimestre à la suite de la mise en place d'un second confinement d'environ un mois et demi. Une nouvelle relance semble s'amorcer au 1er trimestre 2021.

Cote: EPU 21 111 Accès: Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n°20

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 10/2021, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 2e trimestre 2021 :

- Les entreprises ligériennes se portent bien.
- Une croissance du salaire moyen par personne.
- Une progression des effectifs salariés dans tous les secteurs à l'exception de la construction.
- Une légère hausse du taux de chômage.



NB Impact Covid 19: La situation sanitaire au cours du deuxième trimestre 2021 a été contrastée. Des mesures de confinements locaux qui avaient été prises à la fin du premier trimestre dans certains territoires ont été étendues début avril à l'ensemble de la France. Fin avril, un calendrier de sortie des mesures de restrictions annoncé avec un desserrement progressif sur la fin du trimestre comprenant une réouverture progressive des commerces, des restaurants et des lieux de culture. Les restrictions ont été levées fin juin pour l'ensemble des secteurs économiques, à l'exception des discothèques.

Cote: EPU 21 112 Accès: Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n°21

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 01/2022, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 3e trimestre 2021 :

- Les entreprises ligériennes se portent bien.
- Une forte progression du salaire moyen par personne.
- Une légère progression des effectifs salariés attribuée aux services et à l'intérim.
- Une légère hausse du taux de chômage.

Cote: EPU 21 113 Accès: Diffusable



Plaquette

Les impacts économiques de la Covid 19 au sein de la Loire

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 9 p.

Les clubs des observatoires sont des séances de réflexion et de débats qui permettent aux élus et aux techniciens des collectivités partenaires de partager leurs expériences et leur pratique et de débattre autour de sujets partagés.

Le club de l'Observatoire de l'économie du 1er juin 2021 portait sur "Les impacts économiques de la Covid 19 au sein de la Loire".

Cote: EPU 21 114 Accès: Diffusable



Rapport

Les évolutions économiques dans la Loire en 2020

Auteurs : Epures ; ELO ; CCI Lyon Métropole Saint -Etienne Roanne ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; EPURES ; CCI Lyon Métropole Saint - Etienne Roanne ; urssaf - 12/2021, 3 documents

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint -Etienne -Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid -19 qui a eu de fortes répercussions sur l'activité économique et donc l'emploi. Afin d'apporter le meilleur éclairage possible sur les évolutions économiques dans la Loire, les six observatoires présentent également des chiffres partiels pour l'année 2021 à l'échelle départementale.

Cote: EPU 21 116 Accès: Diffusable

EMPLOI - FORMATION - EDUCATION



Plaquette

La population active de la Loire caractéristiques et mutations

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 09/2021, 16 p.

Le département de la Loire compte 290 000 actifs occupés et 44 600 actifs en recherche d'emploi. Quelles sont les grandes caractéristiques de cette population, qu'elle soit occupée ou en recherche d'emploi ? Dans quels territoires et dans quels secteurs d'activités est -elle employée ?

Et au sein des secteurs d'activité stratégiques de la métallurgie -mécanique et de la santé, quelles sont les conditions de travail, les perspectives de recrutement, comment s'organise la transmission des savoirs et quels seront les métiers d'avenir?

Cette publication propose un portrait et des réponses à ces questions.

Cote: EPU 21 038 Accès: Diffusable



Rapport

Les évolutions économiques dans la Loire en 2020

Auteurs : Epures ; ELO ; CCI Lyon Métropole Saint - Etienne Roanne ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; EPURES ; CCI Lyon Métropole Saint -Etienne Roanne ; urssaf - 12/2021, 3 documents

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint -Etienne -Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid -19 qui a eu de fortes répercussions sur l'activité économique et donc l'emploi. Afin d'apporter le meilleur éclairage possible sur les évolutions économiques dans la Loire, les six observatoires présentent également des chiffres partiels pour l'année 2021 à l'échelle départementale.

Cote: EPU 21 116 Accès: Diffusable







Les jeunes et l'accès à l'emploi dans Saint-Etienne Métropole

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 11/06/2021, 13 p.

Cote: EPU 21 138

Accès: Confidentiel - interne

Power point

Observatoire de l'emploi Loire Forez agglomération - Comité technique

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 23/02/2021, 24 p.

Cote: EPU 21 139 Accès: Partenarial

ENVIRONNEMENT - PAYSAGE



Plaquette

Ambition territoires 2030 Auvergne-Rhône-Alpes : Schéma régional d'aménagement et développement durable et d'égalité des territoires : Guide de lecture et de mise en œuvre du volet trame verte et bleue du SRADDET

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 05/2021, 24 p.

Ce guide, à destination des partenaires et des techniciens en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme, synthétise l'ambition régionale en matière de protection et de restauration de la trame verte et bleue.

Il présente le contenu du SRADDET, qui constitue le nouveau cadre régional pour la trame verte et bleue, et les principales différences avec les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique.

En ce sens, il facilite la prise en main du schéma sur le volet trame verte et bleue par ses utilisateurs et les accompagnent dans la mise en œuvre des règles du schéma par des exemples de traduction dans les documents d'urbanisme et de planification.

Cote: EPU 21 029 Accès: Diffusable



Plaquette

L'eau potable, un défi commun des territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne

. Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2021 28 n

En décembre 2018, les Agences d'urbanisme de Saint -Étienne et Lyon ont publié une étude permettant d'appréhender le fonctionnement de l'aire métropolitaine Lyon -Saint -Etienne (AMELYSE) sous l'angle de ses ressources : l'eau potable, l'alimentation, l'énergie, les ressources minérales et les déchets de la construction et du BTP.



Cette mise de fond sur cinq ressources fondamentales pour les territoires visait à révéler le système « organique » de l'AMELYSE, moins documenté que d'autres dynamiques territoriales métropolitaines (démographie, mobilité, flux économiques...).

L'AMELYSE désigne l'espace infrarégional sous influence des deux métropoles de Lyon et de Saint - Etienne, et couvrant les 13 Scot qui composent l'Inter - scot.

Plusieurs entretiens ont été conduits en 2020 pour prolonger ces travaux sur l'une des ressources étudiées, l'eau potable, avec des acteurs en situation d'expertise : DDT, Agences de l'eau, Scots, syndicat, ARS, INRAE. Ces entretiens (listés en annexe) ont permis d'approfondir la compréhension des forces et des vulnérabilités des territoires de l'AMELYSE, et de mieux appréhender les pistes de travail pour sécuriser ce bien commun vital.

Les enseignements et enjeux présentés dans ce document ont été formulés à partir de ces entretiens, et ne sont donc pas exhaustifs.

Ce travail a été centré sur les démarches de préservation de la ressource en eau potable. Il ne traite donc volontairement pas du grand cycle de l'eau et de toutes les démarches d'aménagement du territoire relevant de la préservation des cours d'eau, des nappes ou des milieux (trames vertes et bleues, espaces de bon fonctionnement, zones humides, gestion des eaux pluviales...) - même si celles -ci contribuent évidemment à la préservation de la ressource en eau potable.

Cote: EPU 21 030

Accès: Confidentiel - interne



Quelle participation du sud Loire à l'atteinte des limites planétaires?

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 11/2021, 20 p.

Pour jouer pleinement son rôle d'accompagnement des réflexions de ses partenaires, epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise a vocation à défricher des sujets émergents qui pourront aider à la connaissance et au débat public. Dès lors, epures noue des partenariats avec le monde scientifique et académique sur ces sujets.

C'est dans cet objectif qu'epures a engagé une collaboration avec l'école des mines de Saint -Étienne sur le sujet des Limites Planétaires. Abordées par la sphère scientifique à l'échelle internationale, la territorialisation des Limites Planétaires est à la fois un enjeu de recherche mais aussi un enjeu de compréhension de la participation des territoires à l'atteinte des limites que peut supporter la planète. Cela permet d'interroger les effets des activités humaines sur le système Terre à partir d'une approche globale et systémique. C'est donc une source de connaissance nouvelle qui permet de mieux comprendre et accompagner la priorisation des actions publiques à mettre en œuvre par le territoire.

La présente publication, une première en France sur ce thème, présente le concept des Limites Planétaires mais également la déclinaison locale pour le Sud Loire.

Cote: EPU 21 033 Accès: Diffusable





Bilan du partenariat ADEME / Urba4 2003 - 2020

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône -Alpes - 10/2021, 16

Ce bilan s'inscrit dans la perspective d'évolution du partenariat ADEME/URBA4, afin de capitaliser et donner de la lisibilité aux actions menées depuis plusieurs

Le renouvellement souhaité du partenariat s'inscrit dans le contexte d'une réflexion globale sur la trajectoire 2 degrés pour engager la nécessaire transition écologique des territoires.

Cote: EPU 21 049 Accès: Diffusable



Power point

années.

Application locale du SRADDET en matière d'énergie - Enjeux et pistes de travail

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/09/2021, 42 p.

- 1. Présentation Epures/SIEL :
- Présentation des structures agences d'urbanisme et Syndicat d'énergie (SIEL/ TEARA)
- SRADDET, nouveau cadre de réflexion
- Travaux de territorialisation des objectifs du SRADDET /SIEL -TEARA
- Les questionnements soulevés par la mise en œuvre du SRADDET volet ENR
- 2. Echanges, travail sur les besoins et les suites à donner

Cote : EPU 21 050 Accès : Partenarial



Power point

Application locale du SRADDET en matière d'énergie - Enjeux et pistes de travail

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02/12/2021, 41 p.

Les objectifs de la séance :

Objectif de la séance

Partager sur les apports complémentaires des PCAET et des PLU/PLUi pour répondre aux objectifs du SRADDET

Questionner les modalités de travail spécifiques et communes pour améliorer la complémentarité des démarches à l'échelle d'un territoire.

Cote: EPU 21 051 Accès: Diffusable





Volet paysage du SCOT Sud Loire - Commission Espaces agricoles et naturels

Auteurs : Epures 16/03/2021, 29 p.

- Organisation et éléments de calendrier
- Avancement des travaux sur<< trame verte et bleue >> et << agriculture>>
- Contextualisation de la démarche Paysage dans le SCoT Sud Loire
- Présentation du cahier des charges en vue de la consultation paysage du SCOT Sud -Loire

Cote: EPU 21 052 Accès: Partenarial



Power point

Atelier Stratégie de développement des énergies renouvelables

Auteurs : Epures Référence : EPURES - 05/07/2021, 13 p.

Déroulé de l'atelier :

- 1. Introduction : rappel du contexte et des objectifs, quelques informations sur les filières ENR, consignes de l'atelier
- 2. Retour sur les expériences présentées en webinaire
- 3. Travail sur table sur les actions ENR à intégrer à la stratégie

Cote: EPU 21 053

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Atelier Stratégie de développement des énergies renouvelables

Auteurs : Epures Référence : EPURES - 17/05/2021, 12 p.

Déroulé de l'atelier :

- 1. Les objectifs en matière de développement des énergies renouvelables
- 2. Quelques éléments d'ordre de grandeur des filières d'énergie
- 3. Atelier
- 4. Présentation des Webinaires

Cote: EPU 21 054

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Webinaire énergie renouvelable (4/4) - Bois

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 15/06/2021, 40 p.

Présentation de 3 projets.

Cote: EPU 21 055

Accès: Confidentiel - interne





Webinaire énergie renouvelable (2/4) - Eolien

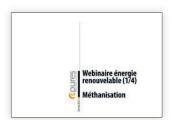
Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 31/05/2021, 20 p.

Présentation de 3 projets.

Cote: EPU 21 056

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Webinaire énergie renouvelable (1/4) - Méthanisation

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 26/05/2021, 23 p.

Présentation de 4 projets.

Cote: EPU 21 057

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Webinaire énergie renouvelable (3/4) - Solaire

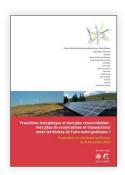
Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 07/06/2021, 46 p.

Présentation de 3 projets.

Cote: EPU 21 058

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Transition énergétique et énergies renouvelables : vers plus de coopérations et transactions entre territoires de l'aire métropolitaine? - Restitution du séminaire technique du 8 décembre 2020

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2020, 40 p.

Parce que les territoires urbains et ruraux de l'aire métropolitaine Lyon - Saint -Etienne sont interconnectés et interdépendants, et parce que leurs ressources naturelles doivent être considérées comme des communs partagés, gérés et préservés collectivement, la transition énergétique de l'Amelyse ne pourra s'accélérer pour atteindre les objectifs de « neutralité carbone » qu'à travers l'instauration de coopérations ou de « transactions réciproques » entre ses territoires.

Fort de ce constat, l'inter -Scot a confié aux Agences d'urbanisme le soin de mener une étude exploratoire permettant de donner à voir les enjeux de coopérations en matière de production d'énergie renouvelable, en s'inspirant notamment des expérimentations réalisées localement ou sur d'autres territoires en France.

Cote: EPU 21 059 Accès: Diffusable





Plaquette

Transition énergétique et énergies renouvelables : vers plus de coopérations et transactions entre territoires de l'aire métropolitaine ? - Synthèse

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 05/2021, 8 p.

Parce que les territoires urbains et ruraux de l'aire métropolitaine Lyon - Saint - Etienne sont interconnectés et interdépendants, et parce que leurs ressources naturelles doivent être considérées comme des communs partagés, gérés et préservés collectivement, la transition énergétique de l'Amelyse ne pourra s'accélérer pour atteindre les objectifs de « neutralité carbone » qu'à travers l'instauration de coopérations ou de « transactions réciproques » entre ses territoires

Fort de ce constat, l'inter -Scot a confié aux Agences d'urbanisme le soin de mener une étude exploratoire permettant de donner à voir les enjeux de coopérations en matière de production d'énergie renouvelable, en s'inspirant notamment des expérimentations réalisées localement ou sur d'autres territoires en France.

Cote: EPU 21 060 Accès: Diffusable

EQUIPEMENTS



Power point

Scénarios d'implantation d'un Learning Center : Direction Départementale du Livre et du Multimédia - COPIL

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 07/06/2021, 28 p.

Elément de cadrage

- Learning Center

Approfondissement des trois hypothèses retenues lors du COPIL du 14/04/2021

- Site Plaine Achille
- Site Soleil
- Site Bellevue

Cote : EPU 21 102 Accès : Partenarial



Plaguette

Loisirs et sports de nature : comment le territoire ligérien répond-t-il aux besoins de ses habitants ?

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 02/2022, 12 p.

SaintéLyon®, Pôle France de Course d'Orientation, SwinRun des Gorges de la Loire, Raid nature 42, Tour du pays roannais ou plus simplement multiples GR et pistes de VTT dans le parc naturel régional du Pilat, du Livradois Forez prenant naissance ou traversant le coeur des villes..., le département de la Loire est un formidable terrain de jeu et une vitrine pour la pratique des sports et des loisirs de nature ; des disciplines diverses en plein essor dans un contexte sanitaire où tout un chacun a pu mesurer l'avantage d'accéder à la nature et à la liberté de déplacements.



Ces activités outdoor s'inscrivent dans un contexte de fort enjeu de préservation environnementale et de développement d'un tourisme orienté sur la nature.

Comment nos territoires s'y adaptent -ils et incitent-ils à leur développement ? Cette publication apporte des éléments sur la définition de ce que sont ces disciplines d'extérieur, leur pratique dans notre département, et les opportunités que posent leur développement pour nos territoires.

Cote: EPU 21 104 Accès: Diffusable



Rapport

Note méthodologique - Proposition de zonages de collecte de déchets

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/01/2022, 18 p.

Les modalités de collecte des déchets ménagers sont très diverses sur les 53 communes de Saint -Etienne Métropole, en lien avec les choix opérés par les communes et collectivités compétentes pour la collecte avant transfert à SEM. Depuis la prise de compétence, SEM procède à des modifications ponctuelles, notamment des fréquences de collecte en porte -à porte, dans un objectif de long terme d'harmonisation de ces modalités, en tenant compte des contextes de morphologie et densité urbaines. En revanche, SEM ne dispose pas à ce jour d'un cadre général permettant de préciser et faire approuver politiquement la cible à atteindre. Ce cadre est nécessaire pour harmoniser les modalités de collecte, sans les uniformiser pour autant.

Pour déterminer un cadre, l'étude ci -présente va s'articuler en 2 temps : dans un premier lieu, une représentation de grands critères d'analyses (densité de population, niveau d'urbanisation...), puis dans un second temps, une proposition de zonage s'appuyant sur les critères analysés.

Cote: EPU 21 105 Accès: Partenarial

FONCIER - PROPRIÉTÉ



Power point

Zéro artificialisation nette (ZAN) - Expertise territoriale

Auteurs : Epures 08/12/2021, 35 p.

- Information loi Climat et Résilience/ Friches
- Présentation des travaux sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) menés en 2021 à l'interface Friches/ Développement économique

Cote : EPU 21 016 Accès : Diffusable





Zéro artificialisation nette : présentation des études ZAN 2020 -2021 - Information sur les évolutions législatives

Auteurs : Epures 11/03/2021, 37 p.

- Information loi Climat et Résilience/ Friches
- Présentation des travaux sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) menés en 2021 à l'interface Friches/ Développement économique

Cote: EPU 21 017 Accès: Diffusable



Plaquette

Sobriété foncière sur l'AMELYSE : vers une approche différenciée de la mise en œuvre du ZAN sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 12/2021, 14 p.

Fortes de leur connaissance des phénomènes territoriaux à l'œuvre et de leur capacité d'accompagnement des acteurs dans une logique de dialogue et d'écoute, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint -Etienne sont engagées depuis 2020 auprès de leurs partenaires dans une démarche d'appréhension du « Zéro Artificialisation Nette », en lien avec le contexte national et régional lié à la trajectoire « zéro artificialisation nette ».

Cette démarche, conduite à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon – Saint -Etienne (AMELYSE) dans le cadre de l'inter -SCoT, a permis en 2020 d'engager une réflexion partenariale mobilisant les différents SCoT et l'Etat. En 2021, cette réflexion partenariale s'est élargie à d'autres partenaires, notamment Epora et la Région.

Dans la continuité des travaux 2020, pour prendre en compte les dynamiques de développement propres à chaque territoire et développer une approche différenciée de la mise en œuvre du ZAN, une approche typologique a été déployée. Son objectif est de contribuer à la construction d'une boite à outils pour inscrire l'aire métropolitaine Lyon -Saint -Etienne dans une trajectoire de sobriété foncière.

Il s'agit ainsi d'identifier des outils, des marges de manœuvre et des leviers permettant de favoriser un développement sobre en foncier qui tienne compte des différentes réalités territoriales (niveaux de tension du marché foncier et immobilier, part des espaces déjà urbanisés et des espaces agricoles...).

La démarche associe :

- Une approche méthodologique par typologie de territoire illustrant les dynamiques à l'œuvre sur l'aire métropolitaine
- Une approche opérationnelle avec une focale sur les acteurs de la construction, du logement, du développement économique, de l'environnement et de l'agriculture dans le cadre d'entretiens individuels et d'un séminaire d'échanges
- Une approche d'outillage des acteurs et des territoires pour les aider à mettre en œuvre le ZAN, à travers un panel d'outils illustrés par des exemples d'opérations exemplaires.

Cote : EPU 21 018 Accès : Diffusable





Rapport

Séminaire foncier habitat DREAL

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 05/2021, 6 p.

La DREAL (service HCVD) sollicite le réseau Urba4 dans le cadre du programme partenarial pour l'aider à préparer l'organisation de son séminaire régional. Initialement, ces séminaires qui se déroulent depuis plusieurs années sont à destination des acteurs de la filière construction : opérateurs, constructeurs, bailleurs, services habitat, EPF,

Deux sujets sont identifiés par la DREAL pour ce séminaire.

La première phase de la mission d'urba4 consiste en une aide à la décision sur le sujet du séminaire ; il s'agit de donner le regard des Agences d'urbanisme sur le sujet, de préciser l'appétence des acteurs sur les sujets (à partir de la connaissance des Agences, sans investigations particulières auprès des acteurs) et de vérifier si des évènements similaires ont déjà eu lieu ou sont prévus sur la thématique indiquée (pour ne pas faire doublon).

Cette note restitue cette première phase de la mission.

Cote: EPU 21 117

Accès: Confidentiel - interne



Power point

DV3F: un outil pour mesurer les marchés fonciers et immobiliers

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 27/04/2021, 29 p.

Les webinaires d'epures sont des présentations d'études, de concepts, d'outils, de méthodes dans un format court ouverts à toute personne intéressée.

Ce webinaire portait sur la "Demande de Valeurs Foncières et Fichiers Fonciers (DV3F) : un outil pour mesurer les marchés fonciers et immobiliers" a eu lieu le Mardi 27 avril.

Cote: EPU 21 142 Accès: Diffusable



HABITAT - LOGEMENT

Power point

Observatoire de la vie étudiante et scientifique - Groupe de travail

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 06/07/2021, 21 p.

Ce document présente :

- 1. Lancement de l'observatoire de la vie étudiante et scientifique opéré par epures pour Saint Etienne Métropole
- 2. Présentation par l'UJM de l'enquête menée en 2021 sur les conditions de vie et d'études de leurs étudiants
- 3. Actualités diverses

Cote : EPU 21 039 Accès : Partenarial





Observatoire Territorial du Logement Etudiant - Groupe de travail

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 07/12/2021, 30 p.

Ce document présente :

- Bilan de l'année 2021
- Présentation des dernières données sur le logement étudiant avec un focus sur les résidences
- Tour de table (actualités, perspectives 2022, etc.)

Cote: EPU 21 040 Accès: Partenarial



Rapport

42° rencontre des agences d'urbanisme : co -habitons ! - Axe 4. Adapter nos lieux de vie - atelier 11. Cherche jardin avec appartement

Auteurs : Epures ; Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées 12/2021, 2 documents

La crise sanitaire a renforcé l'imaginaire et la représentation collective de la maison individuelle, malgré un objectif de réduction de l'artificialisation des sols inscrit désormais dans la loi et placé au coeur des politiques publiques. Le jardin, dans une acceptation large, n'aurait donc pas de prix! Il est pourtant la plupart du temps réduit à sa plus simple expression dans la production contemporaine de logements collectifs, simple reliquat des conséquences d'une quête toujours plus forte d'optimisation des droits à construire, contraint par des parcelles trop étroites et un foncier toujours plus coûteux. Le ratio entre extérieur et intérieur n'est jamais véritablement mesuré et encore moins contraint. Au regard de ces aspirations, le « vieux » sujet du périurbain/rural vs l'urbain et le métropolitain revient sur le devant de la scène. Il semble important aujourd'hui de se questionner sur la géographie sociale de la résidentialisation, les moteurs et conséquences de cette dernière, les aspirations sociales pour l'extérieur et l'intégration dans la production d'une forme renouvelée de l'habiter.

Cote : EPU 21 041 Accès : Diffusable



Rapport

Nouvelles façons d'habiter le territoire : des pistes pour réfléchir

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 11/2021, 24 p.

Une mise de fond sur les nouvelles façons d'habiter le territoire qui dépasse et déborde la question du logement et qui intègre et anticipe les évolutions sociétales. Les inspirations siont puisées dans différentes thématiques (recherche urbaine, sociologie, veille d'actualités...).

Cote: EPU 21 044 Accès: Partenarial







Echanges avec Epora démarche habitat de Forez-Est

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 12/2021, 17 p.

Les réunions d'échanges entre Epora et Epures sur les différentes procédures de planification et/ou d'études se sont tenues fin 2021 et en janvier 2022.

Sur Forez Est, epures a présenté la démarche de réflexion sur le logement (préfiguration d'un PLH).

Cote: EPU 21 073 Accès: Partenarial



Power point

Echanges avec Epora : PLH3 Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 12/2021, 27 p.

Les réunions d'échanges entre Epora et Epures sur les différentes procédures de planification et/ou d'études se sont tenues fin 2021 et en janvier 2022.

Epures a présenté le bilan du PLH pour SEM.

Cote: EPU 21 075 Accès: Partenarial



Rapport

Séminaire foncier habitat DREAL

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 05/2021, 6 p.

La DREAL (service HCVD) sollicite le réseau Urba4 dans le cadre du programme partenarial pour l'aider à préparer l'organisation de son séminaire régional. Initialement, ces séminaires qui se déroulent depuis plusieurs années sont à destination des acteurs de la filière construction : opérateurs, constructeurs, bailleurs, services habitat, EPF,

Deux sujets sont identifiés par la DREAL pour ce séminaire.

La première phase de la mission d'urba4 consiste en une aide à la décision sur le sujet du séminaire ; il s'agit de donner le regard des Agences d'urbanisme sur le sujet, de préciser l'appétence des acteurs sur les sujets (à partir de la connaissance des Agences, sans investigations particulières auprès des acteurs) et de vérifier si des évènements similaires ont déjà eu lieu ou sont prévus sur la thématique indiquée (pour ne pas faire doublon).

Cette note restitue cette première phase de la mission.

Cote: EPU 21 117

Accès: Confidentiel - interne





Rapport

PLH 3 de Saint-Etienne Métropole : bilan annuel 2020

Auteurs : Epures 09/2021, 42 p.

Le troisième Programme Local de l'Habitat de Saint -Etienne Métropole a été approuvé en mai 2019.

Dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du PLH, deux types de bilan sont à réaliser : un bilan annuel pour chaque année d'application et un bilan triennal. Le document ici présent restitue les éléments de bilan de l'année 2020, deuxième année d'application réglementaire du PLH3 de Saint - Etienne Métropole.

Ce bilan est organisé selon les grandes orientations du PLH. Les indicateurs chiffrés sont présentés par secteur géographique et par typologie de communes. Des annexes permettent de présenter des résultats plus détaillés par commune. 2020 a été une année particulière avec la crise sanitaire et les confinements successifs. Aussi, certaines actions n'ont pu être menées intégralement, notamment les actions liées à l'animation ou échanges dans des groupes de travail.

Cote: EPU 21 118 Accès: Partenarial



Power point

«Politiques locales de l'habitat» Connaissance des marchés du logement : les loyers - Atelier du CRHH

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 25/01/2022, 51 p.

Nouveau cycle d'ateliers CRHH qui porte sur le thème de la connaissance des marchés du logement.

Premier atelier sur la connaissance des loyers.

La connaissance des loyers participe au bon fonctionnent du marché locatif et est un enjeu pour la conception et le déploiement de politiques de l'habitat. Exemples d'apports :

- Définir des zonages pour calibrer les aides publiques
- Aider à la programmation des logements
- Comparer les loyers du parc privé et du parc social
- Évaluer les effets macroéconomiques des politiques nationales
- Juger de l'opportunité de certaines opérations
- Permettre la régulation des loyers
- Assurer la transparence du marché pour les investisseurs et les consommateurs

Cote: EPU 21 119 Accès: Diffusable





Rapport

Occupation, demandes et attributions dans le parc social : les tendances à l'œuvre dans Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2021, 31 p.

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), de la Convention intercommunale d'attribution (CA) et du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID), les demandes, les attributions et l'occupation HLM font l'objet d'études : analyse de la demande de juillet 2012 à juillet 2013 (2014) puis de juillet 2013 à juillet 2014 (2016), étude des attributions en 2015 (2017) et analyse des données de la base « occupation du parc social » de 2016 (2018).

Dans la continuité des études précédemment réalisées et citée ci -dessus, l'objet de cette étude est de produire une analyse croisée de l'occupation Hlm, de l'offre, des demandes et des attributions, avec les données les plus récentes disponibles, en mettant en exergue les tendances observées dans la Métropole et ses territoires.

Elle doit qualifier les demandes, les attributions et l'occupation HLM, au regard de l'offre HLM, à l'échelle de Saint -Etienne Métropole, des secteurs PLH, des communes urbaines et des autres communes, des typologies de commune de la Convention intercommunale d'attribution, des quartiers prioritaires de la politique de la Ville et de la ville -centre (Saint -Etienne).

Cote: EPU 21 120

Accès: Confidentiel - interne



Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°9

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 06/2021, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute -Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 1er trimestre 2021 dans le Sud Loire et proche Haute -Loire :

- Le 1er trimestre 2021 affiche une alimentation en progression par rapport au 4e trimestre 2020. Il se place tout de même comme un trimestre faible en matière d'alimentation du marché par rapport aux dernières années.
- La demande progresse et enregistre le meilleur volume de ventes depuis le 3e trimestre 2019. Elle reste cependant inférieure aux moyennes trimestrielles habituelles (entre 100 et 150 ventes depuis 2015)
- La demande des propriétaires occupants reste stable, près de 2/3 des acquéreurs
- L'offre commerciale poursuit sa baisse mais reste à un volume conséquent représentant 16,5 mois de ventes théoriques.
- Les prix moyens de vente poursuivent une tendance à la hausse engagée depuis quelques mois pour atteindre un prix moyen de 2 871€/m² hors stationnement dans le Sud Loire proche Haute -Loire.

Cote : EPU 21 121 Accès : Diffusable





Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n° 10

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute –Loire et dans chacun des EPCI.

Le 2º trimestre 2021 garde une certaine dynamique dans la continuité du 1er trimestre 2021, en comparaison du 2º trimestre 2020

- 103 ventes sont enregistrées. C'est le 2e trimestre consécutif enregistrant un volume de ventes nettes au -dessus des 100 lots depuis la crise sanitaire.
- La demande des propriétaires occupants reste importante, un peu plus de 7 acquéreurs sur 10.
- L'offre commerciale poursuit sa baisse et passe sous la barre des 500 logements.
- Les prix de vente poursuivent une tendance à la hausse engagée depuis quelques mois pour atteindre une moyenne de 2 994€/m² en libre hors stationnement dans le Sud Loire proche Haute -Loire.

Cote: EPU 21 122 Accès: Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°11

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 12/2021, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute -Loire et dans chacun des EPCI.

Un marché qui se maintient depuis la crise sanitaire, avec un 3e trimestre 2021 consécutif qui enregistre plus de 100 logements vendus

- La demande des propriétaires occupants reste très majoritaire, près de 8 acquéreurs sur 10
- L'offre commerciale se maintient autour de 580 logements et représente près de 14 mois d'écoulement théorique
- Les prix de vente amorce une baisse par rapport au trimestre précédent et atteignent une moyenne de 2 889€/m² en libre hors stationnement dans le Sud Loire proche Haute -Loire. Cette baisse de -3% peut être en lien avec la baisse des investisseurs (25% lors du 2nd trimestre 2021 contre 17% au 3e trimestre 2021)

Cote: EPU 21 123 Accès: Diffusable





Observatoire Départemental de l'Habitat : cotech

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 07/12/2021, 16 p.

- 1 Le profil socio-démographique du territoire
- 1 1 Les dynamiques de population sur le département de la Loire
- 1 2 Les caractéristiques démographiques et sociales des ménages ligériens
- 2 Améliorer et diversifier l'offre de logement, en privilégiant l'existant
- 2-1-La structure du parc résidentiel ligérien 2-2-Le parc locatif à loyer maitrisé
- 2 3 L'accession à la propriété abordable 2 4 Les dynamiques de marchés
- 2 -5 La consommation foncière
- 3 Redonner de l'attractivité aux secteurs d'habitat ancien Centres villes et centres bourgs
- 3 1 L'état du parc privé
- 3 2 La vacance résidentielle
- 3 3 L'amélioration du parc privé
- 3 -4 Les réhabilitations énergétiques
- 4 Proposer des parcours résidentiels adaptés aux ménages ligériens
- 4 -1 L'offre locative sociale et ses occupants 4 -2 L'habitat adapté à la perte d'autonomie 4 -3 L'habitat des jeunes
- 4 -4 L'habitat adapté aux gens du voyage

Cote : EPU 21 124 Accès : Partenarial



Plaquette

Le marché locatif à loyer maîtrisé : une tendance générale stable

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 11/2021, 16 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, anime pour le compte de ses partenaires un observatoire des marchés de l'habitat.

Cette note de l'observatoire partenarial de l'habitat est la dernière d'une série de 4 notes publiées en 2021. Elle porte sur le marché des logements locatifs à loyer maîtrisé, dans le parc public et privé. Elle fait suite à la publication d'une première note thématique sur le parc ancien à Saint -Etienne publiée en juin 2021, d'une seconde note sur le marché des constructions neuves dans le Sud Loire d'août 2021, et une troisième note sur le marché des transactions immobilières (marché de seconde main et des terrains à bâtir à usage d'habitation) publiée en octobre 2021.

On retiendra:

Un volume de mises en service de logements locatifs sociaux publics qui tend à augmenter légèrement dans le Sud Loire après avoir atteint un point bas en 2017. Une offre nouvelle qui est néanmoins à relativiser au regard des démolitions dans la Métropole. En 10 ans, près de 1,7 logements ont été produits pour 1 démolition (dans Saint -Etienne, 0,8 logement produit pour 1 démolition). Une offre locative à loyer maîtrisé dans le parc privé, concentré dans Saint -Etienne, qui baisse. Ce sont plus particulièrement les conventionnements avec travaux qui accusent une forte diminution.



La ville centre, Saint - Etienne, se démarque par une mise en service de logements locatifs à loyers maitrisés, en 10 ans (2011 - 2020), plus importante au sein du parc privé qu'au sein du parc social public.

Cote: EPU 21 125 Accès: Diffusable



Power point

Rénovation énergétique : passage à l'acte groupé et territorialisé

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 17/11/2021, 4 documents

La rénovation du parc de logement est un des enjeux clé de la transition énergétique, enjeu exprimé tant à l'échelle nationale que localement.

S'il existe aujourd'hui des moyens importants dédiés à la rénovation énergétique, l'approche reste le plus souvent peu pro -active. On s'inscrit essentiellement dans une logique individuelle, une logique de guichet où les propriétaires accèdent à des aides financières dans une démarche volontaire. Si cette logique fonctionne bien, elle ne permet cependant pas une intensification de la rénovation énergétique et ne touche qu'une partie du public visé.

Des expériences menées à l'échelle locale ou nationale montrent l'intérêt de mener des démarches dans une logique de quartier pour toucher un plus grand nombre de propriétaires.

Cette étude s'inscrit dans cette perspective et cherchera à répondre aux questions suivantes :

- Comment réussir une opération de massification bénéficiant à des ménages aux profils différents (sociologie/âge/revenus, ...), à l'échelle d'un quartier par exemple.
- Comment embarquer, faire adhérer l'ensemble des parties prenantes (habitants, usagers, ...) dans une telle opération.

L'objectif de ce travail est ainsi de :

- Faire un état de l'art des expériences menées en la matière
- A partir de critères facilitant ou bloquant la rénovation énergétique et d'une analyse des tissus urbains, identifier des secteurs homogènes d'intervention
- Construire une méthodologie d'interventions impliquant l'ensemble des acteurs parties prenantes de la rénovation énergétique

Cote: EPU 21 126 Accès: Partenarial



Plaquette

Les transactions immobilières 2020 : des signaux positifs pour nos territoires

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2021, 20 p.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, anime pour le compte de ses partenaires un observatoire des marchés de l'habitat. Tous les ans, l'Agence recueille, traite et analyse les bases statistiques de l'habitat les plus récentes.

On retiendra de cette publication une année 2020 marquée par la crise sanitaire qui a impacté le marché de l'immobilier, que ce soit lors du 1^{er} confinement ou dans les rattrapages mécaniques du 2^e semestre 2020.



Quel que soit le produit ayant fait l'objet d'une mutation, appartement, maison ou terrain à bâtir, les prix de ventes ont augmenté dans le Sud et Centre Loire, et de manière plus globale au niveau du département. Le réel impact de la crise sanitaire, conjoncturel ou de transformation du marché sur le long terme, ne pourra être mesuré que dans quelques années.

Le marché de seconde main reste dynamique et concurrentiel dans le territoire ligérien. Au sein de la métropole stéphanoise, le marché des maisons anciennes représente près de 95% des transactions de maisons, et celui des appartements anciens 98% des transactions d'appartements. Les appartements anciens se vendent en moyenne presque 3 fois moins chers que les appartements dans un programme immobilier neuf.

Cote : EPU 21 127 Accès : Diffusable



Plaquette

Les logements neufs en 2020 : chiffres et analyses

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 08/2021, 20 p.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, anime pour le compte de ses partenaires un observatoire des marchés de l'habitat. Tous les ans, l'Agence recueille, traite et analyse les bases statistiques de l'habitat les plus récentes.

On retiendra de cette publication une baisse de la construction neuve en 2020, liée à l'impact de la crise sanitaire sur l'activité du BTP mais des situations hétérogènes au niveau infra -départemental.

De manière générale, aussi bien la construction en collectif qu'en individuel est en baisse. Cette dernière est globalement la plus impactée, mais reste néanmoins majoritaire sur le territoire ligérien.

Du côté de la commercialisation des logements neufs, le constat est le même. Le marché de la promotion immobilière dans le Sud Loire et proche -Haute Loire accuse un recul important des volumes de mises en vente et de ventes en 2020. Le marché reste cependant encore globalement en situation de sur -offre. Les investisseurs représentent un tiers des acquéreurs en 2020 et le prix de vente moyen reste à un niveau comparable au niveau de 2019.

Cote : EPU 21 128 Accès : Diffusable



Power point

Les données loyers dans le parc locatif privé : observatoire local des loyers et carte des loyers

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01/07/2021, 30 p.

Les webinaires d'epures sont des présentations d'études, de concepts, d'outils, de méthodes dans un format court ouverts à toute personne intéressée.

Ce webinaire avait comme sujet "Les données loyers dans le parc locatif privé : observatoire local et carte des loyers".

Ce webinaire a été l'occasion de présenter le réseau national des observatoires locaux auquel participe epures qui porte l'Observatoire Local des Loyers (OLL) du Sud Loire proche Haute -Loire.

Il y a également été évoqué un nouveau jeu de données, la carte des loyers, mise en service fin 2020 par le Ministère de la Transition écologique.

Cote: EPU 21 129 Accès: Diffusable





Groupe Politique de l'Habitat Saint-Etienne : étude des logements vacants dans le parc privé de SEM

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 23/06/2021, 7 documents

Réaliser une analyse qualitative de la vacance dans la métropole stéphanoise pour répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les différents types de vacance ?
- Comment évolue la vacance et quelle(s) explication(s) de ces dynamiques (à la hausse mais aussi à la baisse) ?
- A quoi est liée cette vacance?
- Quels(s) préconisation(s)/ moyen(s) d'intervention adapté(s)?

Cote: EPU 21 130

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Présentation de l'Observatoire départemental de l'habitat : Copil PDH

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 25/03/2021, 16 p.

Cote: EPU 21 131 Accès: Partenarial



Coures

Plaquette

Les logements anciens à Saint -Etienne : analyse du marché, profils des acquéreurs et retours d'expériences

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2021, 22 p.

La métropole stéphanoise, et plus généralement le département de la Loire, est un territoire dont le marché immobilier est qualifié de détendu, avec un taux de logements vacants important, une dynamique de population et une pression de la demande faibles. L'accession à la propriété y est relativement abordable. Sur ce territoire, le marché de l'immobilier ancien est important, et représente un segment essentiel dans les parcours résidentiels. Il a également un rôle important à jouer vis -à -vis de la résorption de la vacance et la remise sur le marché de logements qualitatifs, dans un contexte de montée en puissance de la sobriété foncière.

Bien que la question des parcours résidentiels et l'accession à la propriété se posent sur tous les territoires, dans cette publication nous faisons le choix de limiter notre champ d'observation à la ville de Saint -Etienne, après l'avoir resituée dans un contexte plus large.

Effectivement, contrairement à beaucoup d'autres configurations urbaines sur le plan National et Européen, Saint -Etienne, ville centre de la Métropole stéphanoise, a la particularité d'être un territoire non exclusif, permettant à sa classe moyenne (au sens des revenus) d'accéder à la propriété et de rester proche des services et des zones d'emploi principales.

Cette publication comporte également une partie principalement illustrée par des entretiens réalisés auprès de deux intervenants sur le marché de l'immobilier stéphanois, le groupe Créquy, professionnel privé de l'immobilier et l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint - Etienne (EPASE) structure publique maître d'ouvrage d'opérations de réhabilitation.

Cote: EPU 21 132 Accès: Diffusable







OLL du Sud Loire proche Haute-Loire : demande de l'agrément -Présentation au bureau du CRHH

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 23/02/2021, 14 p.

- Genèse de l'observatoire local des loyers
- L'observatoire aujourd'hui
- Les derniers résultats (enquête 2019)
- L'agrément

Cote : EPU 21 133 Accès : Partenarial



Rapport

Copler: vacance dans les bourgs

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2021, 15 documents

Cordelle

Croizet -sur -Gand

Fourneaux

Lay

Machezal

Neaux

Neulise

Pradines

Régny

Saint -Symphorien -de -Lay

Saint -Cyr -de -Favières

Saint -Just -la -Pendue

Saint - Priest - la - Roche

Saint - Victor - sur - Rhins

Vendranges

Cote: EPU 21 134 Accès: Partenarial

MÉTHODES - TECHNIQUES



Plaquette

Les nouveaux zonages de l'Insee : décryptage, méthodologie et évolution

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2021, 24 p.

L'agence d'urbanisme présente à travers cette publication les définitions et évolutions des zonages mis à jour par l'Insee à l'automne 2020.

Cote: EPU 21 006 Accès: Diffusable





Plaquette

E -observ' : présentatio CA septembre 2021

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 10 p.

Cote : EPU 21 089 Accès : Diffusable



Power point

Réseau des 4 agences d'urbanisme : mutualisation des données - COPIL n°1

Auteurs: Epures; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 07/12/2021, 27 p.

Une démarche engagée depuis 2017 à l'échelle du réseau urba4 qui vise à constituer un environnement de travail mutualisé entre les 4 agences.

Cote: EPU 21 091 Accès: Partenarial





JANIL

Power point

Démarche Urbanisme Favorable à la Santé - Bureau du Scot Sud loire 11 mars 2021

Auteurs : Epures 11/03/2021, 15 p.

Présentation en bureau du Scot Sud Loire de l'expérimentation menée dans le cadre du 3e Plan Régional Santé Environnement pilotée par l'ARS et la DREAL, avec le réseau des Agences d'Urbanisme avec l'appui technique de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS)

Cote: EPU 21 034 Accès: Partenarial



Power point

Action 17 du PRSE3 « Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement » - Comité Technique Partenarial du 3 juin 2021

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 03/06/2021, 23 p.

Dans le cadre du suivi de l'action 17 du Plan Régional Santé Environnement au niveau régional, présentation de la démarche en comité technique partenarial élargi.

Cote: EPU 21 035 Accès: Diffusable











Rapport

Action 17 du PRSE3 : rapport technique 2018 - 2019 - 2020 - 2021

Auteurs: Epures; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole 12/2021, 162 p.

Rapport technique de capitalisation de l'action 17 du Plan Régional Santé Environnement.

Cote: EPU 21 036

Accès: Confidentiel - interne

Rapport

Analyse de l'accès au lieu d'emploi de la délégation départementale de l'ARS

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 19/01/2021, 3 p.

Adressage et analyse des distances domicile -travail concernant l'ARS.

Cote: EPU 21 103

Accès: Confidentiel - interne

SCIENCES HUMAINES - SOCIOLOGIE

Plaquette

La population de la Loire : analyse et enseignements du recensement 2018

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 04/2021, 20 p.

Selon le recensement de la population de l'INSEE paru au Journal Officiel le 1er janvier 2021, le département de la Loire accueille en 2018 763 500 habitants, soit 6 700 de plus qu'en 2013 et en moyenne 1 350 habitants de plus par an.

Cette publication de l'observatoire de la démographie d'epures montre, d'une part, que les grandes aires d'attraction des villes de la Loire, Saint -Etienne et Roanne, connaissent une progression modérée au regard d'autres territoires comparables en France mais notoire après des années de baisse. Et d'autre part, dans le même temps, les territoires périurbains continuent à croître, mais plus lentement que par le passé, sous l'effet d'une érosion du solde migratoire et d'un vieillissement de leur population.

Cote: EPU 21 037 Accès: Diffusable

Plaquette

A l'heure du télétravail : évaluation des pratiques et analyse des premiers impacts

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2021, 20 p.

La pratique du télétravail, bien qu'elle préexistât à la crise sanitaire, a clairement été développée ces deux dernières années. Bien sûr, elle diffère selon le type de métier exercé et selon les territoires.

Cette publication transversale de l'Agence vise à interroger ses impacts, que ce soit en termes d'habitat, d'immobilier, de mobilité, de consommation énergétique et plus généralement d'aménagement du territoire.



Il est, en effet, fort probable que le déploiement du télétravail bouleverse sensiblement, à terme les équilibres, les modes de vie et le rapport au territoire.

Cote: EPU 21 115 Accès: Diffusable



Power point

Dispositif de Veille des Quartiers Stéphanois : les dynamiques sociales dans les quartiers de la ville de Saint-Etienne

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 23/09/2021, 19 p.

Le Dispositif de Veille des Quartiers Stéphanois est un observatoire qui suit par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation / dévalorisation de l'ensemble des quartiers de la ville de Saint -Etienne.

Cote: EPU 21 135

Accès: Confidentiel - interne



Plaquette

Saint-Etienne : des fragilités sociales mais aussi des dynamiques positives - Les notes du dispositif de veille des quartiers stéphanois

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 20 p.

La stabilité démographique observée se confirme dans la ville de Saint - Etienne. Le solde migratoire reste négatif mais se réduit. La vacance, en particulier dans le parc privé, reste élevée.

Néanmoins, la ville offre une véritable diversité sociale au fil de ses quartiers.

Ainsi deux diagonales continuent à se dessiner et se croisent en son centre :

- une diagonale nord -est/sud -ouest composée de quartiers populaires, où les difficultés financières, d'emplois et sociales s'additionnent,
- une diagonale nord -ouest/sud -est qui semble plus protégée du risque social.

Cote: EPU 21 136

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Observatoire Social des Quartiers - Comité Technique

Auteurs: Epures

Référence : EPURES - 17/09/2021, 20 p.

- Point d'avancement sur le renouvellement des conventions
- Retour sur les derniers travaux de l'OSQ
- Les fiches quartiers pour l'évaluation du contrat de ville
- Priorités des travaux OSQ 2022
- Questions diverses

Cote: EPU 21 137

Accès: Confidentiel - interne



Trimadaspalmini maran

Flux logistiques

TRANSPORTS

Power point

Flux logistiques - Rendu de la phase 2

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise Référence : pôle métropolitain - 24/03/2021, 24 p.

Une étude en trois phases :

- Phase 1 : Etat de l'art de l'observation des flux de marchandises

Entretiens d'experts & analyses de sources de données CoTech du 5 octobre

- Phase 2 : Besoins et disponibilité des informations Entretiens auprès des collectivités et des acteurs privés

Webinaire du 24 mars

- Phase 3 : Proposition d'un système d'observation métropolitain des flux marchandises

Elaboration d'un prototype

Cote : EPU 21 065 Accès : Diffusable



Rapport

Connaissance du système logistique : pour un meilleur pilotage des politiques publiques liées aux flux de marchandises

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise Référence : pôle métropolitain - 09/2021, 40 p.

Le Pôle Métropolitain mène de nombreux travaux sur la logistique depuis sa création en 2012 :

- Recensement des fonciers disponibles pour l'accueil de l'activité logistique à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint Etienne, ce travail servant de point d'appui pour la stratégie des ZA de la Plaine Saint Exupéry,
- Benchmark de l'aménagement logistique exemplaire, qui a servi de support à l'organisation d'une matinale de la logistique en partenariat avec le Pôle d'Intelligence Logistique et la Capi en décembre 2019,
- Accompagnement de projets innovants en relation avec le Pôle d'Intelligence Logistique : challenge logistique étudiant, visite de sites robotisés, ateliers de sensibilisation...
- État des lieux de l'intermodalité et inventaire analytique des grands projets d'infrastructures.
- Participation aux réflexions sur le schéma portuaire et le nœud ferroviaire lyonnais.

Début 2020, le Pôle Métropolitain a réalisé un cahier thématique sur les enjeux de la logistique, dont les principaux enseignements sont rappelés en page 5.

Avec la présente étude, le Pôle Métropolitain approfondit ses travaux sur la logistique avec une triple volonté :

- Aider ses membres à décrypter les logiques d'organisation de cette filière stratégique,
- -Rester en veille sur les grandes tendances qui font évoluer un secteur en mutation rapide,
- Animer le dialogue entre territoires et avec les professionnels, pour anticiper leurs besoins futurs.

Cote: EPU 21 066

Accès: Confidentiel - interne





Aménagements cyclables : mise à jour du référentiel de données géoréférencées

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2021, 21 p.

L'objectif est de structurer le référentiel de données en adéquation avec l'usage des chargés de missions et de faire le bilan des aménagements recensés dans le territoire de Saint -Etienne Métropole

Cote: EPU 21 067 Accès: Diffusable



Power point

Quartier de Terrenoire : améliorer la mobilité et l'offre de transport

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2021, 47 p.

Cote: EPU 21 068

Accès: Confidentiel - interne



Rapport

Zone de Faibles Emissions Mobilité (ZFE-m) Forez-Est : étude d'opportunité

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 10/2021, 46 p.

Cette note de synthèse permet d'expliciter l'opportunité de réaliser une ou plusieurs ZFEm dans le territoire de Forez -Est.

Cote : EPU 21 069 Accès : Partenarial



Power point

Construire une vision partagée d'un Réseau Express Métropolitain : grands messages et analyses détaillées

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise Référence : EPURES ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 09/06/2021, 91 p.

Au sortir du débat public mené en 2019 sur les aménagements de long terme du NFL, et dans le contexte de la LOM annonçant le lancement de démarches de création de "réseaux express métropolitains" dans les Métropoles françaises, sous la houlette de SNCF Réseau, les élus de l'Inter -Scot ont souhaité que les agences d'urbanisme de Lyon et de Saint -Etienne les accompagnent afin de cerner les enjeux et possibilités de déploiement d'un REM dans l'aire métropolitaine Lyon - Saint -Etienne (AMELYSE), dans un souci d'articulation entre planification urbaine stratégique et politiques publiques de mobilité durable.

Cote: EPU 21 077 Accès: Partenarial





Vers un RER dans l'aire métropolitaine : les enseignements de 8 études de cas de métropoles européennes

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 01/2022, 22 p.

Ce travail d'analyse a été réalisé dans le courant de l'année, epures étant chargée plus particulièrement d'approfondir les réseaux RER de Munich, Bruxelles et Genève.

Cote: EPU 21 078

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Quels niveaux de service - cible sur l'étoile ferroviaire stéphanoise ?

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/06/2021, 10 p.

Le débat public et institutionnel sur le « Noeud Ferroviaire Lyonnais » a pour but de définir le schéma cible de fonctionnement du réseau ferré régional à long terme tout en mettant en œuvre des mesures court terme d'amélioration. Cette démarche se construit par définition autour des enjeux des gares lyonnaises (Part Dieu et St Exupéry).

SEM, au même titre que plusieurs autres agglomérations de la région (Chambéry, Grenoble, Annecy notamment) réunies dans le réseau des villes Auvergne Rhône Alpes a fait valoir qu'au -delà de la question stratégique de la structuration du NFL et de l'accès à Lyon, les questions locales à l'étoile ferroviaire stéphanoise (EFS) structurée en 4 branches, doivent être traitées à l'occasion de la dynamique de réflexion en cours.

Cote: EPU 21 079

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Stationnement en ouvrage Châteaucreux Nord - Cotech n°1 à 5 + synthèse

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2021, 6 documents

L'étude a été engagée dès le début de l'année, et a fait l'objet de 4 comités techniques partenariaux, qui se sont tenus les 25 janvier, 26 février, 6 mai et 29 juin. L'étude a été reprise en fin de second semestre, sur la base d'un recentrage du projet sur un P+R en ouvrage à aménager en face sud de la gare. La modélisation des dimensionnements a ainsi été engagée et sera finalisée au début 2022, lors d'un Comité Technique programmé le 24 janvier.

Cote: EPU 21 080 Accès: Partenarial





Rapport

Démarche de préfiguration d'un contrat d'axe Saint-Etienne/Forez

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 03/2021, 3 documents

En 2021, epures à contribuer à alimenter et animer une démarche de préfiguration d'un contrat d'axe en sud plaine du Forez. Tout particulièrement, il s'agit d'aider à la définir le périmètre précis du contrat, le tour de table des acteurs potentiels, son contenu (notamment les différents projets et mesures envisageables), sa gouvernance et sa formalisation conventionnelle.

Cote: EPU 21 081

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Halte TER La Grand'Croix / secteur Tissafil : étude d'opportunité -CoTech n° 1 à 4

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2021, 4 documents

Une desserte ferroviaire de la « moyenne vallée du Gier » proposée et discutée dans divers cadres... appelant un approfondissement des fonctionnalités, usages, insertion urbaine, autour du site Tissafil à la Grand'Croix

Cote: EPU 21 082

Accès: Confidentiel - interne



Power point

Nouvelles mobilités urbaines : opportunité et faisabilité d'un déploiement de trottinettes en libre-service à Saint-Etienne

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 11/2021, 31 p.

Ce document permet de répondre aux principaux enjeux soulevés par l'hypothèse d'un déploiement de trottinettes en centre -ville de Saint -Etienne.

Cote : EPU 21 083 Accès : Partenarial



Rapport

Quelle stratégie mobilité de SEM, au regard de l'étude du PLUi?

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 2021, 3 documents

La Métropole de Saint - Etienne a pour perspective d'engager une révision de son document de planification des mobilités (PDM) après réception et analyse des résultats de l'enquête ménages (EDMC), à horizon fin 2021.

SEM est par ailleurs en cours d'élaboration de son PLUi, dont plusieurs axes de travail dégagent des enjeux forts en matière de prise en compte des questions de mobilité, de développement des alternatives à l'autosolisme, de meilleur partage multimodal des voiries et espaces publics.

L'objectif, en 2021, est de mener une démarche d'anticipation de travail technique partenarial sur plusieurs aspects -clés de la problématique mobilité, au regard de la planification et du projet du territoire métropolitain.

Cote: EPU 21 084

Accès : Confidentiel - interne













Schéma de mobilité de la Talaudière : restitution globale

Auteurs: Epures

Référence: EPURES - 17/12/2021, 29 p.

Cote: EPU 21 085 Accès: Partenarial

Power point

Schéma de mobilité de Bellegarde-en-Forez : restitution globale

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 10/2021, 23 p.

Cote: EPU 21 086 Accès: Partenarial

Rapport

Le projet de chronobus de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures 04/2021, 70 p.

Dossier de réponse à l'appel à projet de l'Etat consacré aux transports en commun en site propre.

Cote: EPU 21 087

Accès : Confidentiel - interne

Plaquette

Modes actifs en sud Loire : à la croisée des chemins

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 02/2022, 16 p.

Redécouverts, revisités ou modernisés, les modes actifs occupent désormais une place de choix au cœur des réflexions sur les mobilités. Ils restent pourtant difficiles à qualifier, quantifier et leur prise en compte dans la planification ou dans l'aménagement d'espaces publics reste perfectible.

L'observatoire des mobilités de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise dresse ici un état des lieux à la fois des différents outils de qualification ou de quantification existants, de modes d'intégration mis en œuvre dans d'autres territoires et essaye, par l'exemple, de montrer efforts et réticences dans la région stéphanoise.

Cote: EPU 21 088 Accès: Diffusable

Power point

Tableau de bord T-Libr 2021 (données de l'année 2020)

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise 09/12/2021, 13 p.

Tableaux de bord relatifs à la gamme tarifaire T -Libr (ventes, recettes, usages...)

Cote: EPU 21 090

Accès: Confidentiel - interne





Plaquette

La logistique : données et regards d'acteurs

Auteurs : Epures

Référence: EPURES - 09/2021, 16 p.

Les déplacements de personnes font l'objet de nombreux travaux ainsi que d'une attention technique et politique particulière, là où la thématique des déplacements de marchandises reste largement méconnue.

La description des flux de marchandises par les bases de données est faible, tout comme leur prise en compte dans les politiques publiques. Au -delà des flux, c'est tout le secteur de la logistique, ses acteurs, sa logique, son fonctionnement et ses problématiques qui sont peu connus des collectivités.

Le Sud Loire ne déroge pas à la règle, c'est pourquoi l'observatoire des déplacements d'epures, a choisi d'élargir son champ d'expertise à la question

Cette publication vise à apporter des éléments de compréhension de la réalité des flux de marchandises dans le Sud Loire, à partir de données quantitatives et qualitatives.

Cote: EPU 21 092 Accès : Diffusable



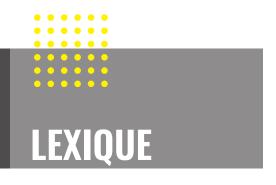
Power point

EMC² "Saint-Etienne/Loire - Sud/Pilat " - Cotech N°9

Auteurs : Epures Référence : EPURES - 30/08/21, 18 p. - Présentation organisation de la reprise

- Rappels situation 2020 et décisions antérieures
- Méthodologie et organisation 2021
- Point financier et partenarial

Cote: EPU 21 093 Accès : Partenarial



ADS: Autorisation du Droit des Sol

ADEF: Association des Etudes Foncières

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie **ADIL** : Agence Départementale d'Information sur le Logement

AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme

ALUR: Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

AMELYSE: Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne

AMI TEPOS: Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires à énergie Positive

ANAH: Agence Nationale de l'Habitat

AOT : Autorité Organisatrice des Transports

AVAP : Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine **A2** : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et Lyon

BBC: Bâtiment Basse Consommation

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère **CCIR** : Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale

CCI: Chambre de Commerce et d'Industrie

CD : Conseil départemental

CERF : Centre d'Echanges et de Ressources Foncières

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CERTU: Centre d'études sur les réseaux, les Transports et l'Urbanisme

CMA: Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CPER: Contrat de plan Etat-Région

CROUS: Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires **CRTE**: Contrats territoriaux de relance et de transition écologique **CTCM**: Convention Territoriale de Coopération Métropolitaine

CUCS: Contrats Urbains de Cohésion Sociale

DAC : Document d'Aménagement Commercial **DDT** : Direction Départementale des Territoires

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DREAL: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ELO: Emplois Loire Observatoire

EMC² : Enquête Ménage Déplacement

E-MOB: outil permettant de calculer l'impact budgétaire et environnemental d'un futur lieu de résidence

E-OBSERV' : outil de consultation des bases de données d'epures **EPASE** : Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne

EPORA: Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FNAU: Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

GES: Gaz à Effet de Serre

GOSE: Gier - Ondaine - Saint-Etienne

IMOPE : Inventaire Multi échelle Open Data du Potentiel Energétique **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Majic: Mise à jour des informations cadastrales

OAP: Orientation d'Aménagement et de Programmation

ODH : Observatoire Départemental de l'Habitat

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PAEN : Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

PCAET: Plan Climat-Air-Energie Territorial

PDH : Plan Départemental de l'Habitat

PDU: Plan de Déplacements Urbains

PPA: Projet Partenarial d'Aménagement

PPA (les) : Personnes Publiques Associées

PTGE : Projet territorial de gestion de l'eau

QPV : Quartier Politique de la Ville

RGA : Recensement Général Agricole

SAE : Schéma d'Accueil Economique

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDEE: Schéma de Développement Economique et de l'Emploi

SIEL : Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire

SIET 42 : Système d'Intelligence Economique Territorial

SIG: Système d'Information Géographique

Sd'AP: Schéma d'Accessibilité Programmée

SDUC: Schéma Directeur D'Urbanisme Commercial

SÉM : Saint-Étienne Métropole

SMD : Schéma de Mobilité Durable

SMT: Syndicat des Mobilités des Territoires de l'aire metropolitaine lyonnaise

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie

SRCE: Schéma Régional de Cohérence Ecologique

TC: Transports Collectifs

TEPOS: Territoire à énergie positive

TVB: trame verte et bleue

TVBN: trame verte, bleue et noire

UNPI: Union Nationale de la Propriété Immobilière

URBA 4 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand

VRD : voiries et réseaux divers **ZAN** : Zéro artificialisation nette



PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES MUTUALISE 2021

FINANCEMENTS CONSTATES 2021
CONSEIL ADMINISTRATION DU 30 MARS 2022
ACCEMBI EF GENERAI E R. IIIIN 2022



Nouv.	۰	étude	Prog 2021 (financement)	Prog 2021 (jours)	%	(4)	Etat SEM	M LFa	COPLER	Forez Est m	Pôle s métrop.	SMT Dépt42	Scot t42 sud Loire	t Scot Loire e Centre		Scot CC Mts Roannais Lyonnais	Ville St- Etienne	Communes EPORA EPASE ADEME	EPORA	EPASE A		AUTRES (ARS-CHU- CCI-Univ-CC Monts Pilat- PNR Pilat- Annonay agglo)
		SOCLE PARTENARIAL	-			-														-		
		OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER																				
	00/210	00/210 VALORISATION ET OBSERVATION AMELYSE		20																		
-	01/053	OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION		15																		
	01/106			45																		
-				45																		
	04/071	OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE		9																		
	04/075	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS		72																		
_	06/004	OBSERVATOIRE COMMERCE		20																		
	06/011	OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE		3.7																		
_	06/109	SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX		13																		
	900/20	OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE		20																		
Ĭ	200/20	MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET MISE A JOUR		45																		
Ĭ	08/025	OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES		10																		
	09/022	OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS		20																		
	10/008	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE		22																		
z	11/013	11/013 PUBLICATIONS TRANSVERSALES		48																		
TOTAL			269 370 €	438	%6																	
		CAPITALISER: PARTAGER LA DONNEE																				
	00/213	URBA4 MU		15	ſ								_									
	01/006	MISSION OBSERVATION		27						ŀ	t	ŀ	ŀ							t	t	
Ĭ	01/158	e-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES		38							H	ŀ	ŀ							t		
	01/192	MODELE D'OCCUPATION DES SOLS		13						ŀ	l	ŀ	ŀ							t	ŀ	
Ĭ	01/10	GESTION DES BASES DE DONNEES		114							H	ŀ	ŀ							l	t	
	01/197	01/197 ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES		51																		
z	07/150	07/150 E MOB SOCLE EXTENSION ET GESTION		2																		
TOTAL			160 049 €	260	2%																	
		ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR																				
	11/00/11	11/001 ANIMATION DU PARTENARIAT		09																		
	11/005	INSTANCES AGENCE		20	П																	
	11/006	CENTRE DE DOCUMENTATION		06																		
	11/009	INFORMATION NUMERIQUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION		09																		
	11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES		06																		
	11/011			19																		
	11/012	TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)		15																		
	11/077	11/077 WEBINAIRES epures		20																		
TOTAL			248 244 €	404	8%	1	1		Ī					Ī	1	Ì	1	Ì			1]
		AIDER, ACCOMPAGNER																				
	01/800	01/800 PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES		9																		
	01/980	01/980 JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT		100																		
TOTAL			101 475 €	165	3%																	
TOTAL	SOCL	TOTAL SOCLE PARTENARIAL	779 138 €	1267	27%																	

Nouv. n°	Prog 2021 (financement)	Prog 2021 (jours)	%	Etat	at SEM	LFa CO	COPLER Est	ez Pôle t métrop.	SMT	Scot Dépt42 sud Loire	ot Scot Id Loire ire Centre	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	Ville St- Etienne	Communes	EPORA E	EPASE ADEME	AUTRES (ARS-CHU- CCI-Univ-CC Monts Pilat- PNR Pilat- Annonay agglo)	RS-CHU- C Monts t Pilat- gglo)
AUTRES ETUDES PARTENARIALES			!																
DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN		r		ŀ						ł						-	-	_	1
00/032 AZ - INTER-S-OT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETTENNE ANIMATION 00/096 URBA4 TRAME VERTE ET BLEUE DREAL SRADDET		16																	
00/128 A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES		2																	
		15																	
-		8					1												
00/155 UKB44- DKEAL COMITE REGIONAL HABITAL HEBERGEMENT		2 2	\dagger				-												
		9	\dagger							ľ							ŀ		
_		10															ŀ	L	
-		3																	
		54														1			
		. v					1									Ì	+	1	
00/198 AZ POLE METROPOLITAIN FEUILLE DE ROUTE		8 0		1												t	+	1	
		21														l			
		44														Ì			
		11																	
00/204 A2 PM IS RESSOURCE EN EAU		14																	
00/205 A2 POLE METROPOLITAIN TEMPS FORTS		2																	
$\overline{}$		8																	
		89																	
		9																	
00/216		e :								1						١			
00/219		16	\dagger														1		
N 00/220 URBA4 ADEME SUJETS EXPLORATOIRES N 00/221 A2 CALT AIDES CHAI ANDISES		ıc a																	
00/222		77																	
00/223		· ·																	
00/224		9																	
00/225		9																	
N 00/226 A2 IS METHODOLOGIE CAPACITE DES ZAE		2																	
00/227		30																	
00/228		6																	
00/229		17														İ			
00/230		20	1							+	1					İ	+	1	
N 00/231 URBA4 EPUKA ZAN KENALUDA N 00/234 LIBRA4 DREAL ENERGIF SRADDFT		c e	\dagger				-									İ			
AL DEVELO	308 697 €	502	11%																
PROJET TERRITORIAL																			
01/030 SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION		320																	
		10																	
		16																	
01/154 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUM5 COMMUNES		80																	
		89																	
01/166		2														İ			
01/174 COPLER AMO PLUI		54																	
01/183 SRADDET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE		28																	
$\overline{}$		200																	
		42		1			1			1						1	+	1	
01/191 SAIN 1-E I ENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUT		163																	
01/193 SCHEMA CAMPUS MISE EN OEUVRE		4																	

Nouv., n°	Prog 2021 (financement)	Prog 2021 (jours)	%	Etat	at SEM	LFa CO	COPLER Est	ez Pôle it métrop.	SMT	Sc Dépt42 si Lo	Scot Sa sud Lo Loire Ce	Scot Sc Loire Roar	Scot CC Mts Roannais Lyonnais	s Ville St-	Communes	nes EPORA	EPASE	ADEME CG-Univ-	AUTRES (ARS-CHU- CCI-Univ-CC Monts Pilat- PNR Pilat- Annonay agglo)
01/200		15	\parallel																
N 01/201 MONTS DU PILAT AMO CRTE		20	1																
TOTAL PROJET TERRITORIAL	814 650 €	1325	28%																
PLANIFICATION COMMUNALE																			
02/014 LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		13																	
\neg		30																	
		20	\dagger									+				ł		+	
N 02/054 ST ANDRE I F PLIX ACCOMPAGNEMENT REVISION PLI		75	\dagger								+					ŀ			
02/061		20 20	\dagger													ŀ			
05/099		15														H			
02/100		28	\parallel																
02/102		9	1													ł		1	
N 02/103 ST MEDARD EN FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU		29	\dagger										+			ł		1	
10774L PLANIFICATION COMMUNALE	126 690 €	206	4%															-	
	200021	207	97																
PROJETS URBAINS				-						-	-		-			ŀ			
\neg		01 0													Ļ	ŀ			
03/252 SAINTELIENNE WAISON DES PROJETS 03/253 EPORA ST RARTHETEMY LESTRA CENTRE ROTIRG		20 0	\dagger								+					ł	t		
		4																	
_		10															ļ		
03/264 EPASE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES		2													L	ŀ			
03/265 RIVE DE GIER AMO CARTO RENOUVELLEMENT URBAIN		9																	
N 03/266 EPORA MONTS DU PILAT ST GENEST-MALIFAUX ETUDE URBAINE		29																	
03/267		20																	
03/268		30									1					ı			
Т		16	\dagger	1							1								
N 03/272 FIRMINY DIAGNOSTIC URBAIN		09	\dagger								H					l			
03/276		46																L	
N 03/275 SAINT-ETIENNE ACCOMPAGNEMENT SUIVI DES PROJETS URBAINS		41																	
TOTAL PROJETS URBAINS	196 870 €	320	7%																
HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL																			
04/005 SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL		30																	
04/054 SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES		20																	
04/076 ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT		33																	
04/078 SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE		40																	
N 04/088 SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION		15																	
04/089 SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE DE LA VACANCE		35																	
04/090 LOIRE FOREZ AGGLO. ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES		4																	
N 04/096 LOIRE FOREZ AGGLO. MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE		32																	
N 04/098 ETAT ENQUETE LOGEMENTS AIDES PAR L'ANAH		3																	
N 04/099 ETAT MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE		33																	
N 04/100 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION FORUM HABITAT		3																	
		32																	
05/008 SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)		41																	
$\overline{}$		81	+															1	
		31					1				+		-						
05/05/ SAIN LETTENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM		9 6	\dagger																
US/USB UNIEUX SIDIR CIG INDICATEURS SUCIAUX	2 277 726	ς .) o o																
TOTAL HABITAL ET DEVEEOT EMENT JOGNA	2 500 1.67	40.0	9.10																T

Nouv.	n étude	Prog 2021 (financement)	2021 ement)	Prog 2021	%	Etat	t SEM	LFa COI	COPLER Est	Pôle métrop.	SMT	Si Dépt42 s	Scot Sc sud Loi	Scot Scot Loire Roannais	ot CC Mts nais Lyonnais	ts Ville St- ais Etienne	- Communes	EPORA	EPASE ADI	ADEME CCI-Ur	AUTRES (ARS-CHU-CCI-Univ-CC Monts Pilat- PNR Pilat-Annonay agelo)
	DEVEL OPPEMENT ECONOMIQUE			(Sems)									_	-							
	080/90 TINDICATELIBS ECONOMICIES CIAITED EDAGE VSE			35					_			-	_	_	-				i	-	
	06/080 INDICATEONS ECONOMIQUES QUARTIERS EFASE EL VSE	DEDBICEC		67	\dagger			+				t	ł		+	ļ			i	+	
		AEP NISES		7 7	+			1	1	1		t	ł	+	1	ļ			+	+	
		בר דא כרו		C7 C7	\dagger			١												+	
	06/111 FOREZ EST ZONES ECONOMIQUES			P m	1			t	ł	L		t	ł	-	+	+				+	
		JES		29					ŀ												
z	06/118 ETAT IMPACT FISCALITE URBANISME SUR PLANIFICATION			24									ŀ		-	L				L	
	06/119 EPA SCOPE			9																	
	06/120 SAINT ETIENNE METROPOLE PORTRAITS ECONOMIQUE SANTE MANUFACTURING	NTE MANUFACTURING		10												L			ŀ		
z	06/121 SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE			12																	
z	06/122 SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING	ACTURING		61																	
1				10						L										L	
TOTAL	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	20	2 215 €	328	7%																
	DEPLACEMENTS																				
Ĺ	07/155 SUD LOIRE GRANDES INFRAS		r	13																	
	07/169 ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2			-	l					L		ŀ	F								
	07/185 SAINT-ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE	VOISE		25																L	
	07/190 FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE			15																	
	07/191 SAINT-ETIENNE METROPOLE P+R CHATEAUCREUX			30																	
				30																	
z	07/193 SAINT ETIENNE METROPOLE FERROVIAIRE GRAND CROIX			19																	
- 1				10	1																
- 1		ILITE		20	1																
- 1		OLE		00	1																
- 1				18									1		-	ļ	J			+	
				16	\dagger				1			1	+	-	1				1	1	
	_		Ì	2	\dagger							l	+		1		Ļ		+	+	
zz	07/200 SAINTETIENNE METROPOLE ICSP 2021 02/201 FOREZ FST ZONE A FAIRLE EMISSION ETITIDE OPPORTUNITE		l	46	\dagger			t	ł	l	T	t	ł	+	+	ļ			t	+	
1 2		91	₹ 050 €	268	%9								$\frac{1}{1}$							$\left\{ \right.$	
	ENVIRONNEMENT		-								ľ	ŀ	-						-	-	
				∞	1							ľ	1							+	
Z	08/080 SAINT ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU	ET BLEU		20																+	
\exists	ENVIRONNEMENT	2.	26 525 €	43	1%									$\frac{1}{2}$							
	EONCIEB		1																		
Ĺ	09/153 EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA		ľ	2	t																
	09/162 ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE TERRITORIALE			36								ľ	ŀ							-	
z		8		17	H																
TOTAL	FONCIER	3	3 627 €	22	1%																
	EQUIPEMENTS																				
Ĺ	10/031 SAINT ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS MENAGERS	:TS MENAGERS		12																	
	10/032 DEPARTEMENT PROSPECTIVE LECTURE PUBLIQUE			10								h									
тота	EQUIPEMENTS	1.	3 230 €	22	%0																
TOTA	TOTAL GENERAL	2 93	2 938 657 €	4778	100%																
			Ī					l	ŀ		Ī	l	ŀ	ŀ	ŀ	ļ			l	ŀ	
	Socle partenarial	779	779 138 €	1267	27%			i													
	Etudes	2 159	2 159 519 €	3511	73%			i													
	TOTAL	2 938 657 €	₹22	4778	100%																
-	I O I A F	2007 7	2 / (0	0//4	200																



CAPITALISER, PARTAGER LA DONNÉE	4
00/213 URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES	6
01/006 MISSION OBSERVATION	6
01/158 E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES	6
01/192 MODELE D'OCCUPATION DES SOLS	7
01/196 GESTION DES BASES DE DONNEES	8
01/197 ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES	8
07/150 E-MOB SOCLE EXTENSION ET GESTION	Ğ
OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER	10
00/210 VALORISATION ET OBSERVATION AMELYSE	12
01/053 OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION	l 13
01/106 OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES	13
04/003 OBSERVATOIRE HABITAT	1/
04/071 OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE	15
04/075 OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS	16
06/004 OBSERVATOIRE COMMERCE	16
06/011 OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE	17
07/006 OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE	19



07/007 MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET MISE A JOUR	19
08/025 OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES	20
09/022 OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS	21
10/008	
OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE 11/013	21
PUBLICATIONS TRANSVERSALES	21
ANIMER,	0.4
DIFFUSER, FAIRE SAVOIR	24
11/001 ANIMATION DU PARTENARIAT	26
11/005 INSTANCES AGENCE	26
11/006 CENTRE DE DOCUMENTATION	26
11/009 INFORMATION NUMERIQUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION	27
11/010 GESTION DU ROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES	28
11/011 CLUB DES OBSERVATOIRES	28
11/012 TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)	29
11/077 WEBINAIRES EPURES	29
AIDER, ACCOMPAGNER INNOVER	30
01/800 PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES	31
01/980 JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT	31
JOONS DIAFFOLMON MILIMIDINES DE DROLL	۱ ر



DEVELOPPEMENT RÉGIONAL	
ET MÉTROPOLITAIN	32
00/096 URBA4 TRAME VERTE ET BLEUE DREAL SRADDET	34
00/153 URBA4 DREAL CLUB PLUI	34
00/155 URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT	35
00/177 URBA4 PLAN REGIONAL SANTE ENVIRONNEMENT (PRSE) SANTE ET URBANISME	36
00/207 URBA4 ADEME SCENE D'ECHANGE FRICHES ECONOMIQUES	37
00/219 URBA4 DREAL EPORA ZERO ARTIFICIALISATION NETTE	38
00/220 URBA4 ADEME SUJETS EXPLORATOIRES	38
00/228 URBA4 DREAL SEMINAIRE FONCIER HABITAT	38
00/229 URBA4 EPORA URBANISME TEMPORAIRE	39
00/230 URBA4 EPORA TERRITOIRE DETENDU	40
00/231 URBA4 EPORA ZAN RENATURATION	41
00/234 URBA4 DREAL ENERGIE SRADDET	41
00/032 A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION	42
00/128 A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES	43
00/130 A2 INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL	44
00/159 SMT E-MOB SUIVI ET VALORISATION	45
00/160 A2 IS ENERGIE	45
00/169 A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE	45



00/174	
A2 SMT T LIBR TABLEAU DE BORD	46
00/186 A2 SMT WEB SIG	47
00/198 A2 POLE METROPOLITAIN FEUILLE DE ROUTE	47
00/200 A2 SMT PLANS METROPOLITAINS	48
00/201 A2 IS ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELYSE	48
00/203 A2 POLE METROPOLITAIN MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS	49
00/204 A2 PM IS RESSOURCE EN EAU	50
00/205 A2 POLE METROPOLITAIN TEMPS FORTS	50
00/206 A2 IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELYSE	50
00/208 A2 SMT PLAN D'ACTIONS INTERMODALITE INSTANCES	51
00/216 A2 PM EAU ET AGRICULTURE	52
00/221 A2 SMT AIRES CHALANDISES	52
00/222 A2 SMT REM AMELYSE	52
00/223 A2 SMT DU PAI AU RER	53
00/224 A2 SMT WEBINAIRES INTERMODALITES	53
00/225 A2 SMT ENSEIGNEMENTS PAI	54
00/226 A2 IS METHODOLOGIE CAPACITE DES ZAE	54
00/227 POLE METROPOLITAIN VOIRIES BRUYANTES	55



PKUJET TEKKITUKIAL	58
01/030 SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION	60
01/152 SAINT-ETIENNE METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPER) CRTE	60
01/154 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUI45 COMMUNES	61
01/157 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUI 87 COMMUNES	62
01/166 SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT	63
01/183 SRADDET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE	63
01/184 SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI	63
01/187 SAINT-ETIENNE-METROPOLE PATRIMOINE	65
01/191 SAINT-ETIENNE METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION	66
01/193 SCHEMA CAMPUS MISE EN ŒUVRE	68
01/200 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO CRTE	69
01/201 MONTS DU PILAT ACCOMPAGNEMENT CRTE	69
01/117 SCOT MONTS DU LYONNAIS	70
01/174 COPLER AMO PLUI	70



PLANIFICATION COMMUNALE	72
02/014 LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	74
02/039 SAINT MARTIN LA PLAINE DECLARATION DE PROJET	74
02/061 SAINT HEAND DECLARATION DE PROJET	74
02/099 SAINT NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU	75
02/100 LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU	76
02/136 SAINT-ETIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU	76
02/015 VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	77
02/035 MONTROND-LES-BAINS PROCEDURES	78
02/054 SAINT ANDRE LE PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU	78
02/102 ST MARCEL DE FELINES PROCEDURE PLU	80
02/103 SAINT MEDARD EN FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU	80
PROJETS URBAINS	82
03/252 SAINT-ETIENNE MAISON DES PROJETS	84
03/254 CHAMBON FEUGEROLLES QUARTIER REPUBLIQUE CADRAGE URBAIN	84
03/263 SAINT-ETIENNE ATLAS DES HABITATS REUSSIS	85
03/264 EPASE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES	85
03/265 RIVE DE GIER AMO CARTO RENOUVELLEMENT URBAIN	85



03/267 SAINT MAURICE EN GOURGOIS CHAPELLE DEVENIR	85
03/268 ABOEN DEVENIR ANCIENNE ECOLE	86
03/272 FIRMINY DIAGNOSTIC URBAIN	87
03/275 SAINT-ETIENNE ACCOMPAGNEMENT SUIVI DES PROJETS URBAINS	88
03/226 EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN	89
03/253 EPORA ST BARTHELEMY LESTRA CENTRE BOURG	89
03/257 MONTBRISON COEUR DE VILLE	90
03/266 EPORA MONTS DU PILAT ST GENEST MALIFAUX ETUDE URBAINE	91
03/270 VIRIGNEUX ACCOMPAGNEMENT ECO QUARTIER	92
03/271 COPLER EPORA ACCOMPAGNEMENT PETITES VILLES DE DEMAIN	93
03/276 SAINT SIGOLENE PETITES VILLES DE DEMAIN	94
HABITAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	96
04/005 SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL	98
04/054 SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES	99
04/076 ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT	100
04/078 SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE	101
04/088 SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE	102
04/089 SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE DE LA VACANCE	103



04/090 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES	104
04/096 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE	104
04/098 ETAT ENQUETE LOGEMENTS AIDES PAR L'ANAH	105
04/099 ETAT MASSIFICATION RENOVATION ENERGETIQUE	106
04/100 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION FORUM HABITAT	107
04/101 COPLER VACANCE DANS LE PARC DE LOGEMENTS	107
05/008 SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)	108
05/016 SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS	109
05/054 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION OBSERVATOIRE EMPLOI	110
05/057 SAINT-ETIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM	111
05/058 UNIEUX SIDR CTG INDICATEURS SOCIAUX	112
DÉVEL ODDEMENT	
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	114
06/080 SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE ET VSE	116
06/083	
SAINT-ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES 06/096	117
SAINT ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI	117
06/110 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANTENNE CNAM	119
06/111 FOREZ EST ZONES ECONOMIQUES	121
06/117 SAINT ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES	121



06/118 ETAT IMPACT FISCALITE URBANISME SUR PLANIFICATION	122
06/119 EPA SCOPE	124
06/120 SAINT ETIENNE METROPOLE PORTRAITS ECONOMIQUE SANTE MANUFACTURING	125
06/121 SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE	126
06/122 SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING	127
06/123 FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES	129
DÉPLACEMENTS	130
07/155 SUD LOIRE GRANDES INFRAS	132
07/169 ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2	132
07/185 SAINT-ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE	133
07/190 FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE	134
07/191 SAINT-ETIENNE METROPOLE P+R CHATEAUCREUX	134
07/192 GOUYONNIERE - CONTRAT D'AXE SUD PLAINE	136
07/193 SAINT ETIENNE METROPOLE FERROVIAIRE GRAND CROIX	137
07/194 SAINT-ETIENNE NOUVELLES MOBILITES URBAINES	138
07/195 SAINT ETIENNE METROPOLE PREFIGURATION VOLET PLANIFICATION MOBILITE	138
07/196 SAINT-ETIENNE MISE A JOUR DONNEES SIG VELO METROPOLE	139
07/197 SAINT-ETIENNE TERRENOIRE CIRCULATION ET TC	139



07/198 LA TALAUDIERE SCHEMA DE MOBILITE	140
07/199 BELLEGARDE EN FOREZ PLAN DE CIRCULATION	141
07/200 SAINT ETIENNE METROPOLE TCSP 2021	142
07/201 FOREZ EST ZONE A FAIBLE EMISSION ETUDE OPPORTUNITE	143
ENVIRONNEMENT	144
08/075 DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE	146
08/080 SAINT ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU	146
08/090 FOREZ EST DEVELOPPEMENT ENERGIES RENOUVELABLES	147
FONCIER	150
09/153 EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA	152
09/162 ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE TERRITORIALE	153
09/163 LOIRE FOREZ AGGLO GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES	155
ÉQUIPEMENTS	156
10/031 SAINT ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS MENAGERS	158
10/032 DEPARTEMENT PROSPECTIVE LECTURE PUBLIQUE	158

PROGRAMME SECTORISÉ	160
01/202 PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT DONNEES PATRIMOINE	161
06/090 PUBLICATION EVOLUTIONS ECONOMIQUES DE LA LOIRE	161
11/099 FNAU PUBLICATION DEMARCHE SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE	161
PUBLICATIONS	164
LEXIQUE	218
PROGRAMME	220
PARTENARIAL MUTUALISÉ 2021	220
TABLE DES MATIÈRES	224





